

LECTURES
PRATIQUES

DESTINÉES AUX ÉLÈVES DES
COURS MOYENS ET SUPÉRIEURS

OUVRAGE COMPOSÉ DE 70 GRAVURES
ET PLUSIEURS CARTELS ILLUSTRÉS AVEC LE TEXTE

ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE ET
INSTRUCTION MORALE CIVIQUE

G.
Inspecteur général
Officier de
Chevalier de

Sous-Directeur
Officier
Chevalier

NIG
École Alsacienne
d'enseignement
public
d'honneur

SEPTIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

LECTURES PRATIQUES (Cours élémentaire), par MM. Jost et Humbert. 1 v. cart. 1 fr.
Les deux tomes des Lectures pratiques sont inscrits sur la liste des livres fournis gratuitement
à la ville de Paris à ses Écoles communales.

LECTURES PC
PRATIQUES

DESTINÉES AUX ÉLÈVES DES
COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

OUVRAGE CONTENANT 70 GRAVURES
ET PLUSIEURS CARTES INTERCALÉES DANS LE TEXTE

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT
INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE

PAR

G. JOST

Inspecteur de l'Enseignement primaire à Paris
Officier de l'Instruction publique
Chevalier de la Légion d'honneur

ET

F. BRAEUNIG

Sous-Directeur de l'École Alsacienne
Officier de l'Instruction publique
Chevalier de la Légion d'honneur

SEPTIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1893

Biblioteca Centrală Universitară
Bu. ~~075.5/136~~
Cala ~~4.31.527~~
Inventar ~~7~~

76

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" București
19623
Cala.....

B. C. U. "Carol I" - Bucuresti

C201800944

109000

PRÉFACE

Le bon accueil fait au premier volume des *Lectures pratiques* nous a engagé à en publier un second, destiné, celui-ci, aux élèves des classes moyennes et supérieures de nos écoles primaires.

Notre premier collaborateur, M. Humbert, professeur à l'École alsacienne, étant mort en mer, loin de siens, à bord de la *Junon*, dans le cours d'un voyage scientifique autour du monde, M. Bracunig, sous-directeur de l'École alsacienne, a bien voulu prendre sa place. Son expérience des choses de l'enseignement sera pour les *Lectures pratiques* une bonne recommandation auprès des maîtres de l'enfance.

J.

« Il me semble — dit Montaigne en parlant de l'enfant — que les premiers discours de quoy on luy doibt abreuver l'entendement, ce doibvent estre ceulx qui réglent ses mœurs et son sens, qui luy apprendront à se cognoistre, et à sçavoir bien mourir et bien vivre. »

Oui, il faut que l'enfant se connaisse, qu'il connaisse son corps et les principales fonctions de l'organisme humain; il faut qu'il connaisse son esprit, sa conscience, sa raison, enfin tout ce qui fait de lui un être moral, une créature supérieure. C'est ce que nous avons essayé de lui apprendre dans les deux chapitres *l'homme physique* et *l'homme moral*.

Il faut aussi qu'il connaisse la société dans laquelle il est appelé à vivre, ses devoirs et ses droits, son pays, sa patrie et les institutions qui la régissent; qu'il sache ce que c'est que la *commune* et le *département*, comment les

BUCUREȘTI

citoyens procèdent aux *élections*; quelle est l'*organisation des finances*, de la *justice*, de l'*instruction publique*; quel est, en un mot, le *gouvernement* de son pays.

Tous nos élèves seront soldats un jour. Aussi leur montrons-nous l'*organisation* de notre *armée* et de notre *marine*, les *frontières* du pays, nos moyens de défense, en leur donnant ainsi les premières notions militaires que nul Français ne peut ignorer aujourd'hui.

Il importe en un mot que les enfants apprennent à l'école « ce qu'ils doivent savoir estants hommes. »

Nous n'avons pas oublié le rôle de la jeune fille. Dans le chapitre *occupations de la femme* une série de lectures sont consacrées aux devoirs de la femme, depuis la servante et l'ouvrière jusqu'à l'institutrice.

Les neuf premiers chapitres contiennent ainsi, sous une forme que nous croyons adaptée à l'intelligence de l'enfant, cette *instruction morale et civique* que le législateur a inscrites dans les programmes de l'enseignement primaire.

Les lectures sur les *connaissances usuelles* porteront l'enfant à observer ce qui l'entoure et à réfléchir aux phénomènes qui se passent journellement sous ses yeux.

Les voyages, les explorations lointaines ont toujours eu le don d'intéresser les enfants. Nous voudrions que les instituteurs fissent beaucoup de récits de ce genre, et c'est pour les engager à entrer dans cette voie que nous avons ajouté quelques *Lectures géographiques*.

Enfin, pour délasser l'esprit, nous avons intercalé entre les lectures, quelques *pièces de vers* de nos poètes modernes qui ont bien voulu nous autoriser à les publier, et prêter ainsi leur concours à notre œuvre d'instruction et d'éducation.

Les *maximes* ne se rapportent pas toujours aux morceaux qui les précèdent; elles fourniront néanmoins l'occasion de faire suivre chaque leçon de lecture d'un enseignement moral.

Nous espérons que ce second volume trouvera auprès des instituteurs et des institutrices le même accueil que son aîné. Nous serions heureux d'avoir réussi à répandre quelques notions utiles et à développer le sentiment patriotique dans notre jeunesse française.

Septième édition.

Quelques modifications de forme et quelques rectifications de données, devenues inexactes, ont été faites dans cette édition.

Le chapitre *l'Armée* est conforme à la nouvelle *Loi militaire* du 15 juillet 1889; à la lecture 65 a pris place « La classe de 1895 ».

Le chapitre *Nos frontières* a été mis d'accord avec les derniers travaux du colonel Niox, l'éminent professeur de l'École de guerre. Nous nous sommes servis d'une étude du même auteur pour refaire et développer la lecture 210 « l'Afrique » qui porte maintenant les numéros 210 et 211.

Dans le chapitre *l'Impôt*, aux lectures 177 et 178, on trouvera « Notre budget des dépenses » et « Notre budget des recettes » de l'année courante 1895.

La pagination des éditions précédentes a été maintenue.

J. B.

Août 1895.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.		Pages.
I. — L'HOMME PHYSIQUE.			
1. L'homme.....	1	37. La comparaison et le jugement	69
2. Ce que deviennent les aliments dans la bouche....	2	38. L'intelligence.....	73
3. Ce que deviennent les aliments dans l'estomac.....	4	39. Les yeux (<i>Poésie</i>). Sully Prudhomme....	73
4. Ce que deviennent les aliments dans les intestins....	5	40. Les sensations.....	74
5. Comment il faut manger....	7	41. La sensibilité physique....	75
6. L'intempérance (<i>Poésie</i>). Florian.....	8	42. Les deux voyageurs.....	77
7. Les organes de la digestion.	9	43. Robert.....	79
8. Le sang.....	10	44. La sensibilité morale.....	80
9. Travaillons (<i>Poésie</i>). V de Laprade.....	13	45. L'enfant charitable. La voix intérieure.....	82
10. La circulation du sang.....	15	46. Pierre et Paul. La conscience	84
11. La syncope et l'hémorragie.	16	47. Sois ton jugo (<i>Poésie</i>). ..	86
12. La respiration.....	18	48. Les faux proverbes. Le sens moral.....	86
13. La harangue (<i>Poésie</i>).....	21	49. L'examen de conscience (<i>Poésie</i>).....	88
14. L'air vicié.....	22	50. Les trois camarades. La volonté.....	88
15. Ce qui se passe dans les poumons.....	24	51. Le songe (<i>Poésie</i>). Sully-Prudhomme.....	90
16. Respiration par la peau. Les bains.....	26	52. Supériorité de l'homme....	91
17. La Moisson (<i>Poésie</i>). Ag. Cresseils.....	28	53. L'âme.....	96
18. Les asphyxiés.....	29	III. — L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ.	
19. L'arrière-bouche.....	33	54. La naissance.....	97
20. L'œil.....	36	55. Le petit enfant (<i>Poésie</i>). Victor Hugo.....	99
21. La chambre obscure.....	38	56. Le mariage ..	99
22. Les lunettes (<i>Poésie</i>). Louis Ratisbonne.....	40	57. Une noce alsacienne.....	103
II. — L'HOMME MORAL.			
23. L'élève attentif. L'observation et l'attention.....	42	58. Le décès.....	105
24. L'élève qui apprend bien sa leçon. La mémoire.....	46	59. Le frère et la sœur (<i>Poésie</i>). Th. Monod.....	106
25. La ferme.....	47	60. Les actes de l'état civil....	107
26. Les Aïeules (<i>Poésie</i>). François Coppée.....	49	61. Le jeune homme. Choix d'une profession.....	109
27. Le peintre.....	49	62. La patrie.....	114
28. La chanson du vannier (<i>Poésie</i>). André Theuriot.....	51	63. Patrie (<i>Poésie</i>). Edouard Siebecker.....	113
29. Souvenir des vacances.....	54	IV. — L'ARMÉE	
30. Le château féodal.....	56	64. Qui est soldat?.....	116
31. Le pèlerin et le trouvère....	58	65. La classe de 1895.....	117
32. Le chevalier.....	60	66. Tu seras soldat (<i>Poésie</i>). V. de Laprade.....	119
33. Le tournoi.....	62	67. Le tirage au sort.....	120
34. Le village au moyen âge et le village aujourd'hui....	65	68. Le conseil de revision.....	120
35. L'imagination.....	68	69. Le sabotier (<i>Poésie</i>). François Fabié.....	123
36. Extase. (<i>Poésie</i>). Victor Hugo.....	68	70. Les dispensés.....	128
		71. La nouvelle loi.....	127
		72. Les sous-officiers rengagés.	128
		73. Le premier givre.....	129
		74. La compagnie.....	129
		75. Le régiment.....	132

Pages.	Pages.		
76. Le défilé du régiment.....	133	419. La journalière.....	215
77. Le drapeau qui passe (<i>Poésie</i>) Charles et Paul Leser....	136	420. L'institutrice.....	217
78. Notre infanterie.....	137	421. La femme française (<i>Poésie</i>). Paul Déroulède.....	220
79. Le singe et le léopard (<i>Poésie</i>). La Fontaine.....	139	422. La garde-malade.....	221
80. Notre cavalerie.....	140	VI. — LE PAYS	
81. Aux héros de la défaite (<i>Poésie</i>). Arsène Houssaye....	142	423. Le citoyen français.....	223
82. Notre artillerie.....	143	424. L'élection.....	224
83. Le bon gîte (<i>Poésie</i>). Paul Déroulède.....	147	425. Le scrutin de ballottage...	227
84. Les ingénieurs de l'armée.	148	426. Le maire de la commune...	228
85. Services particuliers de l'ar- mée. Ambulances.....	150	427. Le budget.....	231
86. Le corps d'armée.....	152	428. Le budget communal.....	233
87. La mobilisation.....	154	429. La poule aux œufs d'or (<i>Poésie</i>). La Fontaine.....	235
88. La France (<i>Poésie</i>). V. de Laprade.....	156	430. Nos chemins.....	235
89. Nos frontières.....	157	431. Le conseil municipal.....	237
90. La frontière de Belgique ..	158	432. Le département, l'arrondis- sement, le canton.....	239
91. Les trois instituteurs de l'Aisne.....	161	433. Le chemin des Chaumettes, l'État.....	241
92. Morts pour la patrie (<i>Poésie</i>). Victor Hugo.....	164	434. Les ministères.....	244
93. La frontière d'Allemagne..	165	435. La Chambre des Députés..	245
94. L'Alsace (<i>Poésie</i>). Erck- mann-Chatrian.....	169	436. Le Sénat.....	248
95. La frontière suisse.....	170	437. Le Gouvernement de la Ré- publique.....	250
96. La frontière d'Italie.....	172	438. La Constitution.....	252
97. La frontière d'Espagne....	175	439. Les principes de 1789....	253
98. La mort de Roland (<i>Poésie</i>)	178	VII. — L'INSTRUCTION PUBLIQUE	
99. Notre marina.....	179	440. L'école maternelle.....	255
100. Nos grands ports militaires.	182	441. Les quatre saisons (<i>Poésie</i>). André Theuriet.....	259
101. Le soldat (<i>Poésie</i>). Paul Dé- roulède.....	183	442. La maison d'école.....	260
V. — LES OCCUPATIONS DE LA FEMME		443. L'école primaire.....	262
102. La ménagère.....	185	444. Le petit garçon allant à l'é- cole (<i>Poésie</i>). Caumont...	264
103. La servante à la ferme....	187	445. L'école primaire supérieure.	265
104. Un trait de Louis XII (<i>Poé- sies</i>). Andrieux.....	190	446. Il sait lire (<i>Poésie</i>). Paul Foucher.....	268
105. La servante à la ville....	191	447. La visite des écoles.....	268
106. Rondel (<i>Poésie</i>). Charles d'Orléans.....	193	448. Les collèges et les lycées..	270
107. Le blanchissage.....	193	449. L'épi stérile (<i>Poésie</i>). Bour- gain.....	271
108. Ce que l'on trouve dans les cendres.....	196	450. L'enseignement supérieur et les écoles spéciales....	274
109. La potasse et la soude....	197	451. Question d'enfant (<i>Poésie</i>). Jules de Gères.....	273
110. Le printemps (<i>Poésie</i>). Eu- gène Manuel.....	198	452. L'université.....	274
111. Le savon.....	200	VIII. — LA JUSTICE	
112. La repasseuse.....	201	453. La loi égale pour tous....	275
113. Le tricot.....	201	454. Le juge de paix.....	278
114. La couture.....	206	455. La maison de Socrate (<i>Poé- sies</i>). La Fontaine.....	279
115. L'aiguille.....	209	456. Le tribunal de première ins- tance.....	279
116. Aiguille gentille (<i>Poésie</i>). Pierre Dupont.....	210	457. La cour d'appel et la cour de cassation.....	281
117. L'épingle.....	211	458. Le ministère public.....	282
118. La modiste.....	212	459. Conseil aux gens colères (<i>Poésie</i>). Molière.....	284

	Pages.		Pages.
160. Le jury.....	288	187. Le printemps (<i>Poésie</i>). V. de	
161. La cour d'assises.....	286	Laprade.....	329
162. Le verdict du jury.....	289	188. Le calendrier républicain..	329
163. L'accusé.....	290	189. Le calendrier de l'aveugle.	
164. Les autres tribunaux.....	291	Lamartine.....	331
IX. — L'IMPÔT			
165. L'État est une grande fa-		190. La lune.....	331
mille.....	293	191. L'éclipse de lune.....	330
166. Le budget de l'État.....	295	192. L'éclipse de soleil.....	339
167. A la Franco (<i>Poésie</i>). André		193. L'incendio au village. La	
Chénier.....	296	pompe.....	345
168. L'impôt foncier.....	297	194. La pression de l'air. Le ba-	
169. Le cadastre.....	299	romètre.....	348
170. Les contributions directes.	300	195. Le thermomètre.....	351
171. Les centimes additionnels.	303	196. L'églantier (<i>Poésie</i>).....	353
172. Monsieur Printemps (<i>Poésie</i>)		197. L'évaporation.....	353
P. Blanchemain.....	304	198. Les fleurs de glace.....	355
173. Les contributions indirectes.	305	199. Les couleurs de l'arc-en-	
174. Les monopoles.....	308	ciel.....	357
175. Le grand livre de la dette		200. Les glaciers.....	359
publique.....	309	201. L'enfant et la grand'mère	
176. Le tuteur (<i>Poésie</i>). Louis Ra-		(<i>Poésie</i>). Louis Ratisbonne.	362
tissonne.....	311	202. Les chemins de fer.....	362
177. Notre budget des dépenses		203. Le Transandino.....	366
de l'année 1893.....	311	204. Le semeur (<i>Poésie</i>). V. Hugo.	369
178. Notre budget des recettes		XI. — LECTURES GÉOGRAPHIQUES	
de l'année 1893.....	314	205. A travers les Alpes.....	370
X. — CONNAISSANCES USUELLES			
179. La longitude.....	315	206. Le piéton.....	374
180. Les différences d'heure....	318	207. Le schilittours.....	376
181. Le rat et l'huître (<i>Poésie</i>).		208. Les bûcherons (<i>Poésie</i>).	
La Fontaine.....	320	A. Theuriot.....	378
182. La latitude.....	321	209. Le Sahara.....	379
183. L'altitude.....	323	210. L'Afrique.....	384
184. L'année.....	324	211. L'Afrique (suite).	387
185. Le calendrier julien.....	327	212. Les phares.....	389
186. Le calendrier grégorien....	328	213. La boussole.....	393
		214. La route des Indes.....	395
		215. Magellan.....	397
		216. La Tour Eiffel.....	401



LECTURES PRATIQUES

I. L'HOMME PHYSIQUE

I. L'HOMME

Rien dans la nature n'est plus digne de fixer les regards de l'homme que l'homme lui-même.

Il est admirable par son corps; il est plus admirable encore par son intelligence.

Son maintien droit, sa démarche ferme et hardie, sa tête qui s'élève vers le ciel, l'expression de sa figure, et surtout son langage, annoncent sa supériorité sur tous les êtres vivants.

Cependant ce roi de la création est l'esclave de la soif et de la faim, qui lui commandent en maîtres. S'il ne peut apaiser sa faim, s'il ne peut étancher sa soif, il souffre de violentes douleurs; son corps s'épuise, sa raison s'égare, il meurt.

Il faut plaindre les malheureux qui ne mangent pas toujours à leur faim. Il faut surtout leur venir en

aide et être indulgent pour eux ; la faim est mauvaise conseillère.

MAXIME. — Pour arriver à la sagesse, il ne faut ni trop manger, ni trop dormir, ni trop parler.

Exercices oraux et écrits.

1. En quoi l'homme est-il supérieur aux autres êtres? — Que veulent dire ces mots : la faim est mauvaise conseillère?
2. Expliquer les mots : *admirable, esclave, épuiser, s'égarer.*

2. CE QUE DEVIENNENT LES ALIMENTS DANS LA BOUCHE

Quand nous mangeons, les aliments sont retenus dans la bouche par les joues et par les lèvres ; la langue les ramène sans cesse sous les dents, qui les déchirent, les coupent, les hachent, les divisent.

La salive afflue naturellement de certaines petites poches ou glandes placées dans les parois de la bouche. Elle arrive d'autant plus abondante que les aliments nous plaisent davantage ; de là vient l'expression *faire venir l'eau à la bouche.*

Ainsi triturés, les aliments se changent en pâte molle ; la langue les réunit peu à peu en une petite masse qu'on appelle le *bol alimentaire.*

Quand nous nous disposons à avaler, le bol alimentaire se place sur la langue, glisse entre la langue et la voûte du palais, soulève le rideau charnu, le *voile du palais*, qui donne accès dans l'arrière-

bouche, et pénètre dans un canal musculaire appelé *œsophage*; ce nom signifie : qui porte le manger.

L'œsophage s'élargit et se rétrécit successivement, livre passage au bol, le pousse plus loin et le fait descendre jusqu'à son extrémité inférieure qui débouche dans l'estomac.

L'action de mâcher les aliments, la *mastication*, doit être faite avec soin; les aliments se digèrent d'autant plus aisément qu'ils sont mieux broyés et plus imprégnés de salive; c'est pour faciliter cette division que l'on boit à différentes reprises pendant le repas.

La *digestion* est l'ensemble des opérations qui transforment les aliments en substance propre à nourrir et à entretenir le corps; la mastication est la première de ces opérations.

Quand nous avalons, nous faisons passer les aliments de la bouche dans l'estomac. L'action d'avalier s'appelle la *déglutition*.

MAXIME. — Qui vit content de peu, connaît l'indépendance.

Exercices oraux et écrits.

1. A quoi sert la salive? — Qu'est-ce que le bol alimentaire? — la mastication? — la déglutition? — la digestion?
2. Expliquer les mots : *mâcher*, *avalier*, *digérer*.

3. CE QUE DEVIENNENT LES ALIMENTS DANS L'ESTOMAC

A l'extrémité inférieure de l'œsophage, se trouve une poche membraneuse qui ressemble assez à une longue poire recourbée par le milieu, ou, mieux encore, à un de ces sacs que les joueurs de cornemuse pressent du coude après l'avoir gonflé d'air; c'est l'estomac.

Dans l'estomac, les aliments sont soumis à une opération semblable à celle qui s'est faite dans la bouche; les parois de l'estomac se contractent et se relâchent alternativement; des glandes analogues aux glandes salivaires sécrètent un liquide acide qui délaye le bol, le dissout en grande partie, et lui fait subir une rapide désagrégation; c'est le suc *gastrique*, ou suc de l'estomac.

Le produit de cette désagrégation est presque liquide; on l'appelle *chyme*. L'opération elle-même s'appelle *chymification*; c'est la *digestion stomacale*.

Le nouveau produit sort, à l'extrémité opposée, par le *pylore*, c'est-à-dire par le gardien de la porte. A cet orifice se trouve une valvule, espèce de soupape, qui empêche les matières alimentaires de refluer dans l'estomac, et d'en sortir avant d'être transformées en chyme.

Les noyaux de pêche, les boutons et autres objets que les enfants avalent parfois par mégarde, risquent de déchirer l'estomac ou les intestins; des noyaux de cerise même ont déterminé la mort, quand les

enfants en avaient avalé une trop grande quantité.

La chymification est la seconde et la plus importante des opérations qui constituent la digestion ; il ne faut rien négliger pour qu'elle s'accomplisse dans de bonnes conditions. Elle dure trois à quatre heures.

MAXIME. — Le désordre a trois maîtres : la précipitation, la paresse et l'étourderie.

Exercices oraux et écrits.

1. A quoi sert l'estomac ? — Qu'est-ce que le chyme ? — Pourquoi ne faut-il pas avaler de noyaux ?
2. Expliquer : *suc gastrique, chymification.*

4. CE QUE DEVIENNENT LES ALIMENTS DANS LES INTESTINS

Nous avons vu comment les aliments se transforment en chyme ; voyons maintenant ce que devient ce liquide.

Il pénètre par le pylore dans l'intestin grêle, dont la première partie peut se gonfler notablement ; cette partie de l'intestin grêle a une longueur de douze travers de doigt ; de là vient son nom : *duodénum*.

Deux glandes situées dans le voisinage y déversent des liquides qu'elles sécrètent ; l'une de ces glandes est le foie, qui fournit la *bile*. Par l'action de ces liquides, le chyme se transforme en un suc blanc, laiteux, appelé *chyle*.

Cette troisième transformation se nomme *chylification* ; c'est la *digestion intestinale*.

Après ces trois actes, la mastication et l'insalivation, la chymification, la chylification, le travail de la digestion est terminé.

Le chyle est destiné à se mêler au sang, et à réparer les pertes que ce liquide subit en nourrissant le corps.

Les matières qui ont résisté au triple travail de désagrégation et de transformation dont nous venons de parler, constituent un résidu qui n'est plus d'aucune utilité ; il est poussé en avant dans le *gros intestin*, d'où il est expulsé.

Chez l'homme, qui se nourrit à la fois de substances animales, végétales et minérales, qui est *omnivore*, les intestins ont une longueur d'environ sept fois celle du corps.

Chez le lion, qui est essentiellement *carnivore*, l'intestin n'a que trois fois la longueur du corps.

Chez le mouton, qui ne mange que de l'herbe moins facile à digérer, qui est *herbivore*, la digestion est beaucoup plus laborieuse ; l'intestin a jusqu'à vingt-huit fois la longueur du corps.

MAXIME. — Le plaisir le plus délicat est de faire le plaisir d'autrui.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelle transformation subissent les aliments dans les intestins ? — Énumérez les trois actes de la digestion.
2. Expliquer : *liquéfier, désagréger, entraver.*

5. COMMENT IL FAUT MANGER

Quand la quantité des aliments que l'on mange est trop considérable, la digestion devient laborieuse, on se sent mal à l'aise.

Il faut se garder de surcharger son estomac, et ne pas lui donner une nouvelle besogne à accomplir avant qu'il n'ait fini la première ; il faut lui permettre de se reposer.

Prenez donc vos repas à des heures régulières ; levez-vous de table avant d'être complètement rassasié. *On ne vit pas de ce que l'on mange, on vit de ce que l'on digère.* On se trompe si l'on croit que la santé dépend de la quantité de nourriture que l'on a prise.

L'homme sobre est bien portant ; il supporte facilement les privations ; il résiste bien aux fatigues.

Il y a des enfants qui éprouvent de la répugnance pour certains mets ; il faut savoir surmonter cette aversion, et manger de tous les aliments que la nature met à notre disposition.

Dans les pays froids l'homme a besoin d'une nourriture plus abondante et plus substantielle ; dans l'Amérique septentrionale, dans le Canada ; l'ouvrier consomme plusieurs livres de viande par jour.

Dans les contrées chaudes, la nourriture est plutôt végétale ; une poignée de riz suffit à l'Hindou pour toute la journée.

Quand on change de climat, il faut modifier sa manière de vivre ; nos soldats qui vont aux colonies.

en Algérie, en Cochinchine, au Tonkin, adoptent la coutume du pays. Les Européens qui dans la zone torride ne changent pas de régime, sont exposés à contracter des maladies de l'estomac, du foie et des intestins qui souvent sont mortelles.

Les hommes du Midi contractent des maladies de poitrine si, transportés dans le Nord, ils conservent leurs anciennes habitudes.

Pendant les hivers rigoureux nous devons donner la préférence aux aliments gras. Les Esquimaux savourent la graisse de phoque; les Cosaques ont un goût prononcé pour le suif.

MAXIME. — Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels sont les avantages de la sobriété? — En quoi le genre de nourriture diffère-t-il dans les pays chauds et dans les pays froids?
2. Expliquer : *laborieux, sobre, climat.*

6. L'INTEMPÉRANCE

La Mort, reine du monde, assembla, certain jour,

Dans les enfers toute sa cour.

Elle voulait choisir un bon premier ministre
Qui rendit ses États encor plus florissants.

Pour remplir cet emploi sinistre,

Du fond du noir Tartare avancement à pas lents

La Fièvre, la Goutte et la Guerre.

C'étaient trois sujets excellents;

Tout l'enfer et toute la terre

Rendaient justice à leurs talents.

L'HOMME PHYSIQUE.

La Mort leur fit accueil. La Peste vint ensuite
On ne pouvait nier qu'elle n'eût du mérite.

Nul n'osait lui rien disputer,
Lorsque d'un médecin arriva la visite;
Et l'on ne sut alors qui devait l'emporter :

La Mort même était en balance.

Mais, les Vices étant venus,
Dès ce moment la Mort n'hésita plus :
Elle choisit l'Intempérance

FLORIAN.

7. LES ORGANES DE LA DIGESTION

Les différents instruments à l'aide desquels se fait la digestion s'appellent les *organes de la digestion*, leur ensemble constitue l'*appareil digestif*.

Les parties principales de cet appareil sont situées dans l'abdomen, qu'une cloison membraneuse, appelée *diaphragme*, sépare de la poitrine. L'œsophage passe à travers cette membrane.

L'abdomen est protégé sur les côtés et sur le devant par des muscles plats qui s'entre-croisent, et forment ainsi une enveloppe élastique et solide. Cependant ils ne sauraient résister à des chocs violents.

Parfois, à la suite de grands efforts, d'une chute, de jeux imprudents, l'enveloppe protectrice de l'abdomen se fend, et de petites portions de l'intestin font saillie sous la peau; ce sont des *hernies*.

Cette infirmité est le plus souvent incurable; elle peut amener des complications très graves, capables de déterminer la mort.

Enfants, évitez les jeux violents. Surtout ne donnez

jamais de coups de pied, pas même par manière de plaisanterie ; vous pourriez estropier votre camarade et le rendre infirme pour toute la vie.

MAXIME. — Un paresseux est le frère d'un mendiant.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que l'appareil digestif ? — Pourquoi faut-il éviter les efforts et les jeux violents ? — les coups de pied ?
2. Expliquer : *incurable, estropier, infirme.*

8. LE SANG

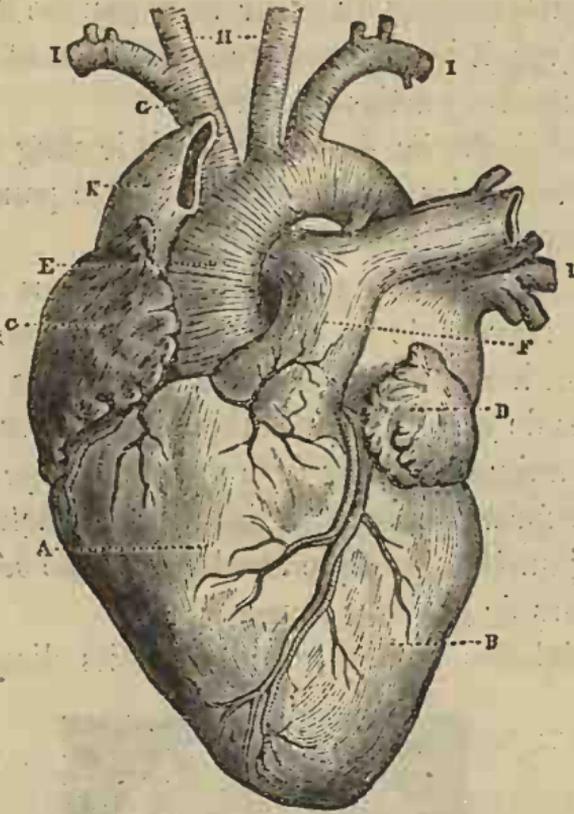
S'il vous arrive de vous piquer le doigt, vous voyez suinter de la piqûre de petites gouttelettes rouges ; c'est du *sang*. On le trouve dans les chairs, par filets à peine visibles, mais extraordinairement nombreux.

Ces filets se réunissent peu à peu et forment des canaux ; vous en apercevez plusieurs à travers la peau, sur la partie extérieure de la main et sur l'avant-bras ; on dirait des cordons bleuâtres jetés là un peu au hasard ; ce sont les *veines*.

Le sang chemine dans le corps. Il arrive, venant du côté des doigts et de la main, coule vers l'épaule et vers la poitrine ; si l'on serre fortement le bras entre le poignet et le coude, les veines se gonflent du côté de la main, parce que le sang des veines est arrêté dans sa marche.

On observe le même fait aux extrémités inférieures, aux pieds et aux jambes, comme à la tête et au cou ; de tous côtés ce sang de couleur très foncée,

le *sang noir*, afflue vers la poitrine. Les veines qui l'amènent grossissent au fur et à mesure qu'elles deviennent moins nombreuses; elles se réu-



A. Ventricule droit. — B. Ventricule gauche. — C. Oreillette droite — D. Oreillette gauche. — E. Artère aorte. — F. Artère pulmonaire. — II. Artères carotides. — I. Artère sous-clavière droite. — I. Artère sous-clavière gauche. — K. Veine cave. — L. Veines pulmonaires.

nissent finalement en deux canaux qui aboutissent à un organe essentiel, placé dans la poitrine, où les côtes l'entourent comme d'une cuirasse protectrice; cet organe, c'est le *cœur*.

Le cœur est un muscle creux de la grosseur du

poing. Il reçoit le sang, se dilate, augmente de volume, puis subitement se contracte. Par cette contraction, vive et puissante, le cœur met le sang en mouvement.

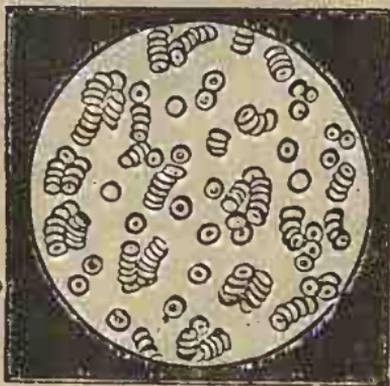
La moitié *gauche* du cœur (côté gauche du corps observé) reçoit le sang *rouge* du poumon, et l'envoie dans toutes les parties du corps.

La moitié *droite* du cœur reçoit le sang *noir* venant de toutes les parties du corps, et le pousse dans le poumon où il redevient rouge.

La quantité de sang qui se trouve dans le corps humain représente en moyenne le dixième de son poids; un homme qui pèse 70 kilogrammes a 7 kilogrammes de sang, un peu moins de 7 litres.

En examinant le sang avec un microscope, on voit qu'il est formé de deux parties bien distinctes: d'un liquide jaunâtre, presque incolore, appelé *sérum*, et de milliers de globules rouges.

Ces globules ont la forme de petits disques; ils



sont très nombreux; si on mettait bout à bout tous ceux qui sont dans le corps d'un seul homme,

ils formeraient, malgré leur petitesse, une chaîne qui pourrait faire quatre fois le tour de la terre.

MAXIME. — L'orgueil déjeune avec l'abondance, dîne avec la pauvreté et soupe avec la honte.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le cœur? — les veines? — les artères.
2. Expliquer : *sang veineux, sang artériel, muscle.*

9. TRAVAILLONS

Mes enfants, il faut qu'on travaille;
Il faut tous, dans le droit chemin,
Faire un métier, vaille que vaille,
Ou de l'esprit ou de la main.

La fleur travaille sur la branche;
Le lys, dans toute sa splendeur,
Travaille à sa tunique blanche,
L'oranger à sa douce odeur.

Voyez cet oiseau qui voltige
Vers ces brebis, sur ces buissons.
N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige?
Ne songe-t-il qu'à ses chansons?

Il songe aux petits qui vont naître
Et leur prépare un nid bien doux;
Il travaille, il souffre peut-être,
Comme un père l'a fait pour vous.

Ce bon cheval qui vous ramène
Sur les sentiers grimpants des bois,
Croyez-vous qu'il n'ait point de peine
A vous porter quatre à la fois?

Et pourtant c'est comme une fête
Lorsqu'il vous sent tous sur son dos;
Les autres jours, la pauvre bête
Traîne de bien plus lourds fardeaux.

Entendez crier la charrue
 Tout près de vous, là dans ce champ.
 Voici l'attelage qui sue
 Et qui fume au soleil couchant.

Ils y vont de toutes leurs forces,
 Et de la tête et du poitrail,
 Ces deux grands bœufs aux jambes torses...
 Certes, c'est là du bon travail !

Là-bas, le chien court, saute, aboie,
 Et poursuit brebis et bœufiers...
 Croyez-vous que c'est de la joie,
 Qu'il folâtre sous les halliers ?

Il va, grondé, battu peut-être,
 De l'un à l'autre en s'essoufflant ;
 Il va, sur un signe du maître,
 Rassembler le troupeau bêlant.

Mais qui bourdonne à mes oreilles ?
 Regardez bien : vous pourrez voir
 Nos chères petites abeilles
 Qui butinent dans le blé noir.

C'est pour vous que ces ouvrières
 Travaillent de tous les côtés ;
 Sur les jasmins, sur les bruyères,
 Elles vont cueillir vos goûters.

Il n'est point de peine perdue
 Et point d'inutile devoir ;
 La récompense nous est due,
 Si nous savons bien la vouloir.

Le moindre effort l'accroît sans cesse,
 Surtout s'il a fallu souffrir.
 Travaillez donc, et sans faiblesse :
 Ne plus travailler, c'est mourir.

V. DE LAPRADE.

10. LA CIRCULATION DU SANG

A chaque contraction du cœur, le sang est poussé en avant; il traverse les artères par saccades, et arrive ainsi jusqu'aux extrémités les plus éloignées du corps.

L'ouverture d'une artère a des conséquences très graves; un sang d'un rouge écarlate jaillit en jets violents et saccadés; or le *sang rouge* est indispensable à la vie; le blessé risque de mourir sur place, si l'on ne parvient à arrêter promptement l'hémorragie.

On ne voit pas les artères; elles sont profondément logées dans les chairs, mais on en sent quelques-unes au toucher.

Placez l'index de la main droite sur la face interne du poignet gauche un peu au-dessus de la naissance du pouce, vous sentirez des battements produits par la poussée régulière du sang artériel; ce sont les pulsations, c'est le contre-coup des battements du cœur; on appelle cela *tâter le pouls*.

Les battements du pouls renseignent les médecins sur la nature d'une maladie. Si le sang n'arrive ni trop vite ni trop lentement, c'est que le cœur fonctionne bien.

Chez l'homme adulte le nombre des pulsations est en moyenne de soixante-cinq par minute; chez l'enfant de douze ans il est de quatre-vingts pulsations.

Le sang coule à travers des milliers de conduits fins comme des cheveux; ce sont les vaisseaux capil-

lares. Il gagne ensuite les veines, par lesquelles il retourne au cœur.

Notre sang fait continuellement ce trajet circulaire; c'est ce qu'on appelle la *circulation du sang*.

MAXIME. — Activité est mère de prospérité.

Exercices oraux et écrits.

1. Que veulent dire ces mots: *Tâter le pouls*? — En quoi consiste la circulation du sang?
2. Expliquer : *hémorragie, saccades*.

II. LA SYNCOPE ET L'HÉMORRAGIE

Quand on éprouve une frayeur ou une joie subite, quand on court, le cœur bat plus vite que d'habitude. Souvent aussi, à la suite d'une émotion vive, les battements du cœur se ralentissent, deviennent très faibles; on perd connaissance, on tombe en *syncope*.

Quand une personne a perdu connaissance, il faut l'étendre tout du long, dénouer sa cravate, ouvrir sa ceinture afin de faciliter la circulation du sang; il faut ouvrir les fenêtres toutes grandes pour avoir de l'air frais.

Il faut encore projeter des gouttelettes d'eau froide sur la figure du malade, approcher de ses narines du vinaigre, de l'éther, de l'eau de Cologne, et lui en frictionner les tempes.

Quelquesfois la syncope se prolonge, la figure

bleuit, une saignée peut devenir nécessaire. Cette opération exige une main sûre et ne doit être faite que sur l'avis du médecin, car toute perte de sang affaiblit et peut occasionner la mort.

C'est pour cette raison qu'il faut surveiller les malades qui ont subi une opération; les blessures se rouvrent parfois plusieurs heures après qu'on les a fermées et bandées. S'il se produit une *hémorragie*, il faut presser sur l'appareil de pansement, jusqu'à ce que le chirurgien vienne.

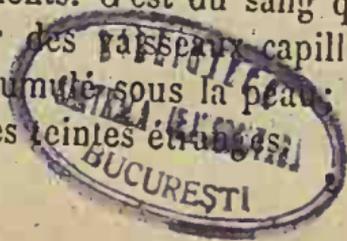
Mais on peut être blessé, loin de tout secours. Que faire ? Si le sang jaillit par jets, c'est une artère qui est coupée; le sang vient du cœur, il faut au plus vite poser une ligature *au-dessus* de la blessure et appeler le médecin.

Si le sang s'écoule uniformément, c'est une veine qui a été atteinte; le danger est moins grand; on comprime le membre *au-dessous* de la blessure.

On bouche ensuite l'ouverture de la plaie avec un tampon d'amadou ou de linge, et on y applique au besoin une touffe d'herbe, une motte de gazon, afin d'empêcher une plus grande perte de sang.

Ces précautions ont sauvé la vie à plus d'un brave soldat qui s'est pansé lui-même, au moment où il venait d'être frappé et où il ne pouvait encore attendre aucun secours.

Vous avez quelquefois remarqué des *bleus* sur la figure des garçons turbulents. C'est du sang qu'un choc violent a fait sortir des vaisseaux capillaires écrasés; le sang s'est accumulé sous la peau; c'est lui qui donne à la peau ces teintes étranges.



MAXIME. — L'oisiveté ressemble à la rouille : elle use beaucoup plus que le travail.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels soins faut-il donner à une personne tombée en syncope ? — à une personne qui a reçu une blessure ?
2. Expliquer : *hémorragie, eau de Cologne, éther, panser.*

LA RESPIRATION

Voici une cuvette pleine d'eau. J'y pose une rondelle de liège sur laquelle j'ai fixé une bougie allumée.

Je couvre ce petit appareil d'une cloche ou d'un grand verre que j'enfonce un peu dans l'eau afin que l'air extérieur ne puisse pas y arriver ; au bout de quelque temps la flamme diminue, perd son éclat jaunit, fume, puis s'éteint.

Je mets à la place de la bougie un petit moineau, et je le couvre de la cloche ; au bout de quelque temps il est oppressé, inquiet, il chancelle et tombe à moitié mort. Si je n'enlevais pas la cloche, il mourrait.

La lumière s'éteint, l'oiseau périt, parce que l'air enfermé sous la cloche a été altéré par la combustion de la bougie, par la respiration de l'animal, et qu'il n'a pas été renouvelé.

En effet, l'air se compose de deux gaz, dont l'un, l'*oxygène*, est indispensable à la combustion et à la respiration.

C'est la combinaison de l'oxygène avec les corps

gras de la bougie qui produit la flamme et la chaleur; la présence de ce gaz dans l'air nous permet de vivre. La bougie s'éteint faute d'oxygène; si nous étions privés d'air un seul instant, nous mourrions asphyxiés.

Seize à vingt fois par minute, nos côtes se soulèvent, le diaphragme s'abaisse, la cavité thoracique s'élargit comme un soufflet dont on écarte les deux plateaux.

Le vide qui se produit ainsi est immédiatement comblé : l'air extérieur se précipite dans la poitrine par la bouche et par les narines; il pénètre d'abord dans le canal de l'air, la *trachée-artère*, puis dans les deux rameaux, les deux *bronches*, qui le contiennent.

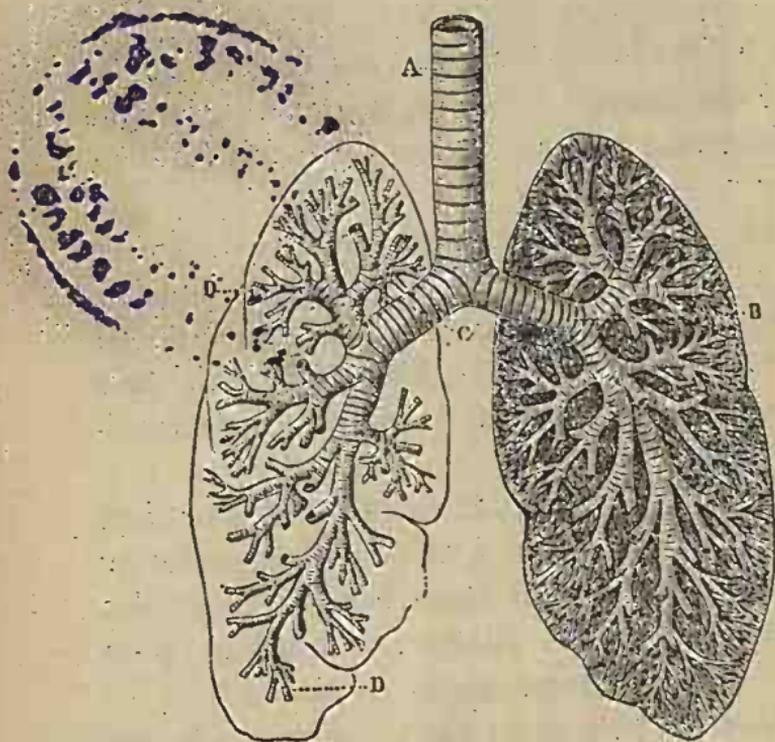
Les bronches se divisent à leur tour en des milliers de canaux qui aboutissent à de petites ampoules ou vésicules répandues dans des espèces d'éponges, les deux *poumons*, qui se dilatent, se gonflent pour recevoir l'air que nous avons *inspiré*.

Mais les côtes ne tardent pas à s'abaisser, le diaphragme remonte, la cavité de la poitrine se réduit, les poumons reviennent à leur forme primitive. L'air est comprimé comme dans un soufflet dont on rapproche les plateaux; il est refoulé dans la *trachée-artère*, s'échappe par la bouche et par le nez; nous avons *expiré* l'air.

A chaque inspiration nous introduisons environ un demi-litre d'air dans notre poitrine.

La *trachée-artère* se termine en haut par un organe formé de cartilages, le *larynx*; c'est dans cet organe

que se produit la voix. Elle provient de la contraction des muscles qui forment la *glotte*; plus cette contraction est forte, plus la voix est aiguë.



A. Trachée-artère. — B. Bronche gauche. — C. Bronche droite.
D. Bronches terminales.

Le larynx aboutit à l'arrière-bouche.

MAXIME. — L'ignorance rend hardi; la réflexion rend circonspect.

Exercices oraux et écrits.

1. Que faut-il pour que la bougie brûle ? — Que veulent dire les expressions *inspirer l'air* ? — *expirer l'air* ?
2. Expliquer : *trachée artère, larynx, glotte.*

13. LA HARANGUE

Certain jour, le bon roi Henri,
 Revenant d'assez long voyage,
 Allait entrer à Montlhéri.
 Et vite, et vite à son passage
 Accourent tous les habitants.
 Le curé s'est mis à leur tête,
 A le haranguer il s'apprête.
 Mais n'ayant eu que peu d'instants
 Pour préparer ce qu'il doit dire,
 Il se présente et lui dit : « Sire,
 Les habitants de Montlhéri
 Sont charmés de vous voir ici.

— Bien ! dit le vainqueur de la Ligue,
 Votre harangue me plaît fort ;
 Mais je voudrais l'entendre encor ;
Bis, si cela ne vous fatigue.

— Point du tout ! Sire. » Et sur-le-champ,
 D'une voix plus ferme et plus nette,
 Notre bon curé lui répète
 Son court et naïf compliment.

« Encor mieux ! dit le roi : j'ordonne
 Que pour ses indigents l'on donne
 Cent écus au digne pasteur.

— *Bis*, Sire, répond l'orateur.

— Ventre-saint-gris ! j'aime cet homme,
 Dit le bon monarque en riant.
 Eh bien, soit. Je double la somme. »

L'ordre s'exécute à l'instant ;
 Et, pour terminer mon histoire,
 Le roi, le curé, l'auditoire,
 Tout le monde s'en fut content

S'en alla.

14. L'AIR VICIÉ

Dirigez votre haleine sur un carreau de vitre; le verre se ternit, se couvre de gouttelettes d'eau; soufflez sur un autre carreau avec un soufflet, vous ne remarquez aucun changement.

Cette expérience vous montre que l'air qui sort de nos poumons n'est pas identique à l'air qui nous entoure; il renferme en effet de la vapeur, et au contact du verre froid, cette vapeur se résout en eau.

L'air que nous inspirons ne contient pas, ou, pour dire vrai, ne contient que de très faibles quantités d'eau, suffisantes cependant pour donner à l'atmosphère la couleur qui nous fait dire que le ciel est bleu.

Faisons encore une autre expérience. Voici de l'eau dans laquelle j'ai délayé de la chaux et qu'ensuite j'ai filtrée, afin de la rendre bien limpide; c'est de l'eau de chaux.

Soufflez dans cette eau avec le soufflet; elle ne s'altère pas. Soufflez de votre bouche, avec un tuyau de plume; l'eau se trouble et bientôt dépose des flocons de craie.

L'air expiré contient en effet du gaz acide carbonique; ce gaz s'est combiné avec la chaux suspendue dans le liquide, et a formé du *carbonate de chaux*, qui n'est autre chose que de la craie.

Cette seconde expérience confirme la première. L'air que nous rejetons de notre poitrine n'a plus les propriétés de l'air inspiré; une partie de l'oxygène

est remplacée par du gaz acide carbonique ; l'air est vicié, il ne convient plus à nos poumons, il y a inconvénient à le respirer. Aussi ouvrons-nous toutes grandes les portes et les fenêtres pendant les récréations ; c'est le meilleur moyen d'aérer la salle.

En toute saison, par les grands froids même, on doit, au moins le matin et le soir, ouvrir les fenêtres pendant quelque temps.

Il ne faut pas craindre de perdre un peu de chaleur ; la santé y gagne.

D'après les règles de l'hygiène, la salle de classe doit contenir cinq mètres cubes d'air par élève ; l'expérience montre que nous avons besoin de cette quantité d'air pour respirer commodément. Encore faut-il que l'air de la salle soit constamment renouvelé.

En 1757, cent quarante-six soldats anglais, faits prisonniers par les troupes indiennes, furent entassés dans un cachot où l'air n'avait accès que par deux petites fenêtres. Au bout de huit heures, quand le despote oriental qui les avait fait enfermer permit d'ouvrir la prison, cent dix-huit de ces malheureux étaient morts asphyxiés.

Ajoutons que l'air qui nous entoure est composé d'un cinquième de son poids de gaz oxygène et de quatre cinquièmes d'un autre gaz appelé *azote*.

MAXIME. — C'est être méchant que n'être bon que pour soi.

Exercices oraux et écrits.

1. Prouvez que l'air qui a servi à nos poumons renferme de la vapeur et du gaz acide carbonique ?
2. Expliquer : *oxygène, azote, acide carbonique.*



Quand le sang revient au cœur, il a perdu une grande partie de son oxygène, il est noirâtre, il n'est plus propre à nourrir nos organes; aussi, avant de le renvoyer dans les autres organes, le cœur le pousse-t-il dans les poumons où il va se régénérer.

Dans les poumons d'innombrables petits vaisseaux, gonflés de sang veineux, côtoient les cellules pulmonaires pleines de l'air inspiré; le sang et l'air y sont séparés par des cloisons infiniment plus minces que les plus légères étoffes, mais à travers ces fines cloisons s'opère un curieux échange :

L'acide carbonique et la vapeur d'eau charriés par le sang veineux passent à travers ces cloisons et s'échappent par la bouche et par le nez; l'air que nous expirons n'est donc plus le même que celui que nous avons inspiré.

D'autre part, l'oxygène inspiré filtre à travers ces mêmes cloisons, s'emmagasine dans les globules du sang et les colore d'un rouge vif. Le sang, régénéré, retourne au cœur, d'où une vigoureuse contraction le lance dans l'artère principale, l'artère *aorte*.

Il se répand ensuite dans tous nos organes; et les vaisseaux capillaires, placés aux extrémités des artères, le conduisent dans les veines qui le dirigent de nouveau vers le cœur.

Pendant qu'il accomplit ce trajet, le sang fournit aux tissus les principes nutritifs dont ils ont besoin; les globules abandonnent l'oxygène dont ils sont chargés, et ce gaz se combine avec les éléments combustibles, et principalement avec le *carbone* (charbon), répandus dans notre corps.

Un des produits de cette combinaison, l'acide carbonique, est charrié par le sang jusqu'au cœur et jusqu'aux cellules pulmonaires. Quand au sang, revenu noir aux poumons, il est vivifié par une nouvelle inspiration d'air frais; au contact de l'oxygène il reprend sa couleur rouge et recommence son cours.

Il se fait de la sorte une combustion dans toutes les parties de notre corps; c'est une combustion sans flamme, mais avec dégagement de chaleur; nous brûlons, dans toute l'acception du mot. C'est là la cause et la source de la *chaleur animale*.

En hiver, notre corps tend à se refroidir au contact de l'air extérieur; aussi nous nous couvrons de vêtements plus chauds, et nous absorbons plus d'aliments afin d'activer la combustion.

Quand nous marchons, quand nous travaillons, le sang circule plus vite, nous respirons plus d'oxygène, la combustion est plus rapide, nous éprouvons le besoin de prendre des aliments plus substantiels.

Le froid produit par l'évaporation de la sueur, plus abondante dans les saisons ou dans les pays chauds, tend à abaisser la température du corps et à la maintenir au niveau fixe de trente-sept degrés.

Il y a des animaux, les serpents par exemple, chez

lesquels les organes de la respiration sont moins parfaits. La combustion chez eux est fort lente, la chaleur intérieure peu élevée; la température de leur corps diffère suivant les variations de la température extérieure; on les appelle communément animaux à *sang froid*.

MAXIME. — Ne dites pas : Fais ce que dois, advienne que pourra; dites plutôt : Fais ce que dois, le bien en adviendra.

Exercices oraux et écrits.

1. Nommez quelques animaux à sang chaud, — à sang froid. — Quelle est la température moyenne du corps de l'homme?
2. Expliquer : *capillaire, nutritif, substantiel, combustible*.

16. RESPIRATION PAR LA PEAU — LES BAINS

Vous avez eu un quart d'heure de récréation; vous avez joué à la balle, vous avez couru, vous vous êtes agités, et plusieurs rentrent en classe échauffés, couverts de sueur; d'où viennent ces gouttelettes d'eau qui ruissellent sur vos joues?

Appliquons sur la surface extérieure de la main une loupe. Nous voyons dans notre peau une infinité de petits trous appelés *pores*; ce sont les orifices d'une infinité de petits canaux dont les uns livrent passage à la sueur, les autres à une matière onctueuse, grasse, qui donne à notre peau sa souplesse.

Chez ceux d'entre vous qui se sont donné du mou-

vement, la transpiration par la peau est très apparente; mais ceux qui n'ont pas pris part au jeu, dont la peau n'est pas couverte de sueur, n'en transpirent pas moins. Il s'opère sur toute la surface de notre peau, et sans interruption, une transpiration insensible qui élimine du corps des quantités considérables de liquide et de vapeur.

Il faut favoriser, activer les fonctions si importantes de la peau, et faire disparaître tous les jours la couche de poussière et de sueur qui s'y accumule et obstrue les pores.

Les ablutions journalières sont nécessaires aux hommes de tout âge et de toute condition; elles sont indispensables aux ouvriers de la campagne, qui transpirent beaucoup, qui vivent au milieu de la poussière des champs et de la grange.

Elles le sont surtout aux ouvriers qui travaillent le fer, le cuivre, le plomb, dans les ateliers, au milieu d'une poussière métallique souvent vénéneuse.

Il ne faut donc pas se contenter de se laver le visage, le cou et les mains; il faut se laver le corps entier; on s'essuie avec un linge sec, et l'on s'habille rapidement.

Les ablutions d'eau fraîche ne présentent absolument aucun danger. Les personnes sensibles au froid et sujettes à s'enrhumer n'en éprouvent aucune gêne et deviennent peu à peu insensibles aux variations de la température.

Il faut en outre prendre des bains chauds en hiver, des bains de rivière en été. Quand on sait nager, on peut rester dans l'eau quinze à vingt

minutes ; quand on ne le sait pas et que, par conséquent, on ne se donne pas assez de mouvement, il faut sortir de l'eau au bout de cinq à dix minutes.

Il existe un préjugé d'après lequel on ne doit pas se baigner pendant les *jours caniculaires*, du vingt-quatre juillet au vingt-six août, qui sont ordinairement les jours les plus chauds de l'année. C'est une erreur ; les bains de rivière sont utiles pendant tout l'été.

Le meilleur moment de la journée pour se baigner est le matin avant le premier repas, ou le soir, avant le diner. La seule précaution à prendre c'est de ne pas entrer dans l'eau quand on est essoufflé ou que la digestion n'est pas terminée.

MAXIME. — Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

Exercices oraux et écrits.

1. Pourquoi les ablutions sont-elles nécessaires ? — Quelles précautions faut-il prendre pour se baigner ?
2. Expliquer : *pores, loupe, ablutions, vénéreux.*

17. LA MOISSON

Dans les rangs des épis couvrant la plaine vaste
Du domaine éternel où croît l'humanité,
Je dois tomber obscur, car j'ai vécu sans faste,
Et je vois le faucheur venir de mon côté.

Couchant le fier pavot avec le bluet chaste
Parmi les tiges d'or et les grains de l'été,

La large lame brille, et jette pour contraste
Son ombre circulaire au sol plein de clarté.

Le faucheur suit la ligne où la gerbe est tombée.
Encore un tour de bras, encore une enjambée,
Ce sera fait de nous. En serais-tu troublé,

Mon cœur? Sachons périr sans crainte et sans murmure :
Quand le tranchant du fer coupe la moisson mûre,
Heureux est l'humble épi qui meurt chargé de blé!

AUGUSTE CREISSELS.

(Édition Dentu).

18. LES ASPHYXIÉS

La saison des bains amène souvent des accidents : Des baigneurs s'avancent dans des rivières qu'ils ne connaissent pas, des pêcheurs à la ligne s'assoupissent et tombent dans l'eau ; des enfants jouent sur le bord de la rivière, font un faux pas et disparaissent dans les flots. Les imprudents se débattent, crient au secours, l'eau pénètre dans la trachée-artère, dans les bronches ; les malheureux sont privés d'air ; ils meurent asphyxiés *par immersion*.

Que faut-il faire pour les rappeler à la vie ? Tout d'abord, gardez-vous d'imiter ces personnes imprudentes qui suspendent les noyés par les pieds, espérant leur faire rendre l'eau qu'ils ont avalée ; c'est le plus sûr moyen de les laisser mourir.

Dès que le noyé est retiré de l'eau, étendez-le sur le côté droit, la tête un peu élevée. Entourez vos doigts d'un linge, écarterez ses mâchoires, inclinez en-

suite sa tête un peu en avant, débarrassez la bouche et la gorge de l'écume qui les obstrue. Si la langue se rejette au fond du gosier, attirez-la hors de la bouche pour qu'elle ne gêne pas le passage de l'air, puis essayez de rétablir la respiration. Elevez et abaissez alternativement les bras de l'asphyxié. Placez vos mains sur les deux côtés du ventre, pressez doucement de manière à soulever le diaphragme et les côtes, abandonnez ces organes à leur propre poids, puis recommencez.

Insufflez ensuite de l'air dans les poumons de l'asphyxié. A défaut de soufflet, prenez un tuyau de plume, un tuyau de pipe, ou un roseau creux et introduisez-le dans le nez; du pouce et de l'index pincez les narines de manière à les fermer exactement; pressez l'autre main sur les lèvres afin d'empêcher l'air de sortir par la bouche, puis soufflez doucement, la poitrine se soulèvera. Appuyez maintenant des deux mains sur la poitrine, chassez l'air et recommencez.

Après une quinzaine d'insufflations, interrompez pour quelques minutes. Dépouillez le noyé de ses vêtements, enveloppez-le de couvertures chaudes et transportez-le dans la maison la plus rapprochée. Pendant le trajet, maintenez la tête et la poitrine dans une position plus élevée que le reste du corps.

Cherchez maintenant à réchauffer le corps inanimé. Placez le long de la poitrine des sachets de sable chaud, des bouteilles d'eau chaude, des fers à repasser; puis, si les battements du cœur ne se font

pas encore sentir, si la respiration tarde à reprendre, recommencez les insufflations.

Frictionnez aussi la région du cœur et le dos avec de la laine, et, pour ramener la sensibilité, brossez doucement la plante des pieds et le creux des mains.

Si le noyé fait des efforts pour vomir, chatouillez-lui le fond de la gorge avec des barbes de plume d'oie ou tout autre corps analogue. Ne lui donnez aucune boisson avant qu'il n'ait repris ses sens.

Des personnes de bonne volonté pratiquent à tour de rôle ces moyens de sauvetage. On ne saurait assez leur recommander de persévérer dans leur œuvre de dévouement; on a vu revenir à la vie des noyés qui avaient séjourné dans l'eau une heure entière et qui, pendant six heures, n'avaient donné aucun signe de vie.

L'homme meurt souvent parce qu'il respire un air qui ne convient pas à ses poumons.

Le moût que l'on rentre dans la cave à l'époque des vendanges, dégage un gaz de cette nature, le gaz acide carbonique dont nous avons déjà parlé. Ce gaz est plus lourd que l'air et par conséquent ne s'élève pas à une grande hauteur; c'est comme un nuage invisible qui flotte près du sol.

Les vigneronns le savent; plus d'un accident les a instruits du danger. Aussi, quand ils descendent dans la cave où fermente le moût, ils ont soin de porter devant eux une bougie allumée, fixée à l'extrémité d'une baguette. Dès que la lumière menace de s'éteindre, ils se retirent, car l'air qui n'alimente pas la

flamme de la bougie, ne convient pas aux poumons de l'homme.

Des ouvriers puisatiers, des égoutiers qui négligent de prendre ces précautions, s'évanouissent parfois au fond de cavités remplies d'un air irrespirable. Des camarades courageux se précipitent à leur secours, sans même se passer autour du corps une corde au moyen de laquelle on les puisse remonter en cas de défaillance; ils subissent le même sort. On a vu ainsi plusieurs cadavres s'entasser les uns sur les autres.

Il est de notre devoir de nous porter au secours de notre semblable, de nous dévouer pour l'arracher à la mort; mais il est de notre devoir aussi de prendre des précautions pour ne pas ajouter un deuxième malheur au premier.

Pour ranimer des hommes *empoisonnés par des gaz délétères*, il faut les porter le plus vite possible au grand air, et procéder comme pour les noyés.

Un froid très vif a pour effet de faire affluer le sang en trop grande quantité vers le cœur et vers la tête; on éprouve un besoin presque invincible de dormir. Si l'on cède à ce besoin, on risque de ne plus se réveiller; les poumons cessent de fonctionner, on meurt *asphyxié par le froid*.

Il faut transporter ces asphyxiés dans des chambres sans feu, les frictionner avec de la neige, leur appliquer des compresses d'eau froide, et, peu à peu, élever la température de l'appartement.

Pour rétablir la respiration et la sensibilité, les soins sont les mêmes que pour les noyés.

On a sauvé des personnes asphyxiées par le froid, après quinze heures de mort apparente.

Dans certains éboulements de terre ou de sable des ouvriers ont été ensevelis jusqu'aux épaules. Ils n'avaient pas de blessure, l'air qui les entourait était sain, mais leurs côtes, trop comprimées, ne pouvaient se soulever; leurs poumons ne pouvaient pas fonctionner, les malheureux sont morts étouffés.

Nos cuisinières étouffent ainsi les petits pigeons; elles passent leurs mains sous les ailes, compriment la poitrine, et amènent la mort par *suffocation*.

Quand la trachée-artère est violemment comprimée, elle ne livre plus aucun passage à l'air; il y a asphyxie par *strangulation*.

MAXIME. — Ce n'est pas de vivre longtemps qu'il importe, mais de vivre bien.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'entend-on par asphyxie, par immersion? — par strangulation? — par congélation? — Quels secours faut-il donner aux noyés pour les rappeler à la vie? — Quelles précautions faut-il prendre avant de pénétrer dans une cave où ferment le vin?

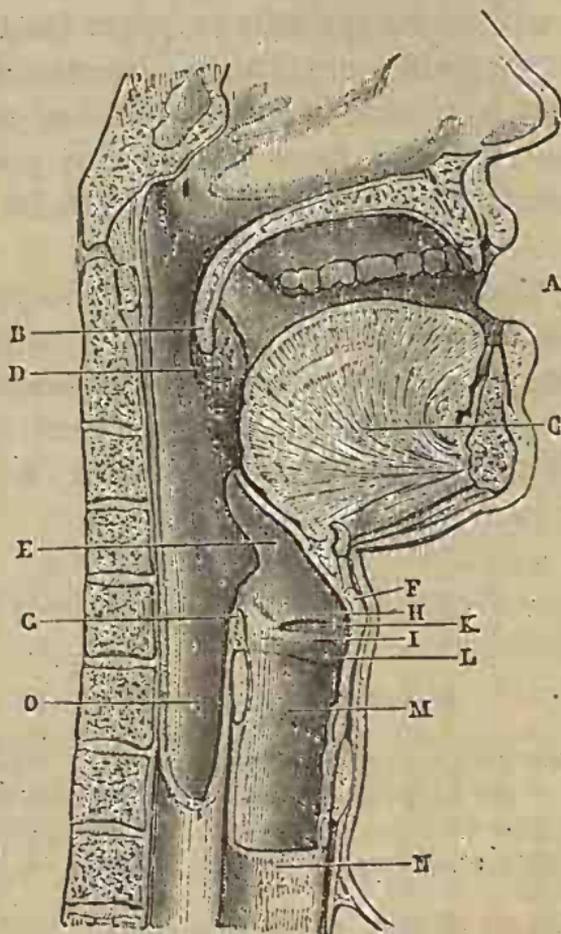
2. Expliquer : *délétère, aérien, éboulement*.

19. L'ARRIÈRE-BOUCHE

L'arrière-bouche est un vrai carrefour où passent

successivement l'air inspiré, l'air expiré, et pendant le repas, le bol alimentaire.

L'air arrive dans l'arrière-bouche par le nez et par



A. Bouche. — B. Voile du palais. — C. Langue. — D. Pharynx. — E. Epiglottide. — F. Pomme d'Adam. — G. Orifice supérieur du larynx. — H, I, K, L Glotte. — M. Limite inférieure du larynx. — O. Œsophage. — N. Trachée-artère.

la bouche, puis il entre, vous le savez, dans la trachée-artère, qui le conduit aux poumons. Le bol alimen-

taire s'engage au contraire dans l'œsophage, qui aboutit à l'estomac.

Or le conduit alimentaire est placé derrière le canal aérien ; pour y arriver, les aliments passent donc sur l'orifice même de ce dernier canal.

— Et ils n'y tombent pas ?

— Non ; un mécanisme ingénieux les oblige à prendre le bon chemin. Quand nous avalons, une membrane spéciale s'abat sur l'orifice du canal aérien ; c'est à la fois une soupape qui bouche hermétiquement l'ouverture de ce canal, et un pont-levis sur lequel passent les aliments. Cette membrane s'appelle *épiglotte* (sur la glotte). Dès que les aliments sont entrés dans l'œsophage, l'épiglotte se relève ; la trachée-artère, un instant fermée, se rouvre et livre passage à l'air.

Il faut prendre garde d'entraver le fonctionnement régulier de ce mécanisme. S'il nous arrive de parler ou de rire au moment où les aliments glissent sur l'épiglotte, l'air mis en mouvement dans la trachée-artère risque de soulever la soupape ; or la moindre miette qui pénètre dans le conduit aérien, la moindre bouchée que l'on *avale de travers*, comme on dit familièrement, provoque un violent accès de toux, jusqu'à ce qu'elle soit expulsée. Le même accident peut se produire si l'on boit pendant qu'on a des aliments dans la bouche.

Dans l'arrière-bouche, le bol alimentaire passe devant deux autres ouvertures, qui donnent accès aux fosses nasales et aux narines. Pendant la déglutition ces orifices sont fermés par le voile du palais.

Quand le bol alimentaire passe de la bouche à l'arrière-bouche, il soulève ce rideau de chair, et le presse lui-même contre le canal dont l'entrée lui est interdite.

L'arrière-bouche est souvent appelée gorge ou gosier; les savants le nomment *pharynx*. Il ne faut pas confondre ce nom avec le mot *larynx*, que vous connaissez déjà.

MAXIME. — Qui trop embrasse mal étreint.

Exercices oraux et écrits.

1. Que veut dire cette expression : *avalier de travers*? — Quelle différence y a-t-il entre le pharynx et le larynx?
2. Expliquer : *hermétiquement, épiglotte.*

20. L'ŒIL

Avez-vous jamais, la nuit, cherché un objet dans un endroit non éclairé de la maison? Vous y êtes allé à tâtons, d'un pas hésitant, inquiet peut-être, puis vous êtes revenu, soulagé et joyeux de revoir la lumière.

Avez-vous songé alors qu'il y a des hommes qui vivent continuellement dans les ténèbres, qui sont privés du sens de la vue, qui sont aveugles?

N'avez-vous pas été pris d'admiration pour cet instrument merveilleux sans lequel vous ne connaîtriez ni les traits chéris de vos parents, ni les fraîches couleurs des fleurs, ni le beau ciel bleu, ni les nuages dorés par le soleil couchant?

Ne seriez-vous pas bien aises, mes enfants, de faire plus ample connaissance avec ce précieux organe ?

Le globe de l'œil, le *globe oculaire*, est logé dans une cavité osseuse appelée *orbite*; il y est à l'abri de bien des chocs imprévus. Deux membranes se ferment sur lui et le recouvrent quand il est fatigué; ce sont les *paupières*. Au moindre danger les paupières se rapprochent; les nombreux poils dont elles sont garnies, les *cils*, arrêtent au passage la poussière et les petits corps de toute nature qui pourraient y pénétrer.

Chez certains peuples orientaux, l'œil paraît petit et allongé; chez les peuples de l'Occident, il paraît plus grand et rond. En réalité, la dimension et les formes du globe oculaire sont les mêmes chez tous les hommes; mais chez les uns les paupières sont moins écartées que chez les autres.

Les *sourcils* placés au-dessus de l'œil arrêtent la poussière et la sueur. En fronçant les sourcils, nous donnons à notre physionomie un caractère plus sévère.

Une glande spéciale, logée à la paroi supérieure et externe de l'orbite, sécrète un liquide qui facilite les mouvements du globe oculaire et des paupières, et qui en adoucit les frottements; quand nous sommes tristes, en proie à une grande affliction ou même à une grande joie, ce liquide augmente, s'écoule plus abondamment et, au lieu de pénétrer dans un canal qui va dans les narines, il déborde sur la joue; nous *versons des larmes*.

Par l'expression variée qu'il donne à notre physionomie, l'œil traduit souvent nos pensées; il reflète la

joie ou la douleur, le courage ou la crainte, l'affection ou la haine, la bonté ou l'envie, la franchise ou la duplicité; on *lit* pour ainsi dire *dans nos yeux*.

MAXIME. — Travailler est la loi humaine : l'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le globe oculaire? — les paupières? — les cils? — les sourcils? — Que veulent dire ces expressions: *froncer les sourcils, verser des larmes, lire dans les yeux?*
2. Expliquer : *à tâtons, traits.*

21. LA CHAMBRE OBSCURE

Regardez votre camarade dans le *blanc de l'œil*; On appelle souvent ainsi la membrane blanche qui enveloppe le globe oculaire et qui porte le nom de *sclérotique*.

Au beau milieu de l'œil cette membrane est amincie et transparente comme une légère lame de corne; c'est la *cornée*. Elle recouvre un cercle coloré, au centre duquel on aperçoit un gros point noir.

Le cercle reflète des couleurs admirablement fines et belles; il est bleu, gris, brun ou noir; son chatouillement rappelle celui de l'arc-en-ciel; c'est *l'iris*.

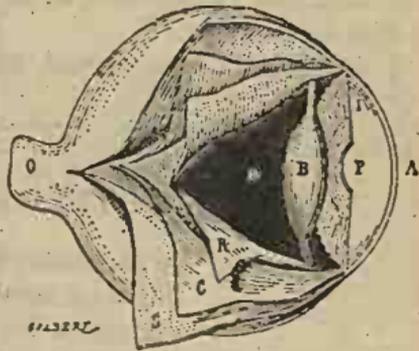
Le point noir du milieu est une ouverture par laquelle la lumière pénètre dans l'œil. Regardez cette ouverture dans l'œil de votre voisin : vous y apercevez votre propre image; elle est reflétée par la cornée comme par un miroir. Ce point noir, ce trou qui se trouve au milieu de l'iris, et dans lequel on voit

comme une poupée, s'appelle *pupille*, ou *poupée*.

L'iris a cela de particulier qu'il se contracte ou se dilate suivant que la lumière lui arrive en plus ou moins grande quantité; il règle ainsi l'entrée de la lumière dans l'œil, de manière que nous puissions distinguer nettement les objets.

Plus la lumière est vive, plus la pupille se rétrécit; dans l'obscurité, cette ouverture grandit au contraire. Chez les chats elle est verticale; au grand jour il n'en reste qu'une fente étroite; chez les autres mammifères elle est transversale.

Il vous arrive parfois de jouer avec des verres bombés sur les deux faces comme des lentilles; les rayons du soleil qui les traversent se réunissent comme en un seul faisceau et enflamment l'objet sur lequel vous les dirigez.



S. Scclérotique. — C. Choroïde. — R. Rétine. — O. Nerf optique. — A. Cornée. — I. Iris. — P. Pupille. — B. Cristallin.

Faisons une expérience avec cette lentille en verre; fermons hermétiquement les volets de notre salle d'école; nous aurons une *chambre obscure*.

L'un des volets est percé d'un petit trou. Si d'une main je tiens la lentille près de cette ouverture, et que de l'autre j'en approche une feuille de papier, vous verrez apparaître sur cette feuille l'image fidèle de la cour de récréation, de ses grands arbres, de sa pelouse et de ceux de vos

camarades qui prennent leurs ébats au grand air.

Eh bien! nous avons, dans notre œil, une lentille semblable; on l'appelle *cristallin*. Le cristallin projette sur le fond de l'œil, sur une membrane appelée *rétine*, l'image des objets extérieurs.

Les impressions reçues par la rétine sont transmises au cerveau par l'intermédiaire d'un nerf qu'on appelle le *nerf optique*.

MAXIME. — La patience est un arbre dont la racine est amère, mais dont les fruits sont très doux.

Exercices oraux et écrits.

1. Décrivez l'expérience de la chambre obscure. — Quel est le rôle du cristallin?

2 Expliquer : *transparent, opaque, coloré.*

22. LES LUNETTES

Jules s'ennuyait bien,
Car il ne savait rien,
Pas même lire!

Un jour qu'il était seul et ne pouvait pas rire,
Il se dit : « Voyons donc, je m'en vais voir un peu,

Puisque je ne sais pas quoi faire,

La belle histoire que grand'mère

Lisait hier dans le livre bleu. »

Il va donc chercher dans l'armoire

Ce livre, et puis l'ouvre tout grand;

Mais, bernique! où donc est l'histoire?

Il ne voit rien que noir et blanc.

« Ah! je sais, sur mes yeux je n'ai pas mis de verre

Comme grand'mère;

Voilà pourquoi je ne puis voir. »

Et de sa grand'maman il cherche les lunettes,

Les frotte, pour les rendre nettes,

Avec le coin de son mouchoir.

Regarde encore, change de page,
Mais d'histoire, pas davantage !
Sa mère entre et lui dit : « Grand'mère a mal aux yeux,
Toi, mon enfant, ton mal c'est d'être paresseux.
Il faut apprendre à lire et tu verras l'histoire
Sans lunettes, tu peux me croire,
Rien qu'avec tes yeux bleus. »

Louis RATISDONNE.

(Tiré de la *Comédie enfantine*).

II. L'HOMME MORAL

23. L'ÉLÈVE ATTENTIF — L'OBSERVATION ET L'ATTENTION

Lundi dernier, Max et Oscar ont accompagné leur père au marché de la ville; ils vont nous dire ce qu'ils ont vu de curieux, ce qui les a le plus frappés.

MAX. — Nous avons vu passer un régiment. Les soldats avaient leur fusil sur l'épaule, les officiers marchaient fièrement à côté d'eux, la musique jouait. Nous les avons suivis, et nous avons marché avec eux au pas.

OSCAR. — J'ai compté les compagnies; il y en avait quatre; ce n'était pas un régiment, mais un bataillon du 37^e d'infanterie; il partait pour la promenade militaire, car les chaussures et les uniformes des soldats étaient encore propres et reluisants.

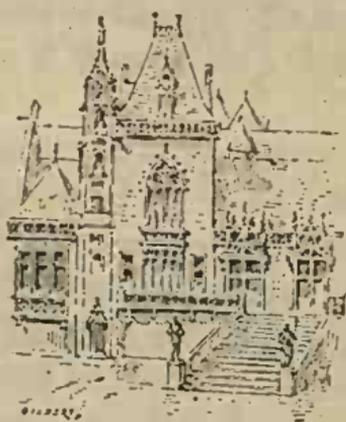
MAX. — Nous avons regardé ensuite toutes sortes de belles choses exposées aux vitrines. J'ai admiré une pendule où la sonnerie est remplacée par un petit oiseau qui bat des ailes, et qui chante comme le coucou.

OSCAR. — Le mécanisme d'un de ces coucous était à découvert; j'ai remarqué qu'il était tout entier en bois, et cela m'a fort étonné. Le marchand m'a dit

que ce sont les habitants de la Forêt-Noire, en Allemagne, qui confectionnent ces pendules.

MAX. — Nous avons vu l'hôtel de ville; c'est un palais avec un grand perron, de nombreuses fenêtres et plusieurs balcons. Deux belles statues se trouvent aux angles de l'édifice.

OSCAR. — La rampe du perron et les balcons sont en pierre sculptée à jour; les fenêtres ne sont pas carrées, mais rondes en haut comme des fenêtres d'église. Les costumes des deux statues ressemblent à ceux des gravures que j'ai vues dans mon histoire de France.



Sur le toit, j'ai remarqué un petit clocheton; je me suis rappelé l'affranchissement des communes sous le roi Louis VI, et l'histoire du *befroi* qui appelait les bourgeois sur la place publique.

Au milieu de la façade se trouve une belle horloge qui sonne les quarts; un peu au-dessous j'ai vu la date MDLXIV, qui est sans doute celle de la construction du palais.

— Max et Oscar ont profité chacun à sa manière de leur promenade en ville.

L'un a vu le défilé des soldats, il a admiré le joli coucou de la Forêt-Noire, le bel hôtel de ville; l'autre n'a pas seulement vu, il a observé et trouvé

une foule de choses intéressantes auxquelles Max n'a pas pris garde : le numéro du régiment, le nombre des compagnies ; il a questionné le marchand pour savoir d'où viennent les pendules en bois.

Oscar a remarqué que les balcons de l'hôtel de ville sont en pierre sculptée, que cet édifice a dû être construit probablement au commencement du seizième siècle, que son toit est surmonté d'un beffroi dont la cloche appelait les bourgeois à la défense de la ville. Oscar a été *attentif*, il a *fait attention*.

Quand je vous racontais ce matin l'histoire de la découverte de l'Amérique, vous étiez tout oreilles ; vous suiviez avec un vif intérêt toutes les péripéties du voyage de Christophe Colomb à travers des mers inconnues. On entendit le roulement d'une voiture et le claquement d'un fouet ; un chien se mit à aboyer ; le travail demandé à votre esprit devenait plus difficile ; vous n'avez pas pris garde à tout ce bruit ; votre attention était *soutenue*.

Mais vous vous êtes laissé distraire par les sons criards d'un orgue de Barbarie ; nous avons interrompu la leçon pour donner l'aumône au malheureux, et faire taire son instrument.

Il faut savoir se rendre maître de son esprit, lui imposer l'effort de l'attention au moment voulu. Les enfants inattentifs ne savent ni bien observer, ni bien écouter, ils n'apprennent rien à fond, ne savent rien de précis, ne connaissent que la surface des choses ; ils deviendront des hommes superficiels.

Observez l'araignée blottie au centre de sa toile.

Elle est là immobile, dirigeant toute son attention sur le réseau; elle *guette* sa proie. Un moucheron étourdi vient-il à ébranler les fils qui lui barrent le chemin, soudain l'insecte s'élançe dans cette direction et saisit sa proie.

De même aussi chez le bon élève, l'attention est constamment *en éveil*; elle est vive, alerte, et dirigée sur le seul objet qui doit l'occuper.

Pour lancer une flèche au moyen de votre arbalète, vous tendez l'arc; plus il est tendu, plus la flèche va loin, plus elle pénètre profondément dans la cible. Cet arc tendu est une image de la *tension* que vous imposez à votre esprit, pour saisir et comprendre ce que je vous dis.

Il y a des hommes dont l'attention était devenue assez puissante pour se porter simultanément sur plusieurs objets distincts.

On prétend que Jules César, le général romain qui a conquis notre pays il y a dix-neuf cents ans, dictait, en même temps, six lettres différentes à six secrétaires.

MAXIME. — La parole est d'argent, le silence est d'or.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que l'un des frères avait remarqué de plus que l'autre? — Comment appelez-vous l'effort qu'il a fait pour mieux observer?

2. Expliquer : *arbalète. beffroi, coucou, façade. péripétie.*

24. L'ÉLÈVE QUI APPREND BIEN SA LEÇON.
LA MÉMOIRE.

Hier je vous ai lu et expliqué la fable : *le Loup et l'Agneau* ; aujourd'hui vous me la récitez sans faire une seule faute. Le pouvoir de retenir ce qui vous a été dit, ce que vous avez lu et appris, s'appelle *la mémoire*.

Sans la mémoire vous ne sauriez plus aujourd'hui ce que vous avez fait hier ; vous ne vous rappelleriez plus demain ce que vous faites en ce moment ; il importe donc d'exercer la mémoire, de la fortifier par un travail régulier et quotidien ; c'est pourquoi vous apprenez chaque jour quelques lignes nouvelles.

Mais il ne faut confier à la mémoire que des choses qui méritent d'être apprises par cœur et d'être retenues ; c'est pourquoi je choisis avec soin les sujets de récitation que je vous donne à apprendre.

Nous expliquons les mots qui ne vous sont pas familiers ; je vous rends attentifs au sens des phrases, à la pensée de l'auteur ; je vous fais découvrir les idées principales du morceau, le lien qui les enchaîne, qui les relie les unes aux autres. Le travail de votre mémoire devient plus facile et vous profite davantage.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

1. Mots à expliquer : *se rappeler, familier, quotidien.*

25. LA FERME

Examinez cette gravure et dites-moi ce que vous y voyez.

Au fond, une belle maison de campagne. Pour y arriver, on traverse une vaste cour. A droite, la grange, les écuries, les étables; à gauche, la maison du fermier avec ses dépendances.

On pénètre dans le jardin par une porte grillée dont les piliers supportent des vases à fleurs; on suit



une large allée sablée, encadrée d'une pelouse verte, et l'on est au pied du perron.

Vous voyez également une construction en verre, bien exposée au soleil. C'est la serre. En hiver on y transporte les plantes qui ne supportent pas le froid, et l'on y entretient une douce chaleur.

Plus loin, nous voyons un rucher bien monté.

A droite de la maison d'habitation il y a une pièce

d'eau où nage un cygne; au fond, une allée de peupliers.

La cour de la ferme est très animée. Le garçon de labour dételle le cheval; un jeune poulain bondit près de là. Des vaches se dirigent vers l'abreuvoir; les oies s'enfuient, le col allongé, et en battant des ailes. On croit les entendre crier.

Une servante est entourée de poules et de poussins; elle leur jette par poignées des graines qu'elle porte dans son tablier. Le coq chante pour appeler les poules en retard; des pigeons descendent du toit; un moineau, rusé comme ils le sont tous, dérobe prestement quelques grains. Les canards barbotent dans l'eau.

Le jardinier transplante un arbre. Le berger, suivi d'une brebis, porte un agneau dans ses bras. Une enfant court à sa rencontre.

De son nid, perchée sur le haut de la maison, une grave cigogne observe attentivement tout ce qui se passe.

Un chien étendu devant sa niche paraît indifférent et endormi. Ne vous y fiez pas cependant. Mélec a l'oreille fine; il a une grosse voix et de belles dents, c'est lui qui garde la ferme.

MAXIME. — L'ordre a besoin de trois serviteurs : la volonté, l'attention, l'adresse.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les différentes scènes que représente ce tableau?

2. Expliquer : *dépendance, serre, perron, basse-cour.*

26. LES AIEULES

A la fin de juillet les villages sont vides.
 Depuis longtemps déjà les nuages livides,
 Menaçant d'un prochain orage à l'occident,
 Conseillaient la récolte au laboureur prudent.
 Donc, voici la moisson et bientôt la vendange :
 On aiguise les faux, on prépare la grange,
 Et tous les paysans, dès l'aube rassemblés,
 Joyeux, vont à la fête opulente des blés.
 Or, pendant tout ce temps de travail, les aïeules
 Au village, devant les portes, restent seules,
 Se chauffant au soleil en branlant le menton,
 Calmes, et leurs deux mains jointes sur leur bâton,
 Car les travaux des champs leur ont courbé la taille.
 Avec leur long fichu peint de quelque bataille,
 Leur jupe de futaine et leur grand bonnet blanc,
 Elles restent ainsi tout le jour sur un banc,
 Heureuses, sans penser peut-être, sans rien dire,
 Adressant un béat et mystique sourire
 Au clair soleil qui dore au loin le vieux clocher.
 Et mûrit les épis que leurs fils vont faucher.

FRANÇOIS COPPÉE.

(Anthologie des poètes français. Édition A. Lemerre).

27. LE PEINTRE

Vous demandez où se trouve notre ferme et comment l'artiste a pu faire poser les acteurs de la scène qu'il a reproduite.

Le peintre n'a pas dessiné *d'après nature*. Il a fait son tableau en ville, sans sortir de son atelier.

Mais, un jour, il avait admiré l'aspect riant d'une maison de campagne; ailleurs il avait vu des oies pourchassées par des vaches. A un autre moment il avait remarqué l'agitation d'une basse-cour.

Pour faire notre tableau, l'artiste a consulté ses croquis, ses souvenirs et les a combinés de manière à en faire un tout. Il a représenté ces différentes actions comme si elles s'étaient passées en un même lieu et au même instant. Son tableau ne représente donc aucune ferme en particulier et cependant il est fidèle. Pour réunir ainsi des éléments épars et en faire un ensemble, l'artiste a eu recours à son *imagination*.

Nous avons dit que la cigogne regarde attentivement, que le chien s'appelle « Mélec », qu'il a une grosse voix. Nous avons supposé que le coq annonce le festin à ses poules ; nous avons cru entendre le cri des oies effrayées, le hennissement du poulain fier de sa liberté. Nous avons donné un nom à chacune des personnes représentées, et nous les avons fait causer entre elles ; nous avons cherché à deviner leurs habitudes d'ordre et de propreté.

Le berger, avons-nous dit, porte l'agneau à sa fille qui en prendra bien soin, le jeune homme qui dételle le cheval revient d'un travail des champs, les peupliers du fond bordent un canal, il y a une sortie de l'autre côté de la maison : A notre tour nous nous sommes laissés aller au gré de notre *imagination*.

MAXIME. — Le meilleur moyen de bien dire une chose est de la bien savoir.

Exercices oraux et écrits.

1. Comment le peintre a-t-il fait pour réunir sur une même toile des scènes différentes ?
 2. Expliquer : *Hennissement, artiste, toile.*
-



28. LA CHANSON DU VANNIER

I

Brins d'osier, brins d'osier,
 Courbez-vous, assouplis, sous les doigts du vannier.
 Brins d'osier, vous serez le lit frêle où la mère
 Berce un petit enfant, aux sons d'un vieux couplet ;
 L'enfant, la lèvre encor toute blanche de lait,
 S'endort en souriant dans sa couche légère.

Brins d'osier, brins d'osier,
 Courbez-vous, assouplis, sous les doigts du vannier.
 Vous serez le panier plein de fraises vermeilles
 Que les filles s'en vont cueillir dans les taillis.
 Elles rentrent le soir, rieuses, au logis,
 Et l'odeur des fruits mûrs s'exhale des corbeilles.

Brins d'osier, brins d'osier,
 Courbez-vous, assouplis, sous les doigts du vannier.
 Vous serez le grand van où la fermière alerte
 Fait bondir le froment qu'ont battu les fléaux,
 Tandis qu'à ses côtés des bandes de moineaux
 Se disputent les grains dont la terre est couverte.

Brins d'osier, brins d'osier,
 Courbez-vous, assouplis sous les doigts du vannier.
 Lorsque s'empourpreront les vignes à l'automne,
 Lorsque les vendangeurs descendront des coteaux,
 Brins d'osier, vous lierez les cercles des tonneaux
 Où le vin doux rougit les douves et bouillonne.

Brins d'osier, brins d'osier,
 Courbez-vous, assouplis, sous les doigts du vannier.
 Brins d'osier, vous serez la cage où l'oiseau chante,
 Et la nasse perfide au milieu des roseaux,
 Où la truite qui monte et file entre deux eaux
 S'enfonce, et tout à coup se débat frémissante.

Brins d'osier, brins d'osier,
 Courbez-vous, assouplis, sous les doigts du vannier.
 Et vous serez aussi, brins d'osier, l'humble claie
 Où, quand le vieux vannier tombe et meurt, on l'étend,
 Tout prêt pour le cercueil. — Son convoi se répand,
 Le soir, dans les sentiers où verdit l'oseraie.

Brins d'osier, brins d'osier,
 Courbez-vous, assouplis, sous les doigts du vannier.

André THEURIET.

II

Les doigts habiles du vannier transforment les brins d'osier flexibles en objets utiles et charmants à la fois.

En ce moment il confectionne un berceau qu'il destine à sa petite Marie. Il y travaille avec plaisir. Il se représente la mère qui fait dormir l'enfant, qui se penche sur son petit lit et sourit en le berçant; elle oublie, se dit-il, les soucis et les contrariétés de la journée, se rappelle sa propre enfance, et fredonne les airs que sa mère lui chantait autrefois.

Mais le bébé grandira. Que lui offrirai-je? se demande le vannier; et d'avance il lui destine la plus jolie corbeille qui jamais soit sortie de ses mains. L'après-midi du dimanche, la jeune enfant ira avec ses compagnes cueillir des fleurs; elle rentrera le soir, gaie, rieuse comme on l'est à cet âge; les fleurs des champs paraîtront plus belles, plus fraîches dans cette gracieuse corbeille.

Plus tard Marie sera fermière. Mais les petits ca-

deux du vieux père seront toujours les bienvenus. Ce sera un van à la fois solide et léger; la diligente fermière le maniera avec entrain devant la grange, pendant que son mari battra le blé. — Ce seront des cerceaux en bois qui entoureront le fût destiné



à recevoir un vin généreux; on boira à la santé du vieux grand-père. — Ce sera une jolie cage pour les oiseaux qu'elle aime tant. — Ce sera une nasse bien travaillée; le dimanche et les jours de fête, la table sera garnie de frais poisson.

Ce sera ... mais, soudain, au milieu de ces projets, le vannier se rappelle la fragilité de la vie; peut-être ne vivra-t-il pas assez pour voir ses rêves se réaliser.

Sa pensée quitte les gracieux tableaux que son *imagination* lui avait fait apparaître. Il oublie le petit enfant au berceau et les jeunes filles qui rentrent au village avec des corbeilles pleines de fruits: il ne songe plus à la fermière allant et venant dans la basse cour, ni à sa maison gaie et confortable...

Il pense à l'humble claie sur laquelle on étendra le vieux vannier avant de le placer dans le cercueil; il se figure le modeste convoi qui un jour le portera au cimetière.

Lentement il reprend les brins d'osier qui ont glissé de ses doigts sans qu'il s'en aperçût.

Brins d'osier, brins d'osier,
Courbez-vous, assouplis, sous les doigts du vannier.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels sont les différents objets que fait le vannier ? — leurs usages?
2. Expliquer : *nasse, claie, taillis, oseraie, empourpré.*

29. SOUVENIR DES VACANCES

L'été dernier, le premier jour des vacances, nous avons fait une grande excursion. Vous vous rappelez notre départ matinal, notre marche à travers les bois, le déjeuner frugal sur l'herbe, l'ascension pénible de la montagne, la visite à la ruine et notre retour à la tombée de la nuit.

Reportons-nous un instant à cette journée; interrogeons notre mémoire; les membres de la caravane scolaire nous apparaissent tous sac au dos, le bâton de voyage à la main.

Nous revoyons le beau ciel bleu qui nous favorisait et les nuages bizarres auxquels l'un de vous trouvait une certaine ressemblance avec le troupeau de

moutons de maître Simon. Vous vous rappelez l'observation inquiétante que fit Louis :

Ciel moutonné
N'a pas de durée.

et vous vous félicitez encore aujourd'hui de ce que, ce jour-là, il fut mauvais prophète ; car le temps resta beau jusqu'à la nuit.

Vous vous sentez pris de vertige au seul souvenir de la plate-forme sur laquelle nous étions comme suspendus au bord de l'abîme qui s'ouvrait devant nous. Vous voyez encore les gracieux lézards qui se chauffaient au soleil et disparaissaient subitement à notre arrivée.

Vous apercevez dans la vallée les faneurs, que nous comparions à de petites poupées d'enfant placées sur un immense tapis vert. Vous croyez entendre le joyeux rire de vos compagnons, le murmure du vent dans le feuillage des arbres, le bruissement de la source où nous nous sommes désaltérés.

Grâce à votre *mémoire* et à votre *imagination*, vous avez ainsi devant les yeux une fidèle reproduction de cette belle promenade.

Vous vous rappelez aussi l'aspect désolé des ruines du château : des rochers creusés de la façon la plus bizarre, des couloirs sombres où des chauves-souris effrayées nous frôlaient au passage, de grandes salles ouvertes aux vents, des vestiges de murs en maçonnerie, des décombres couverts de broussailles.

Nous nous sentions oppressés ; involontairement nous nous reportions à plusieurs siècles en arrière...

Qu'avait été cette demeure? Quels avaient été ses habitants?

MAXIME. — Le bonheur du riche ne doit pas consister dans le bien qu'il a, mais dans le bien qu'il peut faire.

Exercices oraux et écrits.

1. Dites ce que vous rappelle notre excursion des vacances.
2. Expliquer : *Ruines, vestiges, frôler, moulonné.*

30. LE CHATEAU FÉODAL

Des monceaux de pierres marquent les quatre angles de la forteresse d'autrefois. Ce sont les restes de quatre grosses tours, percées de *meurtrières*, d'où l'on tirait sur l'ennemi.

Les défenseurs de la place s'abritaient derrière les *créneaux* contre les traits lancés du dehors.

Par d'autres ouvertures, appelées les *mâchicoulis*, ils versaient sur les assaillants de l'eau bouillante et de la poix enflammée.

Ici, à cette place même, se trouvait l'entrée du château; pour y arriver, il fallait franchir un *pont-levis* qu'on relevait le soir au moyen de fortes chaînes.

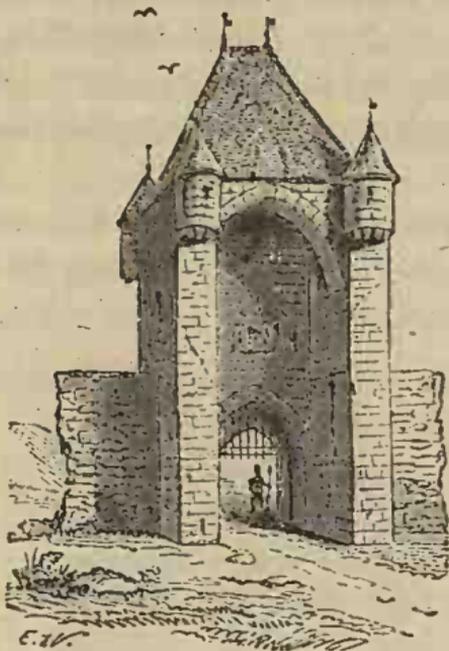
On passait ensuite sous une voûte que barrait une lourde grille en fer, la *herse*, qui glissait dans des rainures, et qu'on montait et baissait à volonté.

La porte était flanquée de tourelles et couronnée d'un corps de garde. Comme ornements elle avait des têtes de loups et de sangliers.

Franchissons le fossé à peu près comblé aujourd'hui.

d'hui ; nous traversons trois enceintes successives entourées chacune d'un fossé, et nous entrons dans la grande cour carrée, au centre même du château fort.

Au milieu se trouvent les restes du *donjon*, dernière forteresse qui renfermait les archives et le



trésor. Elle donnait accès à des souterrains ignorés, qui s'ouvraient au loin dans la forêt.

Voici maintenant les *citernes*. Jetez-y une pierre ; nous calculerons, une montre à secondes en main, leur profondeur approximative.

A droite et à gauche se trouvaient les écuries, les poulaillers, les pigeonniers. D'ici on entendait le hennissement des chevaux impatients, les cris des poules et le roucoulement des pigeons.

Cet escalier conduit aux caves, aux souterrains.

Vous voyez ces trous noirs, humides; c'étaient les cachots, les *oubliettes*. On descendait les prisonniers à l'aide d'une corde; les infortunés mouraient oubliés, abandonnés.

Remontons dans la cour et gravissons cette échelle; elle remplace le grand escalier en spirale dont vous voyez encore quelques débris suspendus le long du mur. Ici se trouvaient les appartements du seigneur et de la châtelaine; là les magasins, les saloirs, les arsenaux.

Montons plus haut; partout nous rencontrons des guérites taillées dans la pierre, des chemins de ronde, des parapets.

MAXIME. — Le plaisir de se venger ne dure qu'un moment; celui de pardonner dure toute la vie.

Exercices oraux et écrits.

1. Faites la description d'un château féodal, — des tours, — des fossés, — des ponts-levis, — de la cour, — du donjon.
2. Expliquer : *créniaux, herse, mâchicoulis, oubliettes*.

31. LE PÈLERIN ET LE TROUVÈRE

Cette grande salle voûtée, aux croisées en ogive, était sans doute la salle des fêtes du château; elle était pavée en carreaux de diverses couleurs et tendue de tapisseries; les vitres étaient en verre peint. Elle était somptueusement meublée; on y voyait des guéridons ornés de bas-reliefs, des armoires sculptées, de grands bahuts ferrés, des coffres, des bancs à dossiers, de grands fauteuils à bras.

Ici le seigneur célébrait son retour d'une heureuse expédition, ou disait un solennel adieu à son fils partant pour la Terre-Sainte.

Les dignitaires du château, le *sénéchal*, le *fauconnier*, le *grand veneur*, les *échansons*, les *écuyers* se pressaient dans cette salle aujourd'hui déserte. Ils entouraient le maître, la châtelaine et les hôtes qu'attirait la généreuse hospitalité du château.

Les *pages* et les *serviteurs* vont, viennent, se livrent à leurs occupations. A la fin du festin il se fait un profond silence. Un pèlerin de passage raconte ce qu'il a vu dans les pays lointains qu'il vient de traverser. L'assistance est comme suspendue à ses lèvres.

Puis on annonce des chanteurs. L'arrivée inatten-



due des trouvères produit un mouvement de joyeuse surprise. Ils font oublier pour un instant le mortel ennui qui règne souvent dans ces demeures délaissées. Les voici ; ils s'installent, ils accordent leurs instruments.

Un des chanteurs se lève et chante un poème du temps passé. Il y est question de grands combats, de hauts faits d'armes.

Le troubadour célèbre les chevaliers de la *Table ronde*; il raconte les exploits de Charlemagne et de Roland, la retraite de Roncevaux, les sons formidables du cor qui font trembler les rochers.

Un autre conte une joyeuse histoire, un *fabliau*; un troisième chante, en s'accompagnant de sa vielle, une douce *complainte*; ou encore ils se répondent entre eux. Chacun dit son couplet et tous reprennent en chœur un refrain que bientôt les auditeurs répètent à leur tour. Ces chants égayaient l'assistance;

Ils ôtent le noir penser,
Deuils et ennuis font oublier

MAXIME. — Soyez riche pour autrui, et vous croirez voir doubler votre richesse.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'étaient les pèlerins? — les trouvères?
2. Expliquer : *Sénéchal, fauconnier, grand veneur, bas-reliefs.*

32. LE CHEVALIER

Voici la chapelle du château. Quand un des jeunes garçons nobles qui faisaient partie de la suite du seigneur avait atteint sa quatorzième année, il recevait l'épée d'écuyer. Son père et sa mère, un cierge en main, le conduisaient à l'autel dont vous voyez ici les vestiges. Le prêtre bénissait l'arme, et la lui remettait solennellement.

Le jeune gentilhomme ne servait plus à table; du service de la salle à manger, il passait à celui de l'écurie. C'était un avancement; il était *hors de page*.

Il apprenait alors à soigner et à dresser les chevaux. Une fois bon cavalier, il suivait son maître au combat, portait les diverses pièces de son armure, lui tenait l'étrier quand il montait à cheval.

Quand le seigneur allait batailler, les écuyers l'entouraient, lui ajustaient ses armes, le suivaient dans la mêlée, paraient les coups dont il était menacé, l'aidaient à se relever s'il venait à tomber. Le plus fidèle et plus habile serviteur devenait l'écuyer *à corps*. Il remplissait auprès de son maître les fonctions d'un valet de chambre, portait sa bannière et, au moment du combat, poussait son *cri de guerre*.

Sept ans plus tard, on retrouvait le même écuyer devant ce même autel. Il était encore assisté de ses parents ou de ses parrains. Il était vêtu d'une tunique blanche, symbole de pureté; d'une robe rouge, symbole du sang qu'il devait être prêt à verser pour sa foi; d'un *justaucorps* noir, symbole de la mort qui attend tous les hommes, et particulièrement le guerrier.

Après avoir jeûné, prié, communiqué, il s'agenouillait devant son seigneur, lui demandait à être admis dans l'ordre de la *chevalerie*, promettait de s'acquitter fidèlement de ses devoirs et de consacrer ses armes à la défense des faibles et des opprimés.

Quand le seigneur lui avait accordé sa demande, des chevaliers s'approchaient, mettaient à l'écuyer des éperons, un *haubert* ou cotte de mailles qui

l'enveloppait de la tête aux pieds, une *cuirasse*, des *brassards*, des *gantelets*; son bonnet de fer était remplacé par le *heaume* à visière.

Enfin ils lui ceignaient l'épée. Le seigneur se levait, allait à l'écuyer, et du plat de son épée lui donnait trois coups sur l'épaule: « Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, lui disait-il, je te fais chevalier. Sois hardi, preux et loyal. »

Après avoir reçu l'*accolade*, le jeune *chevalier* se rendait sur la place que vous voyez encore là, au pied du château. On lui amenait son cheval; il sautait en selle sans le secours des étrières, et caracolait en brandissant sa lance ou son épée. Le lendemain on donnait un *tournoi* en son honneur.

MAXIME. — Un peu de pain sec avec la paix vaut mieux qu'une maison de bonne chère avec des querelles.

Exercices oraux et écrits.

1. En quoi consistait l'armure du chevalier au moyen âge ?
2. Expliquer : *page*, *écuyer*, *chevalier*, *accolade*.

33. LE TOURNOI

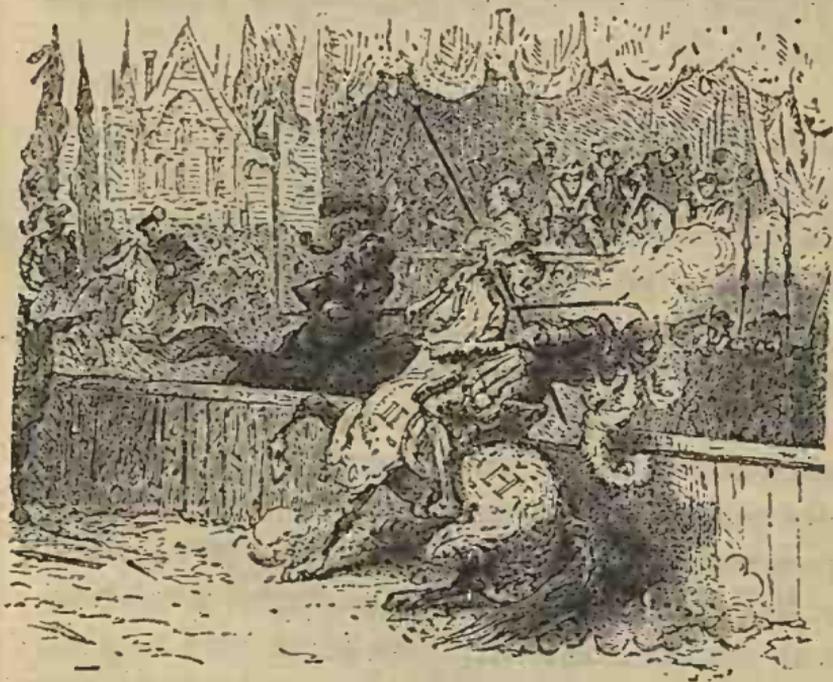
Un tournoi attirait toujours beaucoup de monde. On construisait une grande *lice* en charpente où tournoyaient les chevaliers en essayant de s'atteindre, et on l'entourait de galeries tapissées, peintes, armoriées, où se tenaient les spectateurs.

Les combattants montaient de beaux chevaux richement caparaçonnés empanachés. Au son des trom-

pettes, les adversaires entraient par les deux extrémités de l'enceinte; ils portaient des armes émoussées, mais ils luttaienent comme sur le champ de bataille, cherchaient à se renverser avec la lance, à se frapper avec l'épée ou la hache d'armes.

Ceux qui se tenaient le plus solidement en selle, qui portaient les meilleurs coups, qui paraient le mieux, étaient proclamés vainqueurs.

Dans la chaleur de la lutte, des adversaires excités se battaient souvent à outrance. Ils se servaient alors



de leurs armes habituelles. Souvent aussi quelques-uns de ces téméraires chevaliers étaient emportés de la lice morts ou mourants. Vous vous souvenez qu'en 1559 un roi de France, Henri II, perdit la vie dans un de ces assauts d'armes.

L'existence des habitants de ce château ne se composait pas uniquement de plaisirs bruyants, de fêtes, de tournois, succédant à des journées d'ennui mortel. Quelquefois, au moment où l'on s'y attendait le moins, pendant le repas, au milieu de la nuit, le *guet* donnait l'alarme. Aussitôt tout se met en mouvement, les ponts se lèvent, les herses s'abaissent, les portes se ferment. On quitte la table, le lit, on court aux créneaux, aux mâchicoulis, aux meurtrières... C'était le seigneur d'un château voisin qui avait une injure à venger et qui venait avec ses hommes d'armes faire le siège du château.

Avant de quitter ces tristes ruines, admirons encore le beau panorama qui se déroule à nos regards. Le château domine l'immense cirque formé par les montagnes qui nous entourent ; il commande quatre vallées, quatre routes importantes qui se croisent à nos pieds. C'est la clef de toute la contrée.

Cette forteresse était admirablement située pour surveiller le pays, pour le protéger, pour le défendre contre les incursions des ennemis et, au commencement, ce fut là sa seule raison d'être.

Malheureusement, les descendants de ces rudes mais loyaux chevaliers firent payer cher au pauvre peuple la protection qu'ils lui accordaient ; ils rançonnaient les malheureux paysans, détroussaient les paisibles voyageurs.

Les deux piliers sur notre gauche supportaient un gibet ; il y a eu là des exécutions, dont le souvenir seul nous fait frémir.

Le château féodal, l'ancien refuge des faibles et des opprimés, devenait oppresseur ; il avait été la providence du pays, il en était maintenant le fléau.

MAXIME. — Fais du bien à tes amis pour qu'ils t'aient davantage ; fais-en à tes ennemis pour qu'ils deviennent tes amis.

Exercices oraux et écrits.

1. Décrivez un tournoi du moyen âge.
2. Expliquer : *lice*, à *outrance*, *alarme*, *fléau*.

34. LE VILLAGE AU MOYEN AGE ET LE VILLAGE AUJOURD'HUI

Sortons des sombres murs du vieux château. Nous voici au milieu d'une campagne riche et fertile où aucune parcelle de terre n'est laissée en friche. Le cultivateur est heureux et content ; de belles récoltes le récompensent de son travail ; en automne, ses caves et ses greniers s'emplissent ; l'aisance règne dans sa maison.

Ces champs n'ont pas toujours été aussi bien cultivés ; il fut un temps où toute cette contrée appartenait à un seul propriétaire, au *seigneur*.

Le paysan d'alors, le *vilain*, cultivait une terre qui n'était pas à lui. La dixième partie de ses blés, de ses fruits, de son vin, des produits de son jardin, de ses animaux, revenait au seigneur ; c'était la *dîme*.

De plus, il devait au seigneur un certain nombre de jours de travail ; c'était la *corvée*.

Réussissait-il à s'acquitter de toutes ses redevances, faisait-il quelques petites économies, le pro-

priétaire devenait plus exigeant, augmentait la taille, c'est-à-dire l'impôt, exigeait des corvées supplémentaires. Le serf était obligé de céder... il était *taillable et corvéable à merci*.

D'autre part, les seigneurs du voisinage se vengeaient souvent sur le vilain des griefs qu'ils avaient contre son maître. Ils pillaient sa chaumière, la brûlaient, emmenaient son bétail, le maltrahaient lui-même.

Le tiers des champs restait en friche; le reste était mal cultivé; une seule mauvaise récolte amenait la famine.

Ah! s'il revenait aujourd'hui, le pauvre *Jacques Bonhomme*! S'il pouvait admirer avec nous ces riches moissons, ces belles fermes, ces grasses métairies, ces bonnes routes; s'il pouvait traverser avec nous ce riant village, en partie caché par les arbres fruitiers; comme il serait étonné!

A la place de sa misérable chaumière il trouverait une maison fraîche et propre avec ses volets verts et ses fenêtres à rideaux blancs. Dans l'intérieur, plusieurs chambres d'habitation, cuisine, cave, grenier; à côté, une grange, une étable, une basse-cour, un jardin, un verger.

Ses descendants, paisibles et heureux, jouissent aujourd'hui de tous ces biens sous la protection de lois égales pour tous.

Au moyen âge les paysans n'auraient osé rêver pareille richesse et pareille sécurité.

Vous voyez le grand feu qui flambe au fond de cette cuisine? C'est la ménagère qui chauffe le four, afin

de faire cuire le pain; au moyen âge elle eût été obligée de faire cuire son pain au *four banal*.

Voici le charpentier. En prévision des vendanges, il construit un pressoir dans le hangar de François. Autrefois François eût porté ses récoltes au *pressoir commun*; l'intendant du château lui eût retenu quelques mesures de son vin.

Il en était de même du moulin, de la forge, de la boucherie: partout le droit du seigneur et de ses intendants.

Nous voici devant la plus belle maison du village; c'est la maison d'école. Au moyen âge, le peuple était ignorant. Les seigneurs mêmes se faisaient gloire, en qualité de gentilshommes, de ne savoir ni lire ni écrire; la plume, disaient-ils, n'est bonne qu'à être portée au chapeau.

Plus loin nous rencontrons Laurent, le fusil en bandoulière. Il s'entretient avec son cousin Louis, qui suspend ses filets. Des paysans qui chassent et qui pêchent! s'écrierait *Jacques* surpris. Que les temps sont changés! La haute forêt, l'oiseau dans l'air, le poisson dans l'eau, le gibier au buisson, tout appartenait au noble seigneur. Malheur au vilain qui l'eût oublié!

MAXIME. — Pensez deux fois avant de parler une fois, et vous parlerez deux fois mieux.

Exercices oraux et écrits.

1. A quoi servait au moyen âge le four banal? — le moulin? — le pressoir?
 2. Expliquer: *redevance, friche*.
-

35 L'IMAGINATION

Cette promenade nous a laissé à tous les meilleurs souvenirs. Qu'est-ce qui nous a si vivement intéressés? Qu'est-ce qui a captivé notre attention? les pierres noircies du vieux château? la fertile campagne? le gai village?

Notre *mémoire* nous a rappelé des faits dont le château et la campagne ont été les témoins dans les siècles passés; elle a réuni les impressions, les souvenirs qui nous étaient restés de nos lectures et des leçons que nous avons entendues sur les grandes époques de notre histoire.

Notre *imagination* a rendu la vie à ces souvenirs, et nous a reportés pour quelques instants dans le lointain passé.

MAXIME. — Le monde réel à ses bornes; le monde imaginaire est infini. Ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre.

1. Expliquer : *rendre la vie, le passé lointain.*

 36. EXTASE

J'étais seul près des flots par une nuit d'étoiles.
 Pas un nuage aux cieux; sur les mers pas de voiles.
 Mes yeux plongeaient plus loin que le monde réel.
 Et les bois et les monts, et toute la nature
 Semblaient interroger dans un confus murmure
 Les flots des mers, les feux du ciel.

Et les étoiles d'or, légions infinies,
 A voix haute, à voix basse, avec mille harmonies,
 Disaient, en inclinant leurs couronnes de feu,
 Et les flots bleus, que rien ne gouverne et n'arrête.
 Disaient en recourbant l'écume de leur crête :
 — C'est le seigneur, le Seigneur Dieu !

Victor Hugo

37. LA COMPARAISON ET LE JUGEMENT

Dans notre dernière leçon de géographie, nous avons comparé entre eux les espaces occupés sur la carte par différents pays; nous avons trouvé que l'Europe est dix-huit fois plus grande que la France; que deux autres contrées, la Chine en Asie, les Etats-Unis en Amérique, ont, à peu près, la même superficie que l'Europe. Je vous ai demandé alors combien de fois la France est plus petite que chacun de ces deux pays.

Ce matin, en parlant du cours de la Loire, nous avons comparé la situation des villes qui se trouvent sur le cours de ce fleuve.

Nous avons détaché la carte du mur et nous l'avons étendue à plat sur la table, pour ne pas être tentés de prendre le haut de la carte pour le point le plus élevé; nous avons trouvé que l'altitude de Roanne est supérieure à celle d'Orléans; que l'altitude d'Orléans est, à son tour, plus élevée que celle de Nantes, située près de l'embouchure.

Les gisements de houille dans les environs de Roanne, la petite distance qui sépare le point septentrional de la Loire de la capitale, la profondeur du

leuve qui, jusqu'à Nantes, est accessible aux grands navires, nous ont ensuite expliqué la prospérité de ces trois villes.

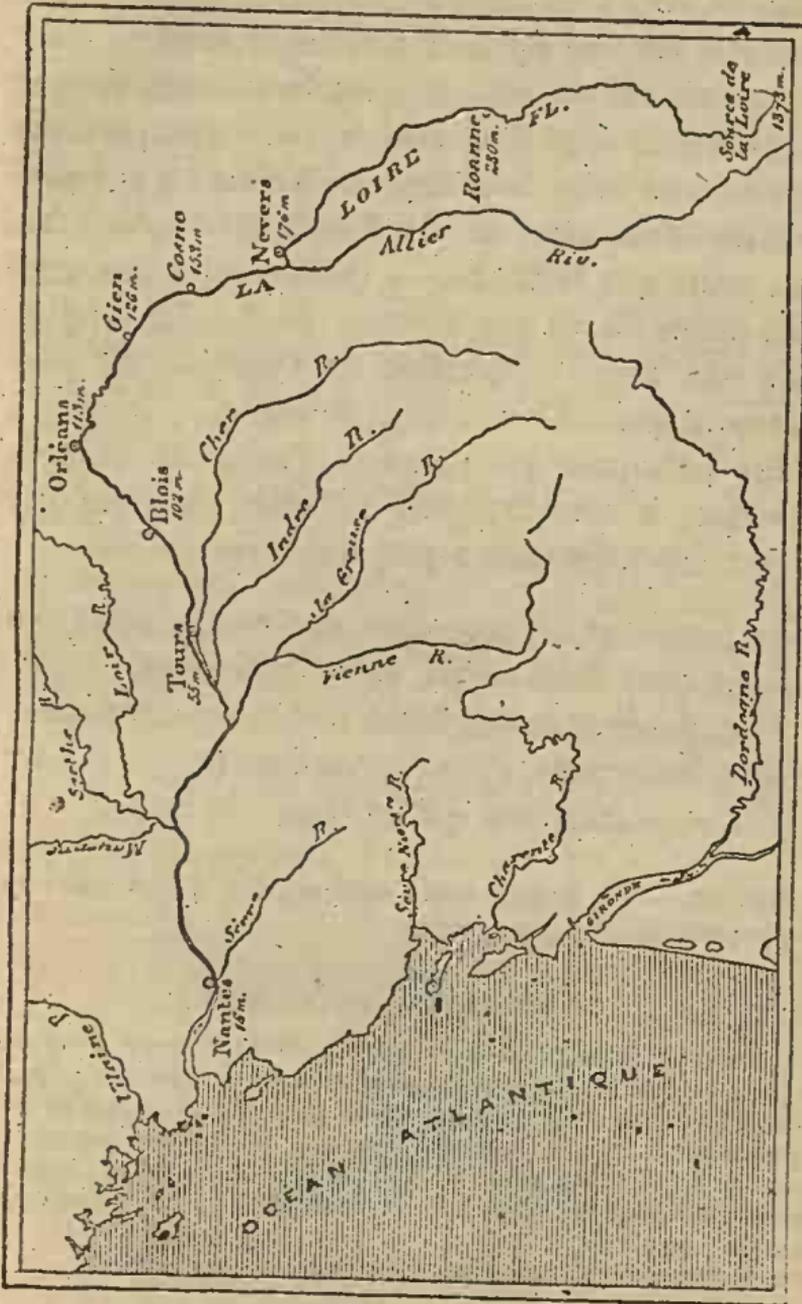
Tout à l'heure nous avons lu ensemble ce passage : L'or est rare, il est brillant, ne se rouille ni à l'air, ni à l'eau, les bijoutiers en font des objets de luxe : l'or est un métal *précieux* ; le fer n'a pas d'éclat, se détériore vite, on le travaille dans les usines, l'atelier du forgeron est plein de ferraille qu'on achèterait pour très peu d'argent : le fer est un métal *commun* ; et je vous ai adressé cette question : lequel de ces deux métaux est le plus utile ?

Je vous demanderai maintenant laquelle des deux actions dont nous avons été témoins la semaine passée est la plus méritoire :

Un cheval emporté traversa notre bourg ; la voiture menaçait à tout instant d'être brisée, une catastrophe était imminente. Notre brave agent de police se trouvait dans la rue ; il saute à la tête du cheval, le tient d'une main vigoureuse et parvient à l'arrêter. Il avait exposé sa vie pour sauver celle des personnes qui se trouvaient dans la voiture.

Un propriétaire un peu trop dur et usant de son droit strict, a fait saisir les meubles d'un ouvrier qui, un peu par sa faute, n'avait pu payer son loyer. Le lendemain la foudre tomba sur la maison du propriétaire et occasionna un violent incendie. L'escalier s'était effondré ; le même ouvrier, chassé la veille, exposa sa vie pour sauver l'enfant unique de celui qui l'avait traité si durement.

Pour répondre à mes questions, vous êtes rentrés



Carte du cours de la Loire.

en vous-mêmes, vous avez pensé à l'objet qui nous occupait, vous avez comparé, vous avez réfléchi, vous vous êtes fait une opinion arrêtée, motivée.

Dans chacun de ces cas, quand vous avez énoncé le résultat de votre *comparaison*, vous avez porté un *jugement*, et vous l'avez exprimé à l'aide d'une *proposition*. Vous avez dit : La France est dix-huit fois plus petite que la Chine. — Orléans est à une altitude moins élevée que Roanne. — Le fer est plus utile que l'or. — L'action de l'ouvrier est plus méritoire que celle de l'agent de police.

Les personnes qui prennent l'habitude de bien observer, de comparer, de réfléchir, finissent par porter des jugements prompts et sûrs.

Le jugement suppose donc une comparaison, un rapport entre deux objets, entre deux idées.

Pour énoncer ce jugement il faut au moins deux termes, deux mots, deux expressions: le *sujet* et l'*attribut*, et un troisième qui les réunit, le *verbe*.

MAXIME. — Un homme sensé se trompe et le reconnaît; un fou persévère dans son erreur.

Exercices oraux et écrits.

1. Pourquoi la neige est-elle utile à la terre? Pourquoi l'eau des rivières est-elle trouble après la pluie et après la fonte des neiges? Pourquoi le vent de l'est est-il ordinairement sec? Pourquoi le vent du midi est-il chaud et humide? Pourquoi bouche-t-on les ouvertures de la cheminée quand on veut étouffer un feu qui s'y est déclaré? Pourquoi l'eau dormante se corrompt-elle? Pourquoi les eaux sourdantes se purifient-elles?

2. Expliquer : *comparaison, jugement, raisonnement.*

38. L'INTELLIGENCE

L'attention, la mémoire, l'imagination, le jugement constituent ce qu'on appelle l'*intelligence*.

Si notre attention est éveillée et soutenue, si notre mémoire est prompte et fidèle, si notre imagination est vive, notre jugement sûr, nous sommes intelligents.

MAXIME. — Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a juste; la perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

Exercices oraux et écrits.

1. Dites ce que c'est que l'attention, la mémoire, l'imagination, le jugement, l'intelligence.
2. Expliquer : *soutenu, fidèle, sûr.*

39. LES YEUX

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore;
Ils dorment au fond des tombeaux
Et le soleil se lève encore.

Les nuits, plus douces que les jours,
Ont enchanté des yeux sans nombre;
Les étoiles brillent toujours
Et les yeux se sont remplis d'ombre.

Où! qu'ils aient perdu le regard,
Non, non, cela n'est pas possible!
Ils se sont tournés quelque part
Vers ce qu'on nomme l'invisible;

Et comme les astres penchants
Nous quittent, mais au ciel demeurent,
Les prunelles ont leurs couchants,
Mais il n'est pas vrai qu'elles meurent :



Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Ouverts à quelque immense aurore,
De l'autre côté des tombeaux
Les yeux qu'on ferme voient encore.

SULLY PRUDHOMME.

(*Stances et Poèmes*. Édition A. Lemerre.)

40. LES SENSATIONS

Mon vieux maître de chant disait parfois à ses élèves quand ils exécutaient mal un morceau : « Vous me déchirez les oreilles. » A la vue d'un travail mal fait, le professeur de dessin avait coutume de dire : « Cela me blesse les yeux. »

Cependant le maître de chant et le professeur de dessin continuaient, l'un à avoir de bonnes oreilles, l'autre une vue excellente. Tous deux se servaient d'une image pour faire comprendre l'impression désagréable qu'ils ressentaient en entendant des sons criards, discordants, en voyant des lignes et des figures disproportionnées.

Quand on brûle une allumette, instinctivement on détourne la tête pour ne pas respirer l'odeur désagréable qu'exhale le soufre; quand par inadvertance nous portons à la bouche un fruit encore vert, nous avons hâte de le rejeter; quand par mégarde nous touchons le poêle trop chaud, nous retirons vivement la main.

C'est ainsi qu'à tout instant nous pouvons être désagréablement surpris par quelque impression de l'un de nos sens, la vue, l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat.

Les impressions que nous transmettent les instruments des sens, l'œil, l'oreille, le palais, sont appelées *sensations*.

Quelquefois nos impressions désagréables sont fortes, se prolongent, deviennent des *souffrances*, nous arrachent des gémissements. Émile a jeté de grands cris quand son doigt a été pris dans la porte; il a plongé la main dans de l'eau froide, et au bout d'un certain temps la douleur s'est calmée.

Efforcez-vous, mes enfants, de ne pas pleurer pour chaque égratignure, de ne pas gémir au moindre malaise; vous ne souffrirez pas davantage, et vous incommoderez moins les personnes qui vous entourent; c'est plus viril, plus digne d'un homme.

MAXIME. — Celui qui dit un mensonge ne prévoit pas le travail qu'il entreprend; car il faudra qu'il en invente mille autres pour soutenir le premier.

1. Expliquer les mots: *discordant, disproportionné, incommoder*.

41. LA SENSIBILITÉ PHYSIQUE

L'hiver dernier nous avons quitté un jour la classe vers dix heures, et nous avons gravi le coteau, au bout du village; c'était pour mieux voir le soleil qui, ce jour-là, offrait un aspect inaccoutumé.

La neige durcie criait sous nos pieds, les arbres pliaient sous le poids d'un givre étincelant; il faisait un froid de loup, mais personne n'y prenait garde, tant le spectacle était beau. Un énorme disque rouge

montait lentement à l'horizon; il faisait un étrange contraste avec la nappe de neige blanche qui recouvrait la campagne, les jardins et les maisons du village.

Au printemps, j'ai accompagné plusieurs d'entre vous aux examens du canton. Nous avons suivi le sentier qui serpente à travers les champs, quand une alouette s'éleva presque verticalement dans les airs; elle planait au-dessus de nous et faisait entendre ses joyeuses modulations. Comme elle chante bien ! disiez-vous. Nous l'avons écoutée avec un vif plaisir; si nous n'avions craint d'arriver en retard, nous serions même restés plus longtemps à prêter l'oreille à ce mélodieux concert.

Nous avons traversé ensuite le bois de sapins qui, de ce côté, forme la limite de notre commune. Nous y avons respiré à pleins poumons l'air embaumé de la verte forêt.

En revenant, vers le soir, nous y avons fait halte un instant et nous avons goûté. Cette circonstance me rappelle l'empressement que mit Eugène à fouiller dans son bissac. A son insu, sa mère y avait mis une pomme; il la coupa en deux, et en donna la moitié à Louis. Une vive satisfaction se lisait sur la figure des deux camarades, tandis qu'ils savouraient le fruit, d'autant plus délicieux, qu'à cette époque de l'année il était plus rare.

Louis, à son tour, explora sa gibecière; il en tira un paquet soigneusement enveloppé, le palpa doucement du doigt...

Qu'est-ce que ma mère peut bien m'avoir mis là-

dedans ? se dit-il. C'était du chocolat ; il se hâta de briser la tablette en deux et d'en offrir la moitié à Eugène.

Nous avons éprouvé des impressions très agréables à voir le lever du soleil, à entendre le chant matinal de l'alouette, à sentir le frais parfum des sapins. Vous avez été bien aises d'apaiser votre faim et de vous désaltérer. Louis a été agréablement surpris quand il a reconnu, au toucher, un objet qui lui faisait plaisir.

Ces impressions, ces sensations qui affectent les organes c'est-à-dire les instruments de notre corps, constituent la *sensibilité physique*.

MAXIME. — Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi ; la lui pardonner, c'est se mettre fort au-dessus de lui.

Exercices oraux et écrits.

1. Indiquez quelques sensations désagréables ou agréables.
2. Expliquer : *froid de loup, criard, disque*.

42. LES DEUX VOYAGEURS

Je me souviens d'un voyage à pied pendant lequel la nuit me surprit dans un bois épais et sombre. Tout à coup je me rappelai certain propos entendu la veille. Un voyageur paisible avait été attaqué par des malfaiteurs. On l'avait trouvé à moitié mort dans cette partie de la forêt.

Je fus saisi d'une vive inquiétude, j'étais oppressé,

je marchais vite, je m'arrêtais pour respirer. J'écoutais; j'entendais les battements précipités de mon cœur; une sueur froide me couvrait le front.

J'arrivai enfin à la sortie de la forêt; j'aperçus la lumière de la maison forestière, j'entendis les aboiements du chien,.... je fus accueilli dans cette maison hospitalière, et lorsque la porte se fût refermée sur moi, j'éprouvai un immense soulagement; j'avais passé deux heures dans de mortelles angoisses.

Une heure après, arriva un autre voyageur. Il avait suivi la même route, mais sans savoir ce qui s'y était passé. Il avait traversé ce bois mal famé dans la plus complète sécurité; il avait admiré les étoiles qui scintillaient au-dessus de sa tête, la lune qu'il apercevait à travers les arbres, et il avait fredonné une chanson pour s'égayer en marchant. Jamais soirée ne lui avait paru plus belle.

Quel contraste entre la quiétude de ce voyageur et mon agitation fébrile!

MAXIME. — On ne songe jamais à tout : c'est la maxime, ou plutôt l'excuse des gens qui ne pensent jamais à rien.

Exercices oraux et écrits.

1. Pourquoi l'un des voyageurs était-il inquiet et l'autre gai et content ?
 2. Expliquer les mots : *angoisse, oppressé, quiétude.*
-

43. ROBERT

Robert avait obtenu de son patron quelques jours de congé. Comme il ne craint pas la fatigue, il fit à pied vingt kilomètres, et revint sac au dos, un bâton à la main; il s'arrêta à la maison d'école. Il voulut serrer la main à son instituteur et dire bonjour aux petits camarades devenus de grands garçons. Il était rayonnant de joie.

Il admira nos nouvelles cartes, notre beau globe, notre musée scolaire et nos petites collections. Pendant la récréation, il me dit qu'il continuait toujours à s'instruire; que le soir, en sortant de l'atelier, il allait régulièrement se mettre sur les bancs de l'école. Nous avons été frappés de son air gai, de son entrain, de sa bonne humeur.

Nous l'avons revu hier. Quelle différence, n'est-il pas vrai ?

Une dépêche lui avait annoncé le grave accident survenu à son père dans la mine, et le peu d'espoir qu'il y avait de le sauver. Robert prit le train jusqu'à la station la plus rapprochée, puis se dirigea rapidement vers le village. En arrivant sur la colline, d'où il découvrait la maison paternelle, un coup de cloche retentit, un second, un troisième; puis les deux cloches réunirent leurs accords lugubres; c'était le glas funèbre.

Robert resta un instant immobile et comme pétrifié; puis il s'assit sur le bord du chemin. Il prit sa tête entre ses mains; de grosses larmes coulaient sur

ses joues. En sortant de classe nous le rencontrâmes devant la porte; il était pâle, insensible à ce qui se passait autour de lui; il parlait par monosyllabes entrecoupés, ses lèvres tremblaient; sa voix, qu'il s'efforçait de rendre calme, était comme étranglée.

Je l'accompagnai. Il gravit lentement les marches de l'escalier que peu de jours auparavant il avait franchi en deux bonds; puis il entra comme une ombre dans la chambre silencieuse. Il y eut alors chez lui une véritable explosion de sanglots. Il se jeta sur le corps inanimé de son père, et laissa un libre cours à sa douleur; c'était un spectacle navrant.

MAXIME. — L'argent est un bon serviteur et un méchant maître.

Exercices oraux et écrits.

1. Quel était le motif du deuxième voyage de Robert et dans quelle situation d'esprit l'a-t-il fait?
2. Expliquer : *glas, mourant, entrecoupe.*

44. LA SENSIBILITÉ MORALE

Je vous ai raconté un épisode de voyage, et je vous ai dépeint la disposition d'esprit si différente des deux voyageurs. En parlant de Robert je vous ai montré le contraste si frappant entre son premier et son deuxième retour à la maison paternelle. C'était pour appeler votre attention sur certains sentiments, sur certaines émotions qui nous envahissent parfois malgré nous, qui nous affectent, qui nous dominent.

Il y a des nouvelles qui nous rendent joyeux, et

qui sont indifférentes à nos voisins. L'arrivée inattendue d'un ami nous émeut; elle ne produit aucune impression sur un étranger. Tel souvenir nous charme, tel autre nous chagrine. Le succès nous rend confiants, l'espérance soutient nos forces, l'adversité nous décourage.

Quand je marchais dans la forêt, je jouissais d'une santé parfaite; cependant j'étais tourmenté intérieurement. Robert n'était pas malade à son dernier voyage, et cependant il souffrait cruellement.

Ce sont là des impressions distinctes et indépendantes des sensations physiques. Elles n'affectent pas les organes de notre corps; elles affectent notre intelligence, notre esprit: ce sont des impressions *morales*.

Ces impressions, ces sensations qui affectent notre esprit, constituent la *sensibilité morale*.

Quand nous sommes remplis de joie ou de frayeur, nous sentons notre cœur battre plus ou moins vite; involontairement nous y portons la main; nous nous imaginons que le cœur est le siège des sentiments qui nous agitent. C'est pour cela qu'on dit: un cœur généreux, un homme de cœur, un homme au cœur dur, un homme sans cœur.

MAXIME. — Le jeu nous dérobe l'argent, le temps et la conscience.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'entend-on par souffrances morales?
2. Expliquer: *contraste, sentiment*.

45. L'ENFANT CHARITABLE — LA VOIX INTÉRIEURE

Un de vos camarades de classe rencontra hier un enfant qui grelottait de froid et dont la figure amaigrie montrait bien qu'il mangeait rarement à sa faim. Il avait dépassé cet enfant; mais il s'arrêta, revint sur ses pas, entr'ouvrit son panier, en tira une tartine, la donna au pauvre garçon et s'éloigna rapidement.



J'assistais à cette scène sans être vu. Quelques instants après, je rejoignis votre camarade sous la porte de l'école; il était heureux et content. A midi, il ne mangea qu'une tartine au lieu de deux, mais il avait l'air souriant, et, le soir, il partit satisfait de sa journée.

Il y a un mois, notre voisin Louis était indisposé. Le médecin avait recommandé le calme et la tranquillité, et, d'un commun accord, vous avez décidé que les récréations se passeraient sans bruit. Elles furent silencieuses, en effet, à la grande surprise des voisins. Cependant aucun de vous ne s'est ennuyé. Avez-vous jamais joué d'aussi bon cœur que ces jours-là?

Et quelle fête, lorsque pour la première fois le convalescent s'est montré à la fenêtre, et qu'il vous a salués de la main. « Bonjour, Louis! bonjour! » et vous essuyiez vos mouchoirs, et vous vous pressiez

sous la fenêtre. Vous étiez bien contents, n'est-ce pas?

Quand votre camarade s'était privé d'une partie de son déjeuner au profit d'un enfant pauvre qu'il ne connaissait pas, personne ne l'en a loué; tout à l'heure encore il ignorait que quelqu'un l'eût vu. D'où venait son contentement? Il pensait au petit malheureux dont il avait apaisé la faim; une voix intérieure lui disait : « Tu as bien fait, » et ce témoignage compensait largement la privation qu'il s'était imposée.

Et lorsque spontanément vous avez renoncé à vos jeux bruyants, qu'est-ce qui vous a fait accepter joyeusement ce petit sacrifice? Une voix secrète s'est fait entendre dans votre cœur; elle vous approuvait, elle vous disait que vous hâteriez la convalescence de Louis; vous trouviez une douce satisfaction à faire librement ce qui, dans d'autres circonstances, vous eût paru fort pénible.

MAXIME. — Les paresseux, a dit un philosophe, ne sauraient être classés parmi les vivants; c'est une espèce de morts qu'on ne peut pas enterrer.

Exercices oraux et écrits.

1. Comment votre camarade a-t-il été récompensé de sa bonne action?
 2. Expliquer : *sacrifice, spontanément, convalescent.*
-

46. PIERRE ET PAUL — LA CONSCIENCE

Pendant que Pierre et Paul faisaient leurs devoirs de classe, leur camarade Jules les appela pour faire une partie de billes. Ils se levèrent, mais un scrupule les retint tous deux. « Le travail d'abord, avait dit leur père, le jeu ensuite, » et cette parole, ils crurent l'entendre encore retentir à leurs oreilles.

Pierre se rassit. « Tout à l'heure, se dit-il, dès que j'aurai fini. » Paul estima tout bas le temps qu'il lui faudrait pour achever sa tâche. Il se dit qu'il avancerait plus vite en se reposant d'abord un instant; qu'il serait bien de tenir compagnie à Jules qui s'ennuierait tout seul, et finalement il partit.

Pierre fit son travail avec plaisir. Quand il eut fini, il rangea ses livres, prit son goûter et sortit; il était content, il allait bien s'amuser. A ce moment Paul rentra de mauvaise humeur; il acheva à la hâte ses devoirs, et par conséquent les fit mal. Le soir il avoua que la partie de billes avait mal réussi; constamment il avait cru entendre ces mots: « Le travail d'abord, le jeu ensuite. » Jules, impatienté des distractions de son camarade, n'avait pas été bien aimable, et ils s'étaient quittés brouillés.

Il vous est peut-être arrivé de trouver sur le bureau d'un voisin une bonne plume neuve au moment même où la vôtre venait de se casser. Vous alliez la prendre, puis vous avez hésité; une voix intérieure vous disait : « La plume n'est pas à toi ! »

Avez-vous jamais dans un moment d'égarement répondu : « Non, non ! je vous assure que non ! » alors que la voix intérieure vous criait : « Oui, oui ! c'est oui qu'il faut dire ! » Que s'est-il passé en vous à ce triste moment ? Le rouge vous est monté au visage ; vous étiez troublé, confus ; la même voix vous disait : « Tu as menti ! »

La voix secrète qui vous parle ainsi, c'est la *conscience*.

Écoutez la voix de votre conscience, chers enfants. Quand vous faites le bien, elle vous approuve et vous encourage vous vous sentez heureux ; quand vous faites le mal, elle vous désapprouve, elle vous condamne, vous vous sentez malheureux.

Les plus grands éloges n'ont de valeur réelle que lorsqu'ils sont approuvés par la conscience. Seriez-vous très satisfaits, par exemple, si je vous disais : « Voilà un bon travail, je vous en félicite... » si ce travail avait été fait par votre frère ? si vous n'aviez fait que le copier ?

N'eût-il pas mieux valu me présenter un devoir imparfait ? Et si, d'accord avec votre conscience, vous aviez ajouté : J'y ai travaillé deux heures, je me suis donné beaucoup de peine ; et si je vous avais amicalement expliqué ce que vous n'aviez pas bien compris, n'auriez-vous pas éprouvé une satisfaction plus grande ?

Une *bonne conscience* nous permet d'être heureux dans toutes les situations de la vie ; elle rend nos joies plus vives, elle adoucit nos peines, et dans les moments difficiles soutient notre courage.

MAXIME. — Rien ne te sert de bien savoir, si tu négliges de bien faire

Exercices oraux et écrits.

1. Pourquoi Pierre s'est-il mieux amusé que Paul ?
2. Expliquer : *conscience, distraction, scrupule.*

47. SOIS TON JUGE

Quand l'heure du sommeil vient fermer ta paupière,
 Sur le jour qui n'est plus porte un regard sévère,
 Sur le bien, sur le mal, interroge ton cœur ;
 Sois toi-même ton juge et ton accusateur :
 Le repentir du mal te rendra l'espérance,
 Le souvenir du bien sera ta récompense.

48. LES FAUX PROVERBES — LE SENS MORAL

Vous entendez quelquefois dire : *Une fois n'est pas coutume*, comme si une mauvaise action n'était pas mauvaise lors même qu'on ne la commet qu'une fois ; comme si une première faute commise n'amenait pas fatalement la répétition de cette même faute.

Pour vous décider à faire une chose défendue, on vous dira : *La fin justifie les moyens*, ou bien, *Nécessité n'a pas de loi*, comme si nous ne devions pas être honnêtes et probes en toute circonstance.

Pour vous entraîner au mal, on vous dira : *Il faut hurler avec les loups*, mais on n'ajoute pas que tôt ou tard les loups tombent sous le plomb du chasseur.

D'autres dictons: *Charité bien ordonnée commence par soi-même, Chacun pour soi*, sont tout aussi faux. Il ne faut pas seulement songer à soi, il faut considérer les autres hommes comme des frères; nous sommes enfants d'une même famille; il faut faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous mêmes.

Les proverbes de ce genre ont été faits par des hommes qui voulaient faire taire la voix de leur conscience. Ceux qui les prennent pour règle de leur conduite, affaiblissent leur conscience; ils se permettront bientôt toutes sortes d'indélicatesses, promettront sans tenir, mentiront sans embarras, prendront le bien d'autrui sans grand scrupule.

Les gens qui s'abritent derrière ces dictons, appellent niais l'honnête homme qui dit la vérité quand un mensonge paraît plus profitable; ils traitent de sot le domestique fidèle qui s'interdit les bénéfices faits aux dépens de ses maîtres, le brave ouvrier qui veille aux intérêts de son patron.

Ceux qui règlent leur vie sur de pareilles maximes arrivent à ne plus distinguer ce qui est juste de ce qui est injuste, ce qui est bien de ce qui est mal; ils sont plus à plaindre que les malheureux qui ont perdu l'ouïe ou la vue, car ils ont perdu le sens le plus précieux, le *sens moral*.

Il faut prendre en pitié l'homme qui cherche à étouffer la voix de sa conscience. Le *remords* l'ronge; il rit des lèvres, mais son cœur est triste. Le *remords* est un implacable et terrible accusateur. Il finit par peser aux coupables les plus endurcis.

Maintes fois des criminels se sont eux-mêmes livrés à la justice. Ils ont voulu expier leur crime pour mettre un terme à leurs souffrances morales.

MAXIME. — Qui ne fait rien n'est pas loin de mal faire.

Exercices oraux et écrits

1. Pourquoi ne faut-il jamais dire : *Chacun pour soi.*
2. Expliquer : *implacable, remords.*

49. L'EXAMEN DE CONSCIENCE

Je suis plus vieux d'un jour : en quoi suis-je plus sage ?
 Quel bien ai-je produit ? quel mal ai-je évité ?
 Du jour qui vient de fuir ai-je fait bon usage
 Et puis-je m'endormir avec tranquillité ?

50. LES TROIS CAMARADES. — LA VOLONTÉ

Mercredi dernier, j'ai indiqué un devoir facultatif pour les élèves les plus avancés qui trouveraient le temps de le faire.

François savait qu'il passerait la journée du jeudi à travailler dans les champs, et il lui paraissait bien difficile de faire un devoir supplémentaire ; mais il s'est couché une demi-heure plus tard, il s'est levé une demi-heure plus tôt, et vendredi matin il m'a remis un travail propre, irréprochable.

Léon et Joseph avaient annoncé spontanément qu'ils feraient le devoir. Léon devait travailler égale-

ment dans les champs, mais cela ne l'empêcherait pas, disait-il, de prendre la plume le soir. Joseph, qui n'a en dehors des classes aucune occupation, si ce n'est celle d'apprendre ses leçons, désirait même que la tâche du jeudi fût plus considérable. Cependant vendredi tous les deux sont venus en classe les mains vides.

Léon, fatigué, s'était laissé vaincre par le sommeil, n'avait pas eu le courage d'être matinal. Joseph avait remis le travail d'une heure à l'autre, s'était oublié au jeu, à la promenade; on avait négligé, disait-il, de le réveiller l...

La *volonté* de François a été *forte, énergique*; celle de Léon a été *faible, molle*. Quant à Joseph, il s'est laissé aller aux vents comme une girouette; il n'a pas été *persévérant*, ses bonnes résolutions s'en sont allées en fumée.

Quand on a si peu de volonté, on ne fait rien de bien; on entreprend plusieurs choses à la fois sans en terminer aucune.

N'imitiez pas Joseph; c'est une triste chose que d'être *indécis*, de dire tantôt oui et tantôt non, d'aller à droite quand on voulait prendre à gauche. Avant de prendre une *résolution*, examinons bien ce dont il s'agit, interrogeons notre conscience. Mais une fois notre opinion faite, notre parti pris, soyons fermes, inébranlables, et marchons droit au but.

Par l'exercice, la volonté s'affermite. Levez-vous plusieurs jours de suite à la même heure, l'effort sera de moins en moins pénible; l'habitude vous le rendra aisé.

Au contraire, si vous jouez aujourd'hui à l'heure où vous devez travailler, demain votre désir de jouer sera plus fort, votre résistance sera moins énergique ; après-demain, vous céderez plus facilement encore, et, dans la suite, vous aurez un penchant de plus en plus prononcé pour le jeu. Votre volonté s'affaiblira graduellement ; la pensée du jeu obsèdera votre esprit, même pendant les leçons ; vous aurez la *passion* du jeu.

Les mauvaises passions sont tyranniques. Il faut plaindre l'homme qui s'y laisse aller ; c'est un vil esclave qui rarement retrouve assez d'énergie pour briser ses fers.

Ayons de la volonté, mes amis, et efforçons-nous de contracter, pendant que nous sommes jeunes, de bonnes habitudes.

MAXIME. — Je veux, donc je puis.

Exercices oraux et écrits.

1. Quel est celui des trois garçons que vous préférez, et pourquoi ?

2. Expliquer : *facultatif, indécis, persévérant, résolution*

51. LE SONGE

Le laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain.
Je ne te nourris plus, gratte la terre et sème. »
Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même. »
Et le maçon m'a dit : « Prends ta truelle en main. »

Et seul, abandonné de tout le genre humain
 Dont je traînais partout l'implacable anathème
 Quand j'implorais du ciel une pitié suprême,
 Je trouvais des lions debout dans mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle :
 De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
 Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés.

Je connus mon bonheur et qu'au monde où nous sommes,
 Nul ne peut se vanter de se passer des hommes ;
 Et depuis ce jour-là je les ai tous aimés.

SULLY-PRUDHOMME.

52. SUPÉRIORITÉ DE L'HOMME

Ce que nous avons dit de l'homme physique vous a fait voir combien est admirable l'organisme humain.

Des pompes ingénieuses élèvent l'eau dans nos puits, l'emmagasinent dans les réservoirs, la distribuent dans les différents quartiers de la ville, la font monter aux étages supérieurs de nos maisons. Elles sont peu de chose, cependant, en comparaison du cœur qui, soixante fois par minute, aspire et refoule le sang, en comparaison des soupapes invisibles qui facilitent la circulation du sang dans notre corps.

Quelle est la machine dont la structure soit aussi délicate, aussi complexe que celle de notre appareil

respiratoire qui fonctionne avec tant de précision et de régularité?

Vous admirez les belles photographies exposées à la vitrine du libraire; mais le plus habile photographe pourrait-il reproduire des tableaux aussi exacts, aussi vrais que ceux qui, à chaque instant, se forment au fond de notre œil où les collines, les bois, les prairies, les vergers, les villages se reflètent dans un miroir dont la dimension ne dépasse pas celle d'une tête d'épingle?

Tout cela n'est-il pas digne d'admiration?

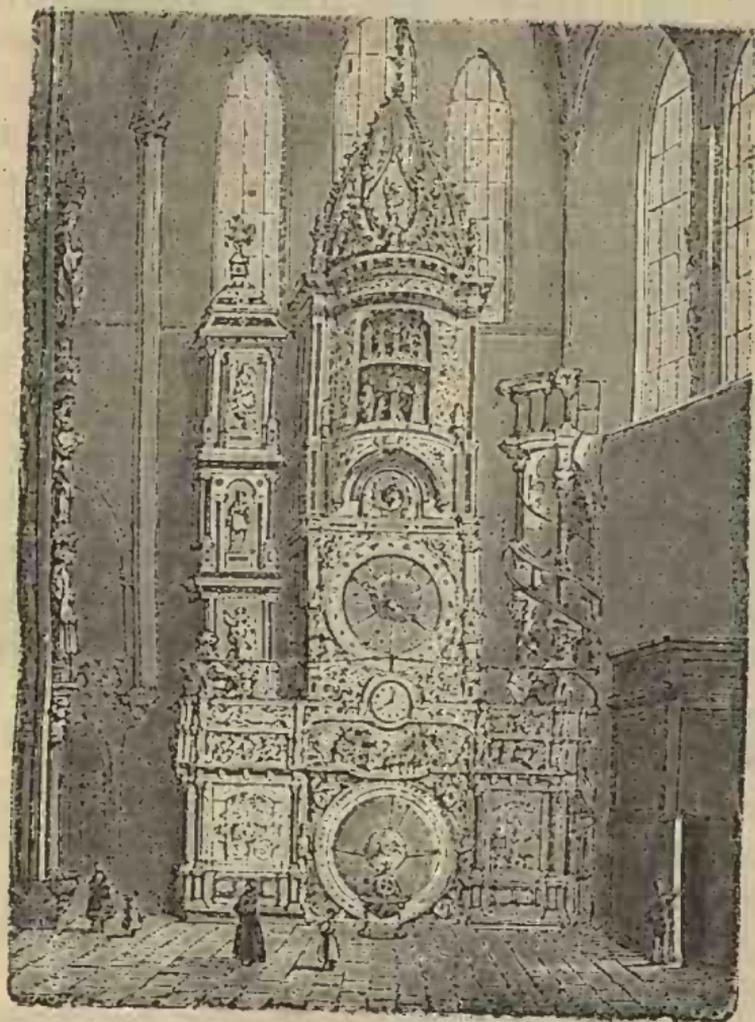
Les animaux supérieurs ont, il est vrai, un corps organisé comme le nôtre; ils respirent comme nous, leur sang circule de la même manière que le nôtre; ils ont même certains sens plus développés que l'homme. Le chien, le cheval, l'éléphant s'attachent à leur maître; ils l'aiment, ils sont sensibles aux bons traitements, ils s'en souviennent.

L'*instinct* des oiseaux voyageurs approche jusqu'à un certain point de l'intelligence. Le bruit des insectes, le chant des oiseaux, la voix des mammifères constituent une espèce de langage.

Mais la distance est immense entre le plus perfectionné des animaux et la plus misérable des créatures humaines, car l'animal n'invente rien. Il y a quatre mille ans, les hirondelles construisaient leurs nids de la même manière que le font les hirondelles d'aujourd'hui; l'homme, au contraire, profite de l'expérience de ses ancêtres; il étudie, combine, invente, perfectionne.

Suivez-moi un instant à Strasbourg, dans cette

ville si française par le cœur, là-bas sur la rive gauche du Rhin. Examinons ensemble la merveilleuse



horloge astronomique qu'abrite une cathédrale unique au monde.

Elle est réglée pour mille ans. Elle indique les soixante secondes de la minute, les soixante minutes de l'heure, les vingt-quatre heures du jour, les vingt-huit jours de la lune, les vingt-huit, vingt-neuf, trente

ou trente et un jours du mois, les trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours de l'année.

Elle marque les phases de la lune, les éclipses de soleil, la position de la terre dans chaque saison, celle des astres.

Au trente et un décembre, à minuit sonnant, le millésime change, une nouvelle date apparaît et reste immobile jusqu'au trente et un décembre suivant.

De six heures du matin à six heures du soir, un gracieux petit enfant s'avance quinze minutes après chaque heure, lève son jouet et sonne le quart; un jeune homme armé d'une flèche sonne la demie; vient un homme dans la force de l'âge, un guerrier, qui personnifie les luttes de la vie, il sonne les trois quarts; un vieillard avec sa béquille frappe les quatre quarts de l'heure.

Ces quatre personnages allégoriques défilent lentement devant la Mort au squelette décharné, à la faux menaçante. Quand les quatre quarts sont sonnés, un Génie renverse son sablier qui a mis soixante minutes à se vider, et la Mort sonne l'heure. Pendant le silence de la nuit, l'enfant, l'adolescent, l'homme, le vieillard se reposent; la mort continue son œuvre. Elle sonne toutes les heures.

Tous les jours, après onze heures, les visiteurs affluent dans la vaste cathédrale et se groupent devant l'horloge. Au coup de midi, les douze apôtres passent en s'inclinant devant le Christ qui étend les mains sur eux et les bénit. Un coq, perché sur une colonne, bat des ailes, allonge le cou et par trois fois fait entendre sa voix retentissante.

Quelle merveille ! dites-vous... Mais quelle merveille surtout que l'intelligence du savant constructeur de cette horloge ! Il était à la fois mécanicien, géographe, astronome, mathématicien. Il a tout calculé, tout combiné d'avance, pour assurer le fonctionnement régulier de ce chef-d'œuvre.

Cette puissance créatrice n'est pas la seule différence qui nous sépare des animaux. Dans tout ce qu'il fait, l'animal obéit servilement à ses instincts, à ses appétits, à ses passions... Le tigre déchire sa victime sans aucun remords.

L'homme, au contraire, sait ce qu'il fait ; il a *conscience* de ses actes, il est responsable ; une voix intérieure lui dit ce qui est bien, ce qui est mal.

Il a la liberté de choisir, de se décider pour l'un ou pour l'autre, d'écouter la voix de sa conscience ou de l'étouffer. Quand il prend le parti de faire le bien, il trouve les forces nécessaires pour accomplir sa volonté.

Si l'homme n'était pas un être libre, il n'y aurait pour lui ni bien ni mal, ni justice ni iniquité, ni vertu ni crime ; on aurait tort de le blâmer ou de le louer.

MAXIME. — Il faut que le corps ait de la vigueur pour obéir à l'âme ; un bon serviteur doit être robuste.

Exercices oraux et écrits.

1. Décrivez l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg. — En quoi consiste la supériorité de l'homme sur les autres créatures ?

3. Expliquer : *organisme, merveille, précision, instinct.*

53. L'ÂME

Nous avons parlé de l'*intelligence*, du *sentiment*, de la *conscience* et de la *volonté*.

Il y a quelque chose en nous qui nous fait penser et réfléchir, qui nous fait éprouver les émotions les plus diverses, quelque chose qui nous fait admirer et aimer ce qui est beau, ce qui est bien, ce qui est vrai, et qui nous donne la force de vouloir; c'est l'*âme*.

C'est dans l'âme que réside la véritable supériorité de l'homme sur toutes les créatures. Notre corps, avec ses membres et ses organes, constitue, vous le savez, l'*homme physique*; l'âme avec ses belles facultés constitue l'*homme moral*.

Le corps se fatigue, s'use, se transforme. L'âme ne vieillit pas; quand le corps meurt et tombe en poussière, elle subsiste, elle continue à vivre, elle est immortelle.

Si, du sel ou du sable un grain ne peut périr,
L'être qui pense en moi craindra-t-il de mourir?
Qu'est-ce donc que l'instant où l'on cesse de vivre?
L'instant où, de ses fers, une âme se délivre.

L. RACINE.

Il est et il sera toujours dans cette vie des vertus malheureuses et des crimes impunis; il est donc nécessaire que le bien et le mal trouvent leur jugement dans une autre vie.

VOLTAIRE.

III. L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ

54. LA NAISSANCE

Hier, quand mon frère a voulu se faire inscrire pour l'admission à l'école normale, on lui a demandé un *extrait* de son *acte de naissance*. Que signifie ce mot ?

Quand un père va déclarer la naissance de son enfant à la mairie, il est accompagné de deux amis. Une autre personne porte l'enfant, à moins que M. le maire ne vienne lui-même le voir dans son berceau, ou qu'il ne délègue quelqu'un à sa place, et dispense ainsi le petit enfant d'un voyage souvent dangereux pour sa santé.

Le secrétaire de la mairie prend sur le rayon un registre et y inscrit le jour, l'heure, le lieu de la naissance, et les prénoms que le père désire donner à l'enfant. Il indique l'âge, les noms, la profession et le domicile des parents, ainsi que ceux des deux personnes qui sont venues ajouter leur témoignage à celui du père de l'enfant. Il donne lecture de l'*acte de naissance* qu'il vient de rédiger. Le père et les deux témoins le signent, ainsi que le maire sous la responsabilité duquel l'acte a été rédigé.

Quand cet enfant aura besoin plus tard d'établir

son âge exact, de faire connaître sa famille, son lieu d'origine, il se fera délivrer une copie de cet acte. Cette copie sera extraite du *registre des naissances*; ce sera son *extrait de naissance*.

— On a dit encore à mon frère de faire *légaliser* cet extrait. Qu'est-ce que cela veut dire?

Quand le secrétaire aura fait la copie dont votre frère a besoin, le maire l'examinera, la collationnera, c'est-à-dire la comparera soigneusement avec l'acte inscrit dans le registre. S'il ne s'y est pas glissé d'erreur, il certifiera que l'extrait est *conforme à l'original* dressé, il y a seize ans, par le maire son prédécesseur. Il signera l'extrait de son nom, et y apposera le sceau de la commune.

Mais un document de cette importance ne saurait être entouré de trop de garanties. Il n'est complètement digne de foi, il n'a de valeur légale que lorsque la signature du maire a été examinée et certifiée authentique par le juge de paix du canton ou par le président du tribunal.

En apposant son nom et le sceau du tribunal au bas de la signature du maire, le président du tribunal ou le juge de paix *légalise* cette signature. Personne ne pourra mettre en doute ce qui est énoncé dans cette copie. L'extrait fera foi.

MAXIME. — Qui est l'ami de tous, n'est l'ami de personne.

Exercices oraux et écrits.

1. Que veut dire rédiger un acte de naissance? — *légaliser* un extrait de naissance?

2. Expliquer : *témoin, original, copie.*

55. LE PETIT ENFANT — LA FAMILLE

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris ; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être
Se dérident souvent à voir l'enfant paraître
Innocent et joyeux.

Il est si beau l'enfant ! avec son doux sourire
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laisant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers !

Seigneur ! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur ! l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants !

VICTOR HUGO.

56. LE MARIAGE

Avez-vous remarqué à la porte de la mairie
une affiche entourée d'une guirlande de fleurs blan-
ches ? — Oui, monsieur ; l'appariteur l'a posée di-

manche matin ; c'est la *première publication* du mariage de mon oncle Félix ; il épouse M^{lle} Louise. Ma sœur sera demoiselle d'honneur ; c'est elle qui a remis à l'appariteur la belle guirlande qui encadre l'annonce. Mon grand frère et Jean seront garçons d'honneur ; ils commenceront demain leur tournée pour inviter les parents et amis à la noce.

Une *deuxième publication* sera faite dimanche prochain ; le mariage pourra avoir lieu le troisième jour après cette deuxième publication, mardi, de demain en huit ; ces publications s'appellent communément *les bans*.

Au jour convenu, les fiancés se rendent à la mairie. C'est là qu'est déposé le registre dans lequel on inscrira *l'acte de mariage* ; c'est là, dans la grande salle de la *maison commune*, que les attend M. le maire revêtu de son écharpe.

Ils sont accompagnés chacun de son père, de sa mère et de deux témoins. Les amis de la famille se joignent à eux. Les portes de la salle sont toutes grandes ouvertes. Les personnes étrangères à la famille peuvent y entrer. Le mariage est public, car tout le monde doit connaître la nouvelle condition dans laquelle entrent M. Félix et M^{lle} Louise.

M. le maire donne lecture du projet de mariage affiché aux portes de la mairie. Il constate que les formalités prescrites par la loi ont été remplies, puis il lit les articles 212, 213 et 214 du *Code civil*, qui énumèrent les devoirs de chacun des époux.

Il demande ensuite au fiancé s'il consent à prendre pour épouse la personne présente, qu'il désigne par

ses nom et prénoms. Il adresse la même question à la future. Sur leur réponse affirmative, faite à haute voix devant toutes les personnes réunies dans la salle, l'officier de l'état civil, après s'être assuré du consentement des parents, solennellement, au nom de la loi, les déclare *unis par le mariage*.

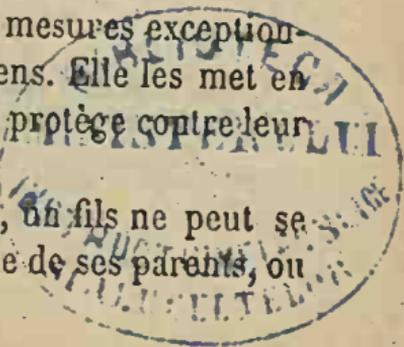
Reste à rédiger l'acte destiné à établir et à prouver le mariage. Le secrétaire l'inscrit dans le *registre des mariages*. Cet acte contient l'indication précise de la date et du lieu du mariage, les noms, prénoms, âge et profession des personnes qui y ont pris part. Il est signé par les jeunes époux, leurs parents, les quatre témoins et le maire.

A partir du jour de leur mariage, une nouvelle existence commence pour les jeunes époux; ils forment une famille et vivent ensemble jusqu'à leur mort. Travail, fortune, joies, tristesses, toutes choses leur sont communes; ils se doivent mutuellement la fidélité et la constance dans l'affection, l'union dans le bonheur, l'assistance dans l'infortune.

Le mariage est donc un acte très sérieux, un acte capital qui influe sur la vie tout entière, et dont les conséquences peuvent être funestes si on l'accomplit à la légère.

Aussi la loi a-t-elle pris des mesures exceptionnelles dans l'intérêt des jeunes gens. Elle les met en garde contre eux-mêmes; elle les protège contre leur inexpérience.

Jusqu'à vingt-cinq ans révolus, un fils ne peut se marier sans l'autorisation formelle de ses parents, ou



celle de ses aïeuls si ses parents sont morts. Ses parents donnent leur consentement de vive voix devant l'officier de l'état civil; s'ils ne peuvent assister au mariage, ils lui font transmettre leur autorisation par un notaire.

A vingt-cinq ans, le jugement est plus éclairé, plus mûr; le jeune homme comprend mieux ses véritables intérêts. Cependant la loi veut qu'il prenne l'avis de ses parents et qu'il sollicite leur consentement, alors même qu'ils le désapprouvent; sa demande doit être faite en termes respectueux, rédigée et remise par un notaire.

Si les parents refusent leur consentement, le fils doit, s'il persiste dans son intention, leur adresser de mois en mois un deuxième et un troisième *acte respectueux*. Après quatre mois de réflexion imposés au fils et à ses parents, le maire peut célébrer le mariage. Mais il mentionne sur l'acte le refus des parents. Le fils assume alors seul la responsabilité de l'acte qu'il accomplit.

Les unions contractées contre la volonté des parents sont heureusement rares.

MAXIME. — Ce qui se fait trop vite est toujours mal fait

Exercices oraux et écrits.

1. Que veut dire *rédigier un acte de mariage*?
 2. Expliquer : *Bans, code civil*.
-

57. UNE NOCE ALSACIENNE

En sortant de la mairie, le cortège se rend à l'église. Les cloches sonnent à toute volée. Le jeune époux ouvre la marche, accompagné de son père, suivi de ses témoins. Son chapeau à larges bords est couvert de romarins et de rubans; il porte le costume traditionnel de la vieille Alsace.

Vient ensuite la mariée, conduite par le garçon d'honneur et suivie des demoiselles d'honneur. Des amies d'enfance l'attendent sur le parcours; elles lui offrent des bouquets et des rubans, pendant que les camarades du jeune marié tirent des coups de feu. Le cortège avance au milieu d'une double haie d'amis et de curieux.

Quand les jeunes époux entrent à l'église, l'orgue retentit. Le vénérable pasteur de la paroisse les reçoit devant le même autel où il les a baptisés, où il leur a enseigné leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain, et envers la patrie. Il leur parle de la sainteté du mariage, de leurs devoirs d'époux chrétiens. Peut-être aussi évoque-t-il d'une voix émue le souvenir d'un père, d'une mère déjà rappelés de cette terre; il exhorte les enfants à honorer leur mémoire en marchant sur leurs traces.

Le pasteur fait prendre aux époux l'engagement solennel de rester unis l'un à l'autre jusqu'à la mort; il bénit leur mariage et leur remet un livre de prières. C'est une touchante cérémonie qui remplit d'émotion bien des cœurs.

A la sortie de l'église, des ménétriers attendent le cortège et le reconduisent à la maison. Les amis s'empressent autour des jeunes mariés et leur offrent des cadeaux. Le balai, le rouet, le baquet blanc, occupent la place d'honneur, et rappellent à la jeune



fermière les travaux du ménage. La bêche reluisante, la bourse en cuir remises au futur chef de famille, sont les emblèmes de l'activité et de l'économie.

Alors commencent les réjouissances de la famille, le repas de noce, la danse, la visite aux parents..... toute une semaine de fêtes dont on parlera bien longtemps.

MAXIME. — Rien ne se dépense plus vite que les biens qu'on n'a pas soi-même amassés.

Expliquer : *cortège, vénérable, emblème.*

58. LE DÉCÈS

Trois fois déjà depuis la rentrée d'octobre nous avons entendu le tintement lugubre du glas funèbre. Involontairement vous déposiez la plume, vous cessiez de lire, il se faisait un profond silence.

— Pauvre Jean Leroux ! le voilà enfin délivré de ses longues souffrances ! Il était chargé de jours et depuis longtemps infirme... Que Dieu ait son âme !

— C'est pour le brave Louis Charron ! A la force de l'âge il est subitement enlevé à sa famille désolée. Il laisse une vieille mère aveugle qui eût bien voulu mourir à sa place, et cinq enfants en bas âge. Amis charitables, souvenez-vous des pauvres orphelins !

— C'est pour le petit Gabriell ! Avant-hier encore il jouait aux billes avec ses jeunes camarades. Il a été atteint du *croup*. Le pauvre enfant se débattait convulsivement ; d'une voix étouffée il disait : maman ! au secours ! je meurs !... et la mort l'a saisi dans les bras de sa pauvre mère !

Une heure après vous avez vu deux hommes monter lentement le grand escalier de la mairie. C'étaient les deux plus proches parents de Jean Leroux, — les deux voisins de Louis Charron, — le père et le parrain de Gabriel. Ils allaient *déclarer* le décès.

L'acte est inscrit dans le *registre des décès*. Il indique le nom, les prénoms, l'âge, le lieu de naissance, la profession et le domicile de la personne qui vient de mourir, les noms de son conjoint si elle était mariée, ceux de ses père et mère. La copie d'un acte de décès s'appelle *extrait mortuaire*.

Le maire fait constater le décès et délivre un permis d'inhumation. La police du cimetière lui appartient pleine et entière.

La famille affligée, les amis, les voisins, accompagnent le défunt jusqu'à sa dernière demeure. Là, devant la tombe ouverte, le prêtre prie avec eux ; il leur rappelle la fragilité de la vie ; il console les affligés ; il leur parle de la vie future dans laquelle ils retrouveront ceux qu'ils ont aimés sur cette terre.

MAXIME. — Chaque instant de la vie est un pas vers la mort.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *acte de décès, cimetière, fragilité.*

59. LE FRÈRE ET LA SŒUR

Le ciel était bleu, la mer était haute,
Les flots blanchissaient autour des écueils...
Au fond de la fosse étaient deux cercueils,
Deux cercueils d'enfant, couchés côte à côte.

Et l'on se disait, en baissant la voix :
« Des pauvres parents l'épreuve est cruelle !
« Le voir s'en aller en même temps qu'elle !...
« Elle avait un an, il en avait trois. »

Lentement la foule, après la prière,
Pour l'adieu suprême enfin s'ébranla...
Le cœur se serrait de les laisser là,
De les laisser seuls dans le cimetière.

Mais, comme un sourire au milieu des pleurs,
Comme dans la nuit l'aurore vermeille,
Voici qu'on nous offre à pleine corbeille,
Tout ce qu'un printemps peut donner de fleurs.

Et chacun, penché sur la tombe ouverte,
Y jette à son tour son frêle trésor :
Une rose pâle, une étoile d'or,
Des myosotis, une branche verte ;

Plus blanc que les flots autour des écueils,
 Le lis embaumé suivait la pervenche...
 Lorsque s'arrêta la douce avalanche,
 On ne voyait plus les petits cercueils.

Le ciel était bleu, la mer était haute,
 Les oiseaux chantaient sous le soleil clair,
 Et nous entendions chuchoter dans l'air,
 Deux âmes d'enfants volant côte à côte.

(Brest, 1885).

A leur mère.

Théodore MONOD.

60. LES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

La naissance, le mariage, le décès, sont des évènements dont la société doit être exactement informée.

Les écrits qui constatent ces faits prennent le nom d'*actes de l'état civil*. Ces actes sont inscrits dans trois grands volumes *in-folio* appelés les *registres de l'état civil*. Quand M. le maire fait dresser un acte, il remplit les fonctions d'*officier de l'état civil*.

En 1539, François 1^{er} prescrivit aux curés d'inscrire la date de naissance des enfants qu'ils baptiseraient. Henri III ordonna de tenir note des naissances, des mariages et des décès.

Mais les sujets protestants et israélites ne figuraient pas sur les registres tenus par les curés et n'avaient pas d'*état civil*. Depuis la grande Révolution, la loi est la même pour tous. Une loi du 20 septembre 1792 confie aux municipalités le soin de tenir les registres de l'état civil. Tous les citoyens français, quels que soient leur origine ou leur culte, ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

En raison de l'importance de ces registres, des

précautions minutieuses préviennent l'erreur ou la fraude. Les feuilles sont numérotées et parafées par le président du tribunal. Le dernier numéro est accompagné de la mention *dernière feuille*. Il est donc impossible de supprimer, d'ajouter ou d'intercaler des feuillets sans que l'on s'en aperçoive.

Le secrétaire ne doit laisser aucun blanc. Quand il écrit à la ligne il remplit par un tiret la ligne inachevée; s'il fait des ratures, il doit les faire approuver et signer de la même manière que l'acte; les dates sont écrites en toutes lettres.

L'officier de l'état civil ne peut faire aucune rectification à un acte inscrit, alors même qu'il ne s'agirait que d'une erreur matérielle, d'un nom mal orthographié par exemple, ou d'une petite erreur de date; la rectification demandée ne peut être ordonnée que par le tribunal. Il importe donc de veiller à l'orthographe correcte des noms.

Les registres de l'état civil sont tenus en double. A la fin de chaque année, un des registres est déposé au tribunal du chef-lieu d'arrondissement. Si un incendie venait à détruire l'un des deux registres, le double pourrait y suppléer.

A Paris, pendant les troubles de 1871, l'incendie détruisit à la fois et les registres qui se trouvaient aux archives de l'Hôtel de Ville et les doubles déposés au Palais de Justice. Il a fallu reconstituer les actes. On s'est aidé des registres des différentes églises, des extraits restés entre les mains du public ou du témoignage de personnes dignes de foi qui confirmaient le dire des intéressés.

Depuis lors, chaque fois qu'un mariage est célébré à Paris, on remet aux jeunes mariés un livret, dans lequel l'officier d'état civil inscrit immédiatement le mariage, et successivement les naissances et décès qui peuvent survenir dans la nouvelle famille. Il y appose chaque fois le sceau de la mairie.

Ce livre contiendra des renseignements précis, authentiques, et pourra, s'il le faut, remplacer les actes officiels. La même mesure a été adoptée par un grand nombre de communes de France.

MAXIME. — L'instruction est un trésor, le travail en est la clef.

Exercices oraux et écrits.

1. Comment les actes de la vie civile étaient-ils constatés avant 1792? — Comment le sont-ils depuis cette époque?
2. Expliquer : *sujets, citoyens, sceau.*

61. LE JEUNE HOMME — CHOIX D'UNE PROFESSION

Aujourd'hui vous êtes des enfants. Vos parents subviennent à tous vos besoins. Vous n'avez aucun souci, si ce n'est de vous appliquer à leur faire plaisir et à être obéissants; vous apprenez à lire, à écrire, à calculer; vous vous intéressez à l'histoire de votre pays, à la géographie; on vous donne les connaissances indispensables que tout le monde doit posséder. On vous enseigne vos devoirs envers vos parents, envers vos semblables, envers votre patrie, envers Dieu.

On vous montre que le but à atteindre ce n'est pas

seulement de devenir un honnête homme, un bon citoyen aimant son pays, un membre utile à la société; on vous enseigne qu'il faut porter vos cœurs et vos regards plus haut, et songer qu'une vie future nous attend au delà de la tombe.

A l'âge de quinze ans vous serez des adolescents. Vous vous demanderez ce que vous ferez plus tard, quelle carrière vous choisirez pour gagner votre vie et prendre votre place dans le monde.

Les uns aideront leurs parents dans les travaux des champs; ils se feront cultivateurs, jardiniers, vignerons: c'est le plus grand nombre. L'agriculture fait la force et la richesse de notre pays. De toutes les positions, celle de cultivateur est la plus heureuse, la plus indépendante.

Mais le cultivateur ne se suffit pas à lui-même, et tout le monde n'a pas assez de terres pour en vivre. Aussi plusieurs d'entre vous apprendront un métier.

Les uns travailleront le bois: ils seront bûcherons, charrons, charpentiers, menuisiers, tonneliers, ébénistes, tourneurs. Les autres travailleront le fer: ils seront forgerons, maréchaux, serruriers, mécaniciens. Quelques-uns seront tailleurs de pierre, maçons, sculpteurs. D'autres encore s'occuperont de la fabrication et de la confection des vêtements: ils seront fileurs, tisserands, tailleurs, tanneurs, corroyeurs, cordonniers.

Les futurs ouvriers ne pourront pas tous rester au village. Ils seront obligés de quitter la maison paternelle et de s'instruire dans l'atelier d'un patron.

Le jeune apprenti court bien des dangers. S'il se lie avec de mauvais camarades, s'il oublie les leçons de son maître, s'il ne craint pas de faire de la peine à ses parents, il tournera mal.

Mais s'il désire bien faire, s'il veut suivre le bon chemin, s'il fréquente de bonnes sociétés, s'il écoute la voix de sa conscience, il deviendra certainement un bon et honnête ouvrier.

MAXIME. — Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens.

Exercices oraux et écrits.

1. Enumérez les ouvriers qui travaillent la terre, le bois, le fer, la pierre.

2. Expliquer : *cultivateur, menuisier, mécanicien, tanneur, corroyeur.*

62. LA PATRIE

A vingt ans vous serez des hommes. Vous le prouverez en remplissant vos devoirs envers la patrie.

Savez-vous ce que c'est que la patrie?

C'est la maison où votre mère vous a bercé sur ses genoux, où votre père vous a porté dans ses bras. C'est la pelouse sur laquelle vous prenez vos joyeux ébats. C'est l'école où vous recevez votre instruction première. C'est l'hôtel de ville où flotte le drapeau de la France. C'est le cimetière où reposent vos aïeux. C'est le clocher que vous revoyez avec une joie nouvelle à chaque retour au village. Ce sont les champs qui portent les traces du labeur de vos pères. Ce sont les collines, les montagnes que vous avez tant de fois parcourues.

Les hommes qui ont une même patrie sont *compatriotes* ; ils forment une grande famille, une *nation*.

Les trente-sept millions d'habitants de la *France*, forment la *famille française*. Leur histoire est la même. Ils ont les mêmes joies et les mêmes espérances ; ils s'attristent des revers de la commune patrie, et sont fiers de sa prospérité ; ils partagent sa bonne et sa mauvaise fortune.

Les Français sont tous protégés par les mêmes lois. Ils travaillent librement, jouissent paisiblement de leurs économies, et transmettent leur propriété intacte à leurs enfants. Ils ont pour leur belle patrie un profond amour.

Si votre famille était insultée, attaquée, que feriez-vous ? Vous vous joindriez à votre père et à vos frères pour la défendre contre ses ennemis. De même, quand la patrie est menacée, tous les Français se lèvent pour la défendre contre l'étranger.

Les hommes qui sont d'âge et de force à porter les armes sont *soldats*.

MAXIME. — Le service militaire est le premier devoir d'un jeune Français.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que la patrie ? — Qu'est-ce que la famille française ?

2. Expliquer : *fortune, étranger*.

63. PATRIE

Le petit Franz me dit, l'œil plein de rêverie,
Comme je le faisais sauter sur mes genoux :
« Père, explique-moi donc ce qu'est cette Patrie
« Dont on entend parler à chaque instant chez nous ! »

Oh ! la Patrie, enfant, c'est d'abord, à ton âge,
Peu de chose, vraiment : c'est moi, c'est mon amour,
C'est ta mère, tes sœurs, ton aïeul, le village,
La maison et la chambre où tu reçus le jour...
C'est le grand pré, là-bas, où Norra se repose,
Norra, la vache noire, au bon lait écumeux
Qui barbouille de blanc ton petit museau rose,
Et qui seul, bon sujet, vous fait quitter vos jeux ;
C'est le droit de courir, de faire du tapage,
De rentrer, de sortir et de dire : *Chez nous* ;
Puis, quand vous êtes las, d'être pris de la rage
D'égrener vos *Pourquoi?* jusque sur mes genoux.

Mais, lorsqu'un peu plus tard, cette tête si folle
Saura, mon bon chéri, quelque peu se tenir,
Alors on l'apprendra, sur les bancs de l'école,
Ce qu'ont mis nos anciens de temps pour réunir
Tous ces morceaux divers qui forment notre France,
Et qu'il fallut gagner pied à pied, brin à brin,
Des rivages bretons aux vieux ports de Provence
Et des monts du Béarn jusques aux bords du Rhin.
Tu comprendras, devant ce trésor, d'âge en âge
Grossi par nos aïeux sans cesse triomphants,
Que, pour tous, la Patrie est le saint héritage
Que les pères mourants doivent à leurs enfants.

Un peu plus tard encore, — et ce serait ma joie
De tomber près de toi dans un des jours vainqueurs !
Plus tard, Franz, la Patrie est un chiffon de soie
Qui déploie au soleil trois brillantes couleurs !
C'est le nom du pays ; c'est l'honneur de ses armes ;
C'est le devoir sacré d'accourir à son rang,
Sitôt que le clairon lance le cri d'alarmes,
Et, sans songer aux siens, de donner tout son sang

Pour qu'on puisse ajouter une ligne à l'histoire !
 C'est le terrain conquis qu'ombrage le drapeau ;
 C'est ce je ne sais quoi qu'on appelle la Gloire,
 Et qui fait que la vie est simplement... la peau !...
 Qui vous enfièvre au point que, lorsqu'on roule à terre,
 On s'occupe, avant tout, de voir l'ennemi fuir,
 Et que l'on n'a le temps de penser à son père,
 O mon Franz bien-aimé, qu'au moment de mourir !

Et plus tard, la Patrie est encor davantage :
 C'est le droit de choisir librement tes amours ;
 De travailler pour faire, à ton tour, un ménage,
 Et de construire un nid pour abriter tes jours.
 C'est la sécurité de ta jeune famille ;
 C'est la place au soleil pour tous ceux de ton clan ;
 Le savoir pour ton fils et l'honneur pour ta fille,
 Et le respect de tous pour ta mère au front blanc.
 Quand, pour moi, sonnera l'heure grave et sévère,
 C'est le droit, ô mon fils, de me fermer les yeux,
 Et puis de faire ainsi que j'ai fait pour mon père
 De déposer mon corps près de ceux des aïeux.

C'est le droit d'achever les œuvres commencées,
 Et par ton seul travail de conquérir ton rang
 Au nom des libertés pièce à pièce amassées,
 Que tant d'hommes, pour toi, payèrent de leur sang.
 Le petit Franz leva sa figure attendrie
 Et, fixant sur mes yeux ses yeux profonds et doux :
 « O père, me dit-il, que c'est beau la Patrie !
 « Je comprends maintenant qu'on l'aime tant chez nous. »

Oui, c'est beau, mon enfant, mais aussi bien fragile !
 Ce trésor qui par tous doit être défendu,
 Il suffit d'un instant de faiblesse servile,
 Pour qu'il soit à jamais déshonoré, perdu...
 Quand tu seras plus grand, je t'expliquerai comme
 Il faut garder ses droits avec un soin jaloux,
 Et ne jamais remettre aux faibles mains d'un homme
 Le formidable poids des intérêts de tous...
 Un faux pas... et tout peut s'écrouler pierre à pierre !
 Tous les droits sont brisés, les nids anéantis !...
 On perd tout en un jour, jusqu'au morceau de terre
 Où dorment les aïeux, où chantent les petits !...

Il faut abandonner le lieu qui vous vit naître,
 Voir les meilleurs soldats tomber de toutes parts...
 Heureux quand, pour l'honneur, ne surgit pas un traître
 Qui livre à l'ennemi jusqu'aux vieux étendards !
 Plutôt la mort, mon fils, car la vie est fanée...
 On traîne dans son cœur un remords éternel,
 Et c'est en rougissant que l'on vient, chaque année,
 Près des petits enfants, chanter : Noël ! Noël !
 Et qu'on en est réduit, quand leur voix douce et claire
 Demande leur pays, à montrer, l'œil baissé,
 Un pauvre sapin mort, dans un monceau de terre,
 En répondant : Voilà ce qu'on nous a laissé !

Le petit Franz, avec un air de brusquerie,
 Leva sur moi son œil tout chargé de courroux,
 Puis il dit à mi-voix : « Ah ! c'est là la Patrie !...
 « Je grandirai, mon père... et nous irons chez nous ! »

Édouard SIEBECKER¹.



1. Poésie dite par l'auteur, à la fête de l'arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains, le 25 décembre 1876, à Paris.

Tirée des « Poésies d'un vaincu », par Édouard Siebecker (Bergér-Levrault, Paris).

IV. L'ARMÉE

64. QUI EST SOLDAT ?

Aux termes de la loi du 15 juillet 1889, tous les Français, sans exception aucune, doivent le service militaire personnel de l'âge de vingt ans à l'âge de quarante-cinq ans. Nul ne peut se faire remplacer.

La loi n'exempte du service militaire que les jeunes gens atteints d'infirmités graves.

Elle en exclut, comme indignes, les individus qui ont été privés de leurs droits civiques et civils, qui ont été condamnés à la réclusion ou la détention. Mais le ministre de la marine et des colonies astreint ces individus à certains services dans la marine, les incorpore dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique ou dans les bataillons disciplinaires coloniaux, jusqu'à ce que, par une bonne conduite, ils aient mérité l'honneur d'entrer dans l'armée régulière.

La loi nouvelle dispose d'ailleurs qu'à l'avenir nul ne sera admis dans une administration de l'État s'il n'a satisfait aux obligations du service militaire.

Le soldat maintient l'ordre dans le pays, assure le respect des lois, défend la patrie en danger : tout Français digne de ce nom doit avoir à cœur de bien remplir ce noble devoir.

MAXIME. — Si tu veux connaître quel est l'homme, donne-lui office, charge, ou somme.

Exercice oraux et écrits.

1. Qui est soldat?
 2. Y a-t-il des cas d'exception?
-

65. LA CLASSE DE 1893

Les garçons nés en France du 1^{er} janvier 1875 au 31 décembre de la même année auront tous vingt ans accomplis au 31 décembre prochain (1895). Les maires les inscriront sur le tableau de recensement, ils formeront la classe de 1895.

Au 1^{er} novembre 1894 ils seront aux ordres du ministre de la guerre et rejoindront le régiment. Ils essuieront bien une larme en quittant le village, en disant adieu au père et à la mère; mais une fois qu'ils auront le pantalon rouge aux jambes et la capote sur le dos, la bonne humeur reparaitra.

Leurs journées seront bien remplies. A cinq heures en été, à sept en hiver, le clairon sonne le *réveil*; un quart d'heure après, l'exercice; à neuf heures, la soupe; à onze heures, le rassemblement de la compagnie suivi d'une classe de lecture et d'écriture pour les illettrés; à deux heures, l'exercice; à cinq heures, le repas du soir; à neuf heures la sonnerie du clairon annonce le dernier appel, c'est l'heure du repos.

Les soldats s'exercent à marcher au pas accéléré,

au pas de course. Ils font des exercices de gymnastique pour devenir agiles et vigoureux. Ils apprennent à connaître, à manier, à charger leur arme ; ils sont exercés au tir à la cible.

On habitue peu à peu les soldats à faire des marches prolongées et à supporter les fatigues ; on les fait coucher sous la tente pour les aguerrir. On les plie surtout à cette discipline militaire qui fait la force principale d'une armée.

Les soldats de la classe de 1893 appartiendront à l'*armée active* jusqu'au 1^{er} novembre 1897, où ils seront renvoyés dans leurs familles. Ils feront partie alors de la *réserve de l'armée active*, et on les rappellera au régiment par intervalles.

Au 1^{er} novembre de l'année 1907 ils seront libérés de ce deuxième service ; ils appartiendront à l'*armée territoriale*.

Le 1^{er} novembre 1913 ils passeront dans la *réserve de l'armée territoriale*.

Le 1^{er} novembre 1919 ils seront libérés de tout service ; ils ne quitteront plus leurs foyers.

Après avoir passé *trois* ans dans l'armée active, ils auront donc appartenu *dix* ans à la réserve de l'armée active, *six* ans à l'armée territoriale, et *six* ans à la réserve de l'armée territoriale.

MAXIME. — On apprend à mal faire en ne faisant rien.

Exercices oraux et écrits.

1. Quel est le devoir d'un jeune Français à l'âge de vingt ans ? — Quelle est la mission du soldat ?

2. Expliquer : *armée active, réserve, armée territoriale*.

66. TU SERAS SOLDAT

Toi qui, de si leste façon,
Mets ton fusil de bois en joue,
Un jour tu feras tout de bon
Ce dur métier que l'enfant joue,

Il faudra courir sac au dos,
Porter plus lourd que ces gros livres,
Faire étape avec des fardeaux,
Cent cartouches, trois jours de vivres.

Soleils d'été, bises d'hiver,
Mordront sur cette peau vermeille;
Les balles de plomb et de fer
Te siffleront à chaque oreille.

Tu seras soldat, cher petit!
Tu sais, mon enfant, si je t'aime!
Mais ton père t'en avertit,
C'est lui qui t'armera lui-même!

Quand le tambour battra demain,
Que ton âme soit aguerrie;
Car j'irai t'offrir, de ma main,
A notre mère, la Patrie!

Tu vis dans toutes les douceurs,
Tu connais les amours sincères,
Tu chéris tendrement tes sœurs,
Ton père, et ta mère, et tes frères:

Sois fils et frère jusqu'au bout;
Sois ma joie et mon espérance;
Mais souviens-toi bien qu'avant tout,
Mon fils, il faut aimer la France!

V. DE LAPRADE.

67. LE TIRAGE AU SORT

Au jour fixé pour le *tirage au sort*, les *conscrits* de chaque commune se rendent à l'hôtel de ville du chef-lieu de canton. Là se trouvent réunis le sous-préfet et les maires.

Le sous-préfet compte publiquement les numéros, s'assure que le nombre est égal à celui des jeunes gens inscrits sur le *tableau de recensement*, et les dépose dans l'urne. Les maires tirent au sort pour déterminer l'ordre dans lequel se suivront les communes.

A l'appel de son nom, chaque conscrit s'avance et tire un numéro; le président le proclame, le secrétaire l'inscrit. La liste du tirage ainsi dressée est arrêtée et signée par les autorités.

MAXIME. — Bien dire vaut beaucoup; bien faire passe tout.

Exercices oraux et écrits.

1. En quoi consiste le tirage au sort?
 2. Expliquer : *tableau de recensement*.
-

68. LE CONSEIL DE REVISION

Lorsque le tirage au sort de tous les cantons est terminé il s'agit de savoir qui sera exempté du service comme infirme, qui sera exclu de l'armée régulière comme indigne, qui sera déclaré bon pour le service. C'est le conseil de revision qui statuera sur le sort de chaque conscrit. Ce conseil est présidé par le pré-

fet, assisté de plusieurs conseillers, d'un général et d'un médecin désigné par l'autorité militaire.

Suivant leur taille, leurs aptitudes, leurs préférences personnelles, les hommes bons pour le service sont incorporés :

dans l'*infanterie*, qui constitue la force principale de l'armée;

dans la *cavalerie*, qui fait les reconnaissances, qui éclaire le terrain, poursuit l'ennemi en fuite ou protège la retraite des troupes;

dans l'*artillerie*, qui ouvre le feu, et par ses canons à longue portée, foudroie l'ennemi à distance;

dans le *corps du génie*, qui dirige et exécute les travaux de fortification;

dans le *train des équipages*, chargé du transport des munitions, des vivres pour l'armée, des voitures de toute nature.

L'ensemble de ces cinq corps de troupes, ou de ces cinq *armes*, compose l'*armée française*.

Dans le cas où la marine ne trouve pas un recrutement suffisant dans l'inscription maritime, dans les engagements volontaires et dans les conscrits des colonies, les porteurs des numéros les moins élevés sont classés dans l'armée de mer et dans l'armée coloniale.

Les jeunes gens de complexion trop délicate pour supporter les fatigues du *service armé* sont classés dans les *services auxiliaires*, dans les hôpitaux, les ambulances, les magasins d'habillement, les vivres, les bureaux, où ils rendent d'utiles services.

Les hommes qui n'ont pas le minimum de la taille

réglementaire, 1^m,54, sont ajournés et se représentent une seconde et même une troisième année devant le conseil de revision. L'expérience montre que la moitié à peu près des ajournés peuvent être appelés au service un ou deux ans après.

Si vous réfléchissez à ce fait vous comprendrez pourquoi je vous recommande si souvent les marches prolongées, les exercices corporels, pourquoi vous faites régulièrement de la gymnastique : c'est afin d'assouplir et de fortifier votre corps.

Savoir lire, écrire et se bien conduire est indispensable ; mais avoir un corps sain et bien constitué est tout aussi nécessaire. Quand on aura compris cela dans toutes les communes de France, le nombre des jeunes gens incapables de porter les armes ne sera plus aussi considérable ; les soldats qui seront sous les drapeaux supporteront mieux les fatigues des manœuvres et de la guerre.

Le conseil de revision est chargé encore de désigner les jeunes soldats qui, en temps de paix, seront dispensés des deux dernières années de service dans l'armée active.

MAXIME. — Bien faire et laisser dire.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels sont les jeunes gens qui sont *ajournés, exemptés, exclus* du service militaire ?
 2. Énumérez les cinq *armes* de l'armée française.
 3. Expliquer : *revision, ambulance*
-

69. LE SABOTIER

C'est moi qui suis le sabotier ;
 Et le village tout entier,
 Homme, femme, enfant, pêle-mêle
 Chez moi vient doubler sa semelle
 De bois de hêtre ou de noyer ;
 C'est moi qui suis le sabotier.

Je sais qu'il est des gens futiles,
 Et que les riches, dans les villes,
 Portent des chaussures de peau.
 Ça n'est pas sain, ça n'est pas beau ;
 Puis, ça vous fait les pieds débiles,
 Mais il est des gens si futiles !

Soit. J'ai pour moi les paysans,
 Gens qui marchent à pas pesants,
 Mais qui sont solides d'allure,
 Aimant ce qui résiste et dure
 Au moins pendant deux ou trois ans.
 Oui, j'ai pour moi les paysans.

—
 Dès que son marmot marche à terre.
 Je vois chez moi venir la mère :
 « Il me faut des petits sabots ;
 « Je les veux fins, ornés et beaux, ...
 « Autant que pour le fils du maire !
 « Car déjà mon gars marche à terre. »

Et c'est mignon, quand, tout le jour,
 Les petits sabots faits au tour
 Battent le plancher qui résonne ;
 Le garde champêtre en personne
 Sait moins bien jouer du tambour.
 Le joli refrain tout le jour !

—

Puis, à l'école il faut le mettre,
 Il a sept ans. Oui, mais le maître
 Ne le recevrait point pieds nus ;
 Les parents chez moi revenus
 Commandent des sabots de hêtre :
 C'est qu'à l'école il faut le mettre.

Ah ! nos fins sabots d'écolier !
 Les ferait-on en peuplier,
 Qu'ils ne rendraient pas plus ingambes :
 Le cœur à cet âge est aux jambes,
 Et l'idéal, dans le hallier ;
 Ah ! nos fins sabots d'écolier !

A quinze ans le garçon se loue ;
 Mais, contre la neige et la boue,
 Il faut, derrière les troupeaux,
 Quelques paires de bons sabots ;
 Oui, fermier, ne fais pas la moue,
 Il faut que mon garçon se loue...

Vingt ans ! Conscrit, sous les drapeaux !
 Laisse là charrue et troupeaux,
 Change de costume et d'empeigne ;
 Les godillots où ton pied saigne
 Ne valent pas tes vieux sabots,
 Mais il faut suivre les drapeaux.

Je sais bien qu'en Quatre-vingt-douze,
 En sabots et portant la blouse,
 Tes aïeux, un jour, sur le Rhin,
 Aux accents d'un mâle refrain,
 Battirent l'Europe jalouse :
 Mais, c'était en Quatre-vingt-douze !...

Vainqueur du Russe et de l'Anglais,
 Il échappe à tous les boulets,
 Et retourne enfin à la ferme
 Chanter haut et travailler ferme :
 Voici tes sabots, reprends-les,
 Vainqueur du Russe et de l'Anglais !...

Et maintenant, fils, à l'ouvrage !
 Bon pied, bon bras et bon courage !
 Mets tes sabots, car nos vallons
 Veulent de forts coups de talons,
 La terre chérit qui l'outrage.
 Et maintenant, fils, à l'ouvrage !

Laboure, bêche, mets ton grain
 Et tes sueurs dans le terrain :
 C'est à ce prix que l'on moissonne ;
 Et, dans le vieux chemin qui sonne,
 Que tes sabots aillent leur train.
 Sème tes sueurs et ton grain.

Ris, pleure, chante, souffre, espère !
 Sois à ton tour père et grand-père
 De nombreux gars vaillants et beaux ;
 Que le tas des petits sabots
 S'augmente chaque an d'une paire ;
 Ris, pleure, chante, souffre, espère !

Mais quoi ! te voilà dans un coin,
 Aïeul dont on a peu de soin ?
 Viens, je te ferai des chaussures
 Où, du froid narguant les morsures,
 Tu pourras mettre paille ou foin.
 Viens, quand tu seras dans le coin.

Tu les chaufferas à la braise,
 Tes orteils y seront à l'aise
 Pour bercer quelque nourrisson
 Au bruit d'une vieille chanson
 Qui le rendorme ou qui l'apaise.....
 Tu les chaufferas à la braise.....

Et quand les temps seront venus
 D'aller vers des bords inconnus
 Faire un voyage redoutable,
 Quitte tes sabots sous la table,
 Parmi les sabots plus menus,
 Et pars comme tu vins... pieds nus.

François FABÉ.

(Le Clocher. Édition A. Lemerre).

70. LES DISPENSÉS

Après une année de présence sous les drapeaux, mais en temps de paix seulement, et à condition de mériter cette faveur par leur bonne conduite et par leur instruction militaire, certains soldats sont, sur leur demande, envoyés en congé dans leurs foyers. Ce sont :

1. l'aîné d'orphelins de père et de mère;
2. le fils unique ou l'aîné des fils d'une veuve ou d'un père âgé de soixante-dix ans ;
3. le fils ou l'aîné des fils d'une famille de sept enfants;
4. les plus âgé des deux frères qui tirent au sort la même année;
5. celui dont un frère est à l'armée au moment de l'appel de la classe;
6. celui dont un frère a été grièvement blessé ou est mort au service.

Ce sont ensuite les jeunes gens qui s'engagent à servir pendant dix ans dans les fonctions de l'instruction publique;

ceux qui font les études supérieures en vue de certaines carrières libérales;

un nombre déterminé de jeunes gens qui se sont fait remarquer dans les écoles nationales et qui s'adonneront à certaines carrières artistiques, industrielles, commerciales;

les élèves ecclésiastiques admis à se préparer au ministère dans l'un des cultes reconnus par l'État.

Dans la troisième année tous ces jeunes gens

seront, pendant quatre semaines, rappelés au régiment. Ils sont tenus, dans la suite, ou à remplir exactement les engagements qu'ils ont contractés ou à accomplir les deux années de service actif dont ils avaient été dispensés.

En temps de guerre les dispensés marchent avec les hommes de leur classe. Les élèves en médecine, en pharmacie et les élèves ecclésiastiques sont alors attachés au service de santé.

Sur cent jeunes gens incorporés dans l'armée active le conseil de revision peut encore dispenser cinq jeunes gens reconnus soutiens indispensables de famille. A la fin de la première et deuxième année le ministre de la guerre, à son tour, peut dispenser un soldat sur cent, qui se trouverait être dans cette même condition.

MAXIME. — Une bonne intention sans acte est un bel arbre sans fruit.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'appelle-t-on carrières libérales ?

71. LA NOUVELLE LOI

La nouvelle loi militaire impose un an au moins de service effectif à tous les Français valides; elle supprime le volontariat d'un an; mais elle maintient l'*engagement volontaire* pour trois ans au moins, à partir de l'âge de seize ans pour l'armée de mer, de dix-huit ans pour l'armée de terre. L'engagé volontaire qui se trouve dans les conditions légales pour jouir

d'une dispense est libéré du service actif à la fin de la première année.

Une autre innovation de la loi de 1889, c'est l'établissement d'une *taxe militaire annuelle* à laquelle seront assujettis tous ceux qui, par suite d'exemption, d'ajournement, de classement dans les services auxiliaires, de dispense ou pour tout autre motif bénéficieront de l'exonération du service dans l'armée active. Le montant de cette taxe servira à payer des primes de rengagement aux sous-officiers.

MAXIME. — Fais ce que tu dis.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que la taxe militaire et à quoi sert-elle?
2. Expliquer : innovation.

72. LES SOUS-OFFICIERS RENGAGÉS

Trois années de service peuvent suffire à former de bons soldats ; mais ce temps est insuffisant pour former de bons sous-officiers. Or, les modestes fonctions du sous-officier sont de la plus haute importance pour l'instruction des recrues et pour la bonne discipline. C'est pourquoi la loi assure toutes sortes d'avantages aux sous-officiers qui, après leurs trois années de service actif, restent à l'armée.

Les *sous-officiers rengagés* touchent une prime ; ils ont une haute paye et bénéficient d'autres privilèges. Dans le service, un liséré rouge blanc et noir cousu aux parements des deux manches les distingue de leurs camarades ; en dehors du service ils

ont une tenue plus élégante et portent l'épée. S'ils sont mariés ils demeurent en ville.

Ceux qui se font recevoir à l'école de Saumur ou de Saint-Maixent passent officiers.

A trente-cinq ans les sous-officiers quittent le service avec une pension de retraite; la loi leur garantit un emploi dans une administration publique.

73. LE PREMIER GIVRE

L'hiver est sorti de sa tombe,
Son linceul est dans le vallon;
Le dernier feuillage qui tombe
Est balancé par l'aquilon.

Nichés dans le trou d'un vieux saule,
Des hiboux aiguisent leur bec;
Le bûcheron, sur son épaule,
Emporte un morceau de bois sec.

La linotte a fui l'aubépine;
Le pinson n'a plus son rameau;
Le moineau va crier famine,
Devant les portes du hameau.

Le givre qui sème la bise
Argente les bords du chemin :
A l'horizon la nue est grise,
C'est de la neige pour demain.

Arsène HOUSSAYE.

74. LA COMPAGNIE¹

La compagnie est un groupe de deux cent cinquante soldats commandés par un *capitaine* à che-

(1) Sur le pied de guerre.

val. Ces soldats forment comme une famille dont le capitaine est le père. Ils vivent d'une même vie, partagent les mêmes fatigues, les mêmes périls, les mêmes honneurs.

Le soldat qui se fait remarquer par son habileté au tir, son exactitude, ses habitudes d'ordre, sa bonne tenue, le soldat modèle, est nommé soldat de *première classe*; on le reconnaît au galon de laine rouge qu'il porte sur l'avant-bras.

Quinze hommes forment une *escouade*, qui est commandée par le caporal. Le caporal porte deux galons rouges sur les manches de sa veste, de sa tunique et de sa capote.

Deux *escouades* réunies forment une *demi-section* commandée par un *sergent*; le sergent porte un galon d'or; c'est un *sous-officier*.

François, le fils du tuilier, a passé sergent. Cela prouve qu'il se conduit bien, qu'il aime le travail et qu'il continue les études qu'il a si bien commencées à l'école primaire. La mère de François est allée le voir l'autre jour à la ville; dans la rue les soldats faisaient au jeune sous-officier le salut militaire; la mère était fière de son fils.

Deux *demi-sections* forment une *section*; deux *sections*, un *peloton*; deux *pelotons* constituent une *compagnie*. Les *sections* sont commandées par un *sous-lieutenant de réserve*, un *adjudant*, un *sous-lieutenant* et un *lieutenant*; la *compagnie* est commandée et administrée par le *capitaine*.

Il est aidé par le *sergent-major*, qui tient la comptabilité, par le *sergent-fourrier* et le *caporal-four-*

rier, qui font les écritures courantes, qui prennent soin des approvisionnements et qui, lorsque la compagnie est en marche, précèdent les colonnes et retiennent les logements.

Les huit sergents, le sergent-fourrier, le sergent-major, l'adjutant, sont les *sous-officiers* de la compagnie; les deux sous-lieutenants, le lieutenant, le capitaine sont les *officiers* de la compagnie.

SIGNES DISTINCTIFS.

Caporal. — Deux galons de laine rouge réunis sur l'avant-bras.

Caporal-fourrier. — Deux galons de laine sur l'avant-bras : un galon en or au-dessus du coude.

Sergent. — Un galon en or sur l'avant-bras.

Sergent-fourrier. — Deux galons en or l'un sur l'avant-bras, l'autre au-dessus du coude.

Sergent-major. — Deux galons en or réunis sur l'avant-bras. Le sergent-major ne porte pas de fusil; il a un sabre d'officier.

Adjutant. — Un mince galon d'argent en forme de trèfle sur chaque manche. L'adjutant ne porte ni fusil ni sac; il a un sabre d'officier. Dans l'infanterie l'épaulette est remplacée par une torsade noire.

Sous-lieutenant. — Une épaulette d'or à franges sur l'épaule droite. Sur le képi et sur la manche un mince galon d'or, ce dernier en forme de trèfle (1).

Lieutenant. — Une épaulette d'or à franges sur l'épaule gauche, du côté de l'épée; deux galons sur le képi et deux, en forme de trèfle, sur chaque manche (1).

Capitaine et Capitaine adjudant-major. — Deux épaulettes; trois galons (1).

MAXIME. — Un homme sans but est par cela même sans énergie.

(1) Dans l'infanterie l'épaulette est remplacée par la torsade d'or.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que la compagnie? la section? l'escouade?
2. Expliquer : *les officiers, les sous-officiers* de la compagnie.

75. LE RÉGIMENT

Quatre compagnies réunies forment un *bataillon*, commandé par le *chef de bataillon* ou *commandant*. Un capitaine est adjoint au commandant pour transmettre les ordres aux différentes compagnies; c'est le *capitaine-adjutant-major*.

Quatre bataillons, quatre mille hommes, forment le *régiment*, commandé par le *colonel*. Le colonel est assisté d'un colonel en second, appelé *lieutenant-colonel*.

Un cinquième chef de bataillon, appelé *major*, est chargé de la comptabilité et de l'administration du régiment. Il a sous ses ordres le *capitaine-trésorier* et le *capitaine d'habillement*; ce dernier commande la *section hors rang*, c'est-à-dire les soldats qui ne sont pas dans le rang, les tailleurs, cordonniers, selliers, etc.

Trois médecins militaires, le *médecin-major* et deux *aides-major*, soignent les malades, les blessés et veillent au régime sanitaire des troupes.

Le régiment forme une grande famille, qui a son histoire, sa tradition, son drapeau. Le bon soldat s'attache à cette famille, il l'aime, il en parle avec fierté. Quand plus tard il rencontre un jeune soldat qui porte le numéro de son ancien régiment, il le traite en ami, en camarade.

SIGNES DISTINCTIFS.

Chef de bataillon et Major. — Une épaulette d'or à grosses torsades, sur l'épaule gauche; quatre galons d'or; plumet tricolore sur le shako.

Major. — L'épaulette sur l'épaule droite; quatre galons, dont le premier en argent.

Lieutenant-colonel. — Deux épaulettes d'or à grosses torsades; le dessus en argent; cinq galons dont deux en argent; plumet tricolore.

Colonel. — Deux épaulettes en or à grosses torsades; cinq galons en or; une aigrette blanche sur le shako.

MAXIME. — A l'œuvre on connaît l'artisan.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le bataillon sur le pied de guerre? -- le régiment? — le major?
2. Qu'est-ce que la section hors rang?
3. Expliquer : *tradition, recrue, comptabilité.*

76. LE DÉFILÉ DU RÉGIMENT

J'entends le tambour. Vous avez bien travaillé ce matin; venez, sortez avec moi, je vous permets de voir passer les soldats.

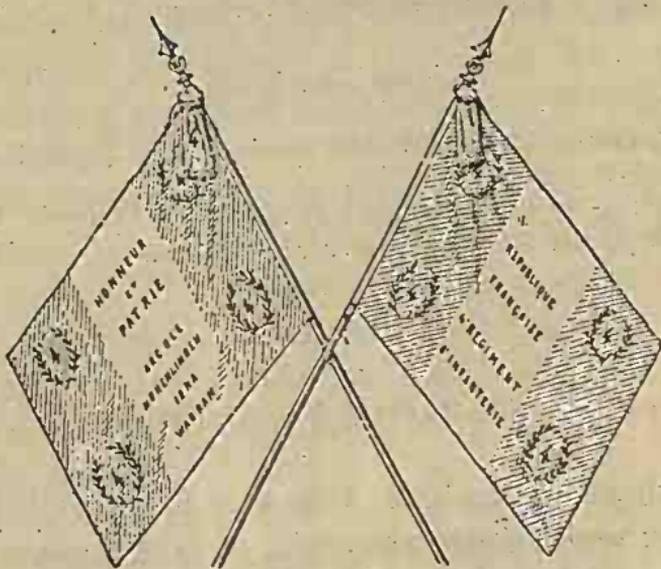
Les voici. En tête marchent douze sapeurs à la longue barbe, le fusil sur l'épaule, la hache pendue au côté. Viennent ensuite le *tambour-major*, les tambours et la musique qui joue l'hymne national.

Ces accents guerriers remplissent l'air, impressionnent la foule; les hommes s'animent et emboîtent

le pas ; involontairement vous marquez du pied la mesure. Des femmes sont émues et s'essuient les yeux ; elles songent à un fils, à un frère, qui est au loin sous les drapeaux ou qui est mort pour la patrie... la gloire est souvent achetée par bien des deuils !

Voici le colonel ; il est à cheval, accompagné du lieutenant-colonel ; derrière lui vous apercevez le commandant du premier bataillon.

Chaque compagnie avance par sections en ligne : le capitaine est en tête, le sabre à la main. Les offi-



ciers marchent à deux pas en avant de la section, les sous-officiers à gauche et à droite de leur demi-section.

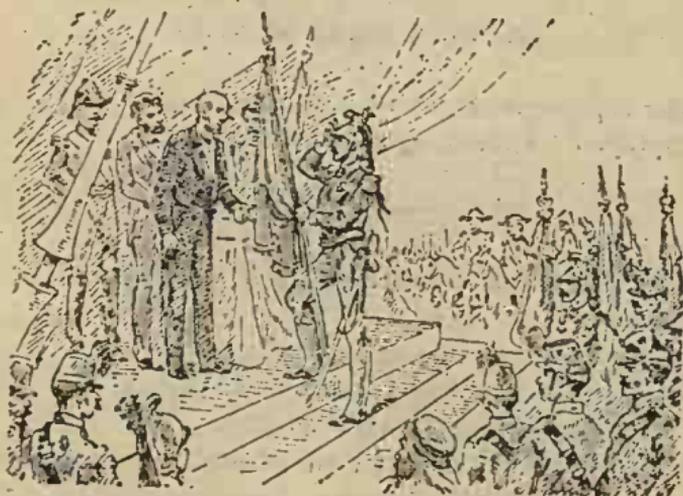
Vient ensuite le deuxième bataillon précédé du *tambour-maître*, des tambours et du commandant ; les troisième et quatrième bataillons suivent à leur tour.

Cette longue colonne de soldats défile fièrement, le fusil sur l'épaule, et dans un ordre parfait. Les hommes ont l'air martial et sont pleins d'entrain ; ils se redressent, marchent droit, sans trace de fatigue. Chacun veut faire honneur à son régiment.

Derrière le commandant du deuxième bataillon vous voyez le *drapeau* du régiment. Il est porté par un *sous-lieutenant porte-drapeau*. Deux soldats de première classe marchent à côté et trois derrière lui ; ils forment la *garde du drapeau*.

Sur un côté du drapeau on lit les noms des batailles auxquelles le régiment a pris part, et les mots : *Honneur et Patrie*, la devise du soldat ; sur l'autre côté se trouve l'inscription : *République française* et le numéro du régiment.

Le 14 juillet 1880, le président de la République



a remis aux colonels de nos régiments les nouveaux drapeaux. C'était une fête grandiose. La foule se

découvrait, respectueuse, au passage de chaque drapeau ; les cœurs battaient plus fort.

Le drapeau, c'est l'image de la France, l'image de ce qu'elle aime, de ce qu'elle admire, de ce qu'elle honore. Le drapeau a été associé aux joies et aux souffrances de notre patrie ; il a assisté à ses désastres et à ses triomphes, il a flotté sur ses ruines comme sur ses splendeurs, mais toujours il a été respecté et honoré.

Le drapeau est le symbole de la force et de la grandeur du pays. Il est l'emblème du sacrifice.

Au plus fort de la bataille, les soldats se groupent autour du drapeau. L'ennemi s'acharne sur eux. Quand un brave tombe, un autre prend sa place. Le drapeau passe de main en main, il est toujours debout, toujours entouré, on se dispute l'honneur de le porter en avant.

Exercices oraux et écrits.

1. Que représente le drapeau du régiment ?
2. Expliquer : *hymne, symbole, emblème.*

77. LE DRAPEAU QUI PASSE

Dans l'allée en fête où le régiment,
 Au son des clairons vibrant dans l'espace,
 En rangs alignés marche fièrement,
 Saluons le drapeau qui passe .

Les jours de revue et de défilé,
 Quand les bataillons arrivent en masse,
 O peuple français, peuple inconsolé,
 Saluons le drapeau qui passe !

O sacré symbole, ô chères couleurs,
 Du sang répandu vous portez la trace,
 Nos filles un jour couvriront de fleurs
 Le drapeau triomphant qui passe !

La défaite, hélas ! a mis sur vos plis
 Comme un crêpe noir le nom de l'Alsace ;
 Quand les temps de deuil seront accomplis,
 Tu flamboiras, drapeau qui passe !

Et tu flotteras au souffle du vent
 Sur les murs où Dieu te garde une place ;
 Nos morts, éveillés au soleil levant,
 Te salûront, drapeau qui passe !

Ami qui t'en vas au pays des blés
 Où vivent les fils de la forte race,
 Emporte là-bas pour nos exilés
 Un lambeau du drapeau qui passe !

Et puis, tous debout ! tous, le verre en main,
 Serrons bien les rangs, ô troupe vivace !
 Et d'un seul hurra, soldats de demain
 Saluons le drapeau qui passe !

Charles et Paul LESER.

78. NOTRE INFANTERIE

On appelle *infanterie* l'ensemble des troupes qui combattent constamment à pied. L'infanterie a l'avantage de pouvoir manœuvrer en tout lieu et en tout temps. Les terrains les plus accidentés, les plaines entrecoupées de fossés, de haies, de collines, de bois, de montagnes, rien ne l'arrête.

Le moyen âge dédaignait l'infanterie. Les nobles combattaient à cheval, bien équipés ; les troupes à

pieu étaient à peine armées et n'avaient aucune discipline. Elles ne sont bonnes, disait-on, qu'à fuir là où il y a du danger, et à piller là où il n'y en a pas.

Mais on comprit l'importance de l'infanterie, quand on vit, au quatorzième siècle, des bataillons de vachers montagnards, armés de piques, remporter sur les chevaliers bardés de fer des ducs d'Autriche, les célèbres batailles qui affranchirent la Suisse de la domination étrangère.

Nous l'apprîmes à nos dépens à Crécy, à Poitiers, à Azincourt, où l'infanterie anglaise, armée de l'arc et de la flèche, mit en déroute la chevalerie brillante mais présomptueuse des Valois.

Ce qui acheva d'établir la supériorité de l'infanterie, ce fut l'invention de la poudre à canon et l'usage des armes à feu. Les troupes à pied, légères, mobiles, combattaient à distance contre la lourde cavalerie; les balles avaient raison des plus solides armures.

C'est Charles VII qui organisa notre infanterie. Elle contribua pour une large part à délivrer la France des Anglais. Cent ans après, sous François I^{er}, à *Cérises* en Italie, elle gagna une bataille que les gens d'armes avaient perdue. Sous Henri II elle fut divisée en régiments. Un siècle plus tard l'arbalète ayant fait place aux armes à feu, à l'arquebuse, au mousqueton, le fantassin de *Rocroy* bat les vieilles troupes espagnoles, qui passent pour être les meilleures de l'Europe.

Nous avons aujourd'hui :

Cent soixante-trois régiments d'*infanterie*; — trente bataillons de *chasseurs à pied*, dont chacun forme un corps indépendant; — quatre régiments de *zouaves*; — quatre régiments de *tirailleurs algériens* (turcos); — deux régiments dans lesquels sont admis les engagés volontaires des autres pays : c'est la *légion étrangère*; — cinq bataillons d'*infanterie légère d'Afrique* (zéphyr).



N'oublions pas les huit régiments d'*infanterie de marine* qui gardent nos ports ou défendent nos colonies. Mais passons sous silence les quatre compagnies de discipline, où sont envoyés les mauvais sujets des régiments; aucun de vous n'y sera jamais.

MAXIME. — Thémistocle appelait la paresse le sépulcre des vivants.

Exercices oraux et écrits.

1. A quelle époque remonte l'organisation de l'infanterie?
2. Que savez-vous des avantages de l'infanterie, et de son histoire?
3. Expliquer : *bardé, montagnard, franc-archer.*

79. LE SINGE ET LE LÉOPARD

Le singe avec le léopard
Gagnaient de l'argent à la foire.
Ils affichaient chacun à part.

L'un d'eux disait : « Messieurs, mon mérite et ma gloire
Sont connus en bon lieu. Le roi m'a voulu voir;
Et si je meurs, il veut avoir
Un manchon de ma peau : tant elle est bigarrée,
Pleine de tâches, marquetée,
Et vergetée, et mouchetée ! »
La bigarrure plaît : partant chacun le vit.
Mais ce fut bientôt fait ; bientôt chacun sortit.

Le singe de sa part disait : « Venez, de grâce ;
Venez, Messieurs, je fais cent tours de passe-passe.
Cette diversité dont on vous parle tant,
Mon voisin Léopard l'a sur soi seulement :
Moi, je l'ai dans l'esprit. Votre serviteur Gille,
Cousin et gendre de Bertrand,
Singe du pape en son vivant,
Tout fraîchement en cette ville
Arrive en trois bateaux, exprès pour vous parler,
Car il parle, on l'entend : il sait danser, baller,
Faire des tours de toute sorte,
Passer en des cerceaux ; et le tout pour six blancs :
Non, Messieurs, pour un sou ; si vous n'êtes contents,
Nous rendrons à chacun son argent à la porte. »

Le singe avait raison. Ce n'est pas sur l'habit
Que la diversité me plaît ; c'est dans l'esprit :
L'une fournit toujours des choses agréables ;
L'autre, en moins d'un moment, lasse les regardants.

Oh ! que de grands seigneurs, au léopard semblables,
N'ont que l'habit pour tous talents !

LA FONTAINE.

80. NOTRE CAVALERIE

Dans la *cavalerie*, l'escouade est commandée par le *brigadier*.

Deux escouades forment une *section*. Le sous-officier qui la commande porte le nom de *maréchal-des-logis*.

Deux sections forment un *peloton*, placé sous les ordres d'un *sous-lieutenant* ou d'un *lieutenant*.

Quatre pelotons constituent un *escadron*, commandé par un *capitaine*; l'escadron compte deux cents chevaux.

Deux escadrons réunis sont commandés par un *chef d'escadrons*, dont le grade correspond à celui de chef de bataillon.

Cinq escadrons constituent un *régiment*, commandé par le *colonel*.

Le régiment de cavalerie a son peloton honoraire, comme le régiment d'infanterie.

Notre cavalerie compte aujourd'hui quatorze régiments de cuirassiers; c'est la grosse

cavalerie, qui charge et enfonce les masses ennemies, ou qui les arrête quand l'armée, écrasée par le nombre, est obligée de battre en retraite;

Vingt et un régiments de *chasseurs* et quatorze régiments de *hussards*; c'est la *cavalerie légère*; elle fait le service des avant-postes, éclaire le front et les flancs

de l'armée, couvre ses derrières, assure les communications de l'armée, protège ses convois, intercepte les correspondances, harcèle l'ennemi, jette le désordre dans ses rangs quand il hésite ou fléchit, poursuit les colonnes en fuite, fait des prisonniers;



Trente-deux régiments de *dragons* forment la *cavalerie mixte* ou *cavalerie de ligne* qui, au besoin, met pied à terre pour combattre.

La cavalerie d'Afrique comprend six régiments de *chasseurs d'Afrique*, quatre régiments de *spahis*, plus un escadron de *spahis soudanais*.

Cela fait, en tout, un total de 91 régiments, non compris les *éclaireurs volontaires* qui sont appelés en temps de guerre.

Notre cavalerie a, de plus, huit *compagnies de remonte*, qui achètent des chevaux, qui les dressent et les fournissent ensuite aux régiments.

Le soin des chevaux exige dans chaque régiment la présence de trois *vétérinaires*, qui ont rang d'officier.

MAXIME. — La plus mauvaise roue du char est celle qui crie toujours.

Exercices oraux et écrits.

1. Quel est le rôle de la cavalerie?
2. Expliquer : *démonter, remonter, réserve.*

81. AUX HÉROS DE LA DÉFAITE

Soldats! Braves soldats méconnus de l'histoire,
Tombés à Reichshoffen, tombés à Mars-la-Tour!
Héroïques vaincus dignes de la victoire,
Mitraillés, massacrés, enchaînés tour à tour;

Qui donc la trahissait, l'armée expiatoire,
Quand l'ennemi sur nous fondait, sombre vautour,
Quand nous avons subi la force attentatoire...
Et déjà l'ennemi parle de son retour!

Soldats! vous entendrez du bruit sur votre tombe.
Le Dieu de la revanche a béni l'hécatombe,
L'héroïsme passé ne sera pas perdu :

Il faudra nous payer nos légions frappées .
Les herbes qui naîtront sur ce sang répandu
Se changeront en fleurs sanglantes — en épées !

Arsène HOUSSAYE.
(Édition Dentu.)

82. NOTRE ARTILLERIE

Les soldats qui conduisent et manœuvrent les canons sont appelés *artilleurs*.

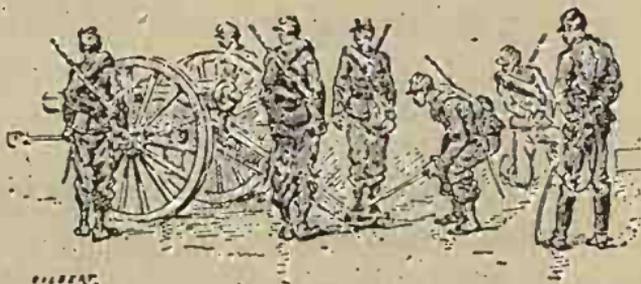
Avant la découverte de la poudre et l'invention des canons, les armées employaient des machines pour enfoncer les murs des forteresses et pour lancer sur l'ennemi de gros blocs de pierre.

Les premières bouches à feu étaient de grosses pièces en bois, cerclées de fer, appelées *bombardes*, que l'on chargeait de boulets de pierre. Ces engins primitifs étaient lourds; on les maniait difficilement; ils faisaient plus de bruit que de mal. Cependant ils effrayaient les troupes qui n'y étaient pas habituées. Notre défaite à Crécy est due en partie aux quatre canons que l'armée d'Édouard III traînait après elle.

Charles VII abandonna les *pierriers*, adopta les boulets de fer et fit placer les canons sur des chariots à quatre roues. Les Anglais tremblèrent à leur tour; dans l'espace de trois cent trente jours, Charles fit soixante sièges et reprit la Normandie.

Aujourd'hui nos artilleurs ne mettent plus, comme autrefois, une demi-heure à charger et à tirer ; ils se portent rapidement sur les points désignés, mettent pied à terre et font feu en quelques secondes ; ils atteignent l'ennemi à plus de cinq kilomètres.

Chaque *pièce* d'artillerie est manœuvrée par huit



hommes ; ce sont les *servants* ; ils sont commandés par un sous-officier. Deux bouches à feu forment une *section*, commandée par un officier. Trois sections réunies forment une *batterie*, commandée par un capitaine.

La batterie est dans l'artillerie ce que la compagnie est dans l'infanterie et l'escadron dans la cavalerie ; elle a six canons, neuf caissons à munitions, une forge, un chariot pour les fourrages et un *chariot de batterie*. Ce chariot transporte une foule d'outils et d'objets indispensables, cordages, bougies, fils de fer, clous, pièces de rechange, harnachement des chevaux ; tout cela est classé avec le plus grand ordre. La batterie occupe en tout 155 hommes et 128 chevaux.

Il y a des canons qui lancent des boulets à huit

mille mètres; ils sont placés sur des affûts fixes. On les emploie à l'attaque et à la défense des places fortes. C'est la *grosse artillerie* ou *l'artillerie de siège*; elle forme des *batteries à pied* ou *batteries de forteresse*.

Les canons placés sur des affûts mobiles et trainés par des chevaux ou par des mulets appartiennent aux *batteries de campagne*. Dans les unes, les officiers, sous-officiers, brigadiers, sont à cheval et les servants montent sur les caissons; ce sont les *batteries montées*. Dans les autres, tous, officiers et soldats, ont des chevaux; ce sont les *batteries à cheval*; elles accompagnent les corps de cavalerie qui précèdent le gros de l'armée.

Trois batteries sont commandées par un *chef d'escadrons*; douze batteries réunies constituent un *régiment d'artillerie*, commandé par le *colonel*.

Dans les pays montagneux on emploie des pièces et des voitures plus légères, qui sont transportées à dos de cheval ou de mulet; c'est *l'artillerie de montagne*.

Deux régiments d'artillerie portent le nom de *pontonnières*; ils n'ont pas de canons; ils sont chargés de la construction des ponts pour faciliter le passage des fleuves et des rivières. Il faut voir avec quelle rapidité ces soldats courageux et habiles montent sur les bateaux, les accrochent les uns aux autres, les couvrent de planches, les fixent avec des ancres et construisent un pont qui résiste aux plus rapides courants.

En quarante minutes les pontonniers de Strasbourg

jétaient un pont sur le Rhin, large près de cette ville de 250 mètres.

Notre artillerie de campagne comprend dix-neuf régiments, chacun à douze batteries montées; et dix-neuf régiments qui ont, chacun, trois batteries à cheval et neuf batteries montées. Seize autres batteries se trouvent en Algérie et en Corse.

Notre artillerie de forteresse comprend seize bataillons à pied à six batteries chacun; les officiers sont tous montés.

Les officiers d'artillerie dirigent la construction du matériel, la fabrication des munitions. Dix compagnies d'ouvriers travaillent dans les ateliers de construction; trois compagnies d'artificiers préparent les cartouches, les amorces. Onze *poudreries* fournissent la poudre.

Dans les manufactures de Saint-Étienne, Châtellerauld, Tulle, on fabrique les *armes blanches*, sabres, épées, baïonnettes, et les *armes à feu*, pistolets, revolvers, fusils.

Des *fonderies de canons* se trouvent à Bourges et au Creuzot. Les armes sont conservées dans les arsenaux de Bourges, Dijon, Alger, Grenoble, Toulouse.

MAXIME. — L'ordre a trois avantages : il soulage la mémoire, il ménage le temps, il conserve les choses.

Exercices oraux et écrits.

1. Comment les armées franchissent-elles les rivières et les fleuves?

2 Expliquer : *bombarde. affût. cartouche, amorce, batterie montée*

83. LE BON GITE

Bonne vieille, que fais-tu là ?
 Il fait assez chaud sans cela,
 Tu peux laisser tomber la flamme.
 Ménage ton bois, pauvre femme,
 Je suis séché, je n'ai plus froid.
 Mais elle, qui ne veut m'entendre,
 Met un fagot, range la cendre :
 « Chauffe-toi, soldat, chauffe-toi. »

Bonne vieille, je n'ai pas faim.
 Garde ton jambon et ton vin ;
 J'ai mangé la soupe à l'étape.
 Veux-tu bien m'ôter cette nappe !
 C'est trop bon et trop beau pour moi.
 Mais elle, qui n'en veut rien faire,
 Taille mon pain, remplit mon verre :
 « Refais-toi, soldat, refais-toi. »

Bonne vieille, pour qui ces draps ?
 Par ma foi, tu n'y penses pas !
 Et ton étable ? et cette paille
 Où l'on fait son lit à sa taille ?
 Je dormirai là comme un roi.
 Mais elle, qui n'en veut démordre,
 Place les draps, met tout en ordre :
 « Couche-toi, soldat, couche-toi ! »

Le jour vient, le départ aussi.
 Allons ! adieu... Mais qu'est ceci ?
 Mon sac est plus lourd que la veille...
 Ah ! bonne hôtesse ! Ah ! chère vieille !
 Pourquoi tant me gêner, pourquoi ?
 Et la bonne vieille de dire
 Moitié larme, moitié sourire :
 « J'ai mon gars soldat comme toi ! »

Paul DÉROULÈDE.

(Nouveaux Chants du soldat.)

84. LES INGÉNIEURS DE L'ARMÉE

En 1870, quand le dernier soldat de l'arrière-garde française eut franchi la rivière au bout du village, le pont sauta en l'air, la route fut labourée de tranchées profondes, les rails du chemin de fer furent enlevés, un tunnel fut démoli; la marche en avant de l'étranger se trouva retardée. Ce sont les *soldats du génie* qui, sous la direction de leurs officiers, avaient semé tous ces obstacles sur la route de l'ennemi, afin de gagner du temps et d'assurer la retraite de nos troupes.

En temps de paix, les officiers du génie construisent et entretiennent les forteresses qui gardent nos frontières, les bâtiments où sont logées les troupes, les magasins où l'on conserve les provisions de l'armée.

Les *troupes du génie* comprennent quatre régiments de *sapeurs-mineurs*, soit dix-neuf bataillons; un régiment de *sapeurs de chemins de fer*; cinq compagnies de *sapeurs-conducteurs* à cheval, et trois compagnies d'*ouvriers militaires* des chemins de fer.

Quand l'armée assiège une place, elle cherche à s'en approcher le plus près possible; le corps du génie dirige les travaux. Par les nuits sombres, des tirailleurs d'infanterie sont échelonnés sur une immense ligne; ils sont armés de pioches et de pelles, et creusent une tranchée en rejetant la terre du côté de l'ennemi, de manière à se faire un rempart protecteur.

Les soldats du génie creusent ensuite des tranchées en zigzag, des *cheminements* qui avancent vers la place. De distance en distance ils établissent des tranchées qui suivent la même direction que la première; ce sont les *parallèles*, les lignes défensives de l'assiégeant. Les soldats s'y tiennent toujours l'arme au bras, prêts à repousser les *sorties* de l'assiégé; les cheminements leur permettent de se porter d'une parallèle à l'autre sans être exposés aux balles de l'ennemi.

Ces travaux avancent peu à peu jusqu'au pied même des remparts où l'artillerie s'est efforcée de pratiquer des brèches; ce sont les *travaux de sape*.

Quelquefois les soldats du génie creusent des galeries souterraines, s'approchent sous terre de la place, établissent un *fourneau de mine* et y mettent le feu pour détruire par l'explosion les travaux de défense de l'assiégé; ce sont les *travaux de mine*. Les soldats du génie qui exécutent ces travaux portent le nom de *sapeurs-mineurs*.

Le génie de la place assiégée creuse également des galeries, établit des contre-mines, cherche à y attirer l'assiégeant et à le détruire.

MAXIME. — Voir ce qu'il faut faire est bien; le vouloir est mieux; le faire est le mieux possible.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels sont les travaux du génie militaire?
 2. Expliquer : *sape*, *mine*, *parallèles*, *cheminements*.
-

85. SERVICES PARTICULIERS DE L'ARMÉE. —
AMBULANCES

Il ne suffit pas que le soldat qui entre en campagne soit bien exercé au métier des armes; il faut encore qu'il soit bien chaussé, bien vêtu, bien nourri et qu'il touche exactement sa solde; il faut de plus qu'il puisse recevoir des lettres de ses parents et y répondre.

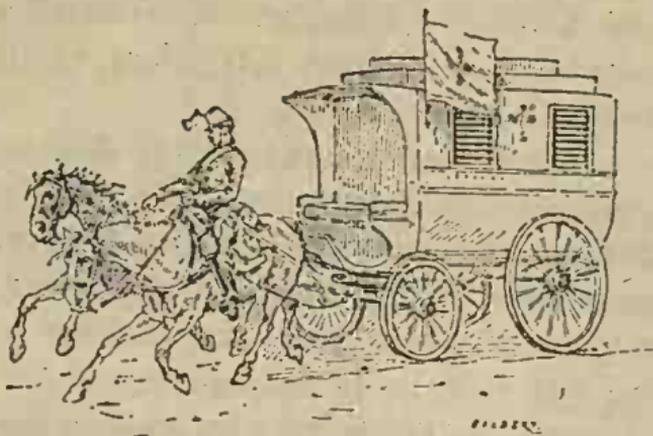
Les chefs des différents corps d'armée ont besoin à chaque instant de communiquer entre eux.

Les *services particuliers* de l'armée, l'*intendance*, la *poste*, la *télégraphie militaire*, pourvoient à tous ces besoins. Vingt escadrons de soldats conducteurs, ayant chacun trois compagnies, transportent le matériel de ces services, ainsi que les vivres. C'est le *train des équipages militaires*.

Si l'on se préoccupe du bien-être des soldats bien portants, on a plus de sollicitude encore pour les malades et les blessés. Avez-vous remarqué les voitures grises qui suivent les troupes et qui portent un drapeau *croix rouge sur fond blanc*? Ce sont les voitures d'un hôpital ambulancier, les voitures d'*ambulance*. Les unes renferment des hamacs sur lesquels on étend les blessés; les autres portent des médicaments, des instruments de chirurgie, de la charpie, des bandes, du linge, des tentes roulées.

L'ambulance s'installe en arrière de l'armée; quand le canon tonne, les brancardiers vont relever les blessés jusque sous le feu de l'ennemi.

Les combattants reculent, avancent, les feux se croisent, mais des deux côtés on respecte les abris où



flotte le pavillon blanc; on y reçoit les blessés sans distinction d'uniforme. Il n'y a là ni amis ni ennemis, il n'y a que des malheureux qui ont besoin de secours et des hommes dévoués qui les soignent; c'est un asile sacré pour tous.

Des chirurgiens, leurs aides, des gens de bonne volonté rivalisent de zèle pour soulager les blessés; du matin au soir ils font des opérations, amputent des membres, extraient des balles, font des pansements; la nuit ils n'ont pas de repos.

Des maladies contagieuses atteignent parfois ces hommes dévoués... ce sont des héros! Il leur faut souvent autant d'abnégation et autant de courage qu'au soldat qui se bat.

Dans l'antiquité un général s'écria : *Malheur aux vaincus!* et César enchaîna le brave Vercingétorix à son char de triomphe, puis le laissa misérablement

mourir en prison ; aujourd'hui encore, les peuples non civilisés massacrent leurs prisonniers.

Dans les pays chrétiens on vient en aide à l'ennemi désarmé. Le général Bonaparte se découvrit devant une colonne de prisonniers autrichiens, en disant : *Honneur au courage malheureux!*

Les coutumes, les mœurs barbares disparaissent sous l'influence du christianisme. La Suisse a pris, il y a une quinzaine d'années, l'initiative de la création des *ambulances internationales* ; c'est pour cette raison que les ambulances sont abritées par un pavillon qui rappelle le drapeau suisse¹.

Le drapeau de l'ambulance est souvent appelé la *croix de Genève*.

MAXIME. — L'homme courageux brave le danger s'il le faut, et l'évite quand cela est possible.

Exercices oraux et écrits.

1. Quel est le rôle des *services particuliers* de l'armée ? — de l'ambulance ?
2. Expliquer : *intendance, trésorerie, hamac, contagieux, international.*

86. LE CORPS D'ARMÉE

Deux régiments réunis forment une *brigade*, commandée par un *général de brigade*.

Deux brigades réunies forment une *division* commandée par un *général de division*.

Deux divisions d'infanterie, une brigade de cava-

1. Le drapeau suisse porte une croix blanche sur fond rouge.

lerie et une brigade d'artillerie, un bataillon de chasseurs, un bataillon du génie, un escadron du train des équipages avec la poste, le télégraphe et les ambulances, constituent un *corps d'armée*.



Le corps d'armée est placé sous les ordres d'un *général en chef*. Nous avons dix-huit corps d'armée en France. Le 19^e occupe l'Algérie.

La réunion de plusieurs corps d'armée forme une *armée*, l'armée du Nord, du Rhin, de la Loire, etc.

L'armée est sous les ordres d'un *général en chef commandant d'armée*.

L'*armée territoriale* se compose de troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du génie. Elle compte cent quarante-cinq régiments d'infanterie à trois bataillons chacun; dix-huit régiments de cavalerie à quatre escadrons, un par corps d'armée; dix-huit régiments d'artillerie; dix-huit bataillons du génie; dix-huit escadrons du train des équipages et les services auxiliaires.

SIGNES DISTINCTIFS.

Général de brigade. — Chapeau bordé d'une plume noire; deux étoiles sur chaque épaulette et sur l'avant-bras.

Général de division. — Plume blanche; trois étoiles.

Général en chef commandant d'armée. — Chapeau bordé d'une plume blanche; trois étoiles.

MAXIME. — Il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent pas.

Exercices oraux et écrits.

1. Indiquer sur votre carte muette les villes où résident les commandants des dix-huit corps d'armée.

2. Expliquer : *brigade, division, corps d'armée*.

87. LA MOBILISATION

Quand le pays est menacé, le ministre de la guerre appelle sous les drapeaux les militaires en congé, les dispensés, les soldats de la réserve; il *mobilise* les troupes. L'ordre de rejoindre le régiment arrive rapidement dans les chefs-lieux de canton les plus

reculés. Des affiches le font connaître dans les villes ; le crieur public l'annonce dans les campagnes.

Les hommes partent sur-le-champ. Ils connaissent le lieu de réunion ; leur livret leur donne droit au voyage en chemin de fer.

Les chefs font l'appel. En peu d'heures ils sont habillés, équipés, rangés par escouades, demi-sections, sections, compagnies, bataillons, et le colonel passe la *revue* du régiment ; l'effectif est au complet, le régiment est sur le *pied de guerre*, il a quatre mille hommes.

Puis les régiments s'ébranlent, se groupent en brigades, les brigades se réunissent en divisions, les divisions forment des corps d'armée.

Pendant trois ou quatre jours une agitation extraordinaire règne dans toutes les parties de la France ; les gares sont encombrées, les routes sont envahies par des troupes en marche... puis l'armée se trouve réunie sur les points qui lui avaient été désignés ; la *mobilisation* est faite. Les quinze cent mille hommes qui forment notre armée active, la réserve et la territoriale sont debout, prêts à repousser l'ennemi.

MAXIME. — Il faut avoir obéi pour savoir commander.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'appelle-t-on mobilisation de l'armée ?
 2. Expliquer : *affiche, crieur public, effectif du régiment*
-

88. LA FRANCE

Si vous voulez, dans votre cœur,
 Quand mes os seront sous la terre,
 Sauver ce que j'eus de meilleur,
 Garder mon âme tout entière,
 Aimer, sans vous lasser jamais,
 Sans perdre un seul jour l'espérance
 Aimez-la comme je l'aimais,
 Aimez la France !

Qu'importent les labeurs ingrats
 Et l'injustice populaire !
 Travaillez de l'âme et des bras,
 Et je vous réponds du salaire.
 Conservez ma robuste foi ;
 Vous aurez, de plus, la vaillance.
 Enfants, servez-la mieux que moi,
 Servez la France !

Servez-la dans l'obscurité
 Avec la même idolâtrie.
 Arrière toute vanité,
 Et gloire à toi, sainte Patrie !
 Votre honneur, amis, c'est le sien ;
 Humbles soldats de sa querelle,
 Souffrez sans lui demander rien,
 Souffrez pour elle !

Vous tenez d'elle et des aïeux,
 De ce grand passé qu'on envie,
 Vos mœurs, votre esprit et vos dieux ;
 Vous lui devez plus que la vie.
 Ne marchandez pas votre sang
 Afin de la rendre immortelle...
 Au premier rang, au dernier rang,
 Mourez pour elle !

V. DE LAPRADE.

(*Livre d'un père.* Edition J. Hetzel.)

89. NOS FRONTIÈRES

Le rôle de l'armée est de défendre le pays contre une invasion étrangère. Les travaux du génie lui facilitent cette tâche : des forteresses couvrent nos frontières continentales ; des ports militaires, des batteries côtières défendent nos frontières maritimes.

Les cours d'eau, les mers, les montagnes qui limitent les États sont généralement désignés sous le nom de *frontières naturelles*. Les frontières naturelles de la France sont les mêmes que celles de l'ancienne Gaule. « Jusqu'où allait la Gaule, a dit Richelieu, jusque-là doit aller la France ».

Au *nord-ouest*, la Manche nous sépare de l'Angleterre ; à l'*ouest*, l'Atlantique baigne nos côtes ; au *sud*, nous sommes protégés par la chaîne des Pyrénées et par la mer Méditerranée.

A l'*est*, les Alpes forment une gigantesque barrière entre notre pays et l'Italie ; le Jura longe la Suisse ; le Rhin sépara la Gaule de la Germanie et, jusqu'à ces derniers temps, la France de l'Allemagne.

A certaines époques de notre histoire, les événements politiques ont reporté les limites de la France au delà ou en deçà de ces grandes lignes ; mais ce sont et ce seront toujours là les frontières naturelles de notre pays.

Ainsi, après la guerre malheureuse de 1870, les limites ont été reculées en deçà des Vosges. Vous vivrez sans doute assez longtemps pour voir le Rhin redevenir frontière de la France.

D'un seul côté, au *nord*, aucune barrière naturelle ne nous sépare des pays voisins.

MAXIME. — Force passe droit... Force n'est pas droit.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les frontières naturelles de la France?

90. LA FRONTIÈRE DE BELGIQUE

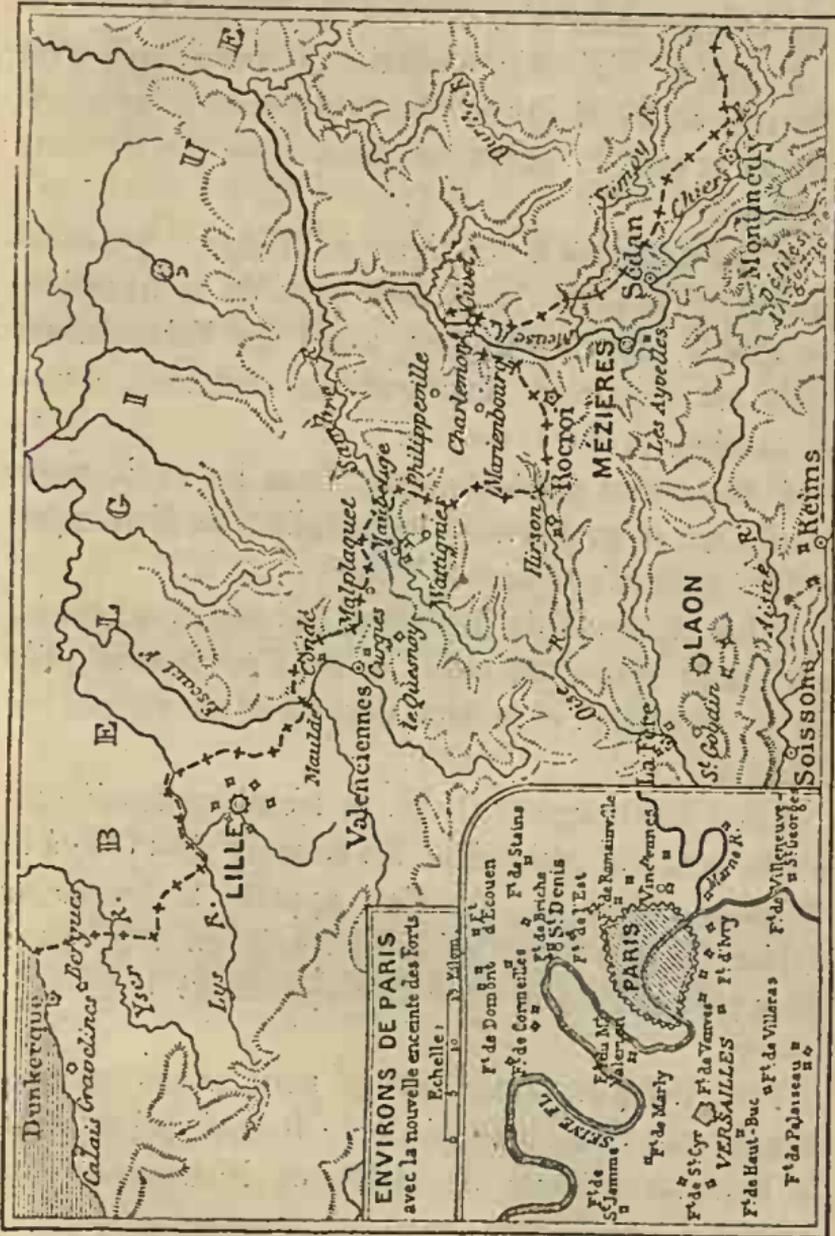
Au *nord* de la France, le long de la Belgique, il n'y a ni montagnes, ni rivières; aucun accident naturel ne sépare les deux pays; de simples bornes placées de distance en distance marquent cette ligne sinueuse qui forme la frontière. Elle est traversée par des rivières, des canaux, des routes, des chemins de fer.

Et qu'est-ce qui nous protège de ce côté? C'est d'abord la neutralité d'un pays voisin et ami. Le royaume de Belgique, qui a été constitué en 1831, est un État *neutre*; il n'est permis à aucune puissance d'y faire passer ses troupes.

Ce sont ensuite les places fortes construites le long de la frontière, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours.

Les places fortes de la frontière de Belgique forment cinq groupes :

1° DUNKERQUE, port important, patrie de l'illustre marin Jean-Bart. Au groupe de Dunkerque se rattachent la place de *Calais* qui rappelle Eustache de Saint-Pierre et la glorieuse défense de 1347,



celles de *Gravelines* sur l'Aa, et de *Bergues* à la jonction de plusieurs canaux qui forment comme une défense naturelle.

2° LILLE, véritable capitale du nord, qui s'est illustrée en 1792 par sa résistance contre les Autrichiens et qui est entourée d'une ceinture de forts détachés.

3° Les défenses de la ligne de l'ESCAUT, qui comprennent les forts de *Maulde* près de la frontière, de *Condé*, de *Curgies*, en avant de Valenciennes dont les anciennes fortifications viennent d'être déclassées, et du *Quesnoy*.

4° MAUBEUGE sur la Sambre. Dans les environs de Maubeuge se sont livrées les batailles de Malplaquet (1709) et de Wattignies (1793).

5° Les défenses de la MEUSE, qui comprennent les anciennes places de *Givet* et de *Charlemont* près de la frontière, et le fort des *Ayvelles* au sud de Mézières.

Entre Maubeuge et Givet, la frontière dessine un angle rentrant qui laisse les sources de l'Oise à la Belgique. C'est ce que l'on appelle la *trouée de l'Oise*. La frontière a été ainsi tracée en 1815 pour nous enlever les places de Philippeville et de Mariembourg.

Pour défendre cette trouée nous avons en première ligne l'ancienne place de *Rocroi* qui rappelle la fameuse bataille de 1643, et le nouveau fort d'*Hirson* sur l'Oise.

En seconde ligne la région fortifiée que l'on appelle *massif de Saint-Gobain*, du nom de la

petite ville industrielle qui en occupe le centre.

Sur le périmètre de cette région des forts intermédiaires relie entre elles les trois places de *La Fère* sur l'Oise, de *Laon* sur un mamelon dominant la plaine, de *Reims* sur un affluent de l'Aisne.

Sedan sur la Meuse n'est plus fortifié. C'est là que, le 2 septembre 1870, se livra la grande bataille dans laquelle l'armée française, écrasée par le nombre, fut enveloppée par les Allemands et faite prisonnière avec l'empereur Napoléon III.

Soissons, sur l'Aisne, a également cessé d'être place forte.

MAXIME. — L'homme qui ne cherche que le plaisir peut être sûr de n'arriver jamais au bonheur.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les villes fortifiées qui protègent la France au nord.

2. Expliquer : *périmètre, massif.*

91. LES TROIS INSTITUTEURS DE L' AISNE.

Dans la cour de l'École normale de Laon on aperçoit un monument commémoratif dont la façade principale, en marbre noir, porte cette inscription :

A LA MÉMOIRE
DES TROIS INSTITUTEURS DE L' AISNE

FUSILLÉS PAR LES PRUSSIENS

POUR AVOIR DÉFENDU LEUR PATRIE

PENDANT LA GUERRE DE 1870-1871

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT

A quels faits se rattache cette inscription?

En 1870, après les journées malheureuses de Reichshoffen, Gravelotte, Sedan, le département de l'Aisne fut envahi comme tant d'autres départements français. Partout on se mit en devoir de défendre la patrie.

Les instituteurs ne se contentaient pas d'enseigner le patriotisme, ils prêchaient d'exemple, ils payaient de leur personne... et de leur vie.

A Pasy, *Jules Debordeaux*, à la tête de la garde nationale repousse l'ennemi qui cherche à établir un pont de bateaux sur l'Aisne. Mais les Allemands franchissent la rivière sur un autre point et tournent les vaillants défenseurs. Au lieu d'honorer le patriotisme et le courage de ces braves Français, ils maltraitent Jules Debordeaux et un autre garde national et les fusillent sur une colline voisine, tirant sur eux, l'un après l'autre, comme sur une cible vivante, et abandonnant les cadavres sans sépulture.

A Vauxrezis, *Poulette*, avait distribué des armes aux gardes nationaux. Les Prussiens le fusillèrent, avec deux autres patriotes. Une vingtaine de personnes arrêtées comme otages et cruellement maltraitées, furent contraintes d'enterrer les morts et de piétiner sur le sol qui les recouvrait (1).

(1) Les deux gardes nationaux de Vauxrezis avaient été dénoncés aux Prussiens par le garde-champêtre; Debordeaux et son compagnon, par trois otages menacés de mort si l'on ne découvrait pas ceux qui avaient pris part à la résistance.

En 1872, ces quatre traîtres comparurent devant un Conseil de guerre. Le premier fut condamné à mort et fusillé. Un autre,

A Vendières, *Leroy* fut arrêté dans sa classe au milieu de ses élèves ; on l'accusait d'avoir fait partie d'un corps de francs-tireurs. Il n'était pas sorti de sa commune, il n'avait pas quitté sa classe. Mais aucune raison, aucune preuve n'y fit ; il fut arraché à sa famille, frappé, emmené à Châlons et fusillé.

« Venez, criait-il, venez voir, habitants de Châlons, comment meurt un Français innocent ». De quatre condamnés, l'infortuné *Leroy* fut fusillé le quatrième. Jusqu'au dernier moment il tint sa main droite levée comme pour affirmer encore son innocence.

Leroy n'a pris aucune part effective à la défense du pays, il a été victime d'une condamnation inique destinée surtout à terroriser les populations ; mais il est mort en homme de cœur et son nom doit être associé à ceux de ses collègues qui ont payé de la vie leur dévouement à la patrie.

Ces trois instituteurs ne sont pas les seuls qui aient fait preuve de patriotisme et de courage à cette époque néfaste. Ainsi, pour ne parler que de ce même département de l'Aisne, plusieurs instituteurs pénétrèrent dans Soissons assiégé et y portèrent des avis dont chacun pouvait être pour eux un arrêt de mort.

L'instituteur de Crouy, mérite une mention spéciale. Sa commune se trouvait prise entre le feu de Soissons et celui des batteries ennemies ; les gens du

également condamné à mort, obtint la commutation de sa peine et fut déporté à la Nouvelle-Calédonie. Le troisième fut condamné à dix ans, le quatrième à cinq ans de travaux forcés.

village s'étaient enfuis. Sur quinze cents habitants, dix-huit seulement furent assez courageux pour imiter l'exemple de leur instituteur et rester à leur poste.

Ledoux représenta dès lors l'autorité civile du village ; il se chargea du salut public, fit face aux réquisitions, et réussit à préserver la commune du pillage et de l'incendie.

Mais un jeune homme tire sur des éclaireurs ennemis. Les Prussiens arrêtent le chef improvisé de la commune, le déclarent responsable et le somment de livrer le coupable. Furieux, ils le font marcher avec un autre habitant en tête d'un détachement qui va repousser une sortie de la garnison... il sera frappé d'une balle française ! Mais le brave instituteur mourra, s'il le faut, plutôt que de commettre cette lâcheté de dénoncer un compatriote.

Les ennemis ne purent se défendre d'admirer tant de courage et, cette fois du moins, écoutèrent la voix de l'humanité.

MAXIME. — Ville qui parle est à moitié rendue.

Exercices oraux et écrits.

1. Dans quelles circonstances les trois instituteurs, de l'Aisne, perdirent-ils la vie ?

2. Expliquer : *commémoratif, effective.*

92. MORTS POUR LA PATRIE

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie.
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.

Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;
 Et, comme ferait une mère,
 La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau !

Gloire à notre France éternelle !
 Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
 Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
 A ceux qu'enflamme leur exemple,
 Qui veulent place dans le temple,
 Et qui mourront comme ils sont morts.

VICTOR HUGO.

93. LA FRONTIÈRE D'ALLEMAGNE

Le traité de Francfort de 1871 nous a enlevé les quatre cinquièmes du département de la Moselle, un tiers du département de la Meurthe, une partie du département des Vosges et toute l'Alsace, sauf Belfort.

L'héroïque résistance qu'avait faite cette ville, commandée par Denfert-Rochereau, a inspiré à un sculpteur alsacien une belle œuvre, le *Lion de Belfort*, qu'il a taillé dans le roc au-dessous de la forteresse.

La nouvelle frontière d'Allemagne va du nord au sud, depuis le grand-duché du Luxembourg jusqu'à Pagny-sur-Moselle, en amont de Metz ; elle prend la direction du sud-est jusqu'au Donon, puis suit la crête des Vosges jusqu'au ballon d'Alsace.

La défense de cette frontière est appuyée sur quatre grandes places :

1° VERDUN, sur la Meuse, en avant des défilés de

l'Argonne, qui nous rappelle le siège de 1792 et l'énergique Beaurepaire.

2° TOUL, sur le coude le plus occidental de la Moselle, un des trois évêchés réunis à la France par Henri II.

3° ÉPINAL, sur le cours supérieur de la Moselle, remarquable par sa situation pittoresque au milieu des Vosges.

4° BELFORT qui, avec ses forts détachés, garde le passage entre les Vosges et le Jura.

L'intervalle compris entre la frontière de Belgique et celle d'Allemagne est défendu par *Montmédy* et *Longwy*, deux petites places situées sur la Chiers, affluent de la Meuse.

Entre Verdun et Toul, sur la rive droite de la Meuse, tous les passages des *Côtes lorraines* sont défendus par des forts.

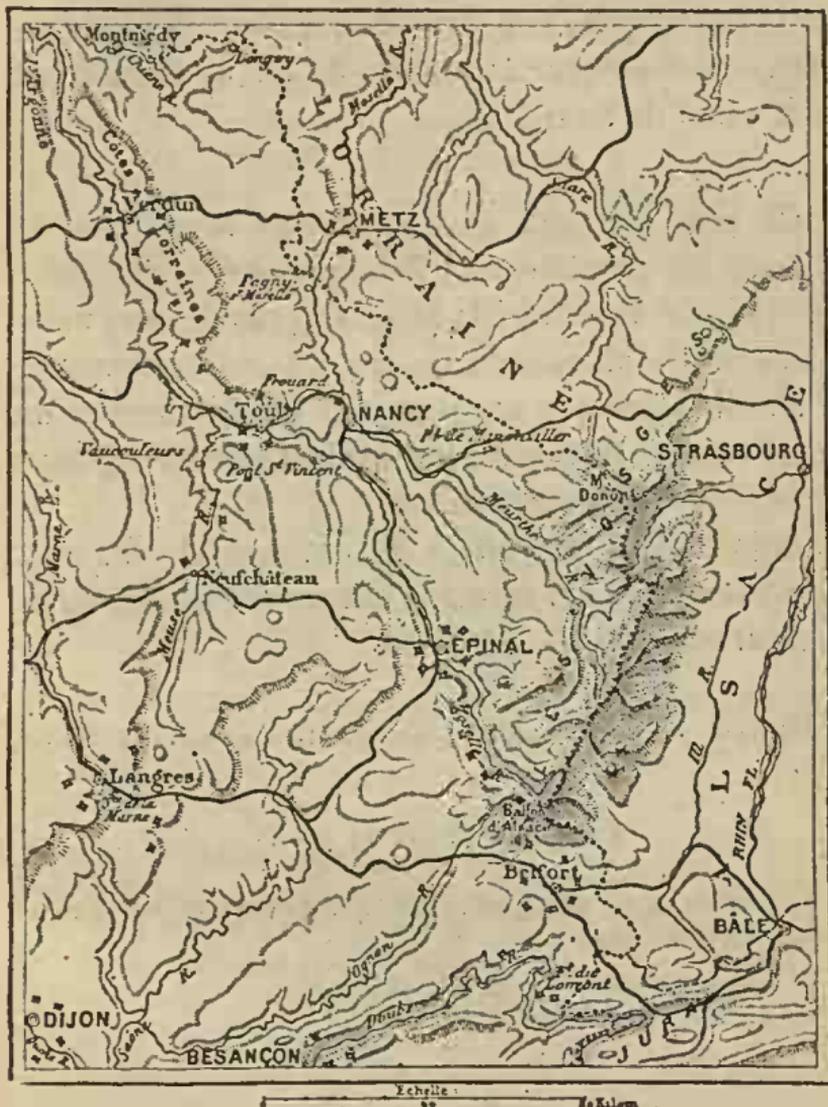
Entre Épinal et Belfort on a également barré par des forts les routes qui traversent les hauteurs de la rive gauche de la Moselle.

Un peu à l'est de Toul, sur la Meurthe, affluent de la Moselle, se trouve la ville de Nancy qui, depuis 1871, est notre capitale de l'Est. Nancy n'est pas défendu. Mais on a établi deux forts sur la Moselle, l'un au sud, à *Pont-Saint-Vincent*, l'autre au nord, à *Frouard*.

En avant de Nancy, sur la route de Strasbourg, un fort d'arrêt a été établi à *Manonviller* pour garder la voie ferrée.

La ligne de la Meuse, au sud de Toul, est défendue

par deux forts, l'un en face de Vaucouleurs, l'autre au-dessus de Neufchâteau.



A l'ouest de Belfort, aux sources de la Marne et non loin des sources de la Meuse, se trouve la place de Langres avec sa ceinture de forts détachés qui

enveloppe vingt-huit villages et forme un grand camp retranché.

Plus au sud, se trouve *Dijon*, l'ancienne capitale de la Bourgogne. Les forts commandent la vallée de l'Ouche où passent le chemin de fer de Paris-Lyon et le canal de Bourgogne.

On peut dire que *Paris* complète le système de défense des frontières de Belgique et d'Allemagne : En 1870-71 Paris résista pendant près de cinq mois à une armée allemande de cinq cent mille hommes ; il n'avait alors que ses remparts (36 kilomètres de tour) et seize forts qui l'entouraient sur une circonférence de 55 kilomètres.

Aujourd'hui la capitale est entourée de dix-sept nouveaux forts qui forment autour d'elle une vaste ceinture de 130 kilomètres.

MAXIME. — Du triomphe à la chute il n'est souvent qu'un pas.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les forteresses qui protègent la France contre l'Allemagne?

2. Expliquer : *crête, borne, ceinture.*

94. L'ALSACE.

Dis-moi quel est ton pays :
 Est-ce la France ou l'Allemagne ?
 C'est un pays de plaine et de montagne,
 Une terre où les blonds épis
 En été couvrent la campagne ;
 Où l'étranger voit, tout surpris,
 Les grands houblons, en longues lignes,
 Pousser joyeux au pied des vignes
 Qui couvrent les vieux coteaux gris !
 La terre où vit la forte race
 Qui regarde toujours les gens en face...
 C'est la vieille et loyale Alsace !

Dis-moi quel est ton pays :
 Est-ce la France ou l'Allemagne ?
 C'est un pays de plaine et de montagne,
 Que les vieux Gaulois ont conquis
 Deux mille ans avant Charlemagne...
 Et que l'étranger nous a pris !
 C'est la vieille terre française
 De Kléber, de la *Marseillaise* !...
 La terre des soldats hardis
 A l'intrépide et froide audace,
 Qui regardent toujours la mort en face !
 C'est la vieille et loyale Alsace !

Dis-moi quel est ton pays :
 Est-ce la France ou l'Allemagne ?
 C'est un pays de plaine et de montagne
 Où poussent avec les épis,
 Sur les monts et dans la campagne,
 La haine de tes ennemis,
 Et l'amour profond et vivace,
 O France, de ta noble race !...
 Allemands, voilà mon pays !
 Quoi que l'on dise et quoi qu'on fasse,
 On changera plutôt le cœur de place,
 Que de changer la vieille Alsace !

95. LA FRONTIÈRE SUISSE

Depuis la *paix perpétuelle*, signée en 1515, la Suisse a toujours été notre alliée.

Les traités de 1815 en ont fait un pays neutre comme de la Belgique. La frontière suisse est d'ailleurs facile à défendre, car les chaînes parallèles du Jura forment un rempart naturel à l'est de notre pays.

Les principales voies qui traversent la frontière suisse sont :

- 1° Le chemin de fer de *Belfort* à *Bâle*, par *Delle*;
- 2° Le chemin de fer de *Besançon* à *Neuchâtel*, par *Morteau*;
- 3° Celui de *Pontarlier* à *Neuchâtel* vers le nord, et à *Lausanne* vers le sud;
- 4° La route de *Moret* à *Nyons* par le col de *Saint-Cergues*;
- 5° La route de *Saint-Claude* à *Genève*, par le col de la *Faucille*;
- 6° Le chemin de fer de *Nantua* à *Genève*;
- 7° Le chemin de fer de *Lyon* à *Genève*, par la vallée du *Rhône*.

Les principaux passages sont défendus par des forts. Ce sont, en allant du nord au sud :

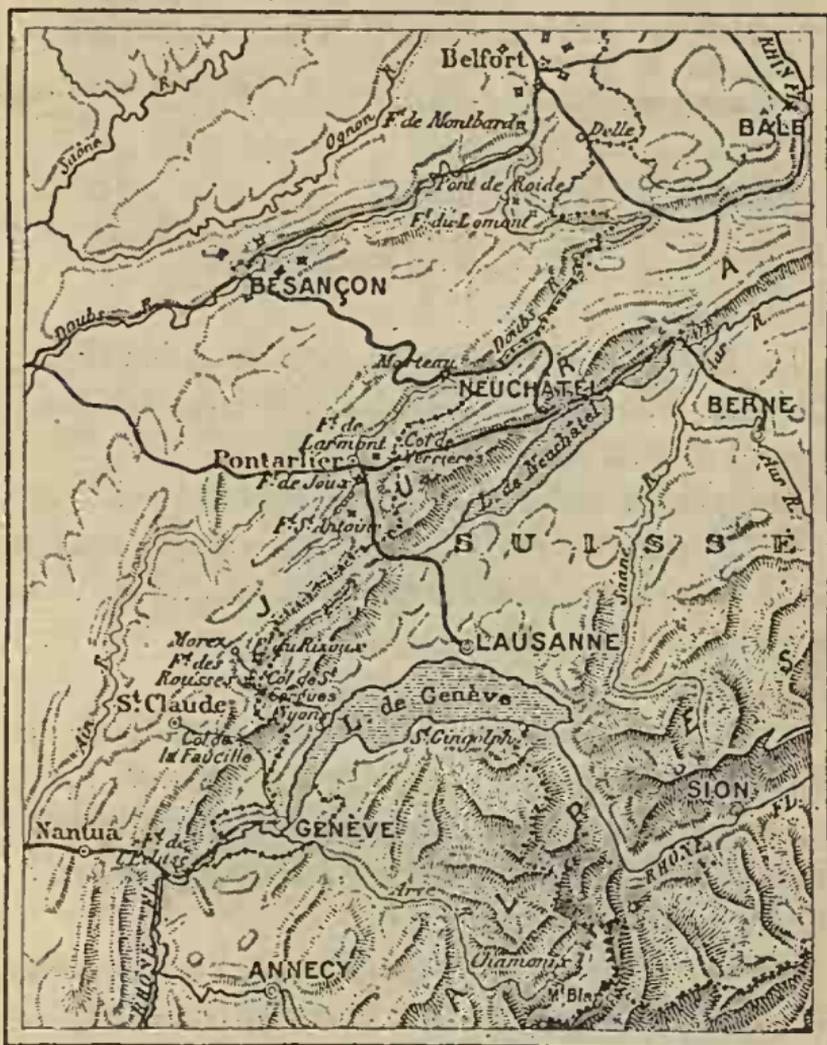
Les forts du *Montbard* et du *Lomont*, près du défilé du *Doubs*, à *Pont-de-Roide*;

Les forts du *Larmont* et de *Joux* à l'est de *Pontarlier*, au-dessus du col de *Verrières*;

Le fort *Saint-Antoine*, au sud de *Pontarlier*;

La place des Rousses et le fort du Rizoux, au col de Saint-Cergues ;

Le fort de l'Écluse, au défilé du Rhône.



La défense de la frontière du Jura a pour point d'appui la grande place de *Besançon*, sur le Doubs. Une partie de la rive méridionale du lac de Genève appartient à la France. Depuis Saint-Gingolph, sur

le lac, jusqu'au mont Blanc, la France confine encore à la Suisse.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les routes principales qui traversent la frontière du Jura ?
2. Expliquer : *défilé, confiner.*

95. LA FRONTIÈRE D'ITALIE

La frontière d'Italie commence au mont Blanc. Elle suit, d'une manière générale, la crête des Alpes jusqu'à Menton sur la Méditerranée.

Cinq routes carrossables traversent cette frontière :

1° La route du *Petit Saint-Bernard* qui conduit de la *Tarentaise*, vallée supérieure de l'Isère, dans la vallée d'Aoste. Elle est défendue par les forts d'*Albertville*.

2° La route du *Mont-Cenis* qui conduit de la *Maurienne*, vallée de l'Arc, dans la vallée de Suse. La voie ferrée de Paris-Lyon à Turin quitte cette route à Modane, passe sous le col de Fréjus, et la rejoint au delà de Suse.

La Maurienne est défendue : 1° par des forts construits au-dessus de Modane pour battre l'entrée du tunnel du chemin de fer ; 2° par le fort de *Berwick* ou du *Télégraphe*, au-dessus de Saint-Michel ; il commande l'importante route qui conduit à Briançon par le col du *Galibier* ; 3° par les forts de *Ghamoussel* à l'entrée de la vallée.



Echelle :
 0 25 50 75 Kilom.

3° La route du *Mont-Genèvre* qui conduit de la vallée de la Durance à la vallée de Suse. Elle est défendue par la grande place de *Briançon* et les forts qui en dépendent.

4° La route de *Larche* ou de l'Argentière qui conduit de *Barcelonnette*, sur un affluent de la Durance, à *Coni* sur un affluent du Pô. Elle est défendue par les fortifications de *Tournoux*. L'armée française franchit ce col en 1515.

5° La route du col de *Tende* qui conduit de Nice à Turin. Elle est défendue par des fortifications construites en avant de Nice.

Entre la route du *Mont-Genèvre* et celle du col de *Larche*, il y a un grand nombre de passages muletiers ; les plus fréquentés sont ceux d'*Agnello* et de *Lacroix*. Ils aboutissent sur le versant français à la vallée du *Guil*, défendue par l'ancien fort de *Queyras* et, au confluent du *Guil* et de la Durance, par la place de *Mont-Dauphin*.

Entre le col de *Larche* et le col de *Tende* la frontière a été tracée en 1860, lors de la cession du comté de Nice à la France. Elle laisse à l'Italie les têtes des vallées du versant français, mais ces vallées sont étroites, profondes, et il n'a pas été nécessaire d'y construire des fortifications.

Les anciens forts de *Colmars* et d'*Entrevaux* défendent des routes qui conduisent de *Barcelonnette* à Nice.

MAXIME. — Quand tu es seul, songe à tes fautes. Quand tu es en société, oublie celles des autres.

Exercices oraux et écrits.

Quels sont les routes carrossables qui traversent la frontière d'Italie depuis le mont Blanc jusqu'à Menton ?

97. LA FRONTIÈRE D'ESPAGNE

La chaîne des Pyrénées protège notre pays au sud. Elle s'étend de Port-Vendres, sur la Méditerranée, à Saint-Jean-de-Luz, sur le golfe de Gascogne. Des routes carrossables et deux voies ferrées, une à l'est, l'autre à l'ouest, ont été ouvertes aux deux extrémités de la chaîne. La partie centrale des Pyrénées n'est traversée que par des chemins muletiers, mais la construction de deux chemins de fer est décidée.

Les principaux passages sont,

1° Dans les Pyrénées-Orientales :

Le chemin de fer de Perpignan à Barcelone, défendu par les forts de *Port-Vendres*.

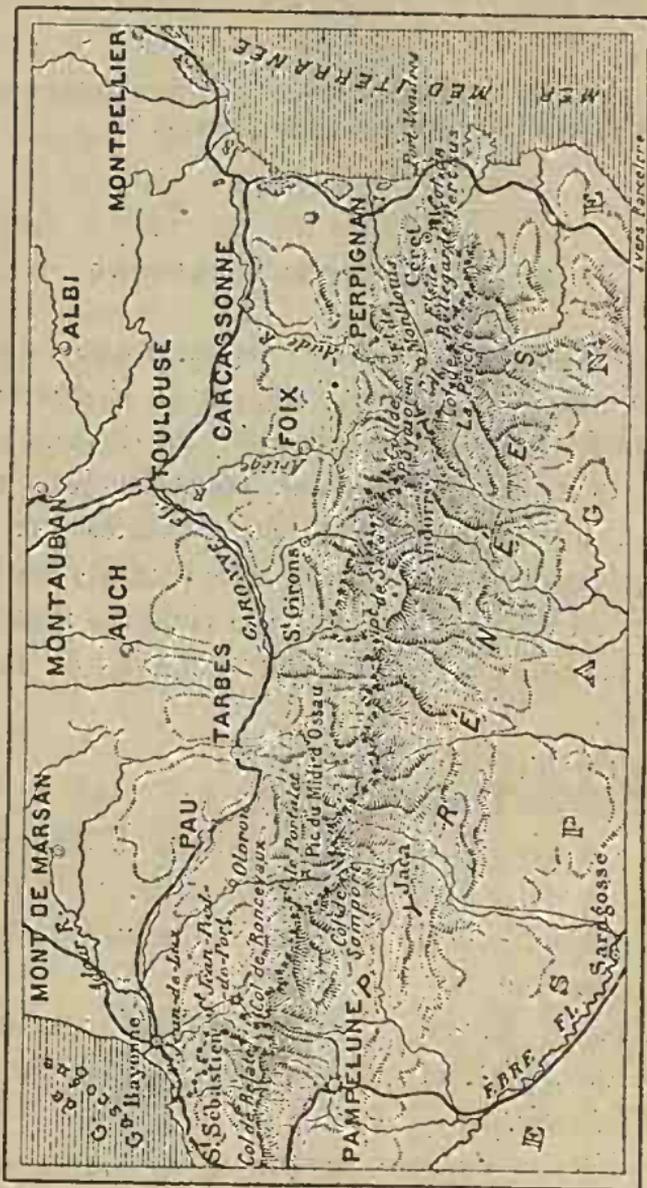
La route du col de *Perthus*, défendue par le fort de *Bellegarde*.

La route du col de la *Perche* qui remonte la vallée de la *Tet*, et qui est défendue par la place de *Montlouis*.

La défense de tous ces passages s'appuie sur la place forte de *Perpignan*.

La route du col de *Puymoren* qui remonte la vallée de l'*Ariège*.

2° Dans les Pyrénées centrales :



Le col ou port de Salau fait communiquer Saint-Girons, sur le Salat, avec une vallée espagnole qui

s'ouvre sur l'Ebre. C'est un passage difficile, mais très fréquenté pour les échanges. Un chemin de fer franco-espagnol reliera bientôt Toulouse à Saragosse, par le col de Salau.

La route carrossable du col de *Somport* limite, à l'ouest, le massif central des Pyrénées. Elle vient d'Oloron, est gardée par le fort de *Portalet*, passe au pied du Pic du Midi d'Ossau, et conduit à Jaca en Espagne. C'est la communication la plus directe entre Bordeaux, Pau et Saragosse. Un chemin de fer est à l'étude.

3° Dans la partie occidentale des Pyrénées :

La route du col de *Roncevaux* conduit à Pampelune et nous rappelle la mort de Roland. Elle est défendue en France par *Saint-Jean-Pied-de-Port*.

La route de Bayonne à Pampelune franchit le col de *Belate*.

Le chemin de fer de Bayonne à Saint-Sébastien longe la côte du golfe de Gascogne.

La défense de tous ces passages s'appuie sur la place de Bayonne.

MAXIME. — Jamais on n'a vu marcher ensemble la gloire et le repos.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels sont les principaux passages des Pyrénées ?

98. LA MORT DE ROLAND

Cependant un Sarrasin...

... Saisit Roland, corps et armes,
Et s'écrie : « Vaincu, il est vaincu, le neveu de Charles !
Voilà son épée que je porterai en Arabie..... »

Roland sent bien qu'on lui enlève son épée ;
Il ouvre les yeux, ne dit qu'un mot :
« Tu n'es pas des nôtres, que je sache ! »
De son olifant, qu'il ne voulut jamais lâcher,
Il frappe un rude coup sur le heaume tout gemmé d'or,
Brise l'acier, la tête et les os du païen...

Roland sent que la mort l'entreprend
Et qu'elle lui descend de la tête sur le cœur
Il court se jeter sous un pin ;
Sur l'herbe verte il se couche face contre terre ;
Il met sous lui son olifant et son épée,
Et se tourne la tête du côté des païens...
Il est là, gisant sous un pin, le comte Roland ;
Il a voulu se tourner du côté de l'Espagne.
Il se prit alors à se souvenir de plusieurs choses :
De tous les pays qu'il a conquis,
Et de douce France, et des gens de sa famille,
Et de Charlemagne, son seigneur, qui l'a nourri ;
Il ne peut s'empêcher d'en pleurer et de soupirer.
Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli,
Et, de nouveau, réclame le pardon de Dieu :

« O notre vrai père, dit-il, qui jamais ne mentis,
Qui ressuscitas saint Lazare d'entre les morts
Et défendis Daniel contre les lions,
Sauve, sauve mon âme et défends-là contre tous périls,
A cause des péchés que j'ai faits en ma vie. »

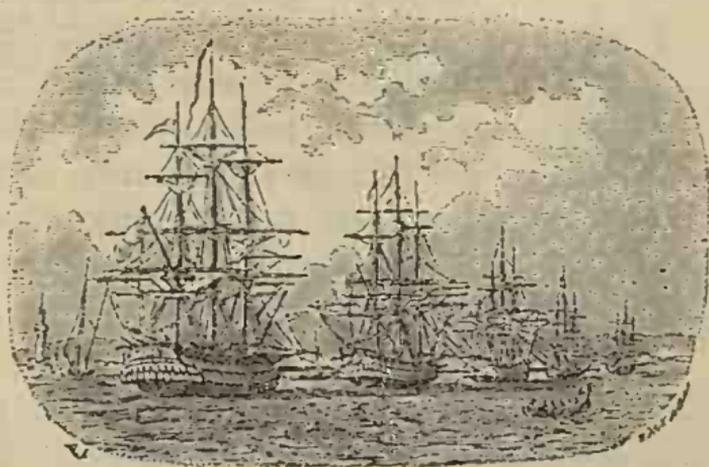
Alors sa tête s'est inclinée sur son bras
Et il est allé, mains jointes à sa fin.....

(Édition Mame. — *La chanson de Roland*, LÉON GAULIER.)

99. NOTRE MARINE

Pendant le mois d'août, j'ai fait un voyage de vacances avec ceux d'entre vous qui avaient obtenu le certificat d'études ; le conseil municipal avait voté une petite somme qui nous permettait de faire cette excursion.

Nous avons visité tout d'abord le Havre. Nous y avons vu une forêt de mâts, surmontant une quantité innombrable de navires. Les uns, venant d'Amérique



et du sud de l'Asie, déchargeaient du coton, des caisses de riz, de thé, de café, qui venaient de nos colonies. Les autres se préparaient à partir après avoir chargé du drap, des toiles et tous les produits de notre industrie nationale, qu'ils allaient exporter.

Il y avait sur les quais un mouvement, une animation, un va-et-vient extraordinaires ; nous avons

devant nous un *port marchand*. Les bâtimens qui se trouvaient là, ainsi que ceux de nos autres ports, Nantes, Bordeaux, Marseille, les capitaines et les matelots qui les conduisent, forment la *marine marchande*.

Nous avons vu ensuite un autre port, celui de Cherbourg. Il était plein de bâtimens, autrement construits que ceux du Havre, recouverts pour la plupart de solides cuirasses de fer et armés de canons; ce sont nos *vaisseaux de guerre*.

Les marins n'étaient pas occupés à charger ou à décharger des marchandises; ils manœuvraient les canons, s'exerçaient au maniement du fusil; c'est la *marine militaire*, qui défend nos frontières maritimes, et qui, protégeant nos colonies et notre marine marchande, fait respecter partout le pavillon tricolore. Elle comprend l'ensemble de nos vaisseaux de guerre, la *flotte*; le personnel, qui monte les navires, les *équipages de la flotte*; les chantiers, les ateliers, les arsenaux, d'où sort le *matériel naval*.

Les habitans du littoral, qui se livrent à la pêche, sont à la disposition du ministre de la marine jusqu'à l'âge de cinquante ans; ils sont *classés* ou *inscrits* par les commissaires de l'*inscription maritime*. Ce sont d'excellens marins. Les équipages de la flotte sont presque exclusivement composés des inscrits maritimes.



Dans l'armée de mer, les officiers et sous-officiers ne portent pas les mêmes noms que ceux de l'armée de terre; les voici, avec les grades auxquels ils correspondent :

<i>Armée de mer.</i>	<i>Armée de terre.</i>
Quartier-maître,	Caporal,
Second-maître,	Sergent,
Maître,	Sergent-major,
Premier-maître,	Adjudant,
Aspirant (élève sorti de l'école navale),	Sous-lieutenant,
Enseigne de vaisseau,	Lieutenant,
Lieutenant de vaisseau,	Capitaine,
Capitaine de frégate,	Lieutenant-colonel,
Capitaine de vaisseau,	Colonel,
Contre-amiral,	Général de brigade,
Vice-amiral,	Général de division,
Amiral,	Maréchal de France.

L'*infanterie de marine* (huit régiments) est composée des premiers numéros du tirage au sort et d'engagés volontaires; elle fait le service des ports et défend nos colonies. L'*artillerie de marine* assure nos sorts et nos batteries maritimes. Les soldats de l'armée de mer sont les frères d'armes de ceux de l'armée de terre; ils l'ont bien prouvé en 1870; ils ont été les plus valeureux parmi les braves.

MAXIME. — Les malheurs sont utiles à l'homme, comme les tempêtes à l'Océan : ils préviennent la corruption.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que la marine marchande? — militaire? — Qu'est-ce que l'inscription maritime?

2. Expliquer : *exporter, importer, navire, vaisseau.*

100. NOS GRANDS PORTS MILITAIRES

Nos côtes sont défendues par cinq grands ports de guerre : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon; ces villes sont les chefs-lieux de nos cinq préfectures maritimes. Cinq amiraux, appelés préfets maritimes, les administrent pour tous les besoins du service de la marine.

Une jetée de quatre kilomètres de longueur et qui s'élève à plus de vingt mètres au-dessus des basses eaux assure au port de *Cherbourg* une rade vaste et sûre. La grande digue, les forts de la rade, les bassins, les chantiers, les arsenaux, les fortifications des hauteurs environnantes ont demandé un travail colossal, qui fut commencé par Vauban, il y a deux cents ans. *Cherbourg* commande la côte de Dunkerque à Granville.

Brest est notre grand arsenal sur l'Atlantique. Le canal par lequel on y pénètre, le *goulet* de Brest, n'a que cent mètres de largeur, mais la rade est immense; quatre cents navires y trouveraient à la fois un refuge. De grands établissements de l'Etat, l'école navale, l'école des mousses, les arsenaux, les chantiers, se succèdent sans interruption le long de la rade sur une longueur de plus de deux kilomètres. De nombreuses embarcations à voile et à vapeur font le service de la rade et des forts. Les travaux ont été également commencés par Vauban.

Lorient, la plus grande ville du Morbihan, possède une grande rade, parfaitement abritée et accessible aux plus forts navires.

Rochefort est entouré de remparts. Son arsenal et son port de guerre forment une seconde ville fermée, où se trouvent les chantiers des constructions navales, les ateliers, magasins, forges, corderies, chaudronneries.

Toulon est sur la Méditerranée ce que Brest est sur l'Océan. Il possède deux rades, bien garanties des vents, et un excellent port naturel. L'arsenal maritime et ses dépendances se développent le long de la baie sur une étendue de plus de huit kilomètres. Les travaux ont été exécutés en grande partie par les forçats qui, pendant deux siècles, ont subi leur peine au bagne de Toulon.

MAXIME. — Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose.

Exercices oraux et écrits.

1. Où sont situés les cinq ports militaires de la France?
2. Expliquer : *port, rade, école navale.*

101. LE SOLDAT

Dans la France, que tout divise,
 Quel Français a pris pour devise :
 Chacun pour tous, tous pour l'État?
 Le Soldat.

Dans nos heures d'indifférence,
 Qui garde au cœur une espérance,
 Que tout heurte et que rien n'abat?
 Le Soldat.

Qui fait le guet quand tout sommeille,
 Quand tout est en péril, qui veille,
 Qui souffre, qui meurt, qui combat?
 Le Soldat.

O rôle immense! O tâche sainte!
Marchant sans cris, tombant sans plainte,
Qui travaille à notre rachat?
Le Soldat.

Et sur sa tombe obscure et fière,
Pour récompense et pour prière,
Que voudrait-il que l'on gravât?
« Un Soldat. »

Paul DÉROULÈDE.

(Édition Calman-Lévy.)

(*Nouveaux Chants du soldat.*)

V. LES OCCUPATIONS DE LA FEMME

102. LA MÉNAGÈRE

Après sa sortie de l'école, le jeune garçon est obligé de quitter la maison pour être apprenti, ouvrier ou soldat. La place de la jeune fille est au foyer domestique. Les travaux et les métiers des femmes se rapportent presque tous à l'entretien du ménage. La jeune fille fait son apprentissage en aidant sa mère.

Le matin elle ouvre les fenêtres toutes grandes afin que l'air et la lumière pénètrent dans l'appartement. Elle porte la literie à la croisée ou dans la cour pour l'exposer au soleil. S'il pleut, elle se contente de l'étendre sur les chaises. Elle va chercher ensuite le bois et le charbon nécessaires pour la journée ; elle balaye la cuisine, le corridor, l'escalier, la cour, enlève partout les toiles d'araignée ; puis elle fait le lit, balaye soigneusement la chambre, époussete les meubles, essuie les fenêtres, dispose tout avec goût, et enfin va à la fontaine remplir d'eau fraîche la cruche et le seau.

Le samedi, elle déplace les meubles, monte sur une chaise pour ne laisser aucune trace de poussière sur l'armoire, lave le parquet à grande eau, le brosse,

cire les boiseries, fait reluire les cuivres et, chaque fois que cela est nécessaire, met des rideaux frais aux fenêtres.

Quand le père rentre le soir, il voit avec satisfaction que son intérieur est propre et bien tenu ; il en fait compliment à sa femme et à sa fille, et il se dit que c'est pour lui faire plaisir qu'elles se sont donné tant de peine. Il est heureux dans sa famille, il se plaît chez lui, et ne quitte la maison que pour aller à son travail.



La jeune fille aide également sa mère dans la préparation des aliments ; elle épluche les légumes, surveille le pot-au-feu, met le couvert ; quand la table est desservie, elle lave la vaisselle.

Dans l'après-midi, elle passe en revue les habits de ses frères ; elle raccommode les blouses déchirées, remplace les boutons qui manquent, rapièce les pantalons et les gilets usés ; puis elle fait la petite lessive, et repasse les menus objets de toilette.

Ou bien, elle donne un coup d'œil au jardin, arrache les mauvaises herbes, nettoie les sentiers et soigne les plates-bandes.

Puis elle prend sur son rayon un bon livre, et tout en tricotant des bas à sa petite sœur, elle lit pour ne pas oublier ce qu'elle a appris à l'école.

La jeune fille apprend ainsi à bien tenir une maison ; elle deviendra une bonne ménagère.

MAXIME. — Les jours des oisifs sont longs ; leur vie est courte.

Exercices oraux et écrits.

1. Énumérez les travaux de ménage de la jeune fille laborieuse.

2. Expliquer : *ménagère, literie, raccommoder.*

103. LA SERVANTE A LA FERME

Dans les familles de la campagne où il y a plusieurs filles, toutes ne peuvent pas rester à la maison ; l'aînée entre en service dans une ferme des environs.

Elle quitte le toit paternel, triste, le cœur serré, mais elle sait qu'elle vient en aide à ses parents ; elle se console à la pensée que dans peu de mois elle rapportera à la maison le fruit de ses économies. Elle a des habitudes d'ordre, de la bonne volonté, elle est honnête, elle sera bientôt au courant de ses nouveaux devoirs.

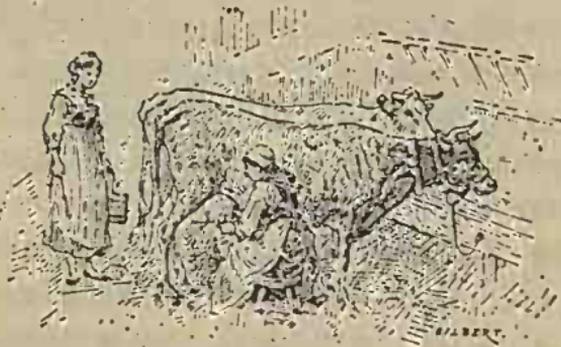
De grand matin, elle soigne les oiseaux de la basse-cour ; elle porte des grains dans son tablier ; en un clin d'œil elle est entourée de la gent ailée et bruyante.

En tête s'avance le coq fier et belliqueux ; puis viennent les poules alertes, les poussins indisciplinés, les oies criardes, les canards à la démarche lourde, le fier dindon, le brillant faisan, le paon au riche plu-

mage; les gracieux pigeons roucoulent et descendent de leur toit.

Tout ce petit peuple court, voltige, se bouscule, se renverse; chacun veut être le premier à recevoir sa pitance. Paix! paix! s'écrie la servante, chacun aura sa part. En peu d'instants tout le grain est picoté, poules et canards se dispersent; les uns vont barboter dans la mare, les autres furettent sur le fumier ou fouillent le sable.

La jeune fille court vers l'étable; par la porte entr'ouverte on entend des mugissements prolongés.



L'active servante prend le baquet de châtaignier, s'assure qu'il est bien nettoyé, traite les vaches impatientes et rapporte le lait écumant à la cuisine, où l'attendent les enfants de la fermière; elle en remplit à chacun une tasse, et ils la vident à longs traits.

Puis il faut faire les chambres, courir au potager, faire provision de légumes pour préparer la soupe des travailleurs, qui rentrent des champs sur les neuf heures. Maîtres, serviteurs, journaliers se

réunissent autour de la grande table; ils ont bon appétit et font honneur au déjeuner.

Dans l'après-midi une foule d'occupations attendent la vaillante fille. Elle entretient le jardin potager, elle



plante, elle sème, elle sarcle suivant la saison; elle veille à la propreté de la cour, elle aide sa maitresse à emmagasiner les fruits, à faire les provisions d'hiver; elle a l'œil à tout; ses mains agiles expédient rapidement l'ouvrage.

A l'époque des travaux pressés, à la fenaison, à la moisson, elle porte le déjeuner et le goûter dans les

champs, étend une nappe blanche sur la pelouse verte à l'ombre d'un arbre; le repas fini, elle aide les ouvriers, jusqu'à ce que la préparation du souper la rappelle à la ferme.

Le grand air et le soleil lui donnent force et santé.

MAXIME. — Le travail est le père de toutes les vertus, comme l'oisiveté est la mère de tous les vices.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les occupations de la servante à la ferme?
2. Expliquer : *fureter, sarcler, bêcher.*

104. UN TRAIT DE LOUIS XII

Je vais, mes chers amis, d'un de nos meilleurs rois,
 De Louis XII, ici vous conter une histoire;
 De ce *Père du peuple* on chérit la mémoire :
 La bonté sur les cœurs ne perd jamais ses droits.
 Il sut qu'un grand seigneur, peut-être une Excellence,
 De battre un laboureur avait eu l'insolence ;
 Il mande le coupable, et, sans rien témoigner,
 Dans son palais un jour le retient à dîner.
 Par un ordre secret, que le monarque explique,
 On sert à ce seigneur un repas magnifique,
 Tout ce que de meilleur on peut imaginer,
 Hors du pain, que le roi défend de lui donner.
 Il s'étonne; il ne peut concevoir ce mystère ;
 Le roi passe et lui dit : « Vous a-t-on fait grand'chère ?
 — On m'a bien servi, sire, un superbe festin;
 Mais je n'ai point diné : pour vivre il faut du pain.
 — Allez, répond Louis avec un front sévère,
 Comprenez la leçon que j'ai voulu vous faire;
 Et puisqu'il faut, monsieur, du pain pour vous nourrir,
 Songez à bien traiter ceux qui le font venir ! »

ANDRIEUX.

105. LA SERVANTE A LA VILLE

La jeune servante de la campagne qui va en ville a de la peine à se faire à sa nouvelle existence. Il lui manque le grand air des champs; elle regrette sa bonne ferme aux volets verts, le jardin qu'elle cultivait et ornait de fleurs, le verger dont les arbres pliaient sous le poids des fruits, les animaux de l'étable et de la basse-cour.

Elle doit faire un nouvel apprentissage. Au début elle est inhabile; elle n'a pas l'habitude de cirer les parquets, de broser les meubles, de nettoyer les glaces; elle a parfois la main lourde pour remettre en place les mille objets d'art destinés à faire oublier au citadin la belle nature absente.

Ses occupations nouvelles la fatiguent plus que les travaux en apparence beaucoup plus pénibles des champs; il faut faire cinq ou six chambres, monter et descendre plusieurs étages, veiller tard, se lever tôt.

Elle se sent isolée à la ville. Le service et les convenances ne lui permettent plus de prendre place à la table de ses maîtres; elle a le mal du pays et plus d'une fois elle verse des larmes silencieuses. Si elle n'écoutait que son sentiment, elle retournerait aussitôt auprès de ses bons fermiers; auprès de ses parents et des amis de sa famille.

Mais la jeune servante a des gages plus élevés. Elle peut venir en aide à ses parents, libérer la maisonnette et le champ achetés par son père, et faire quel-

ques économies pour l'avenir; cet espoir soutient son courage.

Elle est fidèle, laborieuse, prévenante, elle veille aux intérêts de ses maîtres comme aux siens. Les enfants de la famille s'attachent à elle; ses maîtres l'estiment, l'aiment, apprécient ses services, la considèrent comme étant de la maison. Ils élèvent ses gages, lui font des cadeaux dont profitent ses jeunes frères et sœurs; si elle tombe malade, elle est soignée comme un membre de la famille.

Cette honnête servante garde en ville le costume simple de la campagne; quand elle revient pour quelques jours au village, elle n'a pas de sotte vanité, n'affecte pas d'avoir oublié le dialecte du pays, ne vise pas à se faire admirer, à se faire envier de ses anciennes camarades.

Il y a malheureusement des servantes qui ne suivent pas ce bon exemple et qui, n'étant plus surveillées par leur famille, ne se surveillent pas assez elles-mêmes. Celles-là n'envoient guère d'argent à leurs pauvres parents; le dimanche, quand elles courent après les plaisirs, elles portent des toilettes qui nuisent mal à leur condition; elles changent souvent de maîtres et restent des semaines entières sans place. Celles-là quand elles sont malades, on les recueille à l'hôpital.

Soyez bien sur vos gardes, enfants. N'allez en ville que si vos parents le désirent, et si vous savez bien chez qui vous allez; les gages élevés ne compensent pas toujours les dangers de toute nature auxquels est exposée une jeune fille éloignée de ses parents.

MAXIME. — Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les qualités qui font la bonne servante?
2. Expliquer : *parquet, recommandation, indépendant.*

106. RONDEL.

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie
De soleil luisant, clair et beau.

Il n'y a bête ni oiseau
Qu'en⁴ son jargon ne chante ou crie ;
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent, d'orfèvrerie ;
Chacun s'habille de nouveau.

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie.

Charles d'ORLÉANS.
(XV^e siècle).

107. LE BLANCHISSAGE

La propreté des vêtements est aussi indispensable à la santé que celle des appartements. Il ne dépend pas de nous d'avoir de beaux appartements mais tout le monde peut avoir des habits propres.

Par le travail des champs, comme par le travail de l'atelier ou celui du bureau, notre linge se couvre de poussière et s'imprègne de sueur ; nos vêtements se remplissent de taches ; il faut donc les laver.

1. Qui en.

Dans les villes, les blanchisseuses prennent tous les huit ou quinze jours le linge à nettoyer. Dans les campagnes, les ménagères font ce travail elles-mêmes; tous les deux ou trois mois elles font la lessive; c'est une opération qui les occupe pendant plusieurs jours.

Il y a dans le linge des taches de graisse, de fruits, de vin, d'encre, etc. Parmi ces taches, il y en a qui sont dissoutes par l'eau froide seule; l'eau chaude les durcirait et les fixerait dans l'étoffe. Pour d'autres, l'eau froide est insuffisante; elles ne cèdent qu'à l'action de l'eau chaude.

Les ménagères font donc passer le linge successivement par de l'eau froide, puis tiède, et enfin chaude. A cet effet, elles l'entassent dans une grande cuve, en mettant au fond le linge noirci de la cuisine; au milieu les draps de lit, le linge de corps, les nappes, les serviettes; dans la partie supérieure, le linge taché de matières grasses. Elles recouvrent le tout d'une toile grossière, sur laquelle elles étendent des cendres de bois.

Elles versent alors de l'eau froide sur les cendres. Cette eau filtre lentement à travers la toile, pénètre le linge, le traverse, puis s'écoule dans un baquet placé à l'orifice de la cuve. On la reverse sur les cendres.

Après quelques passages à froid, on chauffe cette eau dans une chaudière, et on lui fait refaire le même voyage, d'abord tiède, puis chaude, puis bouillante. Grâce à une espèce de sel dont elle s'imprègne en passant par les cendres, elle attaque les taches qui

résistent à l'eau ordinaire, les dissout, les décompose, et les fait disparaître en grande partie ; c'est le *coulage*. On laisse le cuvier s'égoutter pendant la nuit.



Le lendemain, les laveuses portent le linge au lavoir ; elles le savonnent, le frottent, le travaillent à grands coups de battoir, le rincent et le font sécher au soleil.

MAXIME. — Être riche n'est rien ; le tout est d'être heureux.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les opérations principales de la lessive ?
 2. Expliquer : *impregner, battoir, rincer.*
-

108. CE QUE L'ON TROUVE DANS LES CENDRES

Je vous ai dit que lorsqu'on fait passer l'eau sur des cendres, elle s'imprègne d'une espèce de sel et acquiert ainsi les propriétés nécessaires au nettoyage du linge.

Faisons bouillir de l'eau pure, versons-y une poignée de cendres de bois et laissons refroidir; une partie des cendres est absorbée, dissoute par le liquide; l'autre se dépose. Décantons l'eau; les sels dissous lui ont donné une odeur et une saveur particulières; elle est devenue la *lessive*.

Si nous y plongeons de la soie, de la laine, des tissus colorés, les couleurs seraient détruites, les étoffes mises hors de service; aussi les ménagères se gardent-elles bien de *couler* des effets de soie, des robes d'indienne, des bas de laine ou des gilets de flanelle; elles ne mettent à la *lessive* que le linge en toile, en lin et en coton.

Faisons bouillir maintenant cette eau de lessive. L'eau s'évapore, disparaît; une poudre blanche, ressemblant à du sel pilé, se dépose au fond du vase. Si vous en placez quelques grains sur la langue, vous éprouverez une vive douleur; si vous la maniez quelque temps entre les mains, elle vous rongera, elle vous fendillera la peau.

Ce sel était contenu dans les cendres de bois que nous avons dissoutes dans l'eau; il contient de la *potasse*. C'est la potasse qui donne à la lessive les propriétés qui la font rechercher par les blanchisseuses.

MAXIME. — Le désordre a trois inconvénients : l'ennui l'impatience et la perte de temps.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que l'eau de lessive ?
2. Expliquer : *potasse, fendiller, decanter, poignée.*

109. LA POTASSE ET LA SOUDE

Dans nos pays le bois est d'un prix trop élevé pour qu'il puisse servir exclusivement au chauffage ; on le remplace souvent par le charbon de terre et le coke. Les cendres de bois sont donc assez rares.

En Amérique, en Russie, d'immenses forêts couvrent des régions plus grandes que la France, et la population est très clairsemée. Dans ces contrées le bois est à vil prix.

L'insuffisance des moyens de transport ne permet pas d'en tirer parti pour le chauffage, mais on en extrait la potasse que les blanchisseuses emploient à la place des cendres. On abat des forêts entières, on brûle le bois sur place, et l'on jette les cendres dans de l'eau bouillante. Quand elles se sont déposées, on fait évaporer le liquide, et l'on recueille avec soin le sel qui reste dans l'appareil ; ce sel nous fournit la potasse.

Les blanchisseuses se servent encore d'un autre sel, qui a l'aspect et les propriétés de la potasse, et qu'on appelle *soude*. On l'extrait de la cendre de certaines plantes marines, appelées algues ou varechs.

MAXIME. — Tout ce qui reluit n'est pas or.

Exercices oraux et écrits.

1. D'où tire-t-on la potasse ? — la soude ?
2. Expliquer : *clairsemé, exclusivement.*

110. LE PRINTEMPS

Champs et forêts, le sol tressaille ;
 Tout dit : « Le printemps est venu ! »
 Et sous la terre qui s'émaille
 Circule un fluide inconnu.

« C'est le printemps ! » dit chaque germe,
 En s'agitant dans sa prison,
 D'où bientôt perce, droite et ferme,
 La tige, — arbre, plante ou gazon.

« C'est le printemps ! se dit la mousse.
 Pour tous les rêveurs assoupis
 Rendons notre couche plus douce,
 Épaississons nos verts tapis ! »

Chaque fleur prend part à la fête.
 La nature éclate à la fois :
 La fougère dresse sa tête,
 Comme une crosse, dans les bois ;

Relevant sa coiffe dorée,
 Le genêt dit : « C'est le printemps ! »
 La sauge vers la centaurée
 S'incline, et lui dit : « Je l'entends ! »

Le cytise mêle aux broussailles
 Ses grappes d'or ; le vieux buisson
 Se fait beau pour les fiançailles
 De l'églantine et du pinson.

La clématite qui s'enroule,
 Et les liserons familiers
 Sur les saules grimpent en foule,
 Comme une bande d'écoliers ;

Près des fossés, les pâquerettes
Disent entre elles : « Le voici ! »
— « Oublions nos peines secrètes,
Et soyons gai » dit le souci ;

Les renoncules étonnées
Entr'ouvrent leurs calices d'or
Et leurs corolles satinées,
Où la coccinelle s'endort ;

Dans son réduit, la violette
N'a point ces habits de gala ;
Mais elle ouvre sa cassolette,
Et son parfum dit . « Je suis là ! »

Et dans le feuillage, dans l'herbe,
Sur les chemins, dans les forêts,
Au sillon qui promet la gerbe,
Dans le noir limon des marais,

Sur les fumiers et dans les sables,
Sur le terreau des maraichers,
Comme aux sources intarissables
Qui mouillent le flanc des rochers ;

A la margelle des puits sombres,
Aux toits que la pluie a lavés,
Parmi le fouillis des décombres,
Entre les fentes des pavés :

Tout vit, tout pousse, tout verdoie,
Tout se renouvelle en tout lieu ;
Pour remettre la terre en joie,
Il suffit d'un souffle de Dieu ;

Et pris d'une gaité pareille,
Le poète, las des hivers,
Dit : « Quelque chose en moi s'éveille .
C'est le printemps !... faisons des vers ! »

Eugène MANUEL.

III. LE SAVON

Les ménagères versent quelquefois de l'eau bouillante sur une poignée de cendres et se servent de la pâte ainsi obtenue pour nettoyer la batterie de cuisine ; mais elles prennent des précautions pour ne pas exposer leurs doigts à l'action corrosive de ce mélange.

C'est à la potasse et à la soude que les cendres doivent leurs propriétés caustiques. On a essayé d'adoucir les effets de ces deux sels, en les mélangeant avec du suif, des huiles. D'essais en essais, on est arrivé à fabriquer un corps qui se dissout dans l'eau, qui entraîne les impuretés répandues dans le linge coulé, qui nettoie la peau sans la gercer et sans la brûler ; c'est le *savon*.

Les savons fabriqués avec la soude et l'huile d'olive sont appelés *savons durs* ; tels sont le *savon marbré*, qui convient particulièrement au nettoyage des tissus de chanvre, de lingé, de coton ; et le *savon blanc*, moins énergique, qui convient mieux au linge fin, à la batiste, à la mousseline.

Les savons faits avec le sel de potasse, les huiles de graines (chênevis, œillette, colza) et de baleine, sont appelés *savons mous* ; tels sont le *savon noir* et le *savon vert*, qui servent à dégraisser les tissus de laine.

Les savons qui servent à la toilette renferment indistinctement de la soude ou de la potasse ; mais on emploie des matières de choix, auxquelles on mêle des parfums et des substances colorantes.

La *poudre de savon* dont on se sert pour faire la barbe, est un mélange de farine de blé et de savon blanc, pulvérisé et aromatisé.

La *poudre de savon* dont les bottiers et les gantiers saupoudrent l'intérieur des chaussures et des gants, n'a rien de commun avec le savon; c'est la poussière douce et onctueuse au toucher d'un minéral appelé *talc*.

L'industrie savonnaire, localisée autrefois dans quelques villes, à Savone entre autres, et à Gênes, en Italie, a pris de nos jours une très grande extension.

La France produit annuellement plus de cent millions de kilogrammes de savon, dont plus de soixante millions dans la seule ville de Marseille.

MAXIME. — Si vous voulez que votre besogne se fasse mal, envoyez-y; si vous voulez qu'elle se fasse bien, allez-y.

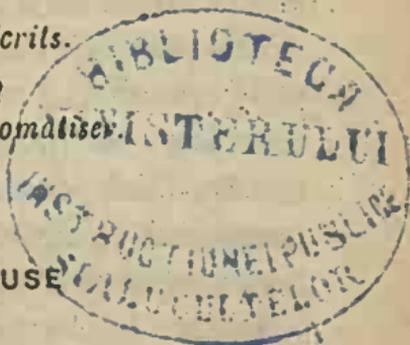
Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que la poudre de savon?
2. Expliquer : *corrosif, adoucir, aromatiser*.

112. LA REPASSEUSE

Quand le linge est sec, la ménagère l'examine pièce par pièce pour y faire les réparations nécessaires. Mais il est tout froissé; il faut le rendre lisse: c'est l'affaire de la repasseuse.

La jeune fille qui apprend à repasser commence par les pièces unies, serviettes et mouchoirs; elle humecte d'abord le linge en l'aspergeant d'eau,



puis elle promène sur ces objets un fer à repasser chaud, en ayant soin de ne pas les brûler.

Plus tard on lui confie les chemises, les cols, les manchettes, les bonnets, les garnitures, auxquels il



faut donner de la consistance, de l'apprêt et où la simple aspersion d'eau ne suffit pas.

Elle prend de l'amidon, le délaye dans de l'eau, y plonge les effets à repasser, les roule et les enveloppe d'un linge sec pour que le liquide pénétre bien l'étoffe. Elle y passe ensuite le fer chaud, et la chaleur transforme le liquide en vapeur. L'amidon reste et donne au linge la consistance voulue.

Tantôt l'étoffe ne demande qu'un simple repassage, tantôt elle est *plissée*, c'est-à-dire disposée en plis gracieux, ou *tuyautée*, c'est-à-dire disposée en forme de tuyaux à l'aide d'un fer chaud de forme cylindrique.

Si l'amidon vient à manquer, une bonne repasseuse n'est pas embarrassée; elle le prépare elle-même. Voulez-vous savoir comment elle fait? Prenez une

poignée de farine, ajoutez-y un peu d'eau et réduisez-la en pâte. Pressez, tournez, retournez cette pâte, pétrissez-la et faites verser en même temps, par une de vos camarades, un filet d'eau; cette eau lavera la pâte et s'écoulera blanche comme du lait.

Laissez reposer cette eau, jusqu'à ce qu'elle soit redevenue limpide, puis décantez-la avec précaution. Vous apercevrez au fond du vase un dépôt épais d'une poudre blanche et grenue: c'est de l'*amidon*¹. Ajoutez-y un peu d'eau bouillante, et votre mère pourra s'en servir immédiatement pour l'*empesage* de son linge. Faites sécher, au contraire, ces grains microscopiques, vous obtiendrez des morceaux d'*amidon* absolument pareils à ceux que vend l'épicier.

Le métier de repasseuse est pénible et demande une robuste santé; la vapeur d'eau qui s'échappe du linge remplit l'appartement; les charbons qui chauffent les fers dégagent un air malsain, irrespirable, appelé *acide gaz carbonique*.

Ce gaz est plus lourd que l'air; il ne s'élève pas dans la chambre; il s'accumule près du plancher. Aussi faut-il se garder de laisser de petits enfants jouer par terre dans une chambre de repasseuse. Une ouvrière qui se trouve mal, et qui s'affaisse, évanouie, est asphyxiée, si personne ne vient à son secours et ne la transporte au grand air.

Vous comprenez maintenant pourquoi on conseille

1. Quant tout l'*amidon* contenu dans la pâte aura été enlevé par le filet d'eau versé par votre camarade, il vous restera entre les doigts une matière molle et gluante appelée *gluten*. C'est la partie nutritive des céréales. Plus il y a de *gluten* dans la farine, plus le pain est nourrissant.

aux repasseuses d'établir un courant d'air qui puisse aérer constamment la partie voisine du plancher. Vous ne vous étonnez plus de les voir toujours travailler les fenêtres ouvertes.

Quand la repasseuse a terminé son ouvrage, il ne reste plus qu'à mettre le linge en place dans les armoires. Quelques ménagères glissent dans le linge empilé des violettes, de l'iris, de la lavande ou d'autres fleurs odorantes. C'est l'ambition des ménagères de posséder une belle armoire remplie d'un beau linge, bien lessivé, savonné, fraîchement repassé et bien entretenu.

MAXIME. — Les bavards peuvent être comparés à ces vases qui, plus ils sont vides, plus ils résonnent.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les précautions que doivent prendre les repasseuses ?
2. Expliquer : *amidon, apprêt, empesage.*

113. LE TRICOT

Les petites filles ont les doigts souples ; les ouvrages manuels, nombreux et variés, sont pour elles une précieuse ressource contre l'ennui.

Les uns demandent beaucoup d'application et de soin, le grand soleil ou une bonne lampe ; les autres

s'exécutent sans presque y regarder, en causant, en lisant; le *tricot* est de ces derniers.

Une enfant de quatre ans peut déjà, avec deux aiguilles, faire des mailles tricotées, des bandes, des jarretières, des bretelles, des cordons de sonnette, des coussins; elle est heureuse de faire une surprise à son grand frère, à son père.

Quand ses mains sont devenues plus adroites et plus expéditives, la petite tricoteuse manie à la fois cinq aiguilles, apprend à faire des bas *unis* d'abord, puis des bas *à côtes*, puis des bas *à jours*.

Il y a trois cents ans, les bas tricotés étaient encore inconnus en France; ils constituaient un luxe inconnu chez les plus riches, même chez les princes et les rois.

Aujourd'hui il y a des machines qui fabriquent des bas bien plus vite que les doigts les plus agiles ne le pourraient jamais faire. Mais les vêtements tricotés à la main sont plus chauds et plus solides que ceux qui sont faits au métier. On a d'ailleurs plus de plaisir à offrir ou à porter un objet fait de ses propres mains qu'un autre, même plus joli, acheté dans un magasin.

Après le tricot, les jeunes filles apprennent à manier le crochet; elles font des cols, des fichus, des cache-nez, des bonnets, des vestes, et mille autres objets utiles et gracieux.

MAXIME. — A grand bon marché, réfléchis avant d'acheter.

1. Expliquer : *souple, manuel, tricot, crochet.*

114. LA COUTURE

Au mois d'octobre dernier, à notre première leçon de couture, vous avez apporté en classe de vieux morceaux de linge. Je vous ai appris à faire des *ourlets* qui empêchent les côtés de s'effiler ; on les fait à *points de côté*, et vous avez ourlé des torchons neufs, des mouchoirs, des serviettes.

Puis nous avons habillé des poupées et confectionné une robe de petite fille. Nous avons réuni les *lés* de la robe par des coutures où vous poussiez l'aiguille toujours en avant, des coutures à *points avant*, puis nous avons fait l'ourlet du bas de la jupe.

Les unes cousaient les manches, les montaient, réunissaient le dos au devant, cousaient le corsage ; pour que les coutures fussent plus solides, elles reprenaient le point toujours un peu en arrière, elles employaient les *points arrière*. D'autres *surfilaient* les coutures pour qu'elles fussent plus propres, rabattaient, à *points de côté*, la doublure des manches.

Le mois suivant nous avons fait des chemises de femme ; comme elles passent souvent au blanchissage, nous les avons cousues à plus petits points que ceux de la robe. Les plus habiles d'entre vous ont fait des coutures en laissant une des deux étoffes dépasser l'autre ; puis elles ont rabattu la première sur la seconde et formé un ourlet à *points de côté* ; elles ont fait des *coutures rabattues*.

Nous avons confectionné ensuite des gilets de flanelle. Comme les coutures de ce vêtement se placent

sur la peau, nous les avons faites très aplaties; nous les avons cousues au *point de chausson*, appelé encore *point croisé*. Nous avons pris cette même précaution pour les vêtements de bébé, bonnets, chemises, brassières.

Nous avons consacré la fin du deuxième trimestre à coudre des draps neufs. Nous avons réuni les deux étoffes par des points à cheval sur les deux lisières, nous avons cousu les *surjets*.

Aujourd'hui nous commençons à faire des *points de piqûre*. Les piqûres régulières sont assez difficiles à faire, mais elles sont jolies et font l'ornement principal des chemises d'homme, dont les cols, les poignets et le devant se voient toujours.

Nous ferons ensuite des *brides*, une sorte de feston sur plusieurs fils, pour retenir les boutons et les agrafes; nous ferons des *boutonnieres*, puis je vous apprendrai à faire des *reprises*.

Vous vous exercerez d'abord sur le linge de cuisine.

Quand vous saurez bien croiser les fils, vous repriserez des serviettes, vous mettrez des pièces aux blouses et aux pantalons de vos frères, aux tabliers de vos petites sœurs.

Vers la fin de l'année, je vous enseignerai à prendre mesure sur vos camarades, à dessiner sur une feuille de papier les contours des différentes pièces qui composent le vêtement. En découpant ces dessins, vous aurez des modèles en papier appelés *patrons*.

Vous étendrez l'étoffe sur la table, vous y fixerez le patron à l'aide d'épingles, vous le découperez en sui-

vant les contours du modèle; vous aurez fait la *coupe* du vêtement.

Vous taillerez ainsi des tabliers, des blouses, des robes. Il faudra ensuite doubler le vêtement taillé et en réunir les parties; on appelle cela faire l'*assemblage*; ce sera le moment d'appliquer tout ce que vous aurez appris en fait de couture; vous coudrez d'abord l'étoffe à *longs points*, vous la *bâtirez*. Cette



couture provisoire sera cousue définitivement quand le vêtement aura été essayé et rectifié.

C'est une chose excellente pour une jeune fille que d'apprendre à l'école à faire des vêtements; ce talent lui permet d'apporter dans sa famille l'économie et l'aisance. Elle-même peut se vêtir avec goût et à peu de frais.

Mettez à profit, mes enfants, votre habileté à exécuter tous ces travaux de couture. Ayez bien soin que les habits de votre père et de vos frères soient toujours bien entretenus. Quand un étranger passera par nos champs et par notre village, il ne faudra pas qu'il voie

des bas troués, des habits déchirés. Je ne veux pas qu'il puisse dire : Il paraît que dans cette commune on n'apprend pas à coudre aux jeunes filles.

MAXIME. — Ce qui coûte peu est cher, dès que ce n'est pas une chose utile.

1. Expliquer : *points de côté, points avant, points arrière, couture rabattue, points croisés, points de piqure, surjet, reprise, coupe, assemblage.*

115. L'AIGUILLE

Vous êtes-vous jamais demandé ce que la fabrication d'une seule aiguille exige de travail ? Chaque aiguille, petite ou grande, subit quatorze opérations distinctes, et passe par les mains de cent vingt ouvriers différents.

L'un coupe les fils d'acier en bâtonnets, l'autre en aiguise les extrémités, un troisième aplatit les têtes. Le perceur les perce à moitié avec un poinçon, le troqueur achève les trous commencés, l'évideur fait la cannelure et arrondit la tête.

On les trempe ensuite, on les décrasse, on les recuit pour qu'elles ne soient pas trop cassantes. On les livre au polisseur, au dégraisseur ; on les trie, on les range par ordre de grandeur et par qualité. Vient enfin l'affinage et la mise en paquets.

Cette extrême division du travail permet à l'ouvrier d'acquérir une dextérité étonnante.

Un morceau de fer ordinaire qui vaut un franc, en vaut soixante-quinze quand il est transformé en

aiguilles. Cependant un millier d'aiguilles ne se vend que quatre à cinq francs.

Les paquets entourés de fil blanc renferment des aiguilles ordinaires ; le fil rouge indique des aiguilles supérieures, dites *anglaises*. Les bonnes aiguilles viennent d'Angleterre et d'Aix-la-Chapelle, dans la province du Rhin. On en fabrique aussi de grandes quantités en France, à Laigle entre autres, dans le département de l'Orne.

MAXIME. — Tout cède aux longs efforts d'un travail obstiné.

1. Expliquer : *aiguille, affinage, trier*.

116. AIGUILLE GENTILLE

Aiguille gentille,
Va, viens, voltige et cours ;
Quand pleure la famille,
Ta douce lueur brille
Sur ses tristes jours.

Active, polie et rapide,
Ayant pour guide un joli doigt,
Au long de l'ourlet qu'elle ride,
L'aiguille suit son chemin droit ;
Au dé soumise, elle travaille,
Nul effort ne peut la lasser ;
Comme dans l'eau bleue une écaille,
L'œil à peine la voit glisser.

Aiguille gentille,
Va, viens, voltige et cours ;
Quand pleure la famille,
Ta douce lueur brille
Sur ses tristes jours.

Comme la lame d'une épée,
 Faite de l'acier le plus pur,
 Elle est fourbie, elle est trempée ;
 On la connaît à son azur.
 Voyez ! à peine il est visible,
 Le trou par où passe le fil ;
 La guêpe, en son courroux terrible,
 N'a pas l'aiguillon plus subtil.

Aiguille gentille,
 Va, viens, voltige et cours,
 Quand pleure la famille,
 Ta douce lueur brille
 Sur ses tristes jours.

Pierre DUPONT.

117. L'ÉPINGLE

On se sert plus souvent encore de l'épingle que de l'aiguille. Les fabriques de Birmingham livrent par jour au commerce trente-sept millions d'épingles ; celles de Londres et de Dublin, dix-sept millions. En France, les fabriques de Laigle et de Paris en fournissent par jour une vingtaine de millions, celles de Hollande et d'Allemagne, dix millions ; cela donne, par jour, un total de plus de quatre-vingts millions.

Or les épingles ne s'usent guère ; elles se brisent rarement ; et personne, je suppose, n'en fait collection. On est donc forcé d'admettre qu'il se perd environ quatre-vingts millions d'épingles par jour.

Une épingle ne revient, il est vrai, qu'à trois millièmes de centime, mais une perte minime souvent répétée finit par causer un grand dommage. Calculez

la perte journalière occasionnée par la disparition de quatre-vingts millions d'épingles, et vous comprendrez pourquoi vos parents vous défendent de rien jeter, de rien gaspiller.

Vous vous rappelez l'histoire du jeune Laffitte. Il s'était présenté dans une maison de banque, mais n'y avait pas obtenu d'emploi; en traversant la cour il aperçoit une épingle par terre, se baisse, la ramasse, et la fixe soigneusement à sa veste.

Le chef de la maison, témoin de ce fait, augura bien de l'esprit d'ordre et d'économie du jeune homme; il le fit rappeler et l'employa dans ses bureaux. Le banquier n'eut pas à le regretter; le jeune Laffitte devint l'associé de sa maison et, plus tard, ministre des finances.

MAXIME. — Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

1. Expliquer : *collectionner, gaspiller, associé.*

118. LA MODISTE

Autrefois nos grand'mères portaient toute leur vie un bonnet de même forme, et chaque pays avait sa coiffure particulière. Elles étaient fières de porter le signe distinctif du pays qui les avait vues naître.

Aujourd'hui, cette coutume tend à disparaître. On sort plus souvent de chez soi, on voyage davantage, et comme on n'aime pas se faire remarquer, on veut être habillé comme tout le monde; on change même la forme de ses vêtements, suivant la manière géné-

ralement adoptée, on suit la *mode*, on s'habille à la *mode*.

Rien n'est plus capricieux que la forme des bonnets et des chapeaux. Ce sont des changements continuels et coûteux. Cependant, ce que l'on paye dans un chapeau ou dans un bonnet, ce n'est pas tant la matière première que le bon goût et l'habileté de main de la modiste. Aussi les jeunes filles devraient-elles toutes apprendre à faire un nœud gracieux, à arranger les dentelles, à poser une plume, une fleur, afin de confectionner elles-mêmes leur coiffure.

Pour faire un bonnet, prenons une tête de poupée. Posons dessus un morceau de tulle blanc ou noir; il forme le *fond* du bonnet. Garnissons le bord de plusieurs rangs de dentelle plissée ou froncée; c'est la *passé*. Viennent ensuite les ornements, *nœuds* et *coques*; il faut les faire élégants et légers. Ne mettons pas un ruban bleu avec un ruban vert, un jaune avec un rouge; il faut que les couleurs s'harmonisent; il est préférable même de ne porter qu'une seule couleur.

Voici maintenant un chapeau de paille tout préparé; nous allons le garnir. Nous le doublons d'abord avec de la soie, du satin, du velours uni ou froncé; c'est le *dessous* du chapeau; puis nous poserons la *garniture*, c'est-à-dire les nœuds, les fleurs, les plumes. Il est difficile de vous donner une règle à cet égard; le goût seul de chaque personne préside à cet arrangement. Avec la même matière dix jeunes filles feront dix chapeaux différents.

Après cela, nous mettrons à l'intérieur du chapeau un morceau d'étoffe de soie noire ou blanche, la *coiffe*, qui préserve le chapeau contre la transpiration. Nous terminerons ce travail de modiste en posant les *brides*, si toutefois c'est la mode d'en mettre. Les chapeaux d'hiver sont généralement en feutre ou en peluche; on les garnit comme les chapeaux d'été. On fait encore des chapeaux avec une forme de tulle raide, bordée de laiton, que l'on recouvre de soie, de peluche, de velours. Ils sont plus difficiles à confectionner.

La jeune fille doit suivre la mode plutôt de trop loin que de trop près; juste assez pour n'être pas ridicule. Elle ne se laissera pas aller à la coquetterie. Une femme coquette est dans un ménage comme un meuble inutile et dispendieux; elle aime trop sa propre personne pour aimer beaucoup les autres, et, par conséquent, ne peut se dévouer à sa famille comme c'est son devoir.

Quand le matin tu vois briller la rose,
 Songe qu'au soir elle n'existe plus :
 Un seul moment de la beauté dispose ;
 On est toujours belle avec des vertus.

M^{me} PERRIER.

MAXIME. — Les fols inventent la mode, les sages la suivent.

1. Expliquer : *mode, coquetterie.*

119. LA JOURNALIÈRE

Quand les ménagères blanchissent leur linge, elles sont fort occupées pendant plusieurs jours.

Il y a dans chaque village quelque brave femme qui s'entend aux travaux de la lessive et qui va en journée chez les personnes aisées. Elle exerce une pénible et modeste profession ; elle commence son travail de grand matin ; de la buanderie chaude elle passe au lavoir froid, puis au grand air, où elle fait sécher le linge.

Mais la plus modeste journalière, si c'est une honnête femme, est digne de respect. Témoin la vieille Anna, la plus habile laveuse de mon village, l'aide obligée des meilleures ménagères.

Son mari, qui était carrier, avait été estropié par un éboulement de pierres. Il était resté impotent, infirme, et pendant plusieurs années Anna l'avait soigné avec un dévouement admirable. Les enfants s'étaient relevés à tour de rôle auprès du lit de leur père. La mère était à son ouvrage ; mais plusieurs fois par jour elle revenait en toute hâte passer quelques instants auprès de son mari.

Si lourde que fût sa charge, Anna était de bonne humeur. Elle avait toujours une parole d'encouragement pour le pauvre malade. Elle se levait de fort bonne heure, se couchait tard. Son petit ménage était un modèle d'ordre ; les enfants étaient bien tenus, leurs vêtements étaient rapiécés, mais toujours propres.

Les personnes chez qui elle travaillait et qui l'estimaient fort pour son activité et sa probité, s'ingéniaient à lui venir en aide sans froisser la délicatesse de ses sentiments, et sans avoir l'air de lui faire l'aumône. — Anna, voici quelques effets qui vont devenir trop étroits pour mon fils; ce serait dommage de les découper. Voyez si Gaspard peut s'en servir. — Voici une assiette de bonne soupe et un peu de viande; portez-les à votre mari; il verra que nous ne l'oublions pas. — Votre journée a été bien longue aujourd'hui; vous avez travaillé deux heures de trop; voilà le supplément qui vous revient... et on en profite pour lui donner quelques sous de plus. — Envoyez-moi votre fils, il me fera une course; ne l'attendez pas à midi, il déjeunera ici; et ainsi de suite.

Après la mort de son mari, et alors que ses enfants commençaient à la soulager et à lui venir en aide, la pauvre femme recueillit chez elle deux jeunes enfants d'une parente éloignée, orphelins de père et de mère. Nous travaillerons davantage, disait-elle, et le bon Dieu ne nous laissera pas mourir de faim. Anna ne manquait jamais d'ouvrage; on la retenait toujours à l'avance. Et quand enfin la maladie la cloua sur son lit, c'était à qui la veillerait, à qui lui porterait ce dont elle avait besoin.

Elle mourut. D'ordinaire les pauvres suivent le convoi des riches, leurs bienfaiteurs. Ici, au contraire, c'étaient les riches qui formaient le cortège de la pauvre journalière. La vieille Anna avait gagné leur estime; ils tenaient à l'accompagner à sa dernière de-

meure. La pauvre laveuse n'a pas laissé de fortune à ses enfants, mais elle leur a légué un précieux héritage : un nom sans tache et l'exemple d'une vie toute de dévouement et d'abnégation. Ses fils ont marché sur ses traces et sont devenus des hommes laborieux et honnêtes.

MAXIME. — La pauvreté n'est pas une vertu, mais c'est une vertu de savoir supporter noblement la pauvreté.

Exercices oraux et écrits.

1. Quel exemple nous donne la vieille Anna ?
2. Expliquer : *s'ingénier*, un nom sans tache.

120. L'INSTITUTRICE

Quand la petite fille a six ans, sa mère la conduit à l'école. Elle lui met à la main un petit panier de provisions, l'accompagne jusqu'à la porte, la recommande à l'institutrice, l'embrasse et reprend le chemin de la maison.

Cette séparation coûte à la mère plus peut-être qu'à l'enfant, qui trouve à l'école une bande joyeuse de camarades. Mais les parents ont pleine et entière confiance dans l'institutrice, qui aime ses élèves comme ses propres enfants.

Entrons dans la salle d'école; elle est propre, bien aérée, bien chaude en hiver. Tout à l'heure l'institutrice y a donné un dernier coup d'œil; elle a déposé des cahiers sur certains bancs, tracé sur le tableau noir des modèles d'écriture, des problèmes à résou-

dre, des devoirs à faire, puis elle est sortie pour recevoir les élèves. Elle est souriante, affectueuse; elle a un mot d'amitié pour chaque élève, écoute volontiers ce qu'elles lui disent, prend part à leurs chagrins, se réjouit de ce qui leur fait plaisir.

Cinq minutes avant l'heure on entre en classe; on prépare ses cahiers, ses livres, sa plume et son crayon. L'institutrice ne permet pas qu'aucune de ses élèves, même des plus petites, arrive en retard; elle veut leur faire prendre dès le bas âge l'habitude d'être exactes, d'arriver à temps, de faire toutes choses au moment prescrit. Souvent une des jeunes filles apporte un bouquet de frais lilas ou de violettes odorantes; elle le place sur le bureau de la maîtresse. Ces fleurs lui feront plaisir et orneront la salle d'école.

L'institutrice fait exécuter un chant à ses élèves et la classe commence. Une division s'applique à l'écriture, une autre met la dictée au net, une troisième termine un devoir de grammaire. Chaque élève sait ce qu'elle doit faire. L'institutrice rend aux plus grandes les devoirs de la veille qu'elle a annotés et corrigés de sa main. Les élèves ont-elles jamais songé que le soir leur maîtresse passe plusieurs heures à examiner leurs travaux?

L'institutrice va d'une division à l'autre, explique, interroge, encourage les uns, avertit les autres, suit des yeux toute la classe. Puis elle fait une leçon générale. Grandes et petites écoutent un beau récit d'histoire, répondent aux questions de leur maîtresse, racontent à leur tour.

A midi quelques élèves s'en vont, mais elles se hâtent de revenir au milieu de leurs camarades qui ont déjeuné à l'école. L'institutrice est avec elles dans la cour; souvent, quand elle est contente de ses élèves, elle prend part à leurs jeux, leur fait trouver des charades, leur fait chanter une ronde.

La tâche de l'institutrice est difficile. Pendant de longues heures elle s'occupe, seule, non pas de trois ou quatre enfants, ce qui est déjà une grande charge pour la mère de famille, mais de trente ou quarante, dont plus d'une étourdie, paresseuse, mal élevée. Souvent elle est fatiguée et souffrante, mais elle n'en fait pas moins sa classe; et quand la maladie retient à la maison quelqu'une de ses élèves, l'institutrice trouve encore le temps d'aller la voir et la consoler.

Le jeudi, jour de repos pour les enfants, des occupations nombreuses l'attendent. Elle met en ordre la bibliothèque, surveille le nettoyage de la classe, fait ses écritures, s'occupe de son ménage, des habits de ses enfants.

La grande préoccupation de l'institutrice est de corriger les défauts de ses élèves, de leur faire aimer l'ordre, le travail, la vertu. Elle veut former des femmes dévouées et sensées, aimant leur pays, capables de bien élever un jour leurs enfants et d'en faire des hommes de cœur et des femmes sérieuses. C'est par son exemple que l'institutrice exerce une heureuse influence sur les jeunes filles. Son ambition est de les voir réussir dans la vie, de leur faire suivre le bon chemin.

Quand vous serez grandes, mes chères enfants, n'oubliez pas ce que vous devez à votre institutrice, ce qu'il lui a fallu de douceur, de patience, de fermeté pour vous instruire, pour vous élever. Elle est votre meilleure et plus sûre amie. Allez la voir de temps à autre; donnez-lui de vos nouvelles si vous êtes au loin; c'est votre devoir, et ce sera pour elle la meilleure des récompenses.

MAXIME. — Les plaisirs sont comme les aliments : les plus simples sont ceux dont on se dégoûte le moins.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont vos occupations à l'école? — Comment passez-vous la récréation?
2. Expliquer : *éclairé, sense, prêcher d'exemple.*

121 LA FEMME FRANÇAISE

Femme, si l'être en qui tu mets ton espérance,
 Ne met son espérance et son bonheur qu'en toi,
 Si, Français, il peut vivre étranger à la France,
 Ne connaissant partout que son amour pour toi;
 Si, sans te croire indigne et sans se croire infâme,
 Quand tout son pays s'arme il n'accourt pas s'armer,

O femme, ta tendresse a déformé cette âme,
 S'il ne sait pas mourir, tu ne sais pas aimer!

Mère, si ton enfant grandit sans être un homme,
 S'il marche efféminé vers son devoir viril;
 Si, d'un instinct pratique et d'un sang économe,
 Sa chair épouvantée a l'horreur du péril;
 Si, quand viendra le jour que notre honneur réclame,
 Il n'est pas là, soldat, marchant sans maugréer,

O mère, ta tendresse a mal formé cette âme,
S'il ne sait pas mourir, tu n'as pas su créer!

Paul DÉROULÈDE.

(Édition Calmann-Lévy.) (*Nouveaux chants du soldat*)

122. LA GARDE-MALADE

Les travaux du ménage et de la ferme, le blanchissage, la couture, les autres occupations manuelles permettent aux jeunes filles de se rendre utiles et de gagner leur vie. Celles qui se sentent attirées vers l'enseignement deviennent institutrices.

Mais l'ordre dans le ménage, la dextérité des doigts, les facultés de l'intelligence ne suffisent pas, mes chères enfants, à répandre autour de vous la paix et le bonheur. Il y a un devoir qui s'impose à toutes les femmes, à l'humble journalière comme à la riche princesse, à l'ouvrière comme à l'institutrice : c'est celui d'être *garde-malade* des siens.

Quelle est la femme qui se refuserait à soigner elle-même un frère ou une sœur malade, son père ou sa mère, son mari ou son enfant? A l'habileté manuelle et aux dons de l'esprit elle doit donc joindre des qualités morales, la douceur, la bonté, la patience; elle doit avoir appris à soigner les malades; la meilleure volonté ne saurait suppléer ici au savoir-faire.

Apprenez de bonne heure à donner des soins à ceux qui souffrent. Observez bien comment votre mère s'y prend pour préparer l'eau sucrée de votre

petite sœur, la tisane qui soulagera le mal de gorge de votre frère, le bouillon qui fortifiera le grand-père



convalescent. Ici, les moindres détails ont leur importance. Voyez avec quel soin votre mère éloigne tout bruit de la chambre du malade, comme elle prévient toute émotion qui pourrait lui devenir funeste. Elle

se tient à son chevet, calme et sereine, même alors que le malade est le plus en danger.

Elle essuie doucement la sueur qui perle sur son front, le préserve des mouches importunes, prend mille précautions pour ne pas le faire souffrir quand elle le change de place. Elle renouvelle fréquemment l'air de la chambre, maintient partout l'ordre et la propreté. Elle prévient les moindres désirs du malade se prête de bonne grâce à ses caprices ou l'amène doucement à y renoncer. Elle le console et l'encourage, cherche à lui faire accepter avec résignation l'épreuve que Dieu lui envoie.

Qu'un ami véritable est une douce chose !

Il cherche nos besoins au fond de notre cœur,

Et nous épargne la pudeur de les découvrir nous-mêmes.

1. Expliquer : *dextérité, résignation, épreuve, découvrir.*

VI. LE PAYS

123. LE CITOYEN FRANÇAIS.

A vingt et un ans accomplis vous êtes *majeurs*. Cela veut dire que vous pouvez aller et venir librement dans le pays, acheter, vendre, exercer une industrie, faire le commerce, disposer du bien que vous ont laissé vos parents ou que vous avez gagné. Vous pouvez servir de témoins devant l'officier de l'état civil, signer des actes notariés, être admis aux fonctions et aux emplois publics. Vous possédez vos *droits civils*, vous êtes *citoyens français*.

Quand vous aurez un an de domicile dans une commune, vous serez inscrits sur la liste des *électeurs municipaux*; vous élirez les conseillers de votre commune, de votre arrondissement, de votre département. Six mois de domicile vous suffiront pour être inscrits sur la liste des *électeurs politiques*; vous voterez quand il s'agira de nommer les députés qui siègent dans la capitale et qui font les lois.

A vingt-cinq ans vous serez vous-mêmes *éligibles*. Vous pourrez être nommés conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, conseillers généraux et députés. Ce sont là vos *droits civiques*, vos *droits politiques*.

Il peut arriver que des citoyens perdent ces droits, qu'ils cessent pour ainsi dire d'être majeurs, qu'ils ne puissent plus disposer librement de leur fortune. Ainsi, quand un jeune homme est prodigue de son bien, ses parents, son tuteur, son conseil de famille peuvent le faire *interdire*. Il n'a plus alors la libre disposition d'une fortune qu'il dissiperait s'il était maître de ses actions.

Une condamnation pour crime, une condamnation infamante fait perdre à un citoyen, pour un certain temps ou pour toujours, l'exercice de ses droits civils et politiques. C'est la *dégradation civique*.

MAXIME. — Si un homme fait outrage aux autels, à la sainteté du lien conjugal, à la décence, à la probité, et puis vient crier : Patrie, patrie ! ne le croyez pas ; c'est un hypocrite de patriotisme et un mauvais citoyen : il n'y a de bon citoyen que l'honnête homme.

SILVIO PELLICO.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels sont les droits des citoyens français ? — Quand sont-ils électeurs ? Quand sont-ils éligibles ?
2. Expliquer : *droits civils, droits civiques, électeur, éligible.*

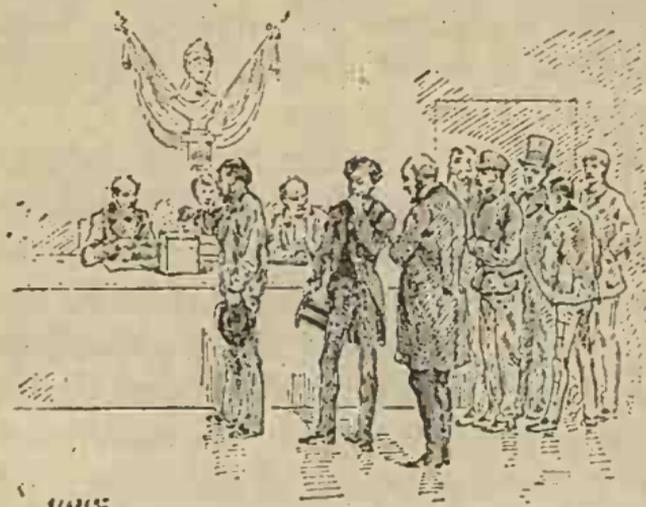
124. L'ÉLECTION

Il y a quinze jours, les électeurs de notre commune ont choisi un nouveau *conseil municipal*. Savez-vous comment les choses se passent à une élection ?

Le dimanche matin, à huit heures, la cloche annonce l'ouverture de la séance. Le maire, ceint de son écharpe, se tient dans la salle de la mairie. Les

deux plus âgés et les deux plus jeunes électeurs présents prennent place à côté de lui; ce sont les *assesseurs*; ils doivent savoir lire et écrire. Le maire et les quatre assesseurs forment le *bureau électoral*.

En arrivant dans la salle du vote, l'*électeur* remet au président sa *carte d'électeur*, et son *bulletin de vote* soigneusement plié. L'un des assesseurs cherche



le nom de l'*électeur* dans la *liste électorale*, le lit à haute voix et met un signe convenu en regard; un autre contrôle ces indications sur la carte, en enlève un des coins pour qu'elle ne puisse plus servir et la rend à l'*électeur*.

Le président dépose alors le bulletin dans l'*urne* et dit : M... a voté.

Le soir, à l'heure fixée, le bureau procède au *dépouillement du scrutin*; les portes restent ouvertes, la table est placée au milieu de la salle pour que les

électeurs puissent circuler tout autour. Le président retire de l'urne les bulletins l'un après l'autre, les déplie et lit à haute voix les noms qui s'y trouvent inscrits.

Les *scrutateurs* comptent les bulletins, inscrivent les votes et additionnent les *suffrages* obtenus par chaque candidat ; ils collationnent le nombre des bulletins et le total des voix recueillies.

Le président demande si les électeurs ont quelque observation à présenter, et proclame le résultat du scrutin. Il fait *incinérer*, c'est-à-dire brûler et réduire en cendres, les bulletins non contestés.

Le secrétaire rédige alors le procès-verbal de l'élection. Cet écrit donne tous les renseignements sur la formation du bureau, sur le vote, le dépouillement du scrutin et la proclamation du résultat. Il mentionne également toutes les réclamations ou protestations faites par les électeurs. On y annexe les bulletins contestés ou nuls. Les membres du bureau et le président signent ce document et le transmettent à l'autorité supérieure.

Aux *élections municipales*, on élit plusieurs personnes à la fois ; les bulletins portent plusieurs noms, les conseillers municipaux sont élus au *scrutin de liste*.

Quand il s'agit de renouveler le conseil d'arrondissement ou le conseil général, un certain nombre de communes forment une *circonscription électorale* et chaque circonscription élit son candidat ; les bulletins des électeurs portent un seul nom, les élections se font au *scrutin uninominal*.

MAXIME. — Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

Exercices oraux et écrits.

1. En quoi consiste une élection municipale?
2. Expliquer : *bureau électoral, assesseur, scrutateur, incinérer, collationner.*

125. LE SCRUTIN DE BALLOTAGE

Sur 200 électeurs inscrits, 172 seulement ont pris part aux dernières élections municipales. Il y avait 28 *abstentions*.

Des 172 bulletins déposés dans l'urne, 12 ont été déclarés nuls par le bureau électoral : ils étaient illisibles, portaient quelque mention autre que le nom du candidat, ou bien étaient signés par l'électeur, ce qui est défendu par la loi.

Restaient 160 suffrages exprimés dont 2 bulletins blancs. Les candidats qui avaient obtenu la moitié de ces 160 voix plus une, soit quatre-vingt-une voix, avaient réuni la *majorité absolue* des votants, ils étaient *élus*.

Mais l'élection n'était pas terminée. Sept candidats seulement avaient réuni la majorité absolue ; il restait à élire trois conseillers. Le dimanche suivant, il y eut un second tour de scrutin, un scrutin de *ballottage*. 140 suffrages se sont répartis sur cinq candidats qui ont eu 71, 65, 60, 59, 57 voix. Les trois premiers étaient élus : l'un, à la majorité absolue ; les deux autres, à la *majorité relative*, qui suffit au deuxième tour de scrutin.

D'autres élections auront lieu dans le courant de l'année. On nommera les députés, on fera les *élections politiques*. Chaque arrondissement forme une circonscription électorale, dans laquelle on nommera un député. Les arrondissements populeux sont divisés en autant de circonscriptions électorales qu'il y a de fois 100 000 habitants. L'électeur inscrit sur son bulletin le nom de la personne à laquelle il donne sa voix.

Le candidat devra, pour être élu au premier tour, réunir une majorité absolue, égale au moins au quart des électeurs inscrits.

Au commencement de chaque année, le maire fait dresser la liste des *électeurs politiques* et celle des *électeurs municipaux*. Chaque habitant doit s'assurer s'il est inscrit.

Tout citoyen doit prendre part aux élections. C'est un droit ; c'est un devoir.

MAXIME. — On ne peut pas toujours dire tout ce que l'on pense, mais il faut toujours penser ce que l'on dit.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *majorité absolue, majorité relative, scrutin de liste, scrutin uninominal.*

126. LE MAIRE DE NOTRE COMMUNE

Au printemps dernier, le jardinier et ses aides ont planté de platanes notre promenade publique, ont fauché le gazon, tracé des parterres de fleurs, étendu du sable dans les allées.

En été, les couvreurs ont réparé notre vieux clo-

cher. Vous vous les rappelez assis sur une planche fragile, se hissant à l'aide d'une corde jusque près de la flèche, suspendus là entre ciel et terre, mais travaillant avec autant d'aisance que s'ils avaient été sur le sol.

Pendant les vacances, les maçons ont blanchi la salle d'école, le menuisier a réparé les tables, le peintre a remis les boiseries à neuf.

Demain on attend les puisatiers, il n'y a plus d'eau dans le haut du village. Les charpentiers ont recommencé hier la reconstruction du pont qui s'est écroulé il n'y a pas longtemps. Michel et François, qui ont de bons chevaux, ont été requis pour aller chercher dans la forêt les troncs d'arbre abattus à cet effet.

Ces travaux intéressent tous les habitants de notre commune. Ils ont été ordonnés et ils sont surveillés par le *maire*. C'est à lui que les entrepreneurs s'adresseront pour être payés; il vérifie leurs *mémoires*, puis leur donne un écrit, appelé *mandat*, avec lequel ils se présentent à la *caisse municipale*.

Le maire lui-même ne manie pas les fonds; le *receveur municipal* paye les sommes *ordonnées*, c'est-à-dire autorisées, par le maire. Les traitements des fonctionnaires et employés se règlent de la même manière. Mais le maire ne dispose pas à sa guise des deniers de la commune; il en est simplement l'administrateur; il ne peut autoriser aucune dépense qui n'ait été votée par le conseil municipal.

Le maire a d'autres attributions. Il constate, vous le savez, les naissances et les décès, il célèbre les ma-

riages, il est *officier de l'état civil*. Il constate également les contraventions, les délits, les crimes commis sur le territoire de la commune.

Le maire fait arrêter les malfaiteurs qui pénètrent chez les habitants, les voleurs qui pillent les champs et les vergers, ainsi que ceux qui causent des dégâts dans la forêt. Il est chef de la *police municipale* et de la *police rurale*. Il est aidé dans ces fonctions par le sergent de ville ou l'appariteur, par le garde champêtre et le garde forestier.

Le maire exécute les décisions prises par le conseil municipal : il est le *pouvoir exécutif* ; il prend des arrêtés auxquels les citoyens sont tenus de se soumettre : il est *magistrat*. Il assure la régularité et la liberté des opérations électorales, il dresse la liste des jeunes gens qui doivent tirer au sort, etc.

Il est secondé par l'*adjoint*, à qui il peut déléguer une partie de ses attributions et qui le remplace quand il s'absente. Le maire représente dans la commune le président de la République ; il publie les actes du gouvernement, fait exécuter les règlements prescrits par l'autorité supérieure. Le maire représente aussi les intérêts de la commune dont il est l'administrateur ; il est le délégué élu, le *mandataire* de ses concitoyens.

MAXIME. — Respectez comme la loi elle-même les magistrats qui sont chargés de l'appliquer.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les attributions du maire comme représentant de la loi ? — comme mandataire élu de la commune ?

2. Expliquer : *mémoire, à sa guise, pouvoir exécutif, déléguer.*

127. LE BUDGET

Chaque année, au mois de mai, le maire dresse l'état des recettes et des dépenses de la commune pour l'année suivante; c'est le *budget* de la commune. Il y inscrit d'une part toutes les recettes assurées; de l'autre, toutes les dépenses prévues. Il cherche ensuite à augmenter les recettes, et à restreindre les dépenses; ce dernier moyen est toujours le plus sûr, dans les communes comme dans les ménages, pour réaliser des économies.

Le magistrat municipal agit absolument comme le père de famille prévoyant qui calcule exactement ses recettes et qui dépense toujours moins qu'il ne gagne. Par de sages économies il sait toujours faire face aux dépenses imprévues.

Examinons ensemble le budget approximatif de notre commune. Voici l'état de ses dépenses : Traitement des fonctionnaires et employés, instituteur, institutrice, secrétaire de la mairie, appariteur, garde champêtre, garde forestier, médecin cantonal, cantonnier, frais de bureau, registres de l'état civil...

Mémoires des entrepreneurs pour l'entretien des bâtiments communaux, couverture du clocher, construction du pont, promenade publique, renouvellement du matériel de classe... soit, en nombres ronds, une dépense annuelle de 6000 francs. Ces dépenses sont imposées à la commune par l'autorité supérieure, ce sont des *dépenses obligatoires*.

Et quels sont nos revenus? Notre commune pos-

sède une forêt d'une superficie de 80 hectares. Soixante hectares sont divisés en douze *coupes*; tous les deux ans on abat une de ces coupes et on répartit le bois entre les habitants de la commune.

Chaque part de bois porte le nom d'*affouage*; les habitants payent une indemnité bien inférieure à la valeur réelle du bois; cependant, tous frais déduits, cette coupe affouagère produit 3000 francs tous les deux ans.

Et que deviennent les vingt autres hectares? Un quart de la forêt est mis *en réserve*. On ne l'exploite que tous les vingt-cinq ou trente ans, avec l'autorisation spéciale de l'administration forestière. Cette *recette extraordinaire* est destinée à parer aux dépenses extraordinaires qui s'imposent de loin en loin, construction de bâtiments communaux, de ponts, de chemins, grosses réparations...

Notre commune possède encore des terres et des prés qu'elle a loués à des cultivateurs. Elle a des droits de jouissance, d'usage, de pacage qu'elle a également cédés à des particuliers moyennant une indemnité annuelle. Elle fait exploiter une carrière très productive; elle a loué le droit de chasse dans sa forêt, le droit de pêche dans son étang, et elle délivre en moyenne six permis de chasse par an. Les concessions au cimetière donnent un modeste revenu; la taxe sur les chiens rapporte près de deux cents francs. Notre commune possède de plus quelques *titres de rente* sur l'Etat.

Le tout forme une recette moyenne de près de 6000 francs. Le total de nos recettes est à peu de

chose près égal au total de nos dépenses : notre budget s'équilibre. Si le maire n'était pas prévoyant et économe, nous aurions peut-être des dettes, car ces dernières années ont été dures ; les dépenses obligatoires ont été plus élevées que d'habitude.

MAXIME. — On se fait plus riche en diminuant sa dépense qu'en augmentant ses revenus.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'appelle-t-on dépenses obligatoires de la commune? — Qu'est-ce qu'un budget en équilibre?
2. Expliquer : *restreindre, approximatif, affouage, titre de rente.*

128. LE BUDGET COMMUNAL

Il y a des communes où le total des recettes ordinaires est plus fort que celui des dépenses obligatoires. Il y a un *excédent* de recettes. Après s'être assuré le nécessaire, ces communes peuvent songer à l'utile, à l'agréable, au superflu.

Elles peuvent élever les traitements communaux, voter des gratifications aux fonctionnaires qui le méritent, donner des récompenses aux bons élèves, voter des fonds pour des excursions de vacances. Elles peuvent embellir les bâtiments publics, multiplier les fontaines, acheter une deuxième pompe d'incendie, faire paver les rues, les éclairer, créer des plantations, des promenades publiques. Ce sont là des dépenses que la commune est libre de faire ou de ne pas faire, ce sont des *dépenses facultatives*.

Certaines communes ne font pas leurs frais; le total de leurs dépenses obligatoires dépasse le total de leurs recettes ordinaires; leur budget se solde par un *déficit*. Cela provient de ce qu'elles n'ont jamais eu ni forêt, ni carrière à exploiter, ni terres à louer; cela peut tenir aussi à ce que, à une époque où leur gestion n'était pas suffisamment contrôlée, des administrateurs imprudents ont vendu les propriétés de la commune. Ils ont, pour un avantage immédiat, épuisé les ressources de la commune; leurs petits-fils expient cette imprudence.

Quand le maire a dressé un projet de budget, il le présente au conseil municipal. Le conseil le discute article par article, délibère, approuve, augmente, réduit, refuse les *crédits* demandés.

Le budget voté par le conseil est transmis au préfet qui l'examine, l'approuve s'il y a lieu, et le renvoie au maire. A la fin de l'année, le maire rend compte au conseil de l'emploi détaillé de chaque crédit. Le receveur présente le compte des dépenses et recettes de la caisse municipale.

MAXIME. — Qui vend sa paille vend son grain.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce qu'on appelle *dépenses facultatives* d'une commune? — *excédent* du budget? — *déficit*?

2. Expliquer : *gratification*, *exploiter*, *expier*.

129. LA POULE AUX ŒUFS D'OR

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.
 Je ne veux, pour le témoigner,
 Que celui dont la poule, à ce que dit la fable,
 Pondait tous les jours un œuf d'or.
 Il crut que dans son corps elle avait un trésor :
 Il la tua, l'ouvrit, et la trouva semblable
 À celles dont les œufs ne lui rapportaient rien,
 S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.

Belle leçon pour les gens chiches !
 Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
 Qui du soir au matin sont pauvres devenus,
 Pour vouloir trop tôt être riches !

LA FONTAINE

130. NOS CHEMINS

Notre commune entretient les rues du village et la place publique sur laquelle le dimanche vous faites votre partie de barres. Elle a une autre charge provenant du chemin de *grande communication* qui conduit au chef-lieu du département; elle a aidé à faire construire ce chemin et elle contribue à son entretien, depuis l'endroit où il entre sur notre banlieue jusqu'à l'extrémité opposée où il la quitte. En hiver, quand la neige rend les communications difficiles, la commune y fait promener le chasse-neige.

Notre commune a contribué aussi à la construction des chemins d'*intérêt commun*, qui relie notre

village aux villages voisins. Elle entretient à ses frais les chemins *vicinaux ordinaires*, qui donnent accès à notre forêt, à la carrière et qui sillonnent la banlieue.

Quant aux petits chemins *ruraux* qui vont à travers champs et qui par le beau temps permettent



d'abrégé les détours de la route, ils ne coûtent pas d'entretien à la commune.

Les ressources pécuniaires de notre budget ne suffisent pas à l'entretien des chemins. Le conseil municipal impose donc des *prestations*. Tout habitant valide, de dix-huit ans à soixante ans, fournit chaque année trois journées de travail. Aux jours fixés par le maire, et au son de la cloche, les travailleurs se réunissent le matin devant la mairie, munis de pioches, de pelles, de brouettes ; l'appariteur fait l'appel, on forme les groupes, puis chaque escouade part, son chef en tête.

L'agent-voyer, le cantonnier, les conseillers municipaux, l'adjoint et le maire surveillent les travaux.

Les propriétaires de charrettes et de voitures emportent les déblais, amènent des matériaux; la besogne avance à vue d'œil. Les habitants qui ne veulent pas s'acquitter eux-mêmes de la prestation, versent une certaine somme à la caisse municipale pour le service de la *voirie*; le maire payera des ouvriers qui finiront le travail dans le courant de l'année.

MAXIME. — L'ordre va avec poids et mesure, le désordre est toujours pressé.

Exercices oraux et écrits

1. Qu'est-ce qu'on appelle voirie? — Qu'est-ce que les prestations?

2. Expliquer : *chasse-neige, agent voyer, déblai, remblai, voirie urbaine, voirie vicinale.*

131. LE CONSEIL MUNICIPAL

Vous connaissez déjà les attributions essentielles du conseil municipal; cette assemblée discute et vote le budget; elle délibère sur toutes les questions qui intéressent la commune: c'est une *assemblée délibérante*. Ses séances sont publiques, et tout citoyen a le droit de demander communication du registre des délibérations.

Depuis 1882, les Conseils municipaux de France, d'Algérie et des Colonies, élisent eux-mêmes le maire et les adjoints, et les choisissent dans leur sein.

La capitale fait exception à cette règle; le préfet de la Seine est maire de la ville de Paris.

Les communes qui ont plus de cinq cents habitants ont plus de dix conseillers municipaux; les villes qui ont plus de soixante mille habitants en ont trente-six. Paris en a quatre-vingts, un par quartier. Les fonctions de conseiller municipal, ainsi que celles de maire et d'adjoint, sont gratuites.

Comme il pourrait arriver qu'un conseil municipal inexpérimenté prit des délibérations contraires aux véritables intérêts de la commune ou aux règlements administratifs, la loi a nettement délimité les attributions de ces conseils et leurs délibérations doivent être approuvées par le préfet.

Le Président de la République peut suspendre un conseil municipal qui ne serait pas respectueux de la loi; il peut même en prononcer la dissolution. La commune est alors administrée pendant une année par une *commission municipale* nommée par le gouvernement, puis ont lieu de nouvelles élections.

Si chacune des trente-six mille communes de France pouvait prendre, sans contrôle, telle mesure qu'il lui plairait, il n'y aurait plus de gouvernement possible; c'en serait fait de l'unité de la France.

MAXIME. — Voulez-vous qu'on dise du bien de vous, n'en dites point.

Exercices oraux et écrits.

1. Qui est-ce qui nomme le conseil municipal? — le maire et son adjoint? — Quelles sont les attributions du conseil municipal? — ses devoirs?

2. Expliquer : *délibérer, délimiter, élire.*

132. LE DÉPARTEMENT, L'ARRONDISSEMENT LE CANTON

Vous savez maintenant par qui et de quelle manière est administrée notre commune. Les choses se passent exactement de la même façon dans les 35 989 communes de la France. Trois, quatre, cinq cents communes réunies forment le *département*, qui peut être comparé à une grande commune, et qui est administré par le *préfet*.

Le préfet gère la fortune du département sous le contrôle du *conseil général*, comme le maire s'occupe des intérêts de la commune sous le contrôle du conseil municipal. Il est nommé par le Président de la République.

Le conseil général se compose d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département. Il se réunit six fois par an, et, dans l'intervalle, il se fait remplacer par la *commission départementale* nommée par lui.

Le département a des revenus comme la commune. Il le dépense au profit d'établissements qui intéressent tout le département, orphelinats, hôpital, écoles normales, prisons, routes départementales, canaux... Il y a des départements qui ont un excédent de recettes, d'autres qui équilibrent leur budget, d'autres encore qui ont des déficits. Le préfet présente le budget, le conseil général le discute, l'autorité centrale l'arrête.

Le canton et l'arrondissement sont de simples

subdivisions administratives destinées à faciliter les rapports des citoyens avec les autorités et à expédier plus rapidement les affaires. Le préfet ne peut pas se transporter dans toutes les communes afin d'y présider au tirage au sort et au conseil de révision; les conscrits ne peuvent pas tous aller au chef-lieu du département : ces opérations se font dans des communes centrales appelées *chefs-lieu de canton*.

On trouve généralement au chef-lieu de canton le juge de paix, le médecin cantonal, le notaire, le percepteur, le receveur des postes, le receveur des contributions indirectes et la gendarmerie. Il y a en France 2865 cantons.

Le préfet ne peut pas non plus examiner en détail le budget de chaque commune du département, ni vérifier toutes les opérations électorales, ni veiller à ce que les conseils municipaux observent tous les règlements administratifs; on a donc groupés les cantons en *arrondissements*.

Il y a en France 362 arrondissements. Un fonctionnaire spécial, le sous-préfet, représente dans l'arrondissement le chef du département. Le sous-préfet n'a pas d'autorité propre; il fait un rapport sur chaque affaire; le préfet décide.

Le *conseil d'arrondissement* est composé d'autant de membres qu'il y a de cantons, mais il n'a pas de pouvoirs du conseil général; il se borne à émettre des vœux, à donner son avis sur les questions seront soumises au conseil général.

Le canton et l'arrondissement servent de trait d'union entre la commune et le département. L

commune et le département forment chacun une unité administrative. Ils ont chacun son histoire, sa tradition, son caractère particulier.

Le nombre des départements français est de quatre-vingt-six, y compris la Corse; il faut y ajouter le *territoire de Belfort* et les trois départements de l'Algérie. A la tête de ces trois départements est placé le gouverneur général de notre colonie algérienne.

MAXIME. — Aimez votre condition et regardez au-dessous de vous.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le département? — l'arrondissement? — le canton?

2. Expliquer : *administrer, gérer, contrôle.*

133. LE CHEMIN DES CHAUMETTES — L'ÉTAT

L'année dernière, M. le maire proposa au conseil municipal la création d'un chemin destiné à relier notre village aux Chaumettes; le conseil vota les fonds nécessaires, et il fut décidé que la route serait construite avant la mauvaise saison.

M. Mathieu, l'arpenteur, fit le tracé du chemin. Il plantait son *équerre* dans le sol, regardait à travers une des fentes de son instrument, et, de la main, faisait des signes à son aide qui le devançait; celui-ci fixait en terre des *jalons* que surmontait une feuille de papier blanc. Chaque jalon indiquait un point du chemin; on pouvait suivre ainsi le tracé de la route future.

Puis on mesura les distances. Michel et Georges portaient la chaîne d'arpenteur ; Michel marchait en avant et plantait les fiches, Georges les relevait ; autant de fiches relevées, autant de fois dix mètres. Vint ensuite le nivellement du terrain. M. Mathieu opérait avec un autre instrument, le niveau d'eau.

L'ingénieur fit construire le pont et le grand mur de soutènement qui, au détour de la route, empêche l'éboulement des remblais. M. Louis, l'agent voyer, surveillait les travaux. Il avait fort à faire : terrassiers, charretiers, maçons, manœuvres, tous attendaient ses ordres.

M. Pierre, le receveur municipal, versait entre les mains de l'entrepreneur les sommes ordonnancées par le maire ; le caissier de l'entrepreneur payait les ouvriers. Tous les samedis soir il arrivait avec un sac plein de menue monnaie. D'avance il avait fait le compte de chaque ouvrier ; il alignait l'argent et soldait à chacun le prix de ses journées.

Une contestation s'éleva à cette époque entre les propriétaires des champs coupés par la route, et la commune ; le meunier du grand moulin trouva trop faible le chiffre de l'indemnité qui lui avait été allouée, et menaça d'intenter un procès. Le juge de paix réussit par ses bons conseils à faire accepter une expertise à l'amiable et le différend fut réglé.

Il y eut aussi des pourparlers avec le village de Recourt. M. le maire avait proposé de raccorder notre chemin à un chemin de cette localité ; il chargea M. Grandjean, son adjoint, de s'entendre à cet effet avec le maire voisin, et la chose fut faite à la

satisfaction générale des habitants des deux communes.

Vous vous rappelez tous la petite fête à laquelle donna lieu l'inauguration de cette route, et l'arrivée de la voiture de M. Maurice, qui se trouva être la première à parcourir le nouveau chemin; elle était ornée de branches d'arbre, de rubans et de nœuds tricolores.

Depuis plusieurs années, la récolte des pommes de terre avait été de plus en plus mauvaise. M. Maurice avait été envoyé au concours régional pour examiner les produits exposés. Il choisit l'espèce qu'il jugeait être la plus convenable pour notre terrain, la pomme de terre dite de Hollande, et, le jour même de l'inauguration du chemin des Chaumettes, il en amena une voiture toute pleine.

Aujourd'hui que le chemin est livré à la circulation, les gendarmes le parcourent de temps à autre pour y maintenir l'ordre et la sécurité. La nuit, chaque voiture a sa lanterne éclairée; quand les voituriers arrivent à la pente près de la forêt, ils serrent le frein et vont au pas; ces règlements leur sont imposés par l'autorité dans leur propre intérêt et pour la sécurité des autres.

MAXIME. — Si tu veux avoir un serviteur fidèle et qui te plaise, sers-toi toi-même.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les différentes personnes occupées à la construction d'un chemin?

2. Expliquer : *équerre d'arpenteur, chaîne d'arpenteur, expertise.*

134. LES MINISTÈRES. — L'ÉTAT.

Les affaires publiques sont réparties entre plusieurs services distincts qu'on appelle *ministères* : Ministère des finances — de la justice — des affaires étrangères — de l'intérieur — de la guerre — de la marine — de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes — du commerce, de l'industrie et des colonies — de l'agriculture — des travaux publics. Les chefs des ministères sont les *ministres*.

Les ministres réunis forment le *conseil des ministres*. Ils délibèrent en commun sous l'autorité du Président de la République. Quand le chef de l'État est absent, le conseil est présidé par le *ministre président du conseil*.

L'ensemble de nos 35 989 communes constitue l'État ; notre commune est donc une image réduite de l'État ; mieux vous comprendrez la manière dont les choses s'y passent, mieux vous saisirez le fonctionnement des affaires du pays.

Ainsi l'ingénieur qui a construit le pont sur la rivière, qui a dirigé l'arpenteur et l'agent voyer, peut être considéré comme le *ministre des travaux publics* ; — le receveur municipal qui fait rentrer dans sa caisse l'argent de la commune, et qui a payé les ouvriers, est le *ministre des finances* ; — le juge de paix qui a réglé le différend avec le meunier, représente le *ministre de la justice* ; — l'adjoint délégué par le maire auprès de la commune voisine, pour le raccordement du chemin et la répartition des

dépenses, est le *ministre des affaires étrangères*; — M. Maurice, envoyé par les cultivateurs aux différents comices agricoles et au concours régional, fait l'office de *ministre de l'agriculture*; — le gendarme qui veille à la sécurité des routes et qui arrête les malfaiteurs, représente la force armée, le *ministre de la guerre*, — le maire qui, au nom de la commune et avec l'autorisation du préfet, contrôle ces travaux, représente le *ministre de l'intérieur*.

Vous avez vu combien de contrariétés, combien d'ennuis ont éprouvés les fonctionnaires qui ont contribué à l'achèvement de notre route; vous pouvez donc vous faire une idée approximative de la tâche immense imposée aux ministres qui veillent aux intérêts, non pas d'une, mais de 36 000 communes.

MAXIME. — Les grands hommes, dit Cicéron, sont des flambeaux qui doivent se consumer pour le genre humain.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels sont nos onze ministères?

135. LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Ceux d'entre nous qui sont allés à Paris se rappellent la magnifique place de la Concorde. Au centre s'élève l'obélisque de Louqsor, que le roi Louis-Philippe a envoyé chercher en Égypte et fait ériger sur la place qu'il venait d'embellir. Douze statues monumentales entourent la place; elles représentent les douze grandes villes de France, et parmi elles notre

villante cité de Strasbourg, couverte de fleurs, de drapeaux, de crêpes.

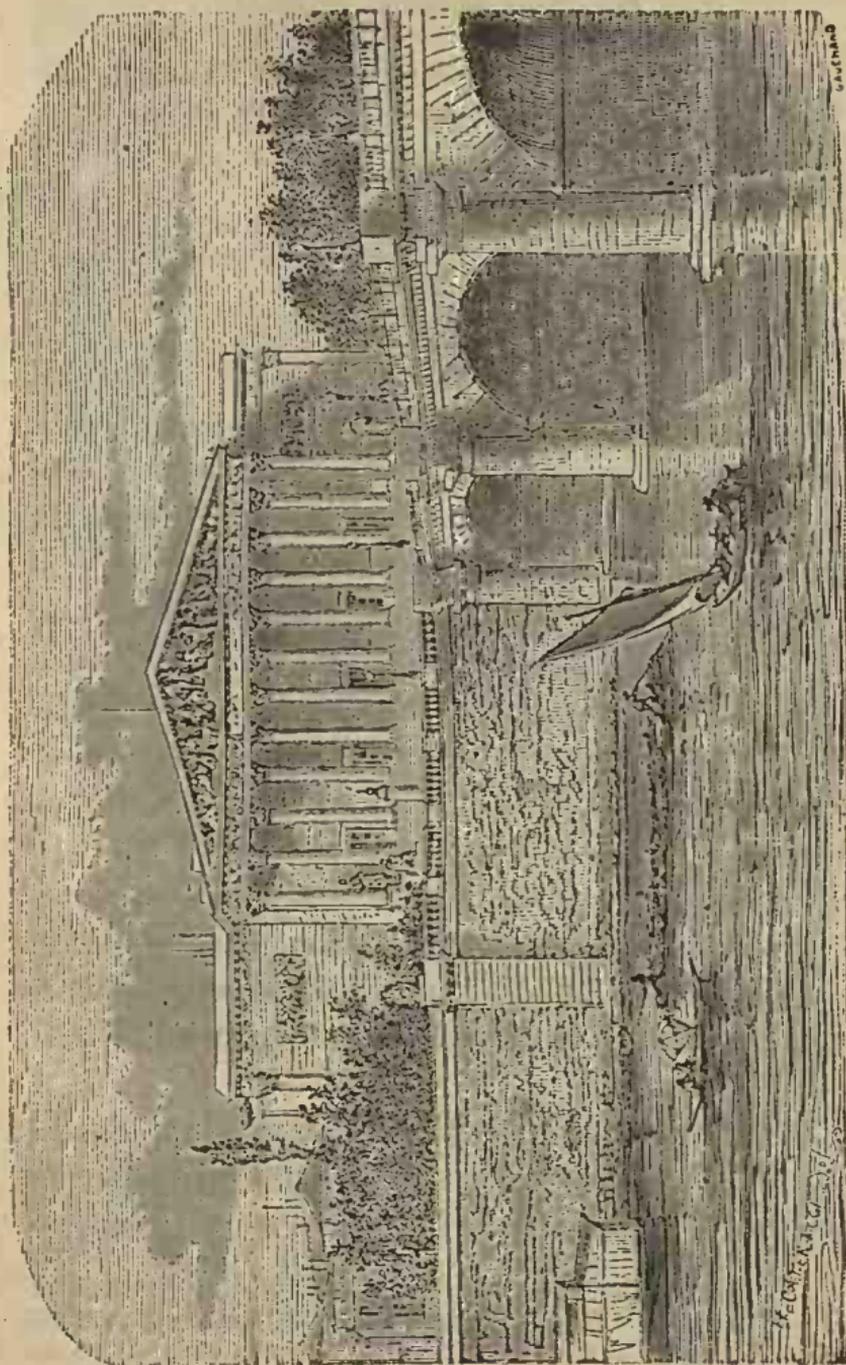
Si l'on regarde vers l'est, on a devant soi les Tuileries et le Louvre, palais de nos anciens monarques ; vers l'ouest, au bout des Champs-Élysées, on aperçoit l'arc de triomphe de l'Étoile ; au nord, l'église de la Madeleine, qui ressemble à un temple grec.

Au sud, sur la rive gauche de la Seine, s'élève le *palais Bourbon*, ainsi appelé parce qu'il a été construit par la duchesse de Bourbon en 1722. Au pied d'un perron monumental se trouvent placées quatre grandes statues, représentant deux de nos plus grands ministres, Sully et Colbert, et deux de nos plus illustres magistrats, de l'Hôpital et d'Aguesseau. Le palais est surmonté du drapeau de la France. Sur le frontispice on lit en grandes lettres d'or : *Chambre des Députés*.

Là siègent les représentants de la nation. Ils sont au nombre de cinq cent soixante-seize (1889-1895). Chaque arrondissement élit un député. Les arrondissements qui ont plus de cent mille habitants en choisissent deux ; ceux qui en ont plus de deux cent mille, en nomment trois, et ainsi de suite.

Les députés doivent avoir vingt-cinq ans au moins ; ils sont élus par le suffrage universel et pour une période de quatre années ; ils discutent et votent les lois. Si l'on veut que les affaires du pays soient bien faites, il faut que les électeurs les confient à des hommes capables, intègres, éprouvés.

MAXIME. — Rien de si utile que la discussion, rien de si dangereux que la dispute ; l'une éclaire, l'autre aveugle.



Chambre des députés.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que la Chambre des Députés? — Où siège-t-elle?
2. Expliquer : *obélisque, monumental, frontispice.*

136. LE SÉNAT

Au-dessous de la grande horloge du *palais du Luxembourg*¹, on lit ces mots : *Palais du Sénat*. Le drapeau tricolore flotte sur le sommet de l'édifice. C'est là que siègent les *sénateurs*. Ils sont au nombre de trois cents.

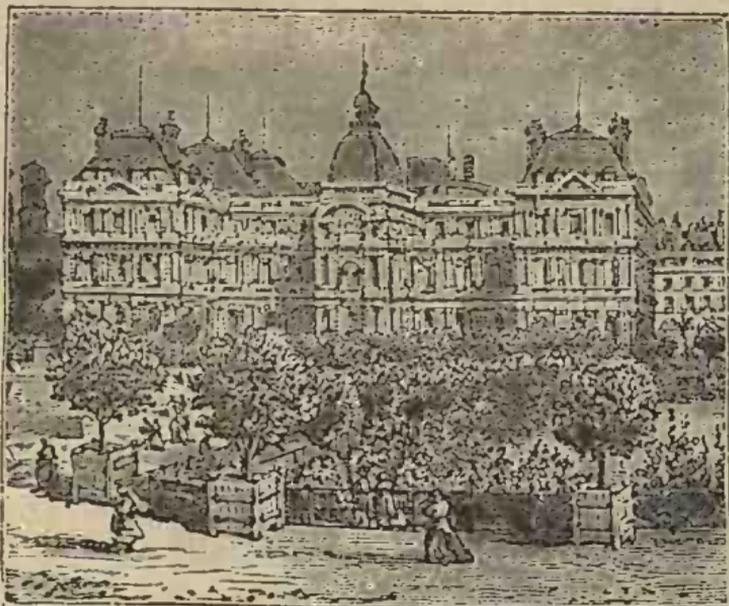
Les sénateurs doivent avoir quarante ans au moins. Ils sont élus par un collège électoral qui se compose, pour chaque département, des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et de délégués de chaque conseil municipal. Ces électeurs sont des élus directs du suffrage universel; en nommant les sénateurs ils font une *élection au deuxième degré*. Les sénateurs sont élus pour une période de neuf années; mais il n'y a jamais d'élections générales : tous les trois ans on renouvelle le sénat par tiers.

L'âge plus élevé des sénateurs, leur mode de nomination, leur mandat prolongé, leur renouvellement partiel, donnent au Sénat un caractère conser-

1. Ce palais est ainsi appelé parce qu'il a été construit, en 1615, par Marie de Médicis, sur l'emplacement d'un hôtel qui avait appartenu au duc de Pinex-Luxembourg.

vateur que n'a pas la Chambre des Députés, renouvelée intégralement tous les quatre ans.

Le Sénat est comme le frère aîné de la Chambre.



Palais du Sénat.

La Chambre des Députés et le Sénat forment le *Parlement*. Une loi n'est promulguée par le Président de la République que lorsque chacune des deux Chambres l'a successivement discutée et votée dans deux lectures différentes.

Le Président de la République ne déclare la guerre que sur l'avis du Parlement.

Dans des circonstances exceptionnelles, la Chambre des Députés et le Sénat se réunissent pour délibérer en commun ; ils siègent alors dans une même enceinte, dans le château de Versailles ; c'est le *Congrès* ou l'*Assemblée nationale*.

L'Assemblée nationale élit le *Président de la Ré-*

publique et lui confère le pouvoir pour une période de sept années.

La Chambre des Députés, le Sénat, le Président de la République et les ministres forment ensemble les *grands pouvoirs de l'État*.

M. *Thiers* a présidé la République de 1871 au 24 mai 1875 ; le maréchal *Mac-Mahon* jusqu'au 30 janvier 1879 ; M. *Jules Grévy* jusqu'au 3 décembre 1887. M. *Carnot* est le quatrième Président de la République.

MAXIME. — Il n'y a qu'un grand but dans le monde et qui mérite les efforts de l'homme, c'est le bien de l'humanité.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le Sénat ? — Où siège-t-il ?

137. LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

On dit : Le gouvernement fait les lois, le gouvernement prélève les impôts, paye les travaux publics, réalise des économies, fait des dettes, administre bien ou administre mal. Mais le gouvernement n'est pas une seule personne, ni même une seule réunion de personnes ; il ne siège pas dans un seul édifice ; le mot *gouvernement* personnifie l'ensemble des institutions qui assurent l'ordre public.

Dans les départements, nous avons les conseils municipaux, les conseils d'arrondissement, les conseils généraux, qui délibèrent sur les affaires locales.

Dans la capitale siègent la Chambre des Députés et

le Sénat, qui font les lois et qui forment le *pouvoir législatif*.

Dès que les lois sont votées par les Chambres, le Président de la République les promulgue et les fait exécuter par ses agents, ministres, préfets, fonctionnaires de tout ordre, maires des communes ; il est le chef du *pouvoir exécutif*.

Le président nomme les ministres. Comme ce sont eux qui dans les Chambres représentent le pouvoir exécutif, il choisit toujours des hommes qui ont la confiance du Parlement. Il ne publie aucun décret qui ne soit contresigné par un ministre : par celui de l'instruction publique, s'il s'agit d'une question scolaire ; par celui de la guerre, quand il s'agit de l'armée... Le contre-seing du ministre compétent est une garantie que le décret est strictement conforme à la constitution et aux lois.

Depuis le modeste garde-champêtre jusqu'aux ministres, les agents du pouvoir exécutif sont tous nommés par leurs supérieurs, par leurs chefs responsables.

Le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif constituent le *Gouvernement*.

MAXIME. — Un peuple en possession du droit de suffrage n'a jamais que le gouvernement qu'il mérite.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le pouvoir législatif ? — exécutif ?
 2. Expliquer : administrer, personnifier, délibérer.
-

138. LA CONSTITUTION

La loi fondamentale du 25 février 1875 a institué les grands pouvoirs publics, fixé leurs droits et précisé leurs devoirs. Elle a prévu également le cas où il surgirait entre eux quelque conflit au sujet des affaires de l'État.

Si, dans une question importante, le Président de la République et le ministère estiment que la Chambre se trompe sur les véritables intérêts du pays, le Président peut consulter le Sénat et dissoudre la Chambre des Députés. Par ce fait, il en appelle au véritable souverain du pays, au corps électoral de France, et il le prend pour juge; celui-ci élit alors une nouvelle Chambre.

Si le Président de la République vient à mourir ou donne sa démission, l'Assemblée nationale se réunit immédiatement et nomme son successeur.

Si, pour une raison ou pour une autre, l'Assemblée nationale était empêchée de se réunir, les conseils généraux des 86 départements délégueraient chacun deux membres sur un point désigné du territoire français; cette assemblée serait provisoirement l'autorité légale du pays.

MAXIME. — Les premières vertus du bon citoyen sont : le respect de l'ordre, la soumission à la constitution, la déférence envers les magistrats.

Exercices oraux et écrits.

1. Par qui est nommé le Président de la République? — Quels sont les grands pouvoirs de l'État? — Qu'est-ce que l'Assemblée nationale?

139. LES PRINCIPES DE 1789

Les lois qui régissent la France moderne découlent des principes proclamés en 1789 par les États généraux, constitués en *Assemblée nationale*.

L'Assemblée nationale a supprimé toute distinction entre les citoyens; elle a aboli les privilèges. Tous les Français, quelles que soient leur naissance, leur fortune, leurs croyances religieuses, sont égaux devant la loi qui leur impose les mêmes devoirs et leur donne les mêmes droits.

Les *Principes de quatre-vingt-neuf* sont formulés dans la célèbre *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* que l'Assemblée nationale plaça en tête de la Constitution qu'elle donna à la France. Ces droits sont devenus depuis comme la charte de toute nation libre.

La *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* comprend dix-sept articles dont voici les plus importants :

3. — Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

6. — La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

7. — Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

9. — Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

10. — Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

11. — La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.

13. — Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

14. — Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes, ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique; de la consentir librement; d'en suivre l'emploi; et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

17. — La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Le 5 mai 1889, cent ans après la réunion des États généraux, la France entière a fêté le centième anniversaire de cette réunion; c'était la fête du *Centenaire*.

VII. L'INSTRUCTION PUBLIQUE

140. L'ÉCOLE MATERNELLE.

Le matin, de bonne heure, le père s'en va à son travail ; la mère fait le ménage. Elle se hâte, car une foule d'occupations l'attendent ; il faudra préparer le déjeuner, porter la soupe à son mari, gagner elle-même quelque argent pour que sa famille ne manque pas du nécessaire.

Et que deviennent ses enfants ? Ils sont trop grands pour que leur mère puisse encore les porter sur son bras ; ils sont trop petits pour trotter à ses côtés et ils l'empêcheraient de travailler. On ne peut cependant pas les laisser seuls ; ils courraient trop de dangers, ils prendraient peut-être de mauvaises habitudes.

Aussi, dès qu'ils ont déjeuné, la mère les prend par la main et les conduit à l'école des petits enfants, à l'école *maternelle* ; ils vont embrasser l'institutrice, se mêlent à leurs petits amis et prennent part à leurs jeux. Leur mère retourne à son ouvrage ; elle est tranquille ; elle sait que ses enfants sont en bonnes mains.

Tandis que les garçons jouent à la souris et au chat, les jeunes filles dansent des rondes en chantant

des airs qu'elles ont appris à l'école ; la cour retentit des jeux bruyants de cette jeune population.

Au signal donné par l'institutrice, les jeux cessent, le silence succède au bruit ; les rangs se forment ; au pas, en cadence, comme de jeunes soldats, les enfants entrent en classe en chantant une marche et prennent place sur les gradins.

L'institutrice leur montre des images et leur raconte des histoires. C'est la description du lion à la belle crinière, de l'éléphant à la grande trompe, du chameau avec ses deux bosses et ses longues jambes, de l'écureuil vif et alerte, qui saute de branche en branche, du cheval et du chien, ces fidèles compagnons de l'homme.

C'est l'histoire du rayon de soleil qui fait épanouir les fleurs, mûrir les blés et les fruits ; celle de la goutte d'eau et de son perpétuel voyage ; c'est l'histoire du grain de blé, du chanvre, du sel, du sucre, de l'aiguille ; l'histoire du livre, et bien d'autres.

Les plus grands enfants apprennent les lettres ; ils lisent, ils copient des mots ; ils écrivent leur nom ; ils comptent de un à cent et font des petits problèmes.

Puis on sort dans la cour et les jeux recommencent. Les enfants travaillent dans le sable ; à l'aide de petites pelles ils creusent des fossés, cherchent de l'eau dans de petits seaux, font couler des rivières, construisent des ponts, dessinent des caps, des presqu'îles, des îles, des mers, des montagnes.

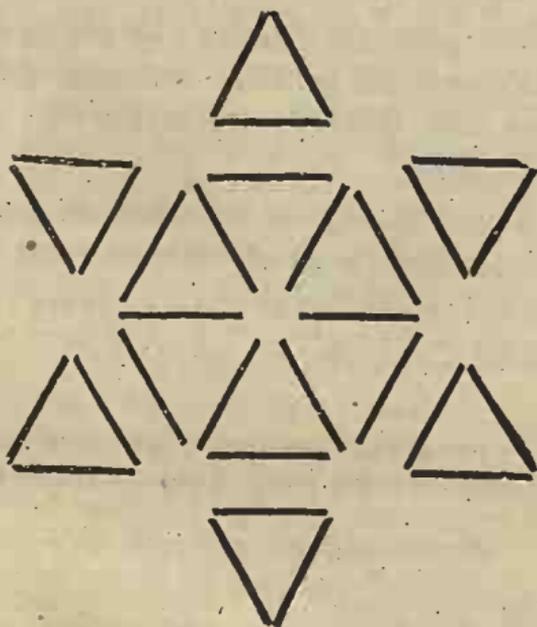
A l'heure du déjeuner, chacun ouvre son panier et mange de bon appétit ; ils s'approchent ensuite

de la fontaine où on les débarbouille, puis ils rentrent en classe.

L'institutrice ouvre la grande armoire au fond de la salle et y prend une boîte qui renferme des boules, des cubes, des cylindres.

Dans une seconde boîte il y a de petites pièces de bois équarries; les enfants construisent des murailles, des maisons, des escaliers, des tourelles; ils ménagent des ouvertures pour les portes, pour les fenêtres; ce sont de petits architectes; ils aiment beaucoup les *jeux de construction*.

Un autre jour chaque enfant reçoit une poi-



gnée de petits triangles et de petits carrés en ivoire colorié. Il les dispose avec goût et symétrie sur son ardoise; ce sont des *jeux de parqueterie*.

Ou encore on remet aux enfants des boîtes pleines

de petites bûchettes à l'aide desquelles ils composent des chaises, des maisonnettes, des treillages, des barrières, des fenêtres, des grils, des triangles, des carrés, des étoiles entrelacées; ce sont des *jeux géométriques*.

A une autre leçon, les enfants mesurent leur table, leur ardoise, la salle de classe, ou bien ils se passent de main en main des grammes, des décagrammes, des hectogrammes et pèsent toutes sortes d'objets sur la petite balance qui accompagne ces poids.

Ils découpent des images; ils plient du papier, font des signets, des poupées, des bateaux, des soufflets. Ils assortissent du papier colorié, le taillent en rubans, font du *tressage*; les objets divers qui ornent les murs de la salle ont tous été confectionnés par eux. Ces jolis ornements font l'admiration des visiteurs.

Quelle bonne chose pour les mères de famille d'avoir une école maternelle où elles peuvent conduire leurs enfants! Quelle bonne chose pour les enfants de pouvoir ainsi s'instruire en jouant

MAXIME. — Les grands vaisseaux peuvent se hasarder en pleine mer, mais les petits bateaux doivent suivre le rivage.

Exercices oraux et écrits.

1. Racontez une histoire de l'école maternelle. — Quels sont les travaux qu'exécutent les enfants?
 2. Expliquer les mots: *trotliner, équarri, entrelacé, assortir*.
-

141. LES QUATRE SAISONS

En mars, quand le soleil lance ses jeunes flèches,
 Tout un peuple de fleurs perce les feuilles sèches ;
 Dans l'onde des ruisseaux tremblent les boutons d'or,
 Les narcisses rêveurs se penchent sur le bord,
 Et les taillis sont pleins de jaunes primevères.
 Avril, avril commence ! Un bruit d'ailes légères
 Frémit dans les rameaux des arbres reverdis.
 Voici les doux chanteurs des bois, voici les nids !
 Et muguets de fleurir à côté des pervenches ;
 Et concerts printaniers d'éclater dans les branches.
 Gué ! gué ! soyons joyeux ! dit le merle. — Aimons-nous,
 Chante le rossignol. — Hâtez-vous ! hâtez-vous !
 Répète le coucou d'un ton mélancolique...

Le printemps fuit, et juin, comme un roi magnifique,
 Vêtu de pourpre et d'or, apparaît dans les champs.
 Les herbes des fourrés jaunissent, et les chants
 S'apaisent ; dans le fond des combes retirées,
 Au clair de lune, on voit les biches altérées
 Venir avec leurs faons tondre les jeunes brins
 Imbibés de rosée. — Aux marges des chemins
 Les fraises ont rougi, les framboises sont mûres ;
 Parmi les merisiers aux mobiles ramures,
 Les loriots gourmands sifflent à plein gosier ;
 Leur cri mélodieux clôt le chœur printanier.

La fleur fait place au fruit, l'été place à l'automne.
 Salut, maturité, saison puissante et bonne !
 Saison où la forêt tient ce qu'elle a promis
 Et fait pleuvoir du haut de ses rameaux jaunis
 Des trésors à foison ! — Les noisettes sont pleines,
 Et l'on entend tomber les glands mûrs et les faines.
 Mais le taillis s'effeuille, et parmi les buissons
 Le rouge-gorge errant dit ses courtes chansons.

Voici l'hiver venu. La neige sur les branches
 En silence répand ses touffes de fleurs blanches ;
 D'un sommeil éternel les bois semblent dormir,
 Et les germes féconds des printemps à venir
 Fermentent lourdement sous l'épais nid de neige.

ANDRÉ THEURIET.
 (Sylvine. Édition A. Lemerre.)

142. LA MAISON D'ÉCOLE

Au centre du village, un peu à l'écart de la route, vous remarquez une belle maison entre cour et jardin; des volets verts se détachent sur un fond blanc éblouissant et lui donnent un riant aspect; la cour est plantée d'arbres et pourvue d'une fontaine; un grillage la sépare de la route : c'est la *maison d'école*.

Quand on franchit le seuil, on entre dans un large couloir servant de vestiaire; de nombreux portemanteaux sont destinés à recevoir les casquettes et les paniers des écoliers. A droite, se trouve la classe; à gauche, la salle du conseil municipal, l'escalier qui conduit à l'appartement de l'instituteur, et la bibliothèque qui sert en même temps de salle de lecture.

La salle d'école est spacieuse, bien éclairée, bien aérée; les murs sont peints en vert clair, ce qui ne fatigue pas les yeux; les fenêtres sont garnies de stores qui permettent de se garantir contre les rayons du soleil. Elle est séparée en deux pour permettre à la femme de l'instituteur de réunir à part les plus jeunes enfants.

Les boiseries et le bureau du maître sont en chêne; tout autour de la salle se trouvent des tableaux noirs. A droite du bureau, une collection des mesures et des poids dont l'usage est obligatoire en France; à gauche, un globe terrestre; plus loin,

des cartes géographiques qui se déroulent à volonté : le plan topographique de la commune et de la banlieue, la carte du canton, du département, de la France, de l'Europe, la carte des autres parties du monde et un planisphère. Il y a en outre quelques cartes muettes, sur lesquelles on dessine les cours d'eau, les chaînes de montagnes, les lignes de chemins de fer, les canaux.

Des deux armoires vitrées du fond, l'une reçoit les cahiers journaliers, l'autre les livres et les atlas dont les enfants se servent à l'école.

Le grand poêle est entouré d'un grillage protecteur.

Quand vos pères allaient à l'école, notre commune n'avait pas une salle de classe aussi belle ni aussi bien aménagée. En hiver chaque enfant apportait sa bûche de bois, et allumait le feu à son tour ; les élèves s'asseyaient autour de grandes tables rectangulaires ; la moitié d'entre eux tournaient le dos au maître ; il n'y avait ni cartes, ni tableaux noirs. Aujourd'hui, chaque enfant possède une case où il met ses cahiers et ses livres ; il n'y a que deux élèves par banc, tous sont placés en face du maître.

Notre école compte quarante élèves, garçons et filles ; c'est une école *mixte* ; elle est dirigée par un maître. L'école mixte du village voisin est dirigée par une institutrice. Dans les grandes communes il y a une classe de garçons dirigée par un instituteur et une classe de filles dirigée par une institutrice. Dans les villes, certaines écoles comptent plusieurs classes et quelques centaines d'élèves.

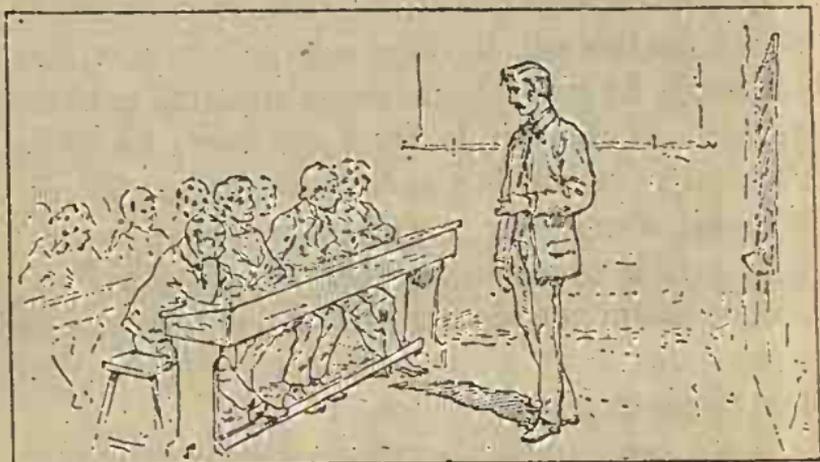
MAXIME. — Le savoir est moins prisable que le jugement.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelle est la distribution intérieure de notre maison d'école?

143. L'ÉCOLE PRIMAIRE

Tous les enfants du village fréquentent la même école; le fils du bourgeois vient s'asseoir sur le même banc que le fils du journalier, et ils sont bons camarades. L'estime qu'ils ont l'un pour l'autre ne



se mesure pas au nom ou à la fortune de leurs pères, mais au travail, au savoir, à l'exactitude de chacun.

A certaines heures la femme de l'instituteur réunit les plus jeunes enfants dans la petite classe; elle les fait lire, leur fait réciter les leçons, les aide à faire leurs devoirs. Trois fois par semaine, elle

réunit les filles et leur enseigne les travaux à l'aiguille. Quand il fait beau, elle donne la leçon de couture dans la cour, à l'ombre du grand noyer; une élève lit à haute voix, ou bien toutes ensemble chan-



tent un air en travaillant. Les garçons, de leur côté, font l'exercice militaire.

Les parents apprécient les soins que l'instituteur et sa femme donnent à leurs enfants; ils le leur prouvent par l'estime et par l'attachement qu'ils ont pour eux.

A treize ou quatorze ans on quitte l'école. Quelques élèves vont à l'école supérieure du chef-lieu de canton; d'autres entrent en apprentissage ou travaillent dans les champs; mais tous veulent d'abord mériter le *certificat d'études*. On les interroge sur la langue française, sur l'histoire, la géographie; on les fait calculer, dessiner; puis ceux qui en sont jugés dignes reçoivent un diplôme constatant qu'ils possèdent l'instruction indispensable à tout citoyen français.

Il arrive quelquefois que des élèves continuent leurs

études après avoir obtenu ce diplôme; le maître leur donne des leçons particulières, et ils le secondent dans sa classe: ce sont ses moniteurs. Ils se préparent à entrer plus tard à l'École normale, afin de devenir eux-mêmes instituteurs. Les élèves maîtres, ainsi préparés à l'école du village, sont généralement les meilleurs à l'École normale; ils deviennent des instituteurs instruits et dévoués; ils ont acquis de bonne heure une expérience qui manque à leurs camarades.

MAXIME. — Ce qui vaut la peine d'être fait, mérite d'être bien fait.

1. Expliquer : *travail, savoir, exactitude.*

144. LE PETIT GARÇON ALLANT A L'ÉCOLE

L'an passé, cela va sans dire,
 J'étais petit; mais à présent
 Que je sais compter, lire, écrire,
 C'est bien certain que je suis grand.

Quand sur les genoux de ma mère
 On me voyait souvent assis,
 J'étais petit, la chose est claire :
 J'avais cinq ans, et j'en ai six !

Maintenant je vais à l'école ;
 J'apprends chaque jour ma leçon ;
 Le sac qui pend à mon épaule
 Dit que je suis un grand garçon

Quand le maître parle, j'écoute,
 Et je retiens ce qu'il me dit ;
 Il est content de moi, sans doute,
 Car je vois bien qu'il me sourit.

F. CAUMONT.

145. L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE

Tous les jours, sur les huit heures du matin et vers le soir, on rencontre sur la route de Beauvillers, des garçons alertes ayant sac au dos et marchant d'un pas régulier comme de solides piétons. Ce sont des jeunes gens des communes environnantes; ils ont quitté l'école du village, mais ils vont encore, pendant deux ou trois ans s'instruire à l'école supérieure, du chef-lieu de canton.



Il y en a qui font jusqu'à seize kilomètres par jour et ils ne s'en portent pas plus mal; cette marche journalière fortifie leur santé; ils s'habituent à la fatigue; ils font un jour de bons soldats.

Ces braves garçons n'ont pas beaucoup de temps à eux pour préparer leurs devoirs et apprendre leurs leçons; mais ils sont attentifs en classe, ils ne perdent pas un moment, ils s'appliquent à ce qu'ils font et ils le font bien; ils tiennent la tête de l'école.

Rien qu'à voir leur bonne tenue, leur extrême ponctualité, on se dit : Voilà de bons élèves. Le directeur les propose souvent en modèle aux garçons du chef-lieu.

L'instruction n'est plus la même qu'à l'école primaire du village. Les élèves étudient le français avec plus de soin et apprennent à connaître les auteurs

qui ont le mieux écrit notre langue. Ils ne se bornent pas à l'histoire de France : ils connaissent les principaux hommes célèbres de l'antiquité et l'histoire des nations qui nous environnent.

En géographie, on leur parle du commerce et de l'industrie, des canaux et des chemins de fer, du rôle de nos ports et de leurs relations avec le monde entier par des lignes de navigation. Ils apprennent à lire la carte de l'état-major. Ils savent qu'à tel endroit il y a une montagne, ils en connaissent la hauteur et la pente ; des signes conventionnels leur disent combien il y a de tunnels sur une ligne de chemin de fer, combien de moulins dans la vallée, combien de ponts sur la rivière.

Ils manient la chaîne d'arpenteur, calculent les surfaces, les volumes, cubent le bois et les tas de pierre, jaugent la capacité des tonneaux. Ils apprennent la tenue des livres et s'exercent à établir les comptes d'une exploitation agricole.

Ces jeunes gens font aussi du dessin ; quand ils commanderont un outil ou un meuble, ils en donneront le croquis à l'ouvrier.

Ils apprennent encore à connaître les animaux utiles ou nuisibles ; ils herborisent, sèchent les fleurs, les fixent sur leur herbier en les groupant par familles, étudient ainsi la structure, la vie et les propriétés de chaque plante, apprennent à connaître la *flore* des environs.

Ils recueillent également des échantillons des différentes sortes de pierres et en forment des collections soigneusement étiquetées. La collection de l'école

s'accroît d'une année à l'autre, et peu à peu forme un musée intéressant et instructif.

Tous les jours ces jeunes gens se rendent à l'atelier annexé à l'école; un maître menuisier, un maître serrurier, un tourneur, leur apprennent à manier le rabot, la lime, le tour. Les jeunes apprentis deviennent habiles de leurs mains, acquièrent du coup d'œil, se forment le goût et n'ont pas besoin de recourir à des ouvriers étrangers pour faire les menues réparations de la maison.

Une fois par semaine un ancien sous-officier leur fait faire de la gymnastique militaire et leur apprend le maniement du fusil.

Quand les jeunes garçons quittent l'école cantonale, les uns entrent dans un atelier pour apprendre un état; d'autres suivent une des quatre *écoles d'arts et métiers*, à Aix, à Châlons, à Angers, à Lille. Le plus grand nombre s'en retournent au travail des champs, la plus utile de toutes les professions; ils feront des cultivateurs éclairés, instruits, intelligents; c'est parmi eux que les électeurs choisiront plus tard des conseillers municipaux qui sauront bien gérer les affaires de la commune.

MAXIME. — Le monde appartient aux hommes et aux races énergiques.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que les élèves apprennent à l'école primaire supérieure?

2. Expliquer: *étiqueter, jauger, signe conventionnel, croquis.*

146. IL SAIT LIRE

L'école est loin, parfois à quatre kilomètres,
 Pourtant l'on voit partir tous ces chers petits êtres
 Le matin, par des temps de neige et de verglas.
 Les chemins sont mauvais. On grelotte. On est las.
 On souffle dans ses doigts à cause de l'onglée...
 Mais on est des enfants à la mine éveillée,
 Durs au froid, durs au mal, et qui ne pleurent pas.

.....

Mais le dimanche vient. Près du vaste foyer
 On s'assied, regardant les bûches flamboyer.
 L'aïeule vénérable a mis sa coiffe blanche.
 Dans la chaude maison tout est bonheur et paix.
 On sommeille à demi. Les enfants sont muets
 Quand le père à l'aîné dit : « Petit, c'est dimanche,
 Si tu prenais un livre et si tu nous lisais. »

Et l'enfant de huit ans commence la lecture,
 Sa voix parle de Dieu, du Ciel, de la Nature,
 Il attendrit sa mère et voit dans tous les yeux
 Une larme d'orgueil éclairant un sourire.
 Si petit ! Comme il cause ! On l'écoute. On l'admire.
 Et lui, le cher enfant, se sent fier et joyeux.
 Il enseigne. Il bénit. Il console..... Il sait lire.

Paul FOUCHER.

147. LA VISITE DES ÉCOLES

Les écoles maternelles sont régulièrement visitées
 par des dames inspectrices qui assistent aux divers
 exercices des enfants, qui veillent à ce que la salle
 soit bien installée, à ce que le matériel soit complet et
 bien entretenu. Les écoles sont visitées par les auto-

rités de la commune, par les délégués cantonaux, et surtout par l'inspecteur de l'arrondissement.

L'inspecteur connaît personnellement les instituteurs; il les a vus à l'École normale, il a assisté à leurs examens; il vient les voir en ami, il est leur conseiller. Il s'informe des difficultés qu'ils rencontrent et leur donne les avis dont ils peuvent avoir besoin.

Il réunit les instituteurs au chef-lieu de canton, préside leurs conférences pédagogiques et s'entretient avec eux de la meilleure manière d'instruire les enfants.

Quand l'inspecteur vient en classe, il assiste à la leçon, puis il interroge les enfants, prend note des bons élèves et des élèves faibles, et emporte les devoirs faits en sa présence; quand il revient, il constate si les premiers se sont maintenus à leur rang, si les autres ont fait des progrès.

Il s'informe souvent auprès de l'instituteur des enfants qui aiment l'étude et le travail; il engage les parents à les laisser encore à l'école, à les envoyer à l'école supérieure, et s'ils continuent à bien travailler, il les recommande pour l'obtention d'une bourse à l'école normale.

Au chef-lieu du département, il y a un inspecteur supérieur qui a la haute direction de toutes les écoles: c'est l'*inspecteur d'académie*.

MAXIME. — Le meilleur moyen de cacher son ignorance, c'est de ne parler que des choses qu'on a étudiées avec soin.

148. LES COLLÈGES ET LES LYCÉES

L'enseignement que l'on donne dans les écoles du village s'adresse à tous les enfants. Tous en ont absolument besoin, que leurs parents soient riches ou pauvres, qu'ils soient ouvriers, bourgeois, fonctionnaires ou magistrats; aussi le gouvernement oblige-t-il les parents à le leur donner.

Cet enseignement, qui est indispensable à tous, s'appelle *l'enseignement primaire*.

Les jeunes gens qui veulent continuer leurs études suivent un enseignement qui est moins nécessaire au plus grand nombre et qu'on appelle *l'enseignement secondaire*.

Outre le français, l'histoire, la géographie, les sciences, cet enseignement comprend soit l'étude des langues mortes ou anciennes, soit l'étude des langues vivantes ou modernes.

L'enseignement secondaire est donné au *collège communal* du chef-lieu d'arrondissement, et au *lycée national* du chef-lieu du département; il est surveillé par l'inspecteur d'académie. Les collèges sont entretenus par la commune, les lycées par l'État. Le directeur du collège s'appelle *principal*, celui du lycée *proviseur*.

L'enseignement secondaire n'est pas gratuit. Les jeunes gens ne finissent guère leurs classes avant l'âge de dix-sept à dix-huit ans; ils passent alors un examen pour l'obtention du certificat d'études secondaires, appelé *baccalauréat*.

MAXIME. -- On recueille ce qu'on a semé.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *enseignement primaire*, — *secondaire*.
2. Qu'est-ce qu'un collège communal? — un lycée national?

149. L'ÉPI STÉRILE

Tandis que ces épis qu'on coupera bientôt,
 Inclinent leurs fronts vers la terre,
 D'où vient que celui-ci s'élève encore si haut?
 — C'est qu'il n'a pas de grain dans sa tête légère.

Ce tonneau qu'au pressoir le vigneron conduit
 En le poussant d'un pied rapide,
 Pourquoi donc fait-il tant de bruit?
 — Mon bon ami, c'est qu'il est vide.

L.-A BOURGUIN.

150. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & LES ÉCOLES
 SPÉCIALES

Le titre de *bachelier* permet au jeune homme de suivre les cours de *l'enseignement supérieur*.

Le médecin qui soigne les malades, le pharmacien qui prépare les médicaments, le notaire qui rédige les actes de vente, l'avocat qui défend nos droits, le juge qui rend la justice, l'ingénieur qui construit les ponts, le professeur de l'enseignement secondaire, tous sont obligés, pour faire leurs études, d'acquiescer d'abord le diplôme du baccalauréat.

Ils suivent ensuite les cours d'un établissement d'enseignement supérieur : l'École de médecine,

l'École de droit, les facultés des sciences, des lettres.

Les futurs ministres du culte suivent les cours de la faculté de théologie.

Ces grandes Écoles et ces *Facultés* dépendent des seize *Académies* placées dans les principales villes de France. A la tête de chaque académie se trouve un *recteur*, dont l'autorité s'étend sur tous les départements qui font partie de son *ressort académique*.

Les jeunes gens qui ont reçu l'enseignement secondaire ne se destinent pas tous à l'étude des lettres, des sciences, du droit, de la médecine. Un grand nombre vont dans les écoles *spéciales* pour se préparer à certaines professions qui exigent des études particulières.

L'*École normale supérieure* est un établissement dans lequel les futurs professeurs de lycée se préparent à leur laborieuse carrière.

De l'*École polytechnique* sortent les ingénieurs des mines, les ingénieurs des ponts et chaussées, les employés supérieurs des tabacs et des télégraphes, les officiers du génie et de l'artillerie.

L'*École navale* de Brest forme les braves et savants officiers de marine qui gardent nos frontières maritimes et portent au loin le drapeau de la France.

A l'*École forestière* de Nancy, les futurs gardes-généraux et inspecteurs des forêts étudient ce qui a rapport à la culture et à la conservation des forêts.

L'*École militaire* de Saint-Cyr est la pépinière de nos jeunes officiers d'infanterie et de cavalerie.

L'*École centrale des arts et manufactures* n'est pas

un établissement de l'État, mais elle prépare les ingénieurs pour les grandes industries.

N'oublions pas l'*École nationale des arts industriels* que le gouvernement vient de créer à Roubaix, dans le département du Nord.

Mentionnons encore les *Écoles vétérinaires* d'Alfort, de Lyon et de Toulouse, dans lesquelles on apprend les soins à donner aux bestiaux et plus particulièrement au cheval; et les *Écoles d'agriculture* instituées par le gouvernement dans le but de former de bons agriculteurs; elles se trouvent à Grignon dans le département de Seine-et-Oise, à Grandjouan, dans la Loire-Inférieure, et à Montpellier. Au-dessus de ces trois écoles se trouve l'*Institut agronomique* de Paris.

- MAXIME. — Avec le temps et le travail, la feuille du mûrier devient satin.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le *baccalauréat*? — Qu'est-ce qu'une faculté? — Quelles sont les écoles spéciales?

151. QUESTION D'ENFANT.

Père! qui passe le plus vite?...
Est-ce le fleuve, est-ce le vent?
Est-ce l'étoile qui gravite
Et s'enflamme en sillon mouvant?

Est-ce la nue ou la fumée?
L'hirondelle sifflant dans l'air?
La fusée en gerbe allumée?
Est-ce la foudre, est-ce l'éclair?

Le torrent ? l'ardente avalanche ?
 Le plomb rapide et meurtrier ?
 Le brick gonflant son aile blanche ?
 L'homme penché sur l'étrier ?

— Mon fils, que l'avenir t'évite
 Ce savoir doux et douloureux !
 Non, ce qui passe le plus vite,
 Enfant, ce sont les jours heureux !

Jules DE GÈRES.

(Édition Dentu.

152. L'UNIVERSITÉ

L'ensemble de nos seize Académies forme l'*Université de France*. A la tête de ce grand corps se trouve le ministre de l'instruction publique, *grand maître de l'Université*, qui dirige l'enseignement à ses trois degrés. Instituteurs, inspecteurs, directeurs d'école normale, professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur, tous ceux enfin qui travaillent à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse relèvent du ministre.

A côté du ministre se trouve placé un conseil composé de cinquante-deux membres de l'enseignement élus par leurs collègues ; c'est le *conseil supérieur de l'instruction publique*.

MAXIME. — Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier entre les peuples ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain.

VIII. LA JUSTICE

153. LA LOI ÉGALE POUR TOUS

Vous arrivez à l'école quelques minutes avant l'heure prescrite; les leçons une fois commencées, vous ne parlez plus, vous ne quittez pas votre place sans permission; en sortant, vous marchez deux à deux et vous ne rompez les rangs que dans la rue. Dans tout cela vous observez le règlement qui assure l'ordre et la bonne tenue de la classe.

Si chacun pouvait entrer ou sortir à son gré, travailler ou ne rien faire, écouter le maître ou causer, la classe deviendrait impossible; les bons élèves ne profiteraient pas de leur séjour à l'école. Le maître a donc formulé dans quelques paragraphes concis les règles indispensables; il les a écrites, il les a affichées dans la classe; c'est la *loi de l'école*. L'élève qui enfreint la loi s'expose à être puni.

L'école est l'image de la société. Ce qui arrive ici entre élèves, est la reproduction, en petit, de ce qui se passe entre les habitants d'un même pays; la société ne subsisterait pas si chacun de ses membres n'observait les règles reconnues nécessaires à la

sécurité de tous; l'ensemble de ces règles forme la *loi*.

La loi est notre véritable souverain : le riche et le pauvre, le plus humble ouvrier comme le premier magistrat de la République, tous les citoyens, tous sans exception, sont soumis aux mêmes lois. Il faut donc apprendre à connaître les lois; d'autant plus que personne n'est censé les ignorer, pas même l'homme qui ne sait pas lire.

Le texte des lois se trouve dans des recueils appelés *codes* : code civil, code pénal, code de commerce, etc., qui ont été rédigés au commencement de notre siècle et qui constituent un des plus magnifiques travaux des assemblées issues de la Révolution de 1789.

MAXIME. — La justice comprend en elle toutes les vertus.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *loi, code, censé*.

154. LE JUGE DE PAIX

Des contestations s'élèvent parfois entre les patrons et les ouvriers; les uns trouvent que le travail est mal fait, les autres demandent une augmentation de salaire. Des clients refusent des marchandises parce qu'ils les croient de mauvaise qualité, les marchands ne veulent pas les reprendre; ailleurs, un débiteur se plaint de la dureté de son créancier, le locataire a des difficultés avec son propriétaire; des cultiva-

teurs disputent sur la limite de leurs propriétés.

Il arrive même que des frères et sœurs ne peuvent pas se partager paisiblement la succession de leurs parents ; que la désunion entre dans la famille au moment où ses membres devraient être le plus unis, où ils devraient honorer la mémoire de leurs parents par une entente fraternelle.

En pareil cas, chacun devrait contribuer à aplanir les difficultés et à rétablir la concorde. Malheureusement cela ne se fait pas toujours ; il y a même des personnes qui, par des propos malveillants, enveniment les affaires.

Le gouvernement a donc placé dans chaque chef-lieu de canton un magistrat qui a pour mission spéciale de chercher à concilier les citoyens, de les éclairer sur leurs droits et sur leurs devoirs réciproques ; de leur faire comprendre leurs torts, de leur donner des conseils désintéressés, de maintenir la paix entre eux et de prévenir les procès ; c'est le *juge de paix* ; c'est à lui que doivent s'adresser les citoyens qui ne peuvent se mettre d'accord.

Au *tribunal de paix* le magistrat parle aux plaignants en ami ; il leur indique la solution qu'il croit équitable et les engage à l'accepter. Souvent les plaignants s'arrangent à l'amiable, n'ont point de frais, ne perdent pas de temps, restent ou redeviennent bons amis.

Si les partis se refusent à la conciliation, le juge de paix, revêtu cette fois de sa robe et coiffé de sa toque, siège, assisté de son greffier, *juge* l'affaire et rend une *sentence*.

Le papier timbré, les écritures du greffier, les citations de l'huissier, les frais de déplacement des témoins, tous les dépens enfin sont généralement à la charge de celui des plaignants qui a eu le plus de torts; mais l'un et l'autre plaideur ont perdu leur temps, négligé leurs affaires, fait des dépenses inutiles; ils se sont aigri le caractère, ils ont brisé leurs bonnes relations antérieures. C'est ce qui a fait dire au bonhomme Richard : celui qui perd son procès revient « des plaids » tout nu, celui qui le gagne s'en revient en chemise.

C'est également devant le juge de paix que sont portés les contraventions et les délits de moindre importance, les injures, les rixes, les infractions aux réglemens de police. Les sentences du juge de paix sont définitives quand les différends portent sur une valeur inférieure à cent francs, ou quand la condamnation ne dépasse pas cinq francs d'amende.

Il peut encore juger sur des matières supérieures à cent et inférieures à deux cents francs, infliger jusqu'à quinze francs d'amende et jusqu'à cinq jours de prison; mais, dans ce cas, si l'un des plaignants croit avoir été lésé par la sentence ou si le condamné croit avoir été puni trop sévèrement, la loi lui permet d'*en appeler*, c'est-à-dire de porter sa cause devant un tribunal plus élevé.

MAXIME. — Quant tu pardones à un ennemi, tu te fais plusieurs amis.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce qu'un juge de paix?

2. Expliquer : *sentence, en appeler, citation, contravention, délit, amende.*

155. LA MAISON DE SOCRATE

Socrate un jour faisant bâtir,
 Chacun censurait son ouvrage :
 L'un trouvait les dedans, pour ne lui point mentir,
 Indignes d'un tel personnage.
 L'autre blâmait la face, et tous étaient d'avis
 Que les appartements en étaient trop petits.
 Quelle maison pour lui ! l'on y tournait à peine.
 « Plût au ciel que de vrais amis,
 Telle qu'elle est, dit-il, elle pût être pleine ! »

Le bon Socrate avait raison
 De trouver pour ceux-là trop grande sa maison.
 Chacun se dit ami ; mais fou qui s'y repose :
 Rien n'est plus commun que le nom,
 Rien n'est plus rare que la chose.

LA FONTAINE.

156. LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

Si le dommage causé dépasse la valeur de deux cents francs, et si le juge de paix ne réussit pas à concilier les parties, la cause est portée devant le *tribunal de première instance*, qui siège au chef-lieu d'arrondissement et qui est composé d'un président et de deux juges au moins. Il en est de même si la peine encourue dépasse quinze francs d'amende ou cinq jours de prison.

Les plaignants sont toujours assistés par l'*avoué*; celui-ci réunit les documents concernant l'affaire; comme ces papiers forment souvent un gros paquet, bombé comme un dos, on appelle cela préparer le *dossier* de l'affaire; puis il engage le procès. Les intéressés peuvent eux-mêmes prendre la parole ou recourir à un avocat. Celui-ci se place devant la barre qui sépare le public du tribunal, à l'enceinte réservée appelée *barreau*; il expose les griefs de son client ou le défend; il justifie ainsi son nom qui, comme celui d'*avoué*, signifie : *appelé au secours*.

Les juges écoutent la *cause*, questionnent, entendent les témoins, délibèrent. Puis, lorsque sa conviction est faite, quand il a reconnu de quel côté est le droit, le tribunal rend son jugement; le greffier le rédige.

La mission du juge est noble et élevée, mais elle est difficile et souvent pénible à remplir; elle demande de longues études, une connaissance approfondie des lois et surtout une parfaite intégrité. Aussi la loi entoure-t-elle la fonction de juge d'une grande considération et de garanties particulières. Le magistrat qui décide de questions où sont en jeu la fortune et l'honneur des citoyens, doit se prononcer en toute indépendance et sans avoir égard à la personne.

Le tribunal de première instance juge sans appel les affaires dont l'objet ne dépasse pas 1500 francs de capital. Pour les autres, si le condamné croit qu'il a été frappé trop sévèrement, la loi lui permet de porter sa cause devant un tribunal supérieur.

MAXIME. — Les querelles ne dureraient pas longtemps, si les torts n'étaient que d'un côté.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce qu'un tribunal de première instance?
2. Expliquer : *avocat, avoué, dossier, barreau.*

157. LA COUR D'APPEL ET LA COUR DE CASSATION

Les *appels* interjetés contre les jugements du tribunal de première instance sont déférés à la *cour d'appel*, composée de cinq juges appelés *conseillers*. La cour d'appel statue définitivement; elle est souveraine.

Mais les conseillers, comme les juges de première instance et les juges de paix, sont les serviteurs de la loi au nom de laquelle ils rendent leurs arrêts ou leurs jugements; ils doivent donc observer la loi jusque dans ses moindres détails et suivre scrupuleusement les nombreuses formalités prescrites. S'il arrive à ces magistrats d'en oublier une seule, si peu importante soit-elle, le condamné a le droit d'en appeler à la *cour de cassation*, tribunal suprême qui siège à Paris.

La cour de cassation examine la procédure suivie, vérifie si la loi a été appliquée suivant les règles et la jurisprudence établies. Sinon, elle casse la décision du juge de paix, le jugement du tribunal de première instance, ou l'arrêt de la cour d'appel; le procès recommence alors devant une autre justice de paix, un autre tribunal d'arrondissement, une autre cour d'appel.

MAXIME. — On est sage au retour des plaids.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *cour d'appel, ressort judiciaire, arrêt, cour de cassation.*

158. LE MINISTÈRE PUBLIC

Le maraudeur qui dépouille les arbres fruitiers, le braconnier qui chasse le gibier sans en avoir le droit, l'ivrogne qui fait du tapage dans la rue, le voleur qui s'empare du bien d'autrui, le bandit qui attaque le voyageur sur les grands chemins, tous ceux enfin qui troublent l'ordre public, qui attentent à la propriété, à la liberté, à la vie des citoyens, enfreignent la loi. Les coupables doivent être recherchés et punis, alors même que les personnes lésées intercéderaient pour eux.

Et qui veille à l'exécution de la loi? Qui la représente? Qui agit en son nom? C'est le *procureur de la République*. Il y a un procureur par arrondissement; il est assisté d'un ou de plusieurs *substituts*. Le procureur et ses substituts forment le *parquet* du tribunal, le *ministère public*.

Ils peuvent avoir à constater trois espèces d'infractions à la loi. Le voiturier qui, la nuit, ne munit pas sa voiture d'une lanterne, commet une *contravention*; il est jugé par le *tribunal de simple police* établi au chef-lieu de canton; le ministère public y est représenté par le commissaire de police ou par le maire du chef-lieu.

Un vol, des coups, des blessures, constituent un *délit*; les délits sont déférés par le ministère public aux juges du tribunal d'arrondissement réunis en *tribunal de police correctionnelle*.

Les infractions graves, réputées *crimes*, sont déférées au *jury*.

Quand un délit est signalé, le chef du parquet prend immédiatement les mesures nécessaires pour découvrir et arrêter le coupable. Gardes champêtres, gendarmes, commissaires de police, tous les agents de la *force publique* sont à ses ordres. Un juge *instruit l'affaire*, écoute le *délinquant*, interroge les témoins, fait des perquisitions, saisit les papiers et autres objets qui peuvent éclairer la justice. Si la culpabilité n'est pas suffisamment établie, le *juge d'instruction* rend une *ordonnance de non-lieu*; si elle lui paraît démontrée, l'inculpé est traduit devant le tribunal correctionnel.

Le ministère public formule alors la prévention, la soutient, demande au tribunal que justice soit faite, que satisfaction soit donnée à la loi. Si les juges lui paraissent trop indulgents, il peut en appeler.

Il y a dans chaque chef-lieu de canton un ou plusieurs intermédiaires entre le juge et les justiciables; ce sont les *huissiers*. Les huissiers informent les parties du jour où le procès est jugé, ils assignent les témoins, afin que l'on soit bien sûr que ces personnes ont été régulièrement convoquées, ils font exécuter les jugements des tribunaux. Si une amende n'est pas payée, l'huissier est parfois obligé de saisir les meubles ou les récoltes, et de les vendre.

Le ministère public qui porte la parole devant la cour d'appel et devant la cour de cassation, s'appelle *procureur général* ; ses collaborateurs portent le nom d'*avocats généraux* ou de *substitués*.

Le procureur de la République, les substitués, le procureur général, les avocats généraux sont debout quand ils parlent, c'est la *magistrature debout* ; les juges et les conseillers sont désignés sous le nom de *magistrature assise*.

MAXIME. — Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *procureur, substitut, contravention, délit, crime, ordonnance de non-lieu*..

159. CONSEIL AUX GENS COLÈRES

Un certain Grec disait à l'empereur Auguste,
Comme une instruction utile autant que juste,
Que, lorsqu'une aventure en colère nous met,
Nous devons, avant tout, dire notre alphabet ;
Afin que, dans ce temps, la bile se tempère,
Et qu'on ne fasse rien que l'on ne doive faire.

MOLIÈRE.

160. LE JURY

Celui qui commet un vol avec effraction, qui par emportement, par haine, par vengeance, par cupidité ou pour tout autre motif blesse gravement une

personne ou attente à ses jours, commet un *crime*; il est poursuivi comme *criminel* et encourt des peines très graves, déchéance de ses droits de citoyen, détention, travaux forcés et même la peine capitale. Aussi la loi redouble-t-elle de précautions; elle ne frappe que ceux qui ont été déclarés coupables par leurs propres concitoyens; elle défère les crimes à une juridiction spéciale, appelée *cour d'assises*.

La cour d'assises comprend un tribunal composé d'un conseiller et de deux juges : la *cour*; et un groupe de trente-six citoyens, habitants du département et connus pour leur honorabilité : le *jury*. Douze *jurés* siègent chaque jour. Le président de la Cour tire leurs noms au sort. Le juré le premier nommé est le *chef* du jury.

Si l'un des jurés a avec l'accusé des rapports d'amitié, ce qui pourrait influencer son jugement, le ministère public le récuse et le président tire un autre nom. Si le défenseur et l'accusé craignent qu'un des jurés ne soit trop sévère, à leur tour ils le récusent. Le ministère public et le défenseur ont le droit de récuser chacun douze membres. Douze jurés doivent être acceptés et par l'accusation et par la défense; ils forment le *jury de l'affaire* qui statuera sur le sort de l'accusé.

MAXIME. — Les injures sont les raisons de ceux qui ont tort.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *jury, juré, statuer*.
-

161. LA COUR D'ASSISES

Au fond de la salle siège la cour en robes rouges ; à gauche sont placés le jury et le ministère public ; à droite près de son défenseur, l'accusé est assis entre deux gendarmes. Derrière la cour, sur le mur noir du fond, se détache un crucifix qui ajoute à l'aspect austère du *prétoire*. Le public est respectueux ; on sent que les passions doivent s'évanouir dans ce lieu, que dans cette salle la vérité et la justice seules ont le droit de parler :

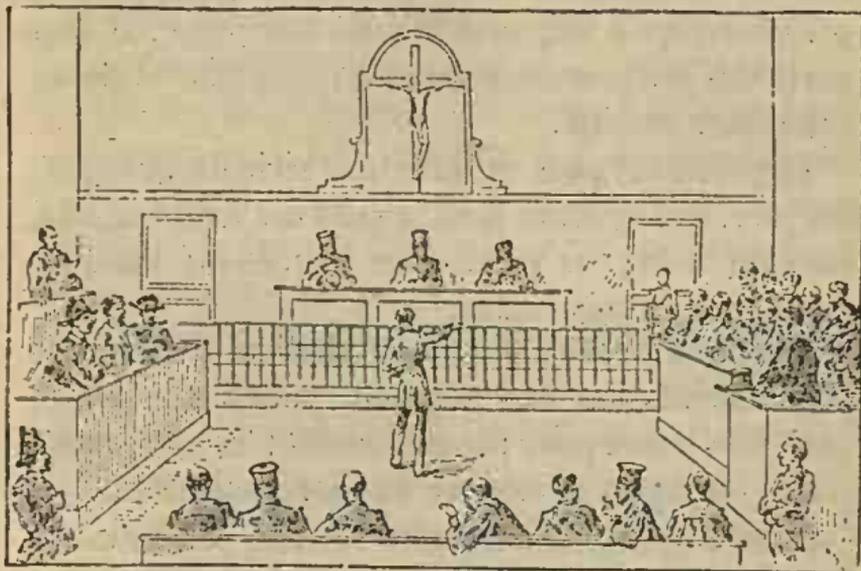
L'accusé dit ses nom et prénoms, son lieu de naissance, son âge, sa profession, son domicile ; les jurés prêtent le serment de se prononcer en hommes probes, libres ; le greffier lit l'*acte d'accusation*, qui énumère les faits reprochés à l'accusé, le président procède à l'*interrogatoire*, c'est-à-dire qu'il questionne le prévenu sur toutes les circonstances du crime.

Suit l'*audition des témoins*. Les uns comparaissent à la requête du ministère public ; ce sont les *témoins à charge* ; les autres sont appelés par la défense ; ce sont les *témoins à décharge*. Ils entrent l'un après l'autre, se placent devant la cour, en face de la croix, lèvent la main droite, et jurent solennellement de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité toute la vérité, rien que la vérité.

Le ministère public prend alors la parole. Il examine un à un tous les chefs d'accusation ; il reconstitue le passé du coupable et fait revivre le crime devant l'esprit des jurés ; il dévoile les viles passions,

les calculs égoïstes qui ont été les mobiles du crime, cherche à démontrer la culpabilité de l'accusé et termine son *réquisitoire* en demandant, au nom de la société, que justice soit faite, que satisfaction soit donnée à la loi.

Et l'accusé, couvert de honte et de confusion.



baisse la tête, cache sa figure entre ses mains. S'il est d'une famille honorable, s'il a eu sous les yeux de bons exemples de travail, d'honneur, de probité, le malheureux n'en est que plus coupable; il pouvait être un honnête homme, et le voilà sur le banc des criminels.

La parole est maintenant à la *défense*. L'avocat de l'accusé fait ressortir ce qu'il a remarqué de contradictoire ou de vague dans les dépositions des témoins à charge, et ce qu'il y a de favorable dans celles des témoins à décharge. Il recherche dans les antécédents

de l'accusé les faits honorables qui peuvent s'y rencontrer et rappelle les services qu'il a pu rendre au pays. Si les charges qui pèsent sur l'accusé sont trop graves pour qu'on puisse espérer un acquittement, et surtout si le coupable avoue son crime et se montre repentant, le défenseur s'attache aux *circonstances atténuantes*, ou ne cherche plus dans sa *plaidoirie* qu'à implorer la pitié des juges; il leur parle des malheureux parents du coupable et de ses infortunés enfants.

Le président pose ensuite une série de questions au jury, qui se retire dans la salle des délibérations. La cour sort, les gendarmes emmènent l'accusé, l'audience est suspendue.

Le public resté dans la salle cherche à deviner le dénouement. Les uns penchent pour l'indulgence, peut-être même pour l'acquittement; les autres prévoient ou jugent nécessaire une condamnation.

Enfin un coup de sonnette retentit, les huissiers de service annoncent la cour, le public se lève, l'audience est reprise.

MAXIME. — L'enfer est pavé de bonnes intentions.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *cour d'assises, témoin à charge, témoin à décharge, réquisitoire, plaidoirie.*
-

162. LE VERDICT DU JURY

Le chef du jury se lève au milieu d'un profond silence, place la main droite sur son cœur et prononce les paroles suivantes : « Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la réponse du jury est :

« Sur la première question, *oui* ;... ou *non* ;

Sur la deuxième question, *oui* ;... ou *non*..... »

Quelquefois il ajoute : « Il existe des circonstances atténuantes, » cela veut dire que des circonstances particulières peuvent, dans une certaine mesure, atténuer la faute et faire baisser la peine d'un degré. C'est le *verdict du jury*.

Si le verdict est *négalif* sur toutes les questions, le président déclare l'accusé non coupable et prononce la mise en liberté immédiate du prisonnier. Si le verdict est *affirmatif*, le ministère public se lève et requiert l'application de la loi ; le président demande au défenseur et à l'accusé s'ils n'ont plus rien à dire ; la cour statue sur la peine à infliger, le président prononce l'arrêt. Il prévient le condamné qu'il a trois jours pour *se pourvoir en cassation*. Les gardes emmènent le prisonnier.

Tous les criminels ne sont pas des hommes absolument endurcis ; plus d'un, quand il entend l'arrêt qui le condamne, fond en larmes, éclate en sanglots.

L'image de sa mère désolée se dresse devant lui ; il songe aux cheveux blancs de son père. Au moment de satisfaire à la justice des hommes, il implore le pardon de Dieu.

MAXIME. — Le plus souvent on fait le mal parce qu'on n'a pas le courage de faire le bien.

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *Circonstance atténuante, verdict négatif, affirmatif, se pourvoir en cassation.*

163: L'ACCUSÉ

La loi est sévère pour les coupables. Mais elle prend des précautions infinies pour prévenir toute erreur, pour empêcher qu'un innocent puisse être condamné, que le coupable puisse être frappé trop rigoureusement. Elle veut que l'accusé soit défendu par un homme de loi, et lui donne un défenseur s'il est trop pauvre pour s'en constituer un lui-même.

L'avocat prend connaissance du dossier de l'accusé, examine les charges qui pèsent sur lui, réunit les témoignages qui peuvent lui être favorables. A l'audience il plaide sa cause; il cherche à démontrer son innocence, à atténuer ses torts; il fait appel à l'indulgence des juges.

L'accusé est entouré d'autres garanties encore. L'audience est publique; l'accusation portée contre lui se produit au grand jour, toutes portes ouvertes; le tribunal ne se prononce que lorsque l'avocat déclare qu'il n'a plus rien à dire pour la défense.

De plus, le juge est obligé de motiver la sentence. Il ne dit pas simplement que le tribunal condamne; mais il ajoute pour quels faits précis et en vertu de quels articles de loi la peine est infligée.

Enfin, tout condamné peut, s'il croit avoir été frappé trop sévèrement, porter sa cause devant un tribunal plus élevé. Le condamné à mort peut implorer la clémence du Président de la République, dont le plus beau privilège est le *droit de grâce*.

MAXIME — Si jeunesse savait ! Si vieillesse pouvait !

Exercices oraux et écrits.

1. Expliquer : *accusé, audience, défenseur.*

164. LES AUTRES TRIBUNAUX

Dans les villes industrielles, des contestations peuvent s'élever entre les patrons d'un côté, les contre-maitres, ouvriers, apprentis, de l'autre ; ces différends sont jugés par un tribunal appelé *conseil des prud'hommes*. Il y a un conseil spécial pour chaque industrie. Les membres de ces conseils, composés de patrons et d'ouvriers, sont élus pour six ans par les patrons et ouvriers âgés de vingt-cinq ans et exerçant leur profession depuis plus de cinq ans.

Les prud'hommes remplissent dans l'industrie une mission analogue à celle des juges de paix ; leur rôle est d'être équitables ; leur but principal, la conciliation. Les plaignants qui ne sont pas satisfaits de la décision du conseil des prud'hommes, peuvent en appeler au *tribunal de commerce*, qui dans les villes commerçantes juge les contestations survenues entre les négociants.

Les juges des tribunaux de commerce sont élus par les commerçants, et institués par le gouvernement; leurs fonctions sont gratuites.

Les plaideurs se font représenter par des hommes d'affaires ayant l'agrément du tribunal, et qu'on nomme *agréés*.

Dans certains arrondissements il n'y a ni conseils de prud'hommes, ni tribunal de commerce; dans ces cas les juges de paix remplacent les premiers, le tribunal de première instance remplace le second.

Il s'élève parfois des difficultés entre les citoyens et l'administration. C'est le plus souvent au sujet des élections, du payement des impôts, des prestations, des contrats ou marchés passés avec des entrepreneurs, de la construction des maisons d'école ou autres édifices publics; ces différends sont réglés par le *Conseil de Préfecture* et par le *Conseil d'État*. Il y a un conseil de préfecture par département; il n'y a qu'un seul conseil d'État, qui siège à Paris; il est présidé par le ministre de la justice.

Les soldats sont jugés par un tribunal spécial dont la composition varie suivant le grade de l'accusé et qui juge d'après le code militaire; c'est le *conseil de guerre*.

MAXIME. — Le plaideur doit se munir de trois sacs : sac de papiers, sac de patience, sac d'argent.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le conseil des prud'hommes? — le conseil de préfecture? — le conseil d'État? — le conseil de guerre?

IX. L'IMPOT

165: L'ÉTAT EST UNE GRANDE FAMILLE

Vous avez admiré l'air martial, l'entrain, la bonne tenue des troupes qui, aux manœuvres d'automne, ont campé près du village. Vous vous êtes dit que si jamais la patrie était en danger, cette armée serait là pour vous défendre. Vous êtes-vous demandé aussi ce que coûtent tant d'uniformes, de fusils, de chevaux, de canons? à quel chiffre se monte chaque année l'entretien d'une armée permanente de 600 000 hommes?

A notre dernière excursion trimestrielle nous avons suivi la route *nationale*; vous y avez marché tous de front, tant elle était large. Avez-vous songé aux frais nécessités par la construction et par l'entretien de ces belles routes qui sillonnent le pays?

Mais la France ne s'arrête pas aux rives de la Méditerranée ni aux plages de l'Océan; nous avons par de là les mers des colonies qui nous appartiennent, des pays qui sont français. Il faut que ces pays soient protégés, que les denrées coloniales puissent nous arriver en toute sécurité. Or, si vous considérez que la construction d'un seul vaisseau de guerre s'élève à dix ou quinze millions de francs, vous comprendrez

quelles dépenses nécessitent l'armement et l'entretien d'une flotte.

Les gendarmes, les agents qui veillent à notre sécurité, qui protègent nos biens et notre liberté, ne peuvent pas gratuitement faire leur pénible service. Le ministère public, les magistrats qui rendent la justice et qui ont fait de longues études pour comprendre et bien appliquer les lois, ont droit à un traitement. Il faut rémunérer les services rendus par les maîtres qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse.

Qui fournit l'argent nécessaire pour qu'aucun de ces services ne reste en souffrance? C'est l'État, par l'intermédiaire du ministre des finances.

Pour se procurer l'énorme somme dont il a besoin, l'État s'adresse aux citoyens. Ce sont eux qui profitent des services publics; ils ont tous intérêt à ce que le pays soit bien administré, à ce que personne ne reste ignorant, à ce que chacun puisse se livrer paisiblement à ses occupations, à ce que chacun respecte la loi. Les citoyens français forment une grande famille : ils doivent tous contribuer aux dépenses de l'État.

MAXIME. — La vanité et l'orgueil nous coûtent plus que la faim, la soif et le froid.

Exercices oraux et écrits.

1. Pourquoi tous les citoyens doivent-ils contribuer aux dépenses de l'État?
 2. Expliquer : *denrées coloniales, solidaire.*
-

166. LE BUDGET DE L'ÉTAT

Vous entendez souvent dire : si j'étais le gouvernement, je ferais telle amélioration ou telle autre, et je diminuerais les impôts. Les personnes qui parlent ainsi ne songent passans doute que le gouvernement ne peut dépenser qu'à la condition de recevoir. Ce qu'il donne d'une main, il l'a reçu de l'autre; plus vous exigez de lui, plus il est obligé de demander aux contribuables. Toute amélioration, toute dépense nouvelle se traduit nécessairement par une augmentation d'impôts.

Et comment le gouvernement sait-il chaque année ce dont il aura besoin l'année suivante? Chacun des onze ministres dresse un état des fonds qui lui sont nécessaires; il dit pourquoi il lui faut telle somme, il motive chaque demande nouvelle. Le ministre des finances réunit ces budgets isolés et établit le *budget des dépenses de l'État*. Il examine au moyen de quelles ressources il peut faire face à ces dépenses, il dresse le *budget des recettes*.

Il soumet ces deux budgets à l'examen de la Chambre des députés d'abord, à celui du sénat ensuite. Les deux Chambres les étudient article par article, demandent des explications, augmentent ou diminuent certains crédits, suivant qu'ils leur paraissent plus ou moins urgents, modifient le budget comme elles le jugent convenable pour les intérêts du pays, puis le votent. C'est la *loi des finances*. Le Président de la République la promulgue.

Le budget des recettes pour l'année 1893 a été fixé à 5 milliards 508 millions. Le budget des dépenses a été arrêté à 5 milliards 291 millions.

MAXIME. — Un ton poli rend les bonnes raisons meilleures et fait passer plus aisément les mauvaises.

Expliquer : *faire face, réaliser motiver.*

167. A LA FRANCE

France ! ô belle contrée, ô terre généreuse,
 Que les dieux complaisants formaient pour être heureuse,
 Tu ne sens point du nord les glaçantes horreurs ;
 Le midi de ses feux t'épargne les fureurs.
 Tes arbres innocents n'ont point d'ombres mortelles,
 Ni des poisons épars dans tes herbes nouvelles
 Ne trompent une main crédule ; ni tes bois
 Des tigres frémissants ne redoutent la voix ;
 Ni les vastes serpents ne traînent sur tes plantes
 En longs cercles hideux leurs écailles sonnantes.

Les chênes, les sapins et les ormes épais
 En utiles rameaux ombragent tes sommets,
 Et de Baune¹ et d'Aï² les rives fortunées,
 Et la riche Aquitaine, et les hauts Pyrénées
 Sous leurs bruyants pressoirs font couler en ruisseaux
 Des vins délicieux mûris sur leurs coteaux.
 La Provence odorante et de Zéphyre aimée
 Respire sur les mers une haleine embaumée ;
 Au bord des flots couvrant, délicieux trésor,
 L'orange et le citron de leur tunique d'or ;
 Et plus loin, au penchant des collines pierreuses,
 Forme la grasse olive aux liqueurs savoureuses ;
 Et ces réseaux légers, diaphanes habits,
 Où la fraîche grenade enferme ses rubis.
 Sur tes rochers touffus la chèvre se hérissé,
 Tes prés enflent de lait la féconde génisse,

Et tu vois les brebis, sur le jeune gazon,
 Épaissir le tissu de leur blanche toison.
 Dans les fertiles champs voisins de la Touraine,
 Dans ceux où l'Océan boit l'urne de la Seine,
 S'élèvent pour le frein des coursiers belliqueux.
 Ajoutez ces amas de fleuves tortueux :
 L'indomptable Garonne aux vagues insensées,
 Le Rhône impétueux, fils des Alpes glacées,
 La Seine au flot royal, la Loire dans son sein
 Incertaine, et la Saône, et mille autres enfin
 Qui, nourrissent partout, sur tes nobles rivages,
 Fleurs, moissons et vergers, et bois et pâturages ;
 Rampent aux pieds des murs d'opulentes cités,
 Sous les arches de pierre à grand bruit emportés

.....
 1. Côte-d'Or. — 2. Marne.

André CHÉNIER.

168 L'IMPOT FONCIER

Les 5508 millions du budget des recettes de l'année 1895 proviennent de la bourse des citoyens.

D'après quelles règles le gouvernement fait-il payer cette somme ? Il impose d'abord le sol même de la France. Nous avons vingt-cinq millions d'hectares de terres labourables, cinq millions d'hectares de prairies naturelles, deux millions d'hectares de vignes, huit millions d'hectares de bois, six millions d'hectares de pâturages, un million d'hectares de propriétés bâties.

Les propriétaires de ces biens fonds payent une contribution de 196 millions. Cette somme est calculée sur le revenu net des propriétés, c'est-à-dire déduction faite des frais supposés de culture, de semence et d'entretien.

Elle est répartie sur les 86 départements; chaque département est imposé suivant l'étendue de sa propriété foncière. Le conseil général fait la part de chaque arrondissement, le conseil d'arrondissement celle de chaque commune. Dans chaque commune enfin sept contribuables, sept *répartiteurs*, dont deux membres du conseil municipal, déterminent le chiffre de la contribution due par chaque habitant.

Notre commune par exemple doit, dans son ensemble, payer trois mille francs de contributions; or le revenu net de toutes ses propriétés est de trois cent mille francs; chaque franc de revenu doit donc supporter fr. $\frac{3000}{300.0000}$ soit un centime d'impôt. Notre voisin, dont les propriétés représentent un revenu de quinze mille francs, est taxé quinze mille centimes, soit cent cinquante francs.

Le plus petit propriétaire ne paye pas un centime, on le voit, qui n'ait été voté et vérifié par ses représentants élus : députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux. Il paye de bon cœur ce que la loi lui demande; il sait que sa contribution, si lourde qu'elle lui paraisse, lui assure des avantages considérables.

La contribution imposée aux propriétaires du sol s'appelle *impôt foncier* ou *contribution foncière*.

MAXIME. — Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

Exercices oraux et écrits.

1. D'après quelles règles le gouvernement impose-t-il les propriétés ?

169. LE CADASTRE

Mon père a des terres du côté de la forêt et d'autres qui donnent sur la rivière de la vallée. Les premières ont un sol pierreux et ne rapportent presque rien; les autres, au contraire, sont très fertiles. Paye-t-il un impôt égal pour ces deux sortes de terres?

— Non: la loi distingue plusieurs catégories ou classes de terre, suivant leur plus ou moins grande fertilité, et elle les impose suivant le revenu moyen des quinze dernières années.

On totalise le revenu net des quinze dernières années, on en déduit celui des deux plus abondantes et des deux plus mauvaises années, et on divise le reste par onze.

Il y a à la mairie un plan très détaillé du territoire de notre commune. Chaque parcelle ou pièce de terre a son numéro; un registre indique la classe à laquelle elle appartient, sa superficie exacte, la moyenne de son rapport, le nom de son propriétaire. Dans un autre registre se trouvent les noms de tous les propriétaires, suivis chacun de l'énumération des pièces de terre qui leur appartiennent. On y voit d'un coup d'œil la superficie totale de leurs propriétés, leur qualité, leur valeur. Ces plans et registres forment le *cadastre* de la commune. Je vous le ferai voir jeudi prochain, dans la salle de la mairie.

Une fois par an, les répartiteurs se réunissent, et, en présence du *contrôleur des contributions*, inscrivent dans les registres les changements de propriétaires

survenus dans l'année ; ils font les *mutations*. Le contrôleur vérifie le travail des répartiteurs ; le directeur départemental des contributions approuve la répartition, s'il y a lieu ; le préfet la confirme et la rend définitive ; le percepteur fait les *recouvrements*.

MAXIME. — Celui qui achète le superflu est bientôt obligé de vendre son nécessaire.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que le cadastre de la commune ?

2. Expliquez : parcelle, moyenne, recouvrer.



170 CONTRIBUTIONS DIRECTES

L'impôt foncier ne suffit pas à couvrir les dépenses publiques. Tous les habitants de la France, hommes, femmes, français, étrangers, tous, sauf les indigents, payent une taxe fixée par le conseil général ; c'est la *cote personnelle*. Elle équivaut à la valeur de trois journées de travail et varie de un franc cinquante centimes à quatre francs cinquante centimes par an.

De plus, chaque citoyen est imposé suivant la valeur de son habitation ; c'est l'*impôt mobilier*. Il paye en outre pour les chiens, les chevaux, les voitures de luxe. Un autre impôt frappe les ouvertures des maisons ; plus il y a d'ouvertures, plus l'habitant paye ; c'est l'*impôt des portes et fenêtres* ; il est d'autant plus élevé que la commune est plus peuplée.

Les citoyens qui exercent une profession payent un

droit proportionné à l'importance de leurs affaires ; c'est la *contribution des patentes*.

La contribution foncière, la cote personnelle et mobilière, la contribution des portes et fenêtres, la contribution des patentes sont des contributions dues par des habitants nominativement désignés ; ils les versent directement entre les mains du percepteur de l'État ; c'est pourquoi elles sont appelées *contributions directes*. En 1895, les quatre contributions directes rapportent la somme de 496 millions.

Dans les premiers jours de janvier, le percepteur envoie à chaque contribuable un avis sur papier blanc qui indique le chiffre des contributions directes à payer par lui dans l'année, et la part qui en revient à l'État, au département et à la commune.

Si le contribuable tarde à se présenter chez le percepteur, il reçoit un avertissement sans frais, sur papier vert ; huit jours après, s'il a encore négligé de payer, il reçoit un deuxième avertissement sur papier rouge ; des frais minimes y sont ajoutés ; trois jours plus tard des poursuites sont dirigées contre lui.

Disons, à l'honneur du contribuable français, que les poursuites sont à peu près inconnues dans notre pays. Non seulement il n'est pas en retard, mais, la plupart du temps, il devance l'époque du payement.

Cet empressement du citoyen français montre qu'il comprend son devoir, et qu'il a confiance dans le gouvernement de son pays. D'ailleurs, s'il croit qu'il

y a erreur, il porte sa réclamation devant un tribunal, le *conseil de préfecture*, et dans le cas où sa demande est rejetée, alors qu'il la croit fondée, il en saisit un tribunal supérieur, le *Conseil d'État*.

Le *percepteur des contributions* rend ses comptes au *receveur particulier de l'arrondissement*, qui transmet les siens au *trésorier payeur général* du département. Ces fonctionnaires ont une grande responsabilité; aussi sont-ils obligés de déposer entre les mains du gouvernement une somme élevée. Ce cautionnement garantit l'État contre les déficits qui pourraient se produire dans leur caisse. Les fonctionnaires des finances sont contrôlés par un tribunal spécial qui siège à Paris et qui s'appelle la *Cour des comptes*.

Le rentier qui n'a ni terres ni maisons et qui ne fait pas de commerce, ne paye ni impôt foncier ni patente; la loi ne l'en atteint pas moins. Il a prêté son argent à des compagnies qui exploitent des chemins de fer, des mines, ou bien il l'a donné à des villes qui ont fait des emprunts. Ces compagnies, ces villes, lui payent tous les ans l'intérêt du capital qu'il leur a prêté. Or, chaque fois qu'il se présente pour toucher cet intérêt, l'État lui retient une petite somme; la loi a imposé le revenu du rentier.

MAXIME. — Un sot a beau faire broder son habit, ce n'est toujours que l'habit d'un sot.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelles sont les quatre contributions directes?
 2. Expliquer : *cautionnement, rendre les comptes, déficit*.
-

171. LES CENTIMES ADDITIONNELS

Depuis plusieurs années les revenus de mon oncle sont restés les mêmes, et cependant il paye plus d'impôts; à quoi cela tient-il?

Notre commune se trouve avoir momentanément plus de dépenses que de recettes. La maison d'école tombait en ruines, il fallait en faire construire une nouvelle; le conseil municipal a donc décidé que pendant dix ans chaque contribuable donnerait neuf centimes en plus pour chaque franc de contribution ordinaire. Si votre oncle a payé cinquante francs, il paye maintenant cinquante francs, plus cinquante fois neuf centimes. Ensuite l'école est devenue gratuite pour tous les enfants, et de là une nouvelle augmentation de quatre centimes par franc.

D'un autre côté, le département a fait construire de nouvelles routes, un chemin de fer d'intérêt local, un palais de justice, et il dépense plus qu'autrefois pour l'instruction primaire; le conseil général demande donc à son tour quatre centimes par franc.

L'impôt payé par votre oncle se compose ainsi de cinquante francs applicables aux charges permanentes et habituelles de l'État, c'est le *principal*; et de cinquante fois vingt et un centimes, destinés aux nécessités exceptionnelles et temporaires de la commune et du département; ce sont les *centimes additionnels*.

La commune et le département ne peuvent pas imposer un nombre illimité de centimes; la loi a

fixé un maximum. Chaque fois que la commune ou le département ont atteint ce maximum, le gouvernement intervient et accorde des subventions pour combler le déficit.

MAXIME. — Le carême est bien court pour qui doit à Pâques.

Exercices oraux et écrits.

1. Qu'est-ce que les centimes additionnels? — Qu'est-ce qu'une subvention de l'Etat?

172. MONSIEUR PRINTEMPS

Monsieur Printemps est un vieil homme
 Toujours pimpant, frais et dispos,
 Qui porte un bel habit vert-pomme
 Et qui n'est jamais en repos.
 Il met le nez à la fenêtre,
 Lorsque revient le mois d'avril,
 Et dit tout haut : « Quel temps fait-il?
 » Voilà le moment de paraître. »
 Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
 Revenez-nous et pour longtemps !

Voici que la rosée, en perles,
 Brille partout sur les gazons;
 Dans les bois où sifflent les merles,
 Les feuilles ouvrent leurs prisons,
 Les oisillons font des aubades
 Et disent bonjour au soleil
 En criant : « Voilà le réveil !
 » Rions, chantons, mes camarades ! »
 Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
 Revenez-nous et pour longtemps !

Voici monsieur Printemps qui bouge :
 Qu'il est gai ! qu'il a l'air ouvert !
 Que son gilet de velours rouge
 Va bien avec son habit vert !
 Ses mains sont pleines de fleurettes
 Qu'il accroche à tous les halliers ;
 Il a de blanches pâquerettes,
 Au lieu de clous à ses souliers.
 Monsieur Printemps, monsieur Printemps,
 Restez chez nous encor longtemps !

Prosper BLANCHEMAIN.

(Poèmes et poésies. — Édition Ed. Rouvergne.)

173. CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Les contributions directes produisent, avons-nous dit, 496 millions. L'État a d'autres revenus : il possède des terres, des maisons, et sa fortune s'accroît de tous les biens dont les propriétaires meurent sans laisser d'héritiers. Le *domaine de l'État* rapporte 20 millions de francs ; le *domaine forestier* produit 28 millions. Mais les dépenses publiques sont bien plus élevées. La loi impose donc aux citoyens une autre catégorie de contributions, qu'ils payent le plus souvent sans qu'ils s'en doutent.

On rencontre fréquemment dans notre commune des cultivateurs des villages voisins non vignobles, qui viennent acheter du vin ; avant de retourner chez eux, ils demandent au *receveur ruraliste* un *congé*, c'est-à-dire un permis de circulation, pour avoir le droit d'enlever le vin. Ce droit, prélevé sur le vin

au moment où il sort de la cave du vigneron, est, en définitive, un impôt payé par le consommateur. Cet impôt frappe le cidre, la bière, le vin, les liqueurs : c'est l'*impôt des boissons*. Il produit 418 millions.

L'*impôt du sel* est perçu d'une manière analogue; nous remboursions à l'épicier l'impôt qu'il a payé en achetant le sel.

L'*impôt des sucres* produit 197 millions, dont 140 millions environ provenant du sucre de betteraves fabriqué en France.

Quand votre père achète une pièce de terre, il fait rédiger un acte qui constate son acquisition; cet acte est écrit sur un papier revêtu du sceau de l'État, sur du papier timbré, que l'État vend plus cher qu'il ne vaut réellement; c'est un premier droit prélevé sur l'acheteur, c'est le *droit du timbre*. Si l'acte était écrit sur du papier ordinaire, il faudrait y apposer un timbre mobile. C'est ainsi que les quittances de plus de dix francs doivent porter un timbre de dix centimes, sous peine d'une amende de cinquante francs pour la personne qui a signé le reçu. Le droit du timbre rapporte 168 millions.

De plus, l'acte d'achat doit être inscrit par un fonctionnaire qui réside au chef-lieu de canton, et qu'on appelle le *receveur de l'enregistrement*. Si l'acte venait à être perdu, cette inscription servirait à prouver le droit de propriété; aussi votre père paye-t-il un second droit, le *droit d'enregistrement*, proportionné à la valeur de la terre acquise. Ce droit rapporte 541 millions par an.

Les héritiers payent un droit proportionné à la valeur des biens dont ils héritent, et qui dorénavant vont être inscrits sous leur nom; c'est le *droit de mutation par décès*. Quand des enfants recueillent la succession de leur père ou de leur mère, le droit de mutation est peu élevé; il augmente si les héritiers sont des parents plus éloignés.

Il y a des biens qui appartiennent à des sociétés ou à des institutions. Les membres de la société meurent, se renouvellent, mais l'institution, le vrai propriétaire, dure toujours; ces biens ne changent donc pas de main, c'est pourquoi on les appelle biens de *mainmorte*. D'après une loi récente les biens de mainmorte paient un impôt qui remplace le droit de mutation.

Certaines denrées sont frappées d'un impôt au moment où elles entrent dans notre pays : c'est l'*impôt des douanes*. Cet impôt produit plus de 480 millions.

Il en est de même pour certains produits quand ils entrent dans les grandes villes; ils payent un *droit d'entrée* qui revient à l'État et qui est prélevé en même temps que l'*octroi* voté par la municipalité. A Paris, par exemple, un hectolitre de vin paye 25 fr. 50 cent. d'entrée, dont 11 fr. 50 cent. pour l'État, et 14 francs pour la Ville.

On rencontre parfois des personnes qui ne se font pas scrupule de frauder l'octroi et la douane; or, le gouvernement compte sur ces droits pour payer les services publics, et nos représentants les ont votés. Celui qui se dérobe à cette obligation commet un

acte déloyal, que les honnêtes gens réprouvent et qui est puni par la loi.

L'impôt des boissons, du sel et des sucres, les droits de timbre, d'enregistrement et de douane sont des contributions que l'on n'est pas contraint de payer par le seul fait que l'on est citoyen ou propriétaire; elles ne sont payées que par les personnes qui consomment du vin, du sel ou du sucre. L'État ne reçoit pas ces contributions directement des mains des personnes qui les payent; elles sont, pour la plupart, perçues par les marchands, c'est pourquoi on les appelle *contributions indirectes*. En 1895 les contributions indirectes rapportent 2058 millions.

MAXIME. — Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas; c'est un corrupteur.

Exercices oraux et écrits.

1. Énumérez les différentes contributions indirectes. — Qu'est-ce que le receveur ruraliste? — le receveur de l'enregistrement?

174. LES MONOPOLES

L'État transporte nos lettres, expédie nos dépêches, fabrique les tabacs, la poudre à canon; lui seul en a le droit; c'est un privilège, un *monopole*, qu'il tient de la loi.

Les monopoles sont pour l'État une source de revenus très considérables : les postes et télégraphes lui

rapportent 200 millions de francs; les téléphones, 9 millions; les tabacs, 572 millions. Mais le pays y gagne : nos lettres arrivent à heure fixe, les fumeurs ne sont pas trompés sur la qualité du tabac, la sécurité publique n'est pas compromise par des fabricants de poudre inexpérimentés.

Plus d'un citoyen se plaint de la dureté des temps et de l'augmentation des impôts qui paye, par le tabac qu'il réduit en fumée, un impôt bien autrement lourd que celui des contributions directes.

MAXIME. — Le meilleur esprit a besoin d'être formé par un travail persévérant et par une culture assidue. La terre la plus fertile ne produirait que des épines si le laboureur ne comptait que sur la fécondité naturelle de son champ.

Exercices oraux et écrits.

1. Énumérez les industries dont le gouvernement a le monopole.
2. Expliquer : *privilege, sécurité, inexpérimenté.*

175. LE GRAND LIVRE

Dans les moments difficiles, les charges de l'État peuvent dépasser ses recettes; il est obligé alors de contracter des dettes.

Ainsi, pour relever les ruines causées par la guerre de 1870, pour payer aux Allemands l'énorme rançon de cinq milliards de francs, l'État a dû emprunter aux

citoyens et faire appel à ceux qui voulaient lui confier leurs économies. Cette dette est inscrite sur le *Grand livre de la Dette publique*. Le *Grand livre* comprend une quantité de volumes qui rempliraient plusieurs salles, plus grandes, chacune, que notre salle de classe.

Tantôt l'État paie indéfiniment l'intérêt des sommes qu'il a empruntées, sans que le capital puisse être exigible; c'est sa dette *perpétuelle*; tantôt il amortit sa dette par des remboursements successifs et fixés d'avance; c'est sa dette remboursable, appelée aussi dette *amortissable*.

L'État a d'autres charges. Il entretient une caisse des retraites de la vieillesse; il sert des pensions aux vieux soldats, aux marins, aux fonctionnaires retraités, à leurs veuves, à leurs enfants mineurs; il décerne des récompenses nationales. Les engagements pris ainsi par l'État à l'égard de certaines personnes, constituent sa dette à vie ou sa dette *viagère*.

L'État paye en ce moment (1893) .

761 millions d'intérêt annuel pour sa dette perpétuelle;

288 millions d'intérêt annuel pour sa dette amortissable;

222 millions par an pour sa dette viagère.

On peut donc dire que l'État est tenu de payer à ses créanciers un intérêt de 1275 millions par an, et que sa dette, en estimant cet intérêt à 5,50 pour 100, s'élève à un capital d'environ 55 milliards de francs.

MAXIME. — Qui paye ses dettes s'enrichit.

Exercices oraux et écrits.

Qu'est-ce que le Grand livre de la dette publique?
Expliquer : *amortir, rançon, dette viagère.*

176 LE TUTEUR

« Délivre-moi, disait une rose trémière
A sa petite jardinière,
De cette perche auprès de moi,
Qui me gêne et me nuit, qui m'étouffe et me blesse!
— Je te l'ai mise exprès pour garder ta faiblesse.
— Me garder, vraiment, et de quoi?
Je me tiens toute seule en parfait équilibre;
Je suis grande et veux être libre! »
La jardinière enleva le tuteur.
Arrive un coup de vent : il emporte la fleur.

Songez-y, mes enfants, s'il vous prenait l'envie
D'échapper à la main qui fait votre soutien,
C'est un bien grand malheur pour l'enfance — et la vie
Que de n'être tenu par rien.

Louis RATISBONNE.

(Tiré de la « Comédie enfantine. »)

177. NOTRE BUDGET DE 1893

Mes enfants, pour vous donner une idée de l'importance du budget d'un grand État comme la France, nous résumons ici pour vous notre budget des dépenses

et des recettes pour l'année 1893, tel qu'il a été voté par les Chambres et promulgué par le Président de la République, par la loi des finances du 28 août 1893.

NOTRE BUDGET DES DÉPENSES.

(Algérie non comprise)

1. *Ministère des finances.*

Intérêts de la dette publique, pensions, présidence de la République et Chambres, ministres et fonctionnaires de l'administration centrale, frais de perception des contributions..... 1.523.492.185

2. *Ministère de la justice.*

Service de la justice : administration centrale, conseil d'État, cours de cassation, d'assises, d'appel, tribunaux et justices de paix.. 51.999.600

3. *Ministère des affaires étrangères.*

Ministre et personnel de l'administration centrale, agents diplomatiques et consulaires à l'étranger..... 16.534 800

4. *Ministère de l'intérieur.*

Administration centrale, préfectures, sous-préfectures, police générale, service pénitentiaire, service du gouvernement général de l'Algérie.... 71.095.699

5. *Ministère de la guerre.*

Traitement du ministre et du personnel de l'administration centrale, écoles militaires, places fortes, solde des officiers et de la troupe, chevaux et matériel de guerre..... 654.610.131

6. *Ministère de la marine.*

Administration centrale, officiers, équipages et troupes de la marine, ports et matériel.... 255.457.533

7. *Ministère de l'instruction publique,
des beaux-arts et des cultes.*

Service de l'instruction publique :

Administration centrale et enseignement supérieur, 25 millions environ; enseignement secondaire, 20 millions; enseignement primaire, 120 millions environ; total 174.092.970.

Service des beaux-arts :

École des beaux-arts et de dessin, théâtres, manufactures de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais, monuments, palais nationaux; au total : 8.580.705.

Service des cultes :

44.269.557 dont 2 millions environ pour les cultes non catholiques.

Total des dépenses du Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes... 226.745.232

8. *Ministère du commerce, de l'industrie
et des colonies.*

Administration centrale, écoles commerciales et techniques, poids et mesures, expositions, postes, télégraphes, téléphones, colonies. 261.216.117

9. *Ministère de l'agriculture.*

Administration centrale, écoles agricoles et vétérinaires, forêts, encouragements à l'agriculture..... 42.855.210

10. *Ministère des travaux publics.*

Administration centrale, ponts et chaussées, chemins de fer, navigation intérieure, ports maritimes..... 224.520.674

Total des dépenses de 1895..... 5.291.525.181

178. NOTRE BUDGET DES RECETTES, 1893

(Algérie non comprise)

Contributions directes :

En millions : foncière 196; personnelle mobilière 187; portes et fenêtres 57; patentes 122; frais d'avertissement 1; soit 465.651.805.

Taxes spéciales : Biens de mainmorte, redevances des mines, vérification des poids et mesures, contributions sur les voitures, les chevaux, taxes sur les vélocipèdes, les billards, taxe militaire, etc. ; soit 52.698.685.

Total des contributions directes..... 496.550.488

Contributions indirectes :

En millions : Enregistrement 541; timbre 198; taxe sur le revenu des valeurs mobilières 70; douanes 480; boissons, huiles, transports, cartes à jouer, etc. 582; sucres 197.

Total des contributions indirectes..... 2.058.079.000

Monopoles de l'État :

En millions : Tabacs 572; allumettes 26; poudre 10; postes 165; télégraphe 56; téléphones 9; chemins de fer de l'État 9.

Total du produit des monopoles et exploitations industrielles de l'État..... 625.047.820

Domaine de l'État :

En millions : Revenus et produits du domaine 20; forêts 48.

Total des produits et revenus du domaine. 48.505.500

Revenus divers du budget (brevets d'invention par exemple) 25.648.565

Ressources exceptionnelles (excédents, reliquats) 10.298.357

Recettes d'ordre, c'est-à-dire atténuant les dépenses : Droits de diplômes, amendes, etc. 64.567.854

Total des recettes de 1893..... 5.308.295.584

X. CONNAISSANCES USUELLES

179. LA LONGITUDE

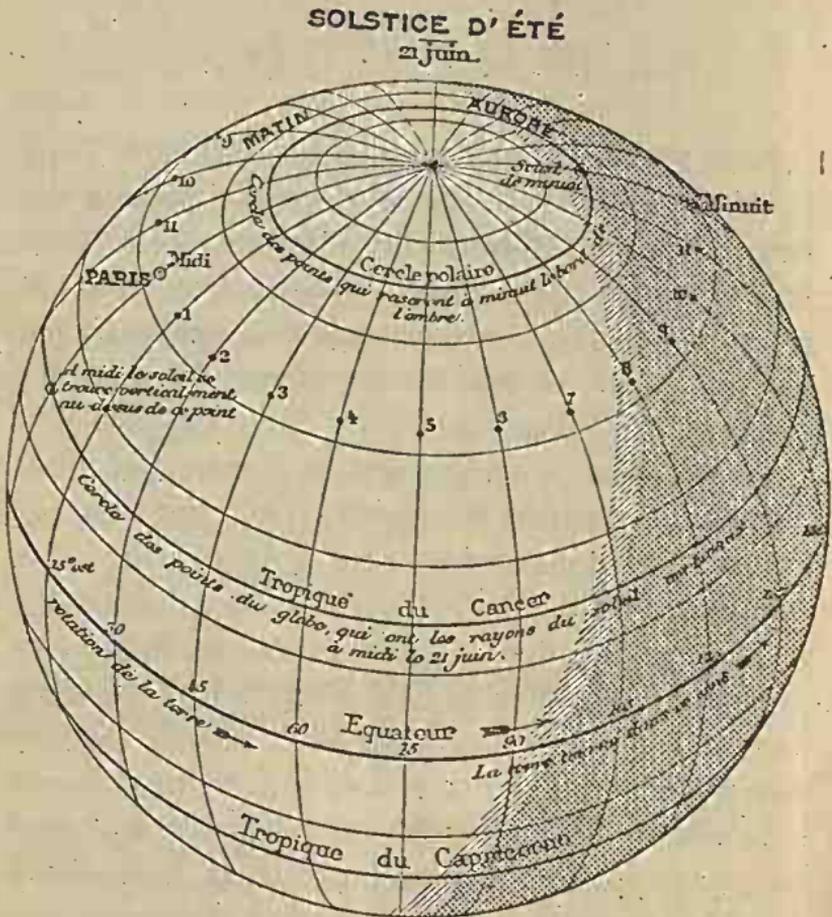
Nous avons devant nous le globe terrestre. Cette ligne noire qui en fait le tour à égale distance des deux pôles, c'est l'*équateur*. L'équateur est divisé en 360 parties égales appelées *degrés*. Par chacun de ces points on a tracé une circonférence qui passe par les deux pôles, ce sont les *méridiens*. Le méridien qui passe par l'Observatoire de Paris s'appelle *premier méridien*. C'est le point de départ d'où nous comptons les autres méridiens; il n'a donc pas de numéro; il est marqué 0°, c'est le degré *zéro*.

Ordinairement, et c'est le cas pour ce globe, on ne trace les méridiens que de dix en dix degrés. La première ligne à droite, c'est-à-dire à l'est du méridien de Paris, est le méridien 10, la seconde le méridien 20, la troisième le méridien 30... la dix-huitième le méridien 180. Ce chiffre est marqué exactement au point opposé, à l'endroit précis où le méridien de Paris rencontre une seconde fois l'équateur.

Au lieu de continuer à compter : méridien 190, 200, 210... 360, on a l'habitude de revenir au méridien de Paris, et de compter vers la gauche, c'est-à-dire vers l'ouest : méridien 10, 20, 30... 180.

La distance qui sépare du méridien de Paris, un

lieu pris sur un méridien quelconque, distance évaluée en degrés, est la *longitude* de ce lieu. On compte les degrés de longitude sur l'équateur; sur les cartes ils sont marqués en haut et au bas de la feuille.

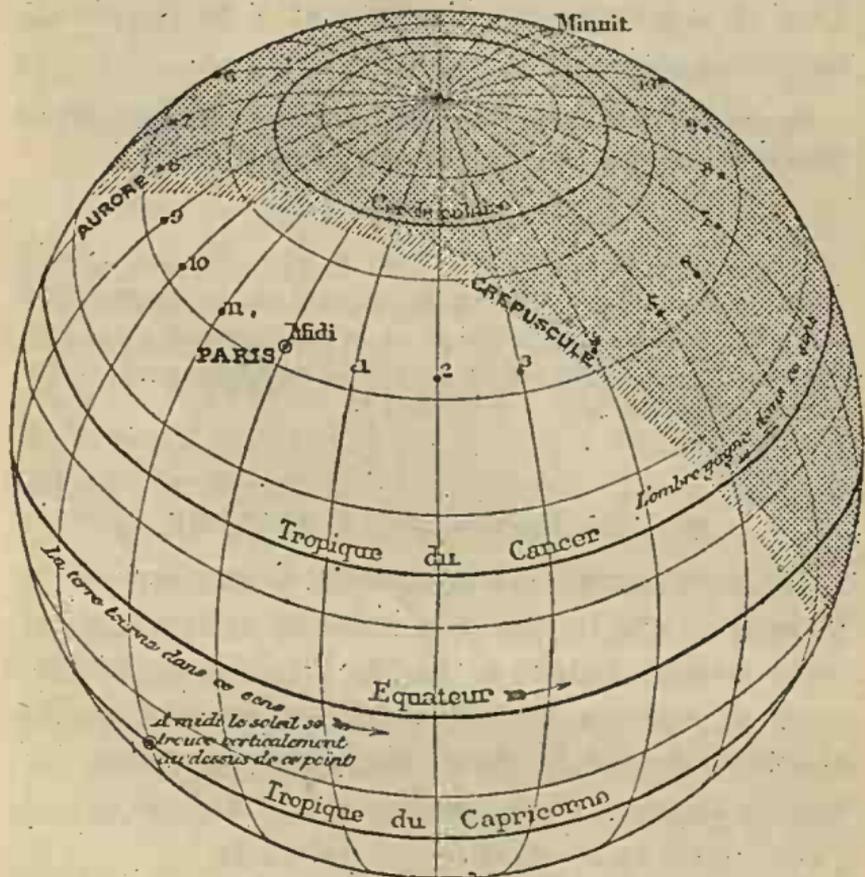


Rome, Venise, Ratisbonne, Leipzig, Copenhague, sur le dixième méridien à l'est, sont à 10 degrés de

1. Cette sphère a été dessinée d'après les indications de M. Dupaigne, inspecteur à Paris.

longitude *orientale*. Suez, l'île de Chypre, Smolensk et Saint-Petersbourg sont à 50 degrés de longitude *orientale* : Toutes les localités situées sur un même méridien ont la même longitude.

SOLSTICE D'HIVER
21 décembre.



Le cap Matapan au sud de la Grèce, l'île d'Æsel dans le golfe de Finlande, la ville d'Abo un peu plus au nord, sont situés sur le vingtième méridien *est*; ils sont à 20 degrés de longitude *orientale*.

Les villes de Maroc, au nord-ouest de l'Afrique, de Lisbonne en Portugal, de Dublin en Irlande sont, à peu de chose près, sur le dixième méridien *ouest*; ils sont à dix degrés de longitude *occidentale*.

L'île de Fer, une des Canaries, est à 20 degrés de longitude *occidentale*. L'île de la Trinité, l'île Saint-Paul et le groupe des Açores sont à 30 degrés de longitude *occidentale*.

MAXIME. — Baissez-vous un peu pour traverser le monde; vous vous épargnerez plus d'un rude choc.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelle est la longitude de l'île de Périm dans le détroit de Bab-el-Mandeb, et d'Archangel au bord de la mer Blanche? — de Rio-Janeiro dans le Brésil, et du cap Farewell au sud du Groenland? — Quelle est la longitude de Strasbourg, — de Berlin, — de Vicnne, — d'Athènes?

180. LES DIFFÉRENCES D'HEURE

La terre tourne sur elle-même dans l'espace de 24 heures; elle tourne d'occident en orient, absolument comme tourne ce globe. Pendant ce mouvement de rotation, les 360 méridiens passent successivement devant le soleil, de même que toutes les parties de notre globe passent devant la lampe que j'ai allumée après avoir fermé les volets.

Le soleil se tient, pour ainsi dire, immobile dans l'espace; on dirait un commandant qui passe en revue son bataillon; ses 360 hommes défilent en 24 heures, en 1440 minutes; ils se suivent donc à quatre minutes d'intervalle.

Voici le premier méridien; les horloges de Paris

sonnent midi; ainsi que les horloges de Carcassonne, de Bourges, d'Amiens, de Dunkerque, situées sur ce méridien.

Ses camarades d'*ouest* arriveront, le numéro *un* dans 4 minutes seulement, le n° *deux* dans 8 minutes, le n° *trois* dans 12 minutes; les horloges situées sur ces méridiens sonneront donc midi dans quatre, dans huit, dans douze minutes; elles marquent en ce moment 11 h. 56... 11 h. 52... 11 h. 48.

Les horloges de Maroc, de l'île de Fer, de l'île de la Trinité, retardent davantage et marquent à ce même instant midi moins quarante, moins quatre-vingts, moins cent vingt minutes.

Le numéro 180 n'arrivera qu'en douze heures.

Quant aux 180 camarades de la colonne *est*, ils ont *devancé* le méridien de Paris. Au moment où les horloges de l'Observatoire marquent midi, il est déjà midi plus 4 minutes au méridien *est* numéro *un*, midi 8 minutes au méridien *est* numéro *deux*.

Il est midi 40 minutes à Rome et à Copenhague, midi 80 minutes, c'est-à-dire 1 h. 20, en Grèce; 2 heures à Suez et à Saint-Petersbourg.

Rappelez-vous ceci : A l'*est* de Paris, les horloges sont en *avance*; à l'*ouest* de Paris, elles sont en *retard*, de *quatre minutes* par degré.

Quand il est midi à Paris, il est déjà six heures du soir à Calcutta, à 90 degrés de longitude orientale; il est seulement six heures du matin à Chicago, à 90 degrés de longitude occidentale; il est minuit aux antipodes, 180 degrés de longitude soit orientale soit occidentale.

Pour prévenir les erreurs on a adopté, pour le service des chemins de fer, l'heure de la capitale : en France, l'heure de Paris, en Suisse, l'heure de Berne. Il est question d'adopter une même heure pour toute l'Europe.

MAXIME. — Faites tout de suite ce que vous devez faire, le temps ne s'arrête pas pour vous attendre.

Exercices oraux et écrits.

1. Quand il est midi à Paris, quelle heure est-il à Nîmes? — à Châlons-sur-Marne? — à Bruxelles? — à Malacca? — à Pékin? — à Yokohama? — à Melbourne? — à New-York? — à Rio-Janeiro? — à Lima? — à San-Francisco?

181. LE RAT ET L'HUITRE

Un rat, hôte d'un champ, rat de peu de cervelle,
Des lares paternels un jour se trouva soulé.
Il laisse là le champ, le grain, et la javelle,
Va courir le pays, abandonne son trou.

Sitôt qu'il fut hors de la case :

« Que le monde, dit-il, est grand et spacieux !

Voilà les Apennins, et voici le Caucase ! »

La moindre taupinée était mont à ses yeux.

Au bout de quelques jours le voyageur arrive
En un certain canton où Téthys sur la rive
Avait laissé mainte huître; et notre rat d'abord
Crut voir, en les voyant, des vaisseaux de haut bord.

« Certes, dit-il, mon père était un pauvre sire »

« Il n'osait voyager, craintif au dernier point.

« Pour moi, j'ai déjà vu le maritime empire ;

« J'ai passé les déserts; mais nous n'y bûmes point. »

D'un certain magister le rat tenait ces choses,

Et les disait à travers champs,

N'étant point de ces rats qui, les livres rongeurs,

Se font savants jusques aux dents.

Parmi tant d'huitres toutes closes
 Une s'était ouverte; et, baillant au soleil,
 Par un doux zéphyr réjouie,
 Humait l'air, respirait, était épanouie,
 Blanche, grasse, et d'un goût, à la voir, non pareil.
 D'aussi loin que le rat voit cette huitre qui baille :
 « Qu'aperçois-je ? dit-il; c'est quelque victuaille !
 « Et, si je ne me trompe à la couleur du mets,
 « Je dois faire aujourd'hui bonne chère, ou jamais. »
 Là-dessus, maître rat, plein de belle espérance,
 Approche de l'écaille, allonge un peu le cou,
 Se sent pris comme aux lacs; car l'huitre tout d'un coup
 Se referme. Et voilà ce que fait l'ignorance.

Cette fable contient plus d'un enseignement :

Nous y voyons premièrement
 Que ceux qui n'ont du monde aucune expérience
 Sont, aux moindres objets, frappés d'étonnement;
 Et puis nous y pouvons apprendre
 Que tel est pris qui croyait prendre.

LA FONTAINE.

182. LA LATITUDE

Le méridien de Paris est divisé, comme l'équateur, en 360 degrés. Au point où le méridien et l'équateur se coupent, on a marqué un zéro. En allant vers le nord, nous trouvons les degrés 10, 20, 30... 90; ce dernier coïncide avec le *pôle nord*.

En allant de l'équateur vers le sud, nous rencontrons encore les degrés 10, 20, 30... 90; ce dernier correspond au *pôle sud*. Il en est de même de l'autre demi-circonférence du méridien.

Par ces points numérotés passent des lignes circulaires parallèles à l'équateur; ce sont les *parallèles*.

La distance d'un lieu à l'équateur, distance évaluée en degrés, est la *latitude* de ce lieu. Sur les cartes, les degrés de latitude sont numérotés à droite et à gauche; pour les trouver sur la sphère, nous tournons le globe jusqu'à ce que le lieu désigné se trouve sous le méridien fixe, en cuivre jaune, sur lequel sont marqués les numéros des parallèles. Les localités situées sur un même parallèle ont la même latitude.

Les îles de Sumatra et de Bornéo, dans le grand Archipel indien, sont situées sous l'équateur, latitude zéro.

L'île de Ténériffe, qui fait partie du groupe des Canaries, le Caire, capitale de l'Égypte, Shang-Haï sur la mer Jaune, la Nouvelle-Orléans à l'embouchure du Mississipi, sont situés sur le 30° parallèle au nord de l'équateur; ils sont au 30° degré de latitude *nord*.

Christiania au fond du Skager-Rak, Saint-Pétersbourg au fond du golfe de Finlande, Okhotsk sur la côte orientale de l'Asie, le cap Farewell au sud du Groenland, sont au 60° degré de latitude *nord*.

Timor, l'une des îles de la Sonde, les îles Marquises dans le Pacifique, sont au 10° degré de latitude *sud*.

Les villes de Foix, Valence, Nevers, Paris, Dunkerque sont aux 43°, 45°, 47°, 49°, 51° degrés de latitude *nord*.

MAXIME. — Qui se hâte trop, finit tard.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelle est la latitude de Madrid? — de Naples? — Quel est le port de mer français qui a la même latitude que Ha-

lifax, dans la Nouvelle-Écosse, au nord-est de l'Amérique? —
Quelle est la latitude de Dieppe? — de Mayence? — de Prague?

183. L'ALTITUDE

Après le mont Elbrouz dans le Caucase, le mont Blanc est la cime la plus élevée de l'Europe. Son sommet est à 3760 mètres au-dessus de Chamonix, le bourg qui est à sa base; à 4435 mètres au-dessus du lac de Genève; à 4810 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce dernier chiffre exprime la hauteur exacte du géant des Alpes, sa hauteur *absolue*, son *altitude*.

Plaçons en pensée une règle plate sur le bord de la Méditerranée; dirigeons-la vers le mont Blanc, poussons-la en suivant une ligne bien *horizontale* à travers tous les accidents de terrain jusque sous la montagne. Si du sommet nous pouvions *verticalement* enfoncer une perche bien droite jusque sur notre règle, la longueur de cette perche indiquerait la hauteur absolue ou l'altitude de la montagne.

L'observatoire établi sur une terrasse du Pic du Midi de Bigorre est à 2575 mètres d'altitude; le général Nansouty, qui y fait des études météorologiques, est souvent bloqué pendant plusieurs semaines par la neige.

Le Ballon de Guebwiller, le sommet le plus élevé des Vosges, a 1433 mètres.

Le Crêt de la Neige, la pointe la plus élevée du Jura, a 1723 mètres.

Le Puy de Sancy, la montagne la plus élevée de la France intérieure, a 1886 mètres.

Le pic culminant des Pyrénées, le Néthou, en Espagne, a une altitude de 3400 mètres.

Peu de montagnes en France sont couvertes de neige toute l'année; dans nos climats, on ne rencontre les neiges éternelles qu'à une hauteur de 2600 mètres environ.

Au centre de la Norvège, on les trouve à 1200 mètres déjà; tandis que dans la République de l'Équateur, à l'Antisana, il y a encore une ferme à 4000 mètres d'altitude.

MAXIME. — Petit homme abat grand chêne.

Exercices oraux et écrits.

1. Quelle est la hauteur du Mont-Blanc, dans le département de la Haute-Savoie? — Quels sont les sommets les plus élevés des Vosges? — du Jura? — des monts d'Auvergne? — des Pyrénées?

2. Expliquer : *horizontal, vertical, culminant.*

184. L'ANNÉE

Dans son voyage autour du soleil, la terre est inclinée comme le globe que nous avons là devant nous. Le pôle nord est toujours dirigé vers l'étoile polaire. De plus, la terre décrit une circonférence allongée, une ellipse, de sorte que tantôt elle se rapproche, tantôt elle s'éloigne du soleil. Elle prend ainsi des positions très différentes.

Au sud du 23^e degré de latitude méridionale, les habitants voient le soleil constamment dans la direction du nord.

Nous, qui sommes au nord du 23^e degré de latitude septentrionale, nous le voyons toujours dans la direction du sud.

Du 21 décembre au 21 juin, notre ombre devient de plus en plus petite; les rayons du soleil, à midi, finissent par nous arriver en ligne presque verticale; les jours grandissent.

Du 21 juin au 21 décembre notre ombre grandit; les rayons du soleil, à midi, sont de plus en plus obliques; les jours diminuent.

Aux environs du 21 décembre et du 21 juin notre ombre reste pendant plusieurs jours sensiblement la même. Le soleil reste à une même distance de nous. On appelle ces époques *solstices* (soleil immobile).

Le plus long jour de l'année est le 21 juin, à l'époque du *solstice d'été*; le plus court, le 21 décembre, à l'époque du *solstice d'hiver*.

Deux fois l'an, le jour et la nuit sont d'égale longueur : le 21 mars, à l'*équinoxe* (égalité de nuit) du *printemps*, et le 21 septembre, à l'*équinoxe d'automne*.

L'intervalle qui s'écoule entre deux équinoxes de même nom représente une année; c'est l'année *réelle*. A ce moment exact, la terre a achevé un voyage autour du soleil.

L'année *civile* a la même durée que l'année réelle, mais on la fait commencer à une autre date. Jusque sous le règne de Charles IX elle allait du 1^{er} mars au

28 février; les mois de septembre, octobre, novembre, décembre étaient alors les septième, huitième, neuvième, dixième mois de l'année; pour abrégé, on les écrivait, 7^{bre}, 8^{bre}, 9^{bre}, X^{bre}, et cette manière d'écrire s'est conservée.

Depuis 1564 l'année *civile* commence au 1^{er} janvier et finit au 31 décembre.

L'année *scolaire* commence après les grandes vacances; elle finit avec les examens de fin d'année et la distribution des prix. Nous comptons les années de notre vie à partir du jour de notre naissance.

Cent années forment un *siècle*. Nous comptons les années depuis la naissance de Jésus-Christ; cette manière de compter s'appelle l'*ère chrétienne*. Dix-huit siècles complets se sont écoulés; le dix-neuvième est en cours; il a commencé au dernier coup de minuit du 31 décembre 1800, avec le 1^{er} janvier 1801. Nous vivons dans la seconde moitié, dans le dernier quart du dix-neuvième siècle.

Trente jours en novembre,
Avril, juin et septembre;
De vingt-huit il y en a un;
Tous les autres en ont trente et un.

Exercices oraux et écrits.

1. Pourquoi a-t-on l'habitude d'écrire les mois de septembre, octobre : 7^{bre}, 8^{bre} ?
 2. Expliquer : *équinoxe, solstice, ère.*
-

185. LE CALENDRIER JULIEN

Les astronomes égyptiens avaient estimé la durée de l'année à 365 jours. Plus tard on reconnut qu'elle avait six heures de plus et qu'ainsi, tous les quatre ans, on avait avancé de vingt-quatre heures ; on avait marché plus vite que le temps. Sous Jules César, l'avance était de quatre-vingt-dix jours ; les moissons se faisaient pendant les mois d'automne, les vendanges pendant les mois d'hiver. Pour rectifier l'erreur, le dictateur et pontife romain décida qu'on s'arrêterait pendant quatre-vingt-dix jours. L'an 46 avant Jésus-Christ une même date fut donc maintenue pendant trois mois entiers : ce fut, pour les gens de cette époque, l'*année de la confusion*.

Afin de prévenir les erreurs ultérieures, Jules César décida que tous les quatre ans l'année aurait 366 jours. Tous les quatre ans on compta donc *deux fois* le sixième jour (*bis-sexto*) avant les calendes de mars, et l'année fut nommée *bissextile*. C'est là ce que l'on appelle la *réforme julienne*. Le jour supplémentaire forma notre 29^e jour de février.

Toute année exprimée par un nombre exactement divisible par quatre, 1884, 1888, 1892, est une année bissextile : le mois de février a vingt-neuf jours.

Le tableau détaillé des jours de l'année ainsi modifiée, le *calendrier julien*, est resté en vigueur jusque sous le règne de Henri III.

MAXIME. — Le temps est l'étoffe dont la vie est faite.

Exercices oraux ou écrits.

1. Qu'appelle-t-on l'année de la confusion ?

2. Expliquer : *bissextile*.

186. LE CALENDRIER GRÉGORIEN

D'après le calendrier julien les égalités de jour et de nuit, les *équinoxes*, devaient se produire au 21 mars et au 21 septembre; cependant elles devançaient tous les ans de quelques minutes l'instant fixé, de telle sorte qu'au seizième siècle on était en retard de dix jours; on avait marché moins vite que le temps. Au 21 mars, l'équinoxe avait déjà eu lieu depuis 10 jours.

Les astronomes de l'époque expliquèrent ce fait en démontrant que l'année réelle n'est pas exactement de 365 jours 6 heures, comme l'avait pensé Jules César, mais qu'elle a quelques minutes de moins.

En 1582 le pape Grégoire XIII, après s'être assuré du consentement de plusieurs souverains, décida donc qu'on écourterait l'année courante. Par une bulle célèbre il ordonna de supprimer les 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 octobre. Le lendemain du 4 octobre on data ses lettres du 15 octobre; ainsi l'équinoxe suivante eut lieu à sa date exacte.

Pour éviter le retour de pareilles difficultés, Grégoire XIII décida que les années séculaires ne seraient bissextiles que si leur nombre était exactement divisible par 400; les années 1700, 1800, 1900 ne sont pas bissextiles; l'an 2000 le sera. Ce fut la *réforme grégorienne* du calendrier. Il faudra plus de trois mille ans, à partir de 1582, pour avoir une erreur d'un seul jour.

Les Russes et les Grecs n'ont pas adopté le calendrier grégorien. Ils comptent toujours d'après le calendrier julien, et sont aujourd'hui en retard de

douze jours. Une date russe s'écrit ainsi 1^{er}/13 janvier, ce qui veut dire 1^{er} janvier, date des Russes, vieux style ; 13 janvier, notre date à nous, nouveau style.

Si vous voulez souhaiter la bonne année à un ami qui habite Moscou, expédiez votre lettre le 9 janvier. Elle arrivera pour le jour de l'an russe.

MAXIME. — Quand le temps paraît court, c'est que la vie est bonne.

Exercices oraux et écrits.

1. En quelle année, et comment, l'erreur du calendrier julien fut-elle rectifiée ?

18 . LE PRINTEMPS

Je suis le printemps ! Dieu m'envoie
Plein de musique et de couleurs,
Pour semer la vie et la joie
Dans les âmes et dans les fleurs.

V. DE LAPRADE.

188. LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Le calendrier républicain fut institué par un décret de la Convention en 1793. L'ère nouvelle que l'on datait du 22 septembre de l'année 1792, coïncidait à la fois avec l'équinoxe d'automne, et avec le jour de la proclamation de la Républi

L'an I de la République est donc compris entre le 22 septembre 1792 et le 22 septembre 1793; l'an II, entre le 22 septembre 1793 et le 22 septembre 1794; l'an III commençait le 22 septembre 1794;... l'an XIII, le 22 septembre 1804; l'an XIV, le 22 septembre 1805.

Dans le calendrier républicain les douze mois de l'année portaient des noms empruntés aux saisons :

Automne.	{	Vendémiaire..	mois des vendanges.	22 septembre.
		Brumaire....	mois des brouillards.	
		Frimaire....	mois des frimas.	
Hiver.	{	Nivôse.....	mois de la neige.	22 décembre.
		Pluviôse.....	mois pluvieux.	
		Ventôse.....	mois du vent.	
Printemps.	{	Germinal....	mois de la germination.	22 mars.
		Floréal.....	mois des fleurs.	
		Prairial.....	mois des prairies.	
Été.	{	Messidor....	mois de la moisson.	22 juin.
		Thermidor...	mois des chaleurs.	
		Fructidor....	mois des fruits.	

Chaque mois avait trente jours. A la suite du douzième mois venaient cinq jours *complémentaires*. Chaque quatrième année avait un sixième jour complémentaire, le *jour de la révolution*; c'était l'année *sextile*.

Le mois était divisé en trois parties égales nommées *décades*; les dix jours de la décade étaient *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*.

Le calendrier républicain a été officiellement en usage pendant douze ans et quatre mois. Le décret

par lequel Napoléon I^{er} l'abolit est du 22 fructidor an XIII; il rétablit l'ancien calendrier, le calendrier grégorien, à partir du 1^{er} janvier 1806, lendemain du 10 nivôse an XIV.

On reprochait surtout au calendrier républicain d'avoir abandonné la division de l'année en semaines de sept jours. Cette division était consacrée par une longue habitude et établissait le repos du dimanche.

189. LE CALENDRIER DE L'AVEUGLE

Je me dis : Voilà le coucou qui chante : c'est le mois de mars et nous allons avoir du chaud ; voilà le merle qui siffle : c'est le mois d'avril ; voilà le rossignol : c'est le moi de mai ; voilà un hanneton : c'est la Saint-Jean ; voilà la cigale : c'est la vendange, le raisin est mûr ; voilà la bergeronnette, voilà les corneilles : c'est l'hiver.

LAMARTINE.

Exercices oraux et écrits.

1. A quelle date commença et à quelle date finit le calendrier républicain? — Comment étaient dénommés les trois mois du printemps? de l'été? de l'automne? de l'hiver?

190. LA LUNE

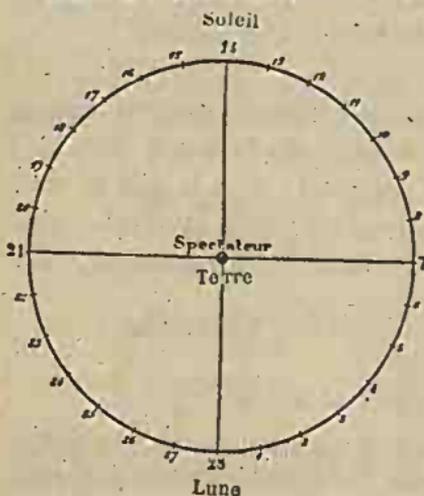
Vous êtes ici 29 élèves. Descendons dans le préau; il y fait sombre, j'ai fait fermer les volets, la salle n'est éclairée que par une lampe.

A l'extrémité de la salle j'ai tracé sur le sol une grande circonférence avec des numéros de 1 à 28

et deux diamètres qui se coupent à angle droit. Placez-vous chacun sur un numéro ; je me tiens au centre, mais tout à l'heure je céderai ma place à Jean, qui n'a pas trouvé de numéro.

J'ai devant moi Philippe, sur le n° 28 ; Philippe, moi et le n° 14 nous sommes sur une même ligne droite ; derrière nous, sur le prolongement de cette ligne, placée sur le grand poêle, se trouve la lampe ; elle éclaire en plein la figure de Philippe.

Donnez-vous la main et faites sept pas sur votre



droite jusqu'à ce que Philippe soit au n° 7 de la circonférence. J'ai tourné sur moi-même ; Philippe, moi, et le n° 21 nous nous trouvons en ligne droite sur l'autre diamètre. La figure de Philippe n'est plus visible comme tout à

l'heure ; sa joue gauche est dans l'ombre, sa joue droite seule est éclairée.

Continuez à tourner... Halte ! Philippe a fait sept autres pas ; il occupe le numéro 14 ; il tourne le dos à la lampe, sa figure est dans l'ombre, je la distingue à peine.

Tournez encore... c'est la joue gauche qui s'éclaire, la droite qui rentre dans l'ombre ; le voilà au numéro 21, je ne distingue presque plus sa joue droite.

Mais achevons le tour... Philippe est revenu à son point de départ; j'ai de nouveau la lampe derrière moi; comme tout à l'heure, elle éclaire la figure entière de mon vis-à-vis.

Maintenant Jean va prendre ma place, puis vous y viendrez l'un après l'autre pour faire les mêmes observations. Vous comprendrez mieux ce que je vais vous dire des aspects divers, des *phases*, sous lesquelles nous apparaît la lune.

Les phases de la lune sont déterminées par les 28 positions différentes que, dans l'espace de vingt-huit jours, la lune occupe par rapport au soleil qui l'éclaire, et par rapport à la terre d'où nous la contemplons.

De mon logement au premier étage je vois le soir le mur d'en face inondé de lumière. Je sais que le mur n'est pas lumineux, qu'il réfléchit une lumière d'emprunt, celle qui lui vient des lampes dont on se sert dans la salle du rez-de-chaussée pendant les classes du soir

Aussi, quand la diligence vient à passer dans la rue, elle intercepte la lumière; les différentes parties du mur rentrent successivement dans l'ombre, puis sont de nouveau éclairées.

De même aussi nous voyons la lune sans apercevoir le soleil qui l'éclaire ou de droite, ou de gauche, ou de face. Les différents aspects de la lune se suivent dans un ordre parfait et avec une précision telle qu'on peut annoncer d'avance à quelle minute chaque phase se produit. Les phases de la lune sont indiquées sur le calendrier.

Ce soir. à l'heure où le soleil se couchera à l'ouest, nous verrons apparaître au côté opposé, la lune ronde comme une boule. Elle reçoit en plein la lumière du soleil, c'est le moment de la *pleine lune*; il correspond à celui où Philippe était au



numéro 28 et regardait la lampe placée en face, au-dessus de sa tête.

Demain la surface visible diminuera; la lune *décroit*. Dans sept jours nous ne distinguerons plus que la moitié gauche de l'hémisphère; ce sera un *quartier*; c'est le même phénomène que nous avons constaté quand Philippe se trouvait au n° 7. Comme la lune disparaîtra de plus en plus, on dit : c'est le *dernier quartier*.



Bientôt il ne restera qu'un filet doré en forme de croissant; et le quatorzième jour on ne verra plus rien; l'hémisphère tourné vers nous ne sera pas éclairé. Ainsi, à la place 14, Philippe tournait le dos à la lampe, sa figure était dans l'ombre.

Mais comme dès le lendemain un filet lumineux apparaîtra du côté opposé, le quatorzième jour où la lune est invisible, parce qu'elle se fait nouvelle, est appelé le jour de la *nouvelle lune*



A partir de ce moment la lune *croît*. Le vingt et unième jour nous verrons de nou-

veau un quart entier de la sphère ; c'est le premier quart qui se présente à nous depuis que la lune s'est faite nouvelle, c'est le *premier quartier* ; dans vingt-huit jours ce sera encore le tour de la pleine lune.



Rappelez-vous ceci : Les cornes du croissant sont toujours tournées du côté opposé au soleil. Quand elles suivent la direction de votre main *gauche* entrouverte, la lune *décroit*, nous aurons le dernier quartier et la nouvelle lune. Pendant cette phase la lune est encore visible *après* le lever du soleil.

Quand les cornes du croissant suivent la direction de votre main *droite* entr'ouverte, la lune est dans sa *période de croissance*, nous aurons le premier quartier et la pleine lune ; la lune paraît au ciel *avant* le coucher du soleil.

La lune est le compagnon, le *satellite* de la terre ; elle est cinquante fois plus petite que le globe terrestre.

Il y a 96 000 lieues de la terre à la lune, 384 000 kilomètres. C'est 384 fois la distance de Paris à Belfort, aller et retour.

MAXIME. — La santé, la vigueur d'esprit, la paix du cœur, sont le fruit du travail.

Exercices oraux et écrits.

1. A quoi reconnaît-on facilement si la lune croît ou décroît ?
2. Expliquer : *nouvelle lune, premier quartier, pleine lune, dernier quartier.*

191. L'ÉCLIPSE DE LUNE

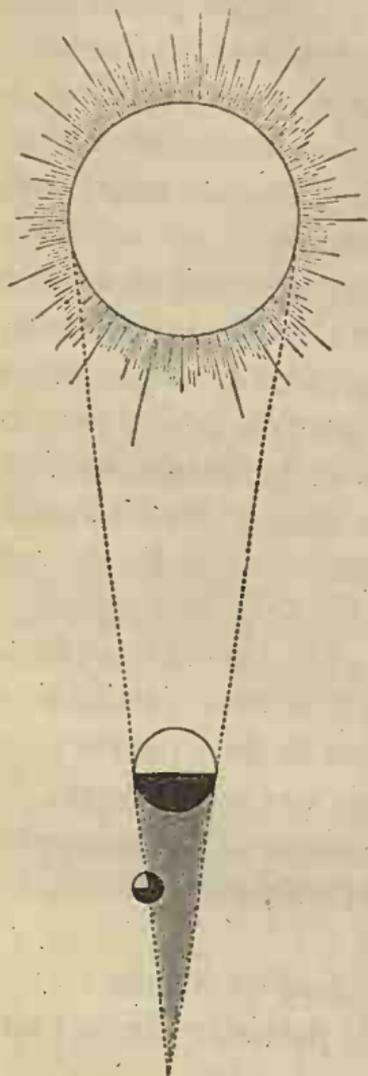
Nous avons vu dans la lecture précédente que lorsque la lune occupe la place 28, la lumière du soleil l'éclaire en plein. La lune se trouve alors du côté opposé au soleil, elle est *en opposition*.

Si notre lampe, qui représente le soleil, était placée sur une table, à la hauteur de vos yeux, de manière à se trouver exactement sur une même ligne droite avec la lune (n° 28) et la terre (au centre) qu'arriverait-il ? Les rayons lumineux seraient interceptés par la terre, ils n'arriveraient plus jusqu'à la lune ; celle-ci serait obscurcie : il y aurait *éclipse de lune*.

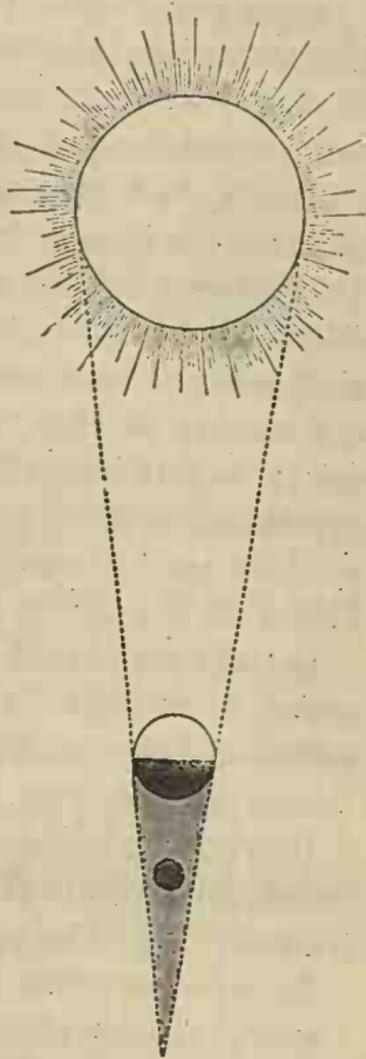
Vous devinez la cause de ce phénomène. La terre projette derrière elle une ombre qui a la forme d'un cône. Les savants ont calculé que ce cône d'ombre a une longueur de cent huit fois le diamètre de la terre. Or, la distance de la terre n'est que de trente fois ce diamètre. La lune passe donc dans ce cône d'ombre, chaque fois qu'elle se trouve avec la terre et le soleil sur une même ligne droite, et qu'en même temps la lune est *en opposition*, c'est-à-dire se trouve du côté *opposé* au soleil.

Mais, la lune n'est pas lumineuse par elle-même ; elle reçoit et réfléchit, vous le savez, la lumière du soleil ; elle cesse donc d'être visible, elle disparaît, elle *s'éclipse* dès que les rayons solaires lui font défaut, c'est-à-dire dès qu'elle entre dans l'ombre de la terre.

C'est ainsi que, le soir, le mur d'en face disparaît subitement pour nous dès que nous plaçons un corps opaque devant notre bec de gaz.



Eclipse de lune partielle.



Eclipse de lune totale.

Les éclipses sont visibles sur toute la moitié de la terre où il fait nuit et où l'on a la lune au-dessus de l'horizon.

Si, au moment de l'opposition, les trois astres se trouvaient toujours sur une même ligne droite, il y aurait une éclipse de lune tous les vingt-huit jours, à chaque pleine lune. Mais, au lieu de passer exactement derrière la terre et de traverser ou d'entamer le cône d'ombre, la lune passe le plus souvent un peu au-dessous ou un peu au-dessus de cette ombre, de sorte qu'il ne se produit qu'une ou deux, rarement trois éclipses de lune par an.

La plupart d'entre vous ont observé la dernière éclipse. Quand la lune entrait dans la pénombre, c'est-à-dire dans la demi-obscurité (presque ombre) qui entoure le cône, elle perdait peu à peu son éclat; une tache noirâtre et nettement arrondie apparaissait d'abord sur son disque. C'était l'ombre produite par la terre; la forme arrondie de cette ombre est une preuve de la rondeur de la terre.

La tache grandissait et peu à peu envahissait l'astre entier. A un certain moment la lune s'éteignait au milieu du ciel et pendant près de deux heures disparaissait complètement. C'était une éclipse *totale*.

Puis un filet lumineux se montrait du côté opposé, la lune sortait lentement de l'ombre qu'elle venait de traverser de part en part.

Souvent une partie seulement de la lune traverse l'ombre; l'éclipse alors reste *partielle* pendant toute la durée du phénomène.

Les éclipses ont de tout temps vivement impressionné les hommes, qui n'en connaissaient pas la cause. Pendant son troisième voyage dans le Nouveau Monde, la tempête avait jeté Christophe Colomb

sur les côtes de la Jamaïque. Les sauvages Caraïbes se montraient hostiles, refusaient tout secours et guettaient le moment où les envahisseurs mourraient de faim.

Sachant qu'une éclipse de lune devait se produire, le grand navigateur profita de cette circonstance pour essayer de sauver sa vie et celle de ses compagnons. Il annonça aux indigènes que les dieux étaient en courroux contre eux, et qu'ils couvriraient la lune d'un voile de sang en signe du châtiment qui frapperait les ennemis des hommes blancs.

A l'approche du phénomène, les sauvages devinrent inquiets; puis, saisis de terreur, ils se jetèrent aux pieds de Colomb, le conjurèrent d'apaiser la colère du ciel et lui apportèrent des vivres en abondance.

MAXIME. — Efforcez-vous d'être content de vous même; vous vous plaindrez moins des autres.

Exercices oraux et écrits.

1. A quelle époque du mois lunaire ont lieu les éclipses de lune?
2. Que faut-il pour qu'elles puissent avoir lieu?
3. Où est l'île Jamaïque?
4. Expliquer : *en opposition, éclipse, phénomène, guetter.*

192. L'ÉCLIPSE DE SOLEIL

Lorsque la lune occupe la place 14 de notre cercle, celle de ses faces qui est tournée vers nous n'est pas éclairée. La lune se trouve alors entre la

terre et le soleil, elle est en *conjonction*. Nous la distinguons à peine, mais nous voyons très bien le soleil représenté par la lampe suspendue au plafond.

Si la lampe se trouvait exactement à la hauteur de nos yeux, ses rayons lumineux seraient interceptés par la lune et n'arriveraient plus jusqu'à nous ; le soleil serait obscurci, il y aurait une *éclipse de soleil*.

Comment la lune, qui est cinquante fois plus petite que le soleil, peut-elle nous cacher le soleil ?

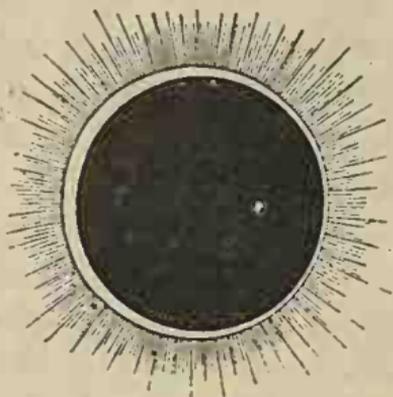
Vous allez le comprendre :

Mettez-vous en face du tableau noir, fermez l'œil gauche, placez à une petite distance de l'œil droit une pièce de monnaie. Cette pièce vous cache entièrement le grand cercle que j'ai tracé au tableau et que vous avez blanchi. Comment une pièce d'un si petit diamètre peut-elle vous cacher une si grande surface ? C'est qu'elle est très rapprochée de votre œil, et que vous êtes bien en face du tableau. Portez votre main plus en avant, le milieu seul du cercle vous est caché, vous voyez comme un anneau blanc ; portez la main à gauche, vous voyez un croissant ; portez-la à droite, vous apercevez un croissant tourné du côté opposé.

Or, quand il y a éclipse de soleil, la lune remplit pour nous le rôle de la pièce de monnaie. L'éclipse est *totale*, *annulaire* ou *partielle*, suivant que le soleil est complètement caché par la lune, qu'on en voit simplement le contour ou qu'on n'aperçoit qu'un croissant.

Si, au moment de la conjonction, les trois astres se trouvaient toujours sur la même ligne, il y aurait une éclipse de soleil tous les vingt-huit jours, à chaque nouvelle lune. Mais la lune passe souvent au-dessous ou au-dessus de cette ligne, et alors le soleil n'est pas éclipsé.

Il arrive même, pendant la nouvelle lune, que les trois astres sont exactement sur la même ligne sans qu'il y ait une éclipse de soleil. D'où cela vient-il? Le cône d'ombre projeté dans l'espace par la lune a une longueur qui varie entre vingt-huit fois et demie et trente fois et demie le diamètre de la

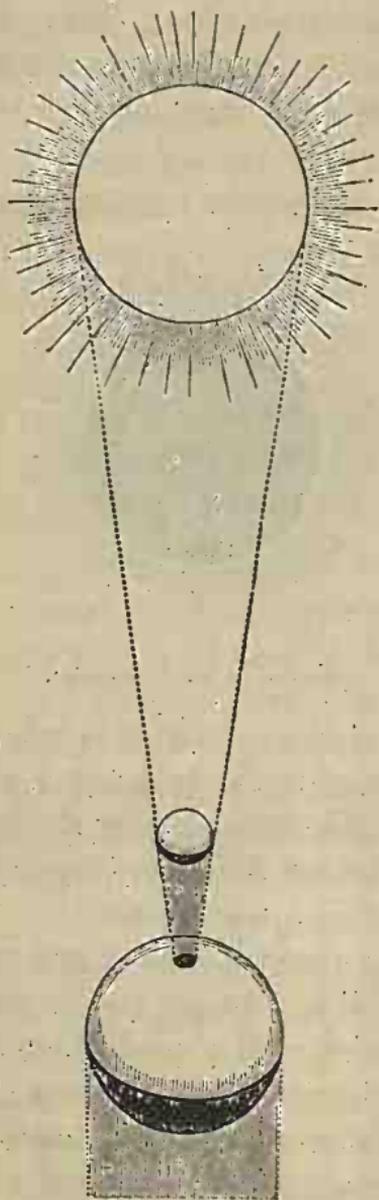


Éclipse du soleil annulaire.

terre; mais la distance qui sépare la terre de la lune, varie entre vingt-huit fois et trente et une fois et demie ce même diamètre. Le cône d'ombre de la lune dirigé sur la terre, n'atteint donc pas toujours la terre; alors nous continuons à voir le soleil.

Pour cette même raison, quand le cône d'ombre de la lune atteint la terre, il ne l'atteint que de sa pointe, et la tache circulaire qu'il y produit, n'a jamais plus de 80 km. de diamètre. Or, pour ceux-là seuls qui se trouvent à l'intérieur de cette circonférence le soleil disparaît complètement; ceux qui se trouvent dans le voisinage et à l'extérieur voient le soleil sous forme d'un anneau lumineux.

A mesure que la lune passe devant le soleil, l'ombre



Éclipse de soleil.

projetée par elle glisse silencieuse sur le globe terrestre; mais souvent elle ne rencontre sur son parcours et ne traverse que des espaces inhabités, des mers, des déserts. De là vient que pour pouvoir observer une éclipse de soleil, les savants sont parfois obligés de faire de longs et pénibles voyages.

Ce sont surtout les éclipses totales de soleil qui intéressent les astronomes.

La dernière éclipse de soleil totale a eu lieu le 19 avril 1887; elle était visible dans la Russie méridionale et en Asie.

La prochaine aura lieu le 9 août 1896; elle sera visible dans l'Asie septentrionale, en Sibérie, en Laponie et au Groenland.

En 1900, le 8 mai, on en pourra étudier une autre

en Espagne, en Algérie, en Égypte et aux États-Unis.

Une éclipse totale de soleil est un des spectacles les plus solennels qu'il nous soit donné de voir : « Tout à coup, dit M. Fabre, dans un ciel inondé de lumière, le bord occidental de l'astre est maculé de noir. C'est le disque invisible de la lune qui, par rapport à notre point de vue, accourt se projeter sur le disque solaire. L'écran obscur s'avance toujours et la tache noire augmente. Bientôt le soleil, à demi éteint, semble, de ses rayons blafards, n'éclairer qu'à regret le paysage attristé. Enfin, de minute en minute plus mince, l'extrême bord de l'astre mourant disparaît, et les ténèbres se font, soudaines mais non complètes : autour du cercle noir de la lune rayonne, encore inexplicquée, une auréole de pâle lumière ou *couronne*, qui produit parfois de magnifiques effets.

« Alors, dans le firmament obscurci, les étoiles, d'abord effacées par les clartés de l'atmosphère, deviennent visibles, du moins les plus brillantes. La température baisse, la rosée se dépose, une brusque impression de fraîcheur vous saisit. Les plantes replient leur feuillage et ferment leurs fleurs comme pour le repos nocturne. Les chauves-souris, tristes amis du crépuscule, quittent leurs retraites pour voleter au grand air ; les oiseaux, au contraire, mettent la tête sous la plume ou regagnent leur nid d'un vol incertain.

« Les bêtes de somme se couchent en chemin, indociles au fouet qui veut les faire avancer ; les taureaux se rangent en cercle au pâturage, les cornes en de-

hors, comme pour conjurer un danger commun ; les poussins se réfugient sous l'aile de leur mère ; le chien tremble d'effroi aux talons de son maître ; l'homme lui-même, l'homme qui connaît la cause de ces ténèbres insolites et calcule d'avance leur venue, ne peut se défendre d'une vague inquiétude.

« Chacun, devant le sombre phénomène, sent rouler au fond de ses pensées d'involontaires appréhensions. O beau soleil ! quel deuil, quels suprêmes épouvantements, si ta face jamais se voilait pour toujours !. Quelques minutes, cinq au plus, s'écoulent dans cette anxieuse attente ; puis un flot de lumière jaillit, l'astre radieux déborde de plus en plus l'écran noir de la lune, et l'illumination du jour renaît par degrés. »

Tous les dix-huit ans et dix jours, le soleil, la terre et la lune se retrouvent dans une position identiquement semblable. Dans cet espace de temps, on compte régulièrement 29 éclipses de lune et 41 éclipses de soleil, qui alors se reproduisent dans le même ordre et avec les mêmes intervalles. Faites le relevé des éclipses arrivées depuis dix-neuf ans ; ajoutez dix-huit ans et dix jours à la date de chaque éclipse, et vous pourrez prédire exactement la date des 70 éclipses à venir.

Ce sont des astronomes chaldéens qui ont fait cette observation. Aussi appelle-t-on cette période de dix-huit ans dix jours la *période chaldéenne*.

MAXIME. — Celui qui se fait ver n'a pas le droit de se plaindre d'être écrasé.

Exercices oraux.

1. A quelle époque du mois lunaire ont lieu les éclipses de soleil ?

2. Quelles sont les deux conditions nécessaires pour qu'une éclipse de soleil ait lieu ?

3. Expliquer : *conjonction, éclipse totale, annulaire, partielles, période chaldéenne.*

198. L'INCENDIE AU VILLAGE. — LA POMPE

Voici un baquet plein d'eau. Je tiens à la main un verre à boire, au fond duquel j'ai collé un morceau d'amadou enflammé. Je retourne le verre et je l'enfonce dans l'eau. Je le retire... le fond du verre et la plus grande partie des parois sont restés secs, l'amadou brûle encore.

Qu'est-ce qui a empêché l'eau de remplir le verre ? Quel est l'obstacle invisible qui l'a arrêtée ? C'est l'air qui était renfermé dans le verre ; ce peu d'air aussi a suffi pour alimenter la combustion de l'amadou. Re commençons l'expérience : l'eau monte, comprime l'air et en réduit le volume ; mais, dès qu'on remonte lentement la main, l'air à son tour presse sur l'eau, et reprend son premier volume.

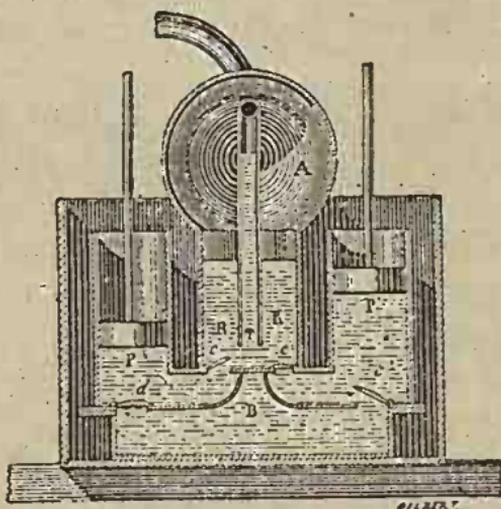
On a mis à profit l'élasticité de l'air dans la construction de la pompe à incendie :

Deux pistons se relèvent et s'abaissent alternativement dans deux corps de pompe. Le piston P descend et chasse l'eau devant lui ; l'eau ferme ainsi elle-même la soupape *d* qui l'empêchera de retour-

ner dans la bêche B d'où elle est sortie, mais elle soulève la soupape *c* et se rend dans le réservoir R d'où elle ne peut plus revenir.

Pendant ce temps le piston P' s'est élevé et, par la soupape *d'*, l'eau de la bêche a afflué dans le corps de pompe.

Lorsque ce piston P' descend, la soupape *d'* se



ferme, *c'* s'ouvre. Le mouvement inverse se produit dans l'autre corps de pompe.

L'eau s'accumule ainsi de plus en plus dans le réservoir R et comprime l'air qui se trouve dans la partie supérieure A. Par son élasticité cet air refoule l'eau dans le tuyau d'écoulement *T*, auquel est adapté un conduit de cuir terminé par un tube en métal, à orifice très étroit. L'eau gonfle le conduit au point de le faire éclater; mais le pompier qui tient la lance ouvre l'extrémité du tube; il en

jaillit un jet d'eau vigoureux que l'on dirige sur le foyer de l'incendie.

Le jet est d'autant plus puissant que l'air a été plus fortement comprimé dans le réservoir. L'air se dilate avec énergie comme ferait un ressort.

Les pompiers travaillent avec ardeur, élèvent et abaissent sans interruption les leviers qui font marcher les pistons. De cette manière le jet d'eau est continu.

Dans notre commune, chaque habitant sait d'avance ce qu'il doit faire en cas d'incendie. Au cri : au feu ! deux hommes partent à cheval dans deux directions opposées ; ils préviennent les villages voisins et demandent un secours qui est toujours envoyé avec empressement. Deux autres sonnent le tocsin. Les pompiers accourent. Celui qui demeure le plus près de la mairie, le dépositaire de la clef de la remise, a déjà ouvert la porte. On sort la pompe à incendie, on la roule à force de bras jusqu'à la maison menacée.

Les gens de bonne volonté s'arment de baquets, de hottes en bois et vont chercher de l'eau pour alimenter la pompe. Si la rivière n'est pas loin, ils forment une double chaîne ; les seaux pleins passent de main en main et reviennent vides par le côté opposé.

Chacun paye de sa personne. Les couvreurs, maçons, tailleurs de pierre, cherchent à sauver ce qui peut être sauvé ; ils étouffent la flamme, abattent des murs, font la part du feu. Tous se conforment aux ordres du capitaine des pompiers qui dirige les opérations.

Quand un village voisin réclame du secours, une de nos pompes part immédiatement; six hommes montent à cheval, six autres prennent place sur la voiture.

L'année dernière, dans un cas pareil, notre pompe est arrivée sur le lieu du sinistre en même temps que celle de l'endroit. Faute d'une bonne organisation, faute d'ordre et de discipline, les gens de cette commune avaient perdu un temps précieux.

Aujourd'hui la majeure partie des propriétaires ont assuré leurs maisons contre l'incendie. C'est un acte de prudence et de prévoyance. En cas d'accident, une grande partie des pertes matérielles sont remboursées par la société d'assurances.

MAXIME. — Nous louons plus souvent ce qui est loué que ce que ce qui est louable.

Exercices oraux et écrits.

1. Comment est organisé le service des pompiers dans notre commune?

Expliquer : *Hermétiquement, lance, faire la part du feu, payer de sa personne.*

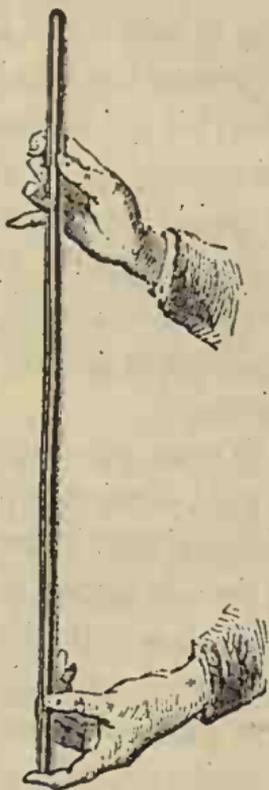
194. LA PRESSION DE L'AIR. — LE BAROMÈTRE

Voici une tasse semblable à celle dans laquelle vous prenez votre café au lait : il s'y trouve du mercure. Venez-y plonger votre doigt, vous le retirez sans qu'il soit mouillé : le mercure est un métal liquide qui ne mouille pas.

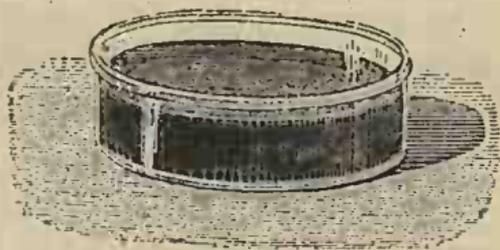
Soulevez la tasse : ah! que c'est lourd. Mesu-

rons : il s'y trouve un décilitre de mercure. Pesons-le : son poids est de $1^{\text{kg}},360$. Un litre de mercure pèse donc $13^{\text{kg}},600$.

Voici maintenant un tube de verre, long de 1 mètre, fermé à l'une des extrémités, ouvert à l'autre ; il est plein de mercure. Je ferme du doigt l'extrémité ouverte ; je retourne le tube et je retire mon doigt après avoir enfoncé l'extrémité ainsi bouchée dans le mercure de la tasse.



Qu'arrive-t-il ? Vous pensez que le liquide si pesant va s'écouler, que le tube va se vider ? Non, il ne se vide pas ; il ne



reste pas plein non plus : la colonne de mercure baisse dans le tube, oscille, puis enfin se maintient immobile.

Si nous répétons l'expérience vous constaterez encore le même phénomène.

Qu'y a-t-il dans cette partie supérieure du tube? Rien, absolument rien; pas même de l'air.

Mesurons la hauteur de la colonne de mercure dans le tube : elle a 76 centimètres.

Qu'est-ce qui maintient le liquide à cette hauteur? C'est l'air qui nous entoure, c'est l'air atmosphérique qui presse sur la surface du mercure dans la tasse. Ce poids de l'atmosphère, cette pression qu'elle exerce s'appelle la *pression atmosphérique*. Dans notre salle d'école la pression atmosphérique fait équilibre à une colonne de mercure de 76 centimètres.

Si nous pouvions faire cette expérience sur le pic le plus élevé de nos montagnes, la colonne de mercure baisserait davantage. En effet; à mesure qu'on s'élève, la pression atmosphérique diminue.

Si vous considérez maintenant que l'air sec est plus lourd que l'air humide, vous comprendrez que plus l'air qui nous entoure est pur et sec, plus la pression est forte, plus la colonne de mercure monte; il y a chance de beau temps.

Au contraire, plus l'air est agité par les vents ou chargé de vapeurs, plus la pression est faible, plus la colonne baisse; il y a probabilité que nous aurons de la pluie.

L'instrument que j'ai manié devant vous s'appelle *baromètre*. Les aéronautes s'en servent pour évaluer la hauteur à laquelle ils s'élèvent dans l'air.

MAXIME. — Quand les hirondelles rasant la terre,
Adieu la poussière.

Exercices oraux et écrits.

1. Quel est le poids d'un litre de mercure ? — d'un décilitre ? — d'un centilitre ?
2. Expliquer : *mercure, baromètre.*

195. LE THERMOMÈTRE

Voici un tube qui a trente centimètres de long ; il est assez étroit sur une longueur de vingt-cinq centimètres, élargi à sa partie inférieure et fermé aux deux extrémités. Il s'y trouve du mercure, qui s'arrête en ce moment au milieu du tube.

J'ai devant moi un vase rempli de glace prise sur l'étang du village ; j'y verse de l'eau chaude, et, au bout de quelques instants, j'ouvre le petit robinet qui se trouve à la partie inférieure ; l'eau s'écoule, la glace est fondante.

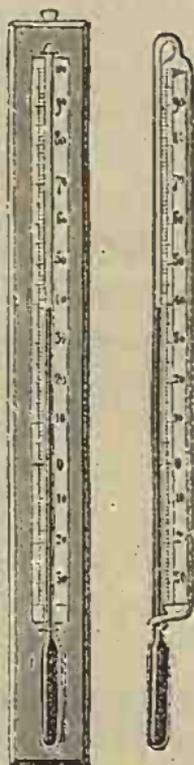
J'y plonge le tube. Qu'arrive-t-il ? La colonne de mercure baisse lentement puis, s'arrête. Je colle à cet endroit précis une petite bandelette de papier gommé, sur laquelle j'ai écrit : *glace fondante.*

Voici maintenant une lampe à alcool ; elle sert à chauffer l'eau qui se trouve dans le vase en fer-blanc placé au-dessus. Vous entendez l'eau bouillir, vous voyez la vapeur sortir par cette ouverture.

Je plonge le tube dans cette vapeur. Sous l'influence de la chaleur le mercure se dilate, occupe un plus grand volume, monte jusqu'à une certaine hauteur, où il reste stationnaire. Je colle à ce point

une autre bandelette de papier avec cette inscription : *ébullition de l'eau*.

La première bandelette indique la hauteur atteinte par la colonne de mercure à la température de la glace fondante ; J'y marque un 0. La seconde marque la hauteur atteinte à la température de l'eau bouillante ; j'y inscris le nombre 100.



Je divise maintenant l'intervalle compris entre ces deux points en cent parties égales que j'appelle *degrés*. Je continue les mêmes divisions au-dessous du point de *glace fondante*.

L'instrument que je viens de construire sert à mesurer la température : c'est un mètre pour mesurer la chaleur. On l'appelle *thermomètre*, thermomètre *centigrade*.

Suspendons-le au mur ; la colonne de mercure s'arrête au n° 16 au-dessus de zéro : la température de cette salle est de $+ 16^{\circ}$ (seize degrés *au-dessus* de zéro).

Tout à l'heure, pendant la récréation, nous le suspendrons à l'extérieur de la croisée ; comme il fait très froid, vous constaterez que le mercure descendra à 6° environ au-dessous de zéro : la température extérieure est de $- 6^{\circ}$ (six degrés *au-dessous* de zéro).

Pour connaître exactement la température d'un

lieu, on expose le thermomètre au nord, à l'abri du courant d'air et à l'ombre.

A Esneh, en Égypte, on a constaté $+47^{\circ}$. Au Fort Élisabeth, dans l'Amérique du Nord, -58° .

MAXIME. — Dans la vieillesse de vos parents, souvenez-vous de votre enfance.

Exercices oraux et écrits.

1. Comment les constructeurs de thermomètres déterminent-ils le point 0° ? — le point 100° ?
2. Expliquer : *ébullition, thermomètre.*

196. L'ÉGLANTIER

Ces gens ne sont pas très polis ;
 J'offre des fleurs du plus beau coloris.
 Mon odeur embaume à la ronde,
 Et l'on m'évite. — Ami, tes bouquets sont jolis ;
 Mais tu déchires tout le monde.

197. L'ÉVAPORATION

Prenez deux assiettes plates, versez-y une petite quantité d'eau et exposez-les, l'une au grand air, l'autre sur le poêle de la chambre. Au bout d'un certain temps l'eau a disparu. Dans la première assiette, l'eau s'est transformée en vapeur, sous l'influence du soleil et du grand air; dans la seconde, elle s'est évaporée sous l'influence de la chaleur du poêle.

L'air que nous respirons renferme toujours une quantité plus ou moins grande de vapeur d'eau ; il y a un moyen bien simple de le constater.

Portez dans la chambre une carafe d'eau froide que vous avez essuyée avec soin ; des gouttelettes de liquide apparaîtront le long des parois extérieures ; c'est la vapeur d'eau répandue dans la chambre qui au contact du verre froid s'est *condensée*, c'est-à-dire est revenue à son état primitif.

La rosée qui la nuit se dépose sur la terre refroidie se forme de la même manière.

Les vapeurs qui flottent dans l'air forment les nuages ; le vent les chasse dans toutes les directions et leur fait prendre les formes les plus curieuses. Ils sont noirs, sombres, gris, blancs, argentés, dorés, suivant leur éloignement, leur épaisseur et la façon dont ils sont éclairés. Tantôt ils flottent au-dessus de nos têtes en voiles épais, tantôt ils se détachent les uns des autres, et, au travers de larges déchirures, l'œil aperçoit le bleu d'azur de l'atmosphère.

Quand sous l'influence d'un courant d'air froid les nuages se condensent partiellement, il se forme du brouillard, que le soleil dissipe quelquefois.

Quand les nuages se condensent plus complètement, ils se résolvent en pluie.

La pluie alimente les sources, les rivières, les fleuves, les mers, l'Océan. Ce grand réservoir ne déborde pas, car l'évaporation lui enlève chaque jour une masse d'eau égale à celle que lui amènent les fleuves.

Brouillard dans la vallée,
Allons, bonhomme, à ta journée.
Brouillard sur le mont,
Reste à la maison.

Exercices oraux et écrits.

D'où viennent les gouttelettes qui se forment sur la surface de la carafe d'eau? — d'où vient la rosée?

Expliquer : *éaporé, condensé.*

198. LES FLEURS DE GLACE

Le printemps est escorté de la perce-neige, de l'humble violette, du blanc muguet des bois, du frais lilas qui embaume l'air; en été, les bluets et les coquelicots décorent nos champs de blé, tandis que le réséda, le géranium, les œillets, les roses embellissent nos jardins; en automne, la colchique émaille les prés, les volubilis grimpent le long des haies, les fuchsias et les dahlias sont en fleurs.

L'hiver arrête la végétation et couvre la terre de neige; il produit des fleurs, il est vrai, mais des fleurs d'une nature particulière: elles ne poussent pas dans nos jardins, n'ont ni parfum, ni couleurs, et, les jours de grand froid, tapissent nos fenêtres en affectant des formes bizarres.

Hâtez-vous de les admirer: elles disparaîtront dès que le feu de la cheminée aura chauffé la chambre. D'où viennent ces fleurs?

Avez-vous remarqué les petits nuages qui sortent de votre bouche et de vos narines quand, par les froides matinées d'hiver, vous courez à l'école ? C'est de la vapeur qui, au contact de l'air froid, se transforme en gouttelettes fines et légères; c'est de la vapeur d'eau condensée.

Vous entrez dans la salle de classe bien chauffée; la vapeur d'eau s'échappe toujours de votre bouche et de vos narines, mais elle ne se condense plus, elle est invisible. Vous pouvez vérifier le fait. Dirigez votre haleine sur un corps froid, sur une glace, sur un carreau de la fenêtre : la vapeur d'eau s'y condensera et en ternira la surface.

La nuit, la vapeur répandue dans l'appartement se condense en plus grande quantité sur les fenêtres froides, et forme des gouttelettes d'eau qui ruisellent le long des vitres.

Quand le froid extérieur augmente, le verre refroidit davantage; l'eau qui y adhère gèle, les nouvelles vapeurs qui viennent s'y ajouter se condensent, gèlent à leur tour, et cette couche inégale de glace prend des formes étranges.

Dans les appartements garnis de doubles fenêtres, vous ne verrez pas de fleurs de glace. Les vitres de la fenêtre intérieure ne sont pas en contact avec l'air froid, de sorte que la vapeur d'eau ne s'y condense pas. Les carreaux de la fenêtre extérieure sont en contact direct avec le froid du dehors, mais la couche d'air emprisonnée entre les deux fenêtres contient très peu de vapeur d'eau.

Dans les pays du Nord les fenêtres sont presque

toujours couvertes de ces fleurs; les rivières sont gelées, les enfants peuvent patiner pendant plusieurs mois de l'année.

Dans les contrées du Midi ces phénomènes et ces plaisirs sont inconnus. On raconte qu'un despote oriental fit un jour enfermer, comme imposteur, un voyageur qui prétendait avoir marché sur une rivière devenue solide.

MAXIME. — Sachez bien de l'ami discerner le flatteur.

Exercices oraux et écrits.

1. Quand et pourquoi voit-on la vapeur d'eau qui sort de notre bouche?
2. Expliquer : *pourpré, ternir, bizarre.*

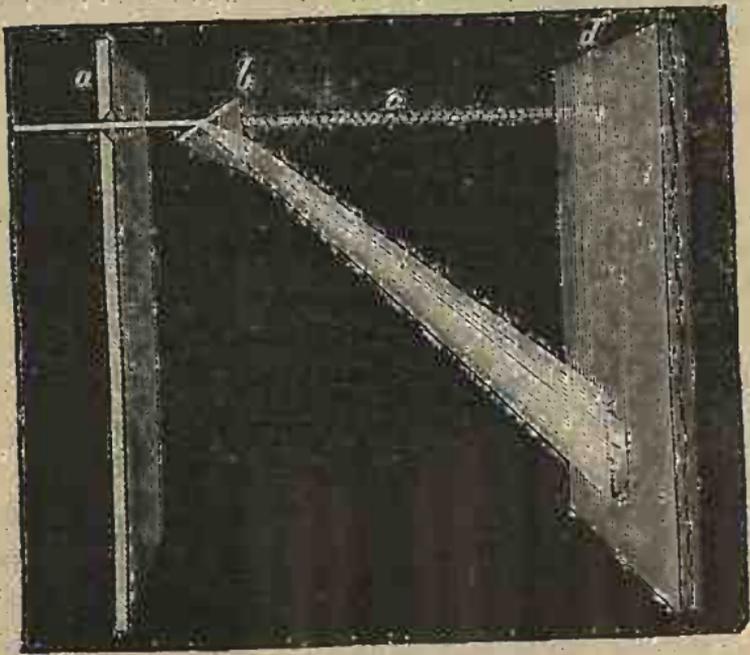
199. LES COULEURS DE L'ARC-EN-CIEL

Profitons du beau soleil pour faire une petite expérience. Fermons les volets. Je les ai garnis de bourrelets pour intercepter toute lumière. Nous voici dans l'obscurité la plus complète; mais j'ai pratiqué dans le volet qui se trouve derrière vous une toute petite ouverture (a) que j'ai ensuite fermée avec un fausset.

Si je retire le fausset, un rayon de lumière blanche pénètre dans la salle, tombe sur le tableau (d) placé devant vous et y forme une petite image ronde.

Je prends le prisme en cristal (b) qui se trouve dans notre musée scolaire et je l'interpose sur le passage du rayon. Que voyez-vous?

Le rayon lumineux a changé de direction; la lumière occupe sur le tableau un espace plus considérable; elle est dispersée; elle n'est plus blanche; différentes teintes se suivent de haut en bas dans l'ordre que voici : *violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.*



La lumière blanche du soleil est ainsi décomposée en sept couleurs principales, qui forment le *spectre solaire.*

La lumière solaire se décompose quelquefois après la pluie; les vapeurs d'eau suspendues dans l'air font l'office de prismes; à l'horizon, du côté opposé au soleil, les mêmes nuances, les mêmes couleurs apparaissent dans le même ordre et en un magnifique demi-cercle : c'est *l'arc-en-ciel.*

Les sept couleurs dont nous venons de parler, les couleurs de l'arc-en-ciel, se confondent quand on les fait passer rapidement devant les yeux. Elles ne forment alors qu'une seule couleur, la couleur blanche.

Arc-en-ciel du matin
Fait mouvoir le moulin;
Arc-en-ciel du soir
Fait mouvoir l'arrosoir.

Exercices oraux et écrits

1. Dans quel ordre se suivent les couleurs de l'arc-en-ciel?
2. Expliquer : *spectre solaire, arc-en-ciel.*

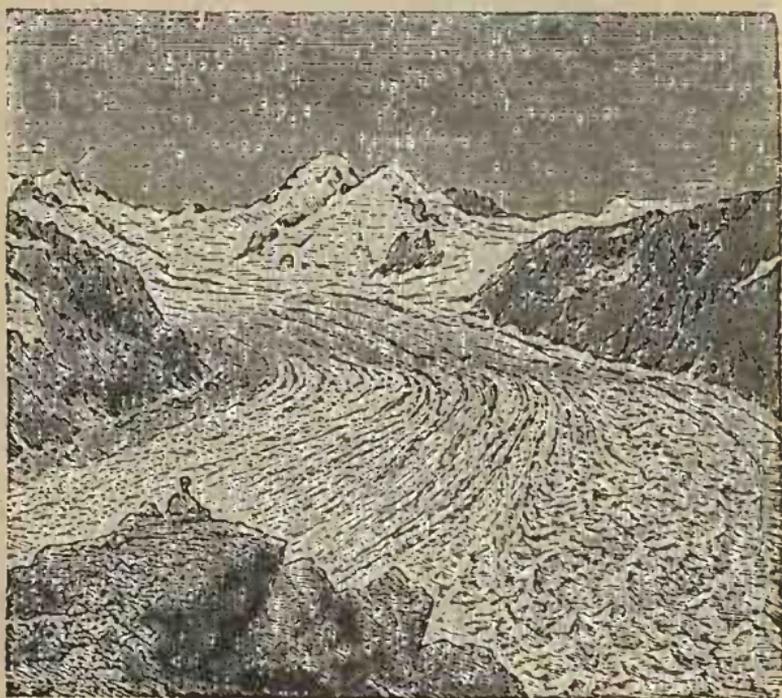
200. LES GLACIERS

Pressez une boule de neige entre les mains; la couche de neige extérieure fond au contact de la main chaude, l'eau pénètre dans la boule, se refroidit, gèle, et la neige environnante gèle avec elle. Une seconde couche de neige se transforme comme la première, puis une troisième, une quatrième, et finalement la glace fond à son tour et l'eau s'écoule entre vos doigts. Bientôt il ne vous restera plus rien entre les mains, si ce n'est le gravier que tout à l'heure vous avez ramassé avec la neige sans vous en apercevoir: C'est là l'histoire des glaciers

Dans les Alpes, à partir de 2600 mètres d'altitude, les montagnes sont couvertes de champs de neige appelés *névés*. La neige est sèche, granulée, éblouissante de blancheur; on dirait de la poussière très fine. Les vents l'enlèvent en partie et l'accumulent

dans des endroits abrités. Quand le soleil fait fondre les couches superficielles, l'eau fondue pénètre dans les couches inférieures et gèle pendant la nuit.

Peu à peu le dépôt de neige tout entier se solidifie. Par son augmentation de volume et par son poids, il glisse insensiblement sur la pente de la mon-



tagne, suit les sinuosités des ravins, se soude à d'autres coulées de glace, envahit lentement la vallée, se rétrécit ou s'élargit avec elle. C'est un fleuve solide qui a des affluents, qui marche, qui arrache des rochers à ses rives, qui creuse le fond de son lit, qui renverse des chalets, qui balaye tout ce qui lui fait obstacle, c'est un glacier.

En hiver les glaciers gagnent du terrain, ils *avancent*; tel glacier est descendu jusqu'à 800 mètres d'altitude. En été ils fondent, on dirait qu'ils *reculent*.

Dans l'espace de treize ans une cabane élevée sur le glacier de l'Aar, en Suisse, a été transportée à une distance de 1500 mètres.

Une digue de pierres, souvent colossale, la *moraine*, indique le point extrême atteint par le glacier.

En fondant, celui-ci a déposé à cet endroit les matériaux qu'il avait charriés jusque-là.

Le glacier d'Aletsch, dans les Alpes bernoises, sur la rive droite du Rhône, a vingt-huit kilomètres de long et cinq kilomètres de large.

Quand la pente de la vallée est douce, ces immenses étendues polies et bleuâtres rappellent la surface miroitante des grandes nappes d'eau; c'est pour cela que parfois on les appelle *mers de glace*.

MAXIME. — Les fautes d'un homme de bien tournent à son profit.

Exercices oraux et écrits.

1. Où le Rhône et le Rhin prennent-ils leur source? — Qu'appelle-t-on mer de glace?
 2. Expliquer : *névés, glacier, moraine*.
-

201. L'ENFANT ET LA GRAND'MÈRE

Grand'mère, d'où vient donc que vos cheveux sont blancs ?
— Mon enfant, c'est l'hiver, c'est la neige des ans.

Grand'mère, d'où vient donc que vous avez des rides ?
— Le chagrin a creusé tous ces sillons arides.

Grand'mère, qui vous fait branler la tête ainsi ?
— Enfant, un vent du ciel. Je ne tiens plus ici.

Pourquoi vos yeux sont-ils cernés de noir, grand'mère ?
— C'est pour avoir versé plus d'une larme amère.

Pourquoi tenir si bas, si courbé votre front ?
— C'est pour mieux voir la terre où mes os blanchiront.

Et que murmurez-vous toujours, mère chérie,
Même quand votre enfant vous embrasse ? — Je prie.

L. RATISBONNE.

(Extrait de la *Comédie Infantine*.)

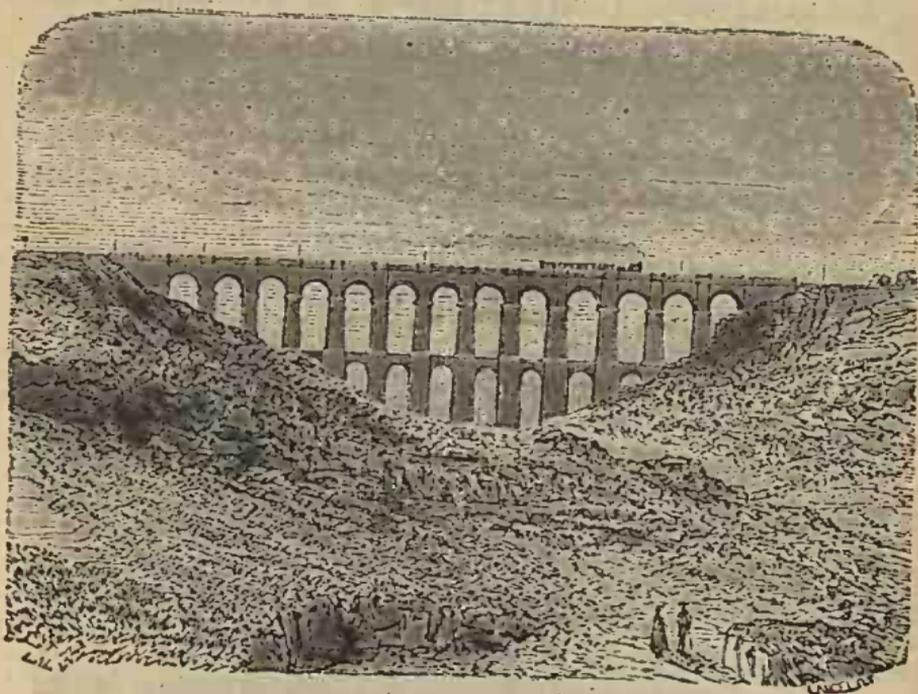
202. LES CHEMINS DE FER

Le père d'Eugène m'a raconté l'autre jour le voyage qu'en 1845 il fit de Strasbourg à Brest.

Parti le lundi à trois heures de l'après-midi dans une de ces bonnes diligences qui ne vivent plus guère que dans le souvenir de nos pères, il arrivait à Paris cinquante heures après, le mercredi soir, à cinq heures. Après deux heures de repos il quitta la capitale et fut rendu à Brest trois jours après, le samedi à onze heures du matin. Il avait passé six jours et cinq nuits en voiture.

Aujourd'hui il ferait le même trajet en vingt-six heures, en un jour et une nuit.

Quelle différence entre ces deux voyages, entre la course fournie par les meilleurs chevaux de la malle-poste d'autrefois, et l'espace parcouru par la locomotive d'aujourd'hui ! Savez-vous ce qui met en



mouvement cette lourde machine ? ce qui la rend capable de traîner à sa suite de nombreux wagons ? C'est la vapeur.

Lorsque je vous aurai dit qu'un hectolitre d'eau donne douze cents hectolitres de vapeur, vous comprendrez qu'avec le volume d'eau que contient la chaudière d'une locomotive, on obtient des quantités très considérables de vapeur, et que le train peut marcher plusieurs heures sans faire de l'eau.

La partie essentielle de cette puissante machine est un cylindre de fonte exactement rempli par un piston mobile. La vapeur produite par l'eau que l'on chauffe dans la chaudière s'accumule dans la chambre à vapeur, acquiert une grande force d'expansion, pénètre dans ce cylindre, chasse violemment devant elle le piston, et s'échappe. Au moment précis où le piston arrive à l'extrémité de sa course, un second jet de vapeur pénètre dans le cylindre par le côté opposé et refoule le piston; un troisième jet le fait avancer de nouveau, un quatrième lui fait encore rebrousser chemin, c'est un va-et-vient continu.

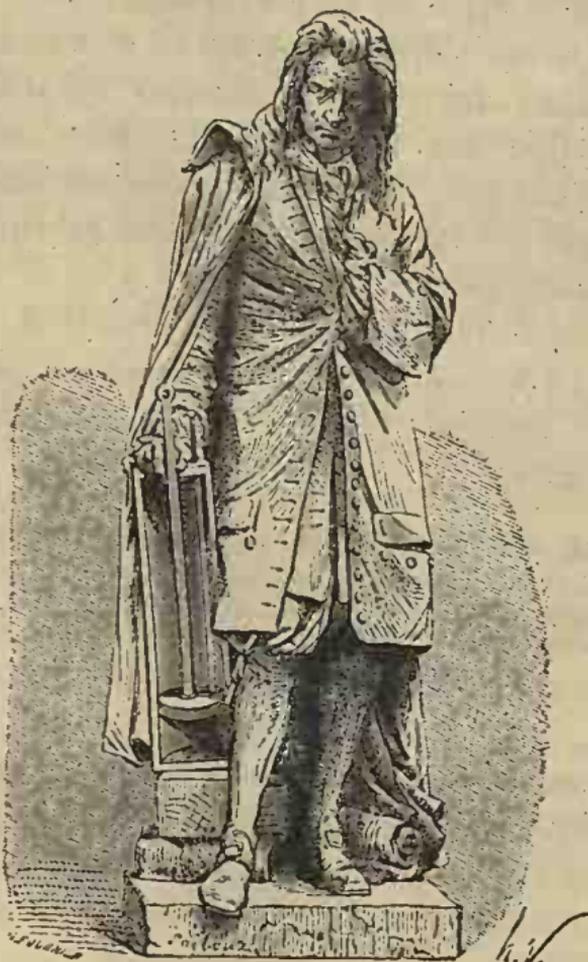
Le piston fait marcher une tige de fer appelée *bielle*; la bielle est fixée à une *manivelle* qui fait tourner les roues. C'est un mouvement analogue à celui de votre bras quand vous faites tourner la meule à aiguiser de votre père.

La locomotive alors s'ébranle et roule sur les rails; elle entraîne les wagons, le train marche. C'est un Français, *Denis Papin*, mort en 1715, qui le premier a compris le parti qu'on pouvait tirer de la puissance de la vapeur. Blois, sa ville natale, vient de lui élever une statue.

En 1828 on construisit le premier chemin de fer en France, celui de Saint-Étienne à Lyon. En 1837 on livra à la circulation celui de Paris à Saint-Germain. La ligne de Strasbourg à Bâle fut commencée l'année suivante; celle de Strasbourg à Paris, en 1845.

Aujourd'hui la France est couverte d'un réseau de

35000 kilomètres de voies ferrées. Les lignes principales convergent sur Paris. On y vient de Calais en quatre heures et demie, de Strasbourg en dix, de Marseille en quinze, de Brest en treize heures.



Denis Papin.

Aussi voyage-t-on beaucoup; on voyage d'autant plus volontiers qu'en chemin de fer les accidents sont relativement bien moins fréquents qu'en diligence. Le nombre des *victimes par imprudence* est

très élevé il est vrai : Il y a tant de personnes qui malgré les défenses formelles de l'administration descendent avant l'arrêt complet du train, se penchent sur la portière mal fermée, montent en wagon alors que le signal du départ est déjà donné, ou traversent la voie alors que le train est déjà en vue.

Par suite des perfectionnements apportés à la construction des machines, les trains circulent aujourd'hui dans des voies fortement courbées et l'on gravit des rampes qui n'auraient pas été praticables autrefois.

La voie ferrée du Brenner (de Munich à Vérone) s'élève à 1367 mètres au-dessus du niveau de la mer; celle du Pacifique (de New-York à San-Francisco), à 2513 mètres.

MAXIME. — Nous avons des maîtres qui nous apprennent à parler et nous n'en n'avons pas qui nous apprennent à nous taire. Parler, c'est dépenser; écouter, c'est acquérir.

Exercices oraux et écrits.

1. Que savez-vous sur Denis Papin ?
2. A quelle époque a été construite la première grande ligne de chemin de fer en France ?

203. LE TRANSANDINO

... L'ingénieur qui a construit le *Ferro carril Transandino*¹, a bien voulu mettre à notre disposi-

1. Chemin de fer à travers les Andes du Pérou. Extrait du *Voyage autour du monde* de notre regretté collaborateur Victor Humbert.

tion un train spécial qui nous permet d'aller et de revenir en un jour. On ne s'imagine pas en Europe ce que c'est que ces chemins de fer américains. Figurez-vous un railway escaladant le Mont-Blanc! Sur un parcours de 220 kilomètres, le Transandino, en suivant la vallée du Riomal, s'élève à 4770 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les parois des montagnes qui environnent la ligne la dominant de 300 mètres. Le train se tord à travers 58 tunnels. Le plus long est celui de *Galera* (1123 mètres), le plus pittoresque est l'*Infernillo*, qui donne passage à la fois à une cascade et à la locomotive.

Sous la voûte qui résonne, le fracas des flots, le mugissement de la machine produisent un tumulte saisissant, un bruit infernal. Je ne me rappelle pas combien nous avons franchi de viaducs; le plus imposant, le plus audacieux, est celui de *Verrugas*; il a 76 mètres de haut, et le diamètre de ses colonnes en fer n'est que de 20 centimètres; on dirait une toile d'araignée.

Le long de la route, sur le flanc de la montagne, on découvre çà et là des vestiges de gigantesques travaux que les Indiens ou même les Incas ont exécutés pour irriguer la terre et la rendre féconde. De ces travaux les uns sont complètement abandonnés, d'autres ont été achevés et utilisés par les contemporains. Quelques misérables villages varient le spectacle sans lui prêter de l'attrait. Décidément on ne roule pas sur l'or au Pérou.

A Matucana, restaurant. grande halte. Le buffet est

tenu par des Allemands. Nous faisons un déjeuner mauvais; en revanche il ne coûte que 25 francs par tête; c'est une consolation.

A une heure nous arrivons à Chicla; c'est le terme de notre voyage, car la ligne n'est pas encore achevée jusqu'à Oroya.

Nous sommes à 140 kilomètres de Callao et à 3725 mètres au-dessus du niveau de la mer. En descendant du train une espèce de vertige me saisit, mes jambes fléchissent et semblent se dérober sous moi : c'est le mal des montagnes, la *sorocho* que produit à cette altitude la raréfaction de l'air. Par bonheur le malaise ne dure que quelques instants, et bientôt il se dissipe tout à fait sous l'influence d'un verre d'*itacia*, le cognac des Péruviens.

C'est un Italien qui tient la buvette de la station. Victor-Emmanuel et Humbert, Garibaldi et Cavour font les frais de la décoration.

Autour de la gare, des troupeaux d'ânes et de lamas attendent qu'on les charge de marchandises, car, jusqu'à ce que la ligne soit achevée, ce sont encore ces pauvres bêtes de somme qui portent dans l'intérieur toutes les denrées nécessaires.

Le *Transandino* reliera la côte au massif du Cerro de Pasco. Là il rejoindra le rio Pozuzu, qui se jette dans l'Ucayale, un affluent de l'Amazone. Le Pérou communiquera à travers la Bolivie et le Brésil avec l'océan Atlantique. On a chanté des dithyrambes sur le brillant avenir que réserve à ces régions l'achèvement de ces travaux; on a prédit au Pérou les destinées les plus glorieuses; on le place au centre de la

civilisation et du progrès ; à cheval comme il est sur les deux océans, on lui assure la première place parmi les nations de l'Amérique entière. Pour moi, je suis à ce sujet moins convaincu et moins enthousiaste. Elle est si grande, la distance entre l'embouchure du Rimac, près de Lima, et l'embouchure de l'Amazone près de Belem ! Et puis les Péruviens ne sont-ils pas tous des Péruviens, les Boliviens des Boliviens, et les Brésiliens des Brésiliens ?

204. LE SEMEUR

C'est le moment crépusculaire.
 J'admire, assis sous un portail,
 Ce reste de jour dont s'éclaire
 La dernière heure du travail.

Dans les terres, de nuit baignées,
 Je contemple, ému, les haillons
 D'un vieillard qui jette à poignées
 La moisson future aux sillons.

Sa haute silhouette noire
 Domine les profonds labours.
 On sent à quel point il doit croire
 A la fuite utile des jours.

Il marche dans la plaine immense,
 Va, vient, lance la graine au loin,
 Rouvre sa main, et recommence.
 Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
 L'ombre, où se mêle une rumeur,
 Semble élargir jusqu'aux étoiles
 Le geste auguste du semeur.

V. HUGO.
 (Édition Lemerre.)

XI. LECTURES GÉOGRAPHIQUES

205. A TRAVERS LES ALPES

I

De grand matin les garçons d'hôtel apportent les bagages; on les entasse sur les voitures, on les attache, on les couvre d'une bâche en cuir. Les palefreniers amènent les chevaux, les font boire, les attellent.

Les voyageurs s'installent. Le conducteur examine si tout est en règle. Les chevaux secouent leurs grelots;... hue! s'écrie le cocher;... clic, clac! la diligence s'ébranle; elle part suivie d'autres voitures également remplies de voyageurs ou chargées de bagages.

Des maisons coquettes, des moulins, des scieries animent la vallée. Nous franchissons un vieux pont en bois, couvert d'une toiture, et la montée commence.

La route se rétrécit. La diligence côtoie des précipices, franchit des viaducs qui donnent le vertige. Rassure-toi, voyageur; les postillons suisses sont de bons cochers; ils sont sûrs de leurs chevaux, et sûrs d'eux-mêmes.

Tra dé ri dé ra ! le postillon sonne du cor ; nous approchons d'un relais. Des chevaux reposés et un nouveau postillon attendent la diligence ; le conducteur échange les dépêches et l'on repart.

Nous débouchons sur un plateau. Au loin se dressent des cimes majestueuses, couvertes de neige ; plus près de nous s'étendent de verts pâturages où brouettent des vaches. Entendez-vous ces sonneries monotones ? C'est le tintement de leurs clochettes.

Admirez ces chalets rustiques et les ruches qui les entourent ; ne songez-vous pas au beurre et au bon miel qu'on nous sert ce matin avant notre départ ?

Tra dé ri dé ra ! c'est un bureau de poste. On passe au trot ; mais, du haut de son siège, le conducteur jette à un employé le sac à dépêches.

Tra dé ri dé ra ! c'est la halte de midi ; cinquante minutes d'arrêt. Le télégraphe a prévenu l'hôtelier du nombre des voyageurs, le diner est prêt ; l'air des montagnes a aiguisé l'appétit, on fait honneur au repas.

Les voyageurs ont repris leurs places, on franchit le plateau, on monte de nouveau, des torrents tumultueux mugissent à nos pieds ; de gracieuses chutes d'eau reflètent les rayons du soleil.

Les arbres deviennent plus rares, les chalets sont plus isolés, les troupeaux moins nombreux. Les nappes de neige se rapprochent, descendent jusque sur le bord du chemin. La montée est raide, on avance au pas. Les voyageurs descendent de la voiture, piétinent sur la neige, cueillent des fleurs.

Des campanulés, des digitales, des marguerites,

la rose des Alpes, émaillent le gazon dès que la neige est fondue; comme elles sont jolies et fraîches! comme elles sont parfumées!

Voici la dernière montée. Les courbes de la route se rapprochent, se rétrécissent, on dirait un immense serpent qui se déroule sur le flanc de la montagne. Les voitures se suivent de près, les postillons sonnent du cor, font claquer leur fouet. Un rayon de soleil égaye le tableau et dore les glaciers qui émergent à l'horizon.

« ... Avec leurs grands sommets, leurs neiges éternelles
Par un soleil d'été que les Alpes sont belles!... »

A 2300 mètres d'altitude nous atteignons une plaine qui a près d'un kilomètre de longueur. Elle est étranglée entre deux murailles nues, abruptes, qui s'élèvent à plus de 1000 mètres encore et qui sont couvertes d'un perpétuel manteau blanc.

Cette dépression de terrain, entre les deux montagnes, forme une espèce de couloir, un passage naturel, un *col* qui permet de franchir la chaîne.

Les chevaux se reposent un instant devant une petite auberge. Les voyageurs s'enveloppent de manteaux pour se garantir contre la bise glacée, qui subitement leur fouette la figure.

Les Romains ont passé par ce col; nos soldats s'y sont battus; il fait communiquer la vallée du Rhin supérieur avec la vallée supérieure de l'Inn.

D'autres cols permettent de franchir les Alpes.

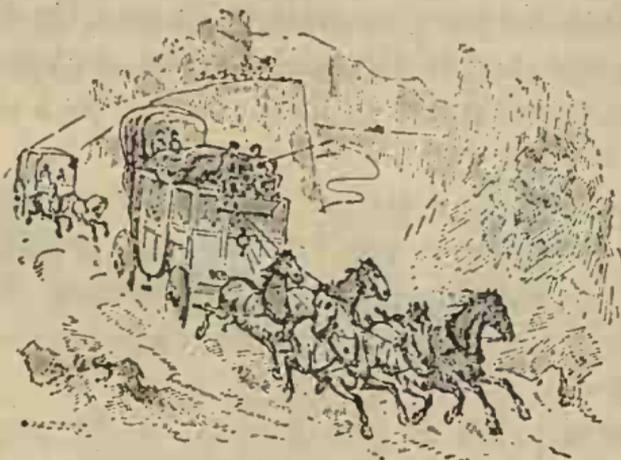
La route du *Splugen* forme un trait d'union entre le lac de Constance et le lac de Côme.

La route du *Saint-Gothard* conduit du lac des Quatre-Cantons au lac Majeur.

La route du *Simplon* relie la vallée supérieure du Rhône à la vallée du Pô.

Pendant six mois de l'année, le service postal se fait en traîneau.

Mais notre descente commence : elle s'effectue rapi-



dement. Nous arrivons à destination à une heure assez avancée de la nuit. Demain nous ferons des excursions à pied.

MAXIME. — Pousse les affaires, pour qu'elles ne te poussent pas.

Exercices oraux et écrits.

1. Décrivez un voyage en diligence à travers les Alpes.
2. Où se trouvent les cols du Splügen et du Simplon ?
3. Quelles sont les rivières qui prennent leur source sur des versants opposés.
4. Expliquer : *bâche, côtoyer, viaduc.*

206. LE PIÉTON

En diligence on est bien à l'étroit. On est transporté comme un colis, on arrive au terme du voyage les membres engourdis et fatigués. Je préfère de beaucoup aller à pied, sac au dos, un bâton à la main. C'est moins coûteux, et plus instructif.

« On part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu d'exercice qu'on veut. On observe tout le pays et on se détourne à droite, à gauche ; on examine tout ce qui nous flatte ; on s'arrête à tous les points de vue.

Aperçois-je une rivière, je la côtoie ; un bois touffu, je vais sous son ombre ; une grotte, je la visite ; une carrière, j'examine les minéraux. Partout où je me plais, j'y reste. A l'instant que je m'ennuie, je m'en vais.

Je ne dépends ni des chevaux, ni du postillon. Je n'ai pas besoin de choisir des chemins tout faits, des routes commodes ; je passe partout où un homme peut passer ; je vois tout ce qu'un homme peut voir, et, ne dépendant que de moi-même, je jouis de toute la liberté dont un homme peut jouir.

Combien de plaisirs différents on goûte par cette manière de voyager ! sans compter la santé qui s'affermi, l'esprit qui se développe, l'humeur qui s'égaye... »

Aux prochaines vacances, faites beaucoup d'excursions à pied. Mettez-vous par groupes de deux ou trois, partez de grand matin et à jeun. Au bout de deux heures, prenez une légère collation, puis

marchez jusqu'à onze heures. Déjeunez sans vous surcharger l'estomac, ne buvez que de l'eau rougie et reposez-vous quelques heures; rien n'épuise comme de se remettre en route immédiatement après le repas. Les fortes chaleurs passées, reprenez votre sac de voyage; dînez à votre appétit et couchez-vous de bonne heure.

Les premiers jours, faites de petites étapes, puis allongez-les graduellement, sans toutefois dépasser 30 kilomètres par jour. Les bons marcheurs portent



Touristes traversant un glacier.

des chaussettes de laine et des chaussures à larges talons; ils ont une allure modérée, mais égale et continue; ils font de grands pas et s'arrêtent rarement en dehors des heures fixées d'avance.

Quand ils gravissent une montagne, ils posent le pied toujours à plat, afin de soulever le corps avec moins d'effort; ils n'ont pas l'air d'être pressés; leurs mouvements sont d'une lenteur qui étonne, mais ils avancent régulièrement toujours, toujours. Au bout de quelques heures ils rejoignent les touristes ardents qui les ont devancés; ils les dépassent, et le soir ils sont encore valides.

Prenez exemple sur eux; et quand vous arrivez à

destination, ne vous abandonnez pas immédiatement au repos. Donnez-vous du mouvement à différentes reprises. C'est le moyen de conserver à vos membres la souplesse dont ils ont besoin pour reprendre la route.

MAXIME. — Hâte-toi lentement. Qui va lentement va bien; qui va bien, va loin.

Exercices oraux et écrits.

1. Décrivez un voyage à pied à travers les montagnes.
2. Expliquer: *Engourdi, épaisi, valide,*

207. LES SCHLITTEURS¹

Les bûcherons grimpent sur les arbres désignés et les dépouillent de leurs branches. Les gros rameaux fournissent le *bois de chauffage*; les petits sont liés en *fagots*. Les troncs dénudés sont ensuite entamés près du sol. La scie pénètre bruyamment dans le bois, un bûcheron enfonce des coins dans la fente ainsi produite, le tronc s'incline du côté opposé, puis tombe lourdement sur la terre déblayée; c'est le *bois de construction*. On le traîne sur le sol jusqu'au bas de la montagne; de là il est conduit dans les scieries de la vallée.

Quant au bois de chauffage et aux fagots, ils sont chargés sur des traîneaux que des schlitteurs conduisent jusqu'au chemin forestier où peuvent arriver les voitures.

1. Conducteurs de traîneaux (*schlitten*) dans les Vosges.

Les traîneaux portent chacun quatre à six stères de bois. Ils sont placés sur une voie formée de bûches de bois très rapprochées, placées comme les traverses des chemins de fer. De petits coins de bois enfoncés dans le sol à l'extrémité des bûches, maintiennent les traverses et empêchent les traîneaux de sortir de la voie ou du *chemin de la schlitte*.

Le schlitteur se place devant le traîneau, saisit les



brancards de ses mains robustes et avance d'un pas mesuré; son pied est solidement appuyé contre les traverses; son dos retient le lourd fardeau qui pousse en avant.

S'il fait un faux pas, le schlitteur risque d'être écrasé ou entraîné. C'est un dur métier, qui exige la force, la santé, la présence d'esprit que donne seul le séjour dans les montagnes.

Malgré ces rudes travaux, les schlitteurs mènent

une vie très frugale. Ils passent toute la belle saison dans les montagnes et ne reviennent dans leurs familles que les dimanches.

Ils accompagnent leur travail de chants rustiques aux mélancoliques refrains.

MAXIME. — Ne crois pas à tout ce que disent les grands parleurs ; il est rare qu'ils n'altèrent pas la vérité.

Exercices oraux et écrits.

1. Que représente la gravure qui accompagne cette lecture ?
2. Expliquer : *dépoouiller, dénudé, déblayé.*

208. LES BUCHERONS

Voici les bûcherons, les francs coupeurs de chênes.
 Par la neige ou la pluie ils font leur dur métier ;
 Dès que le jour commence, en route ! Le gibier
 Ne rôde pas plus qu'eux dans les forêts lointaines ;
 Leurs jarrets sont de fer, leurs muscles sont d'acier.
 Voici les bûcherons, les francs coupeurs de chênes.

L'arbre, dans le taillis comme un géant campé,
 Au-dessus du chemin dressait sa grande taille ;
 Son tronc large et noueux semblait une muraille...
 Dans l'herbe le voilà gisant... Qui l'a frappé ?
 Ce sont les bûcherons, ils ont comme une paille
 Brisé l'arbre géant dans le taillis campé.

Qui nourrit de charbon la fournaise béante
 Où l'on coule la fonte, où l'on forge le fer ?
 Qui fournit leurs grands mâts aux vaisseaux de la mer ?
 Qui donne à la maison sa porte et sa charpente ?
 Qui fait luire dans l'âtre un soleil en hiver,
 Et nourrit de charbon la fournaise béante ?

Ce sont les bûcherons. — Leur bras n'est jamais las.
Parfois, quand la forêt, de brouillards imprégnée,
Fait silence l'hiver, le bruit d'une cognée
Ou d'un chêne qui tombe et roule avec fracas,
Retentit dans le fond d'une combe éloignée...
Ce sont les bûcherons, leur bras n'est jamais las.

Honneur aux bûcherons, aux francs coupeurs de chênes
Ils n'ont pas sitôt mis le pied hors du taillis,
Qu'ils se sentent le cœur pris du mal du pays.
Au bois est leur patrie, au bois sont leurs domaines
Leurs fils y grandiront près des pères vieilliss,
Les fils des bûcherons, des francs coupeurs de chênes.

ANDRÉ THEURIET.

(*Sylvine*. — Édition A. Lemerre.)

209. LE SAHARA

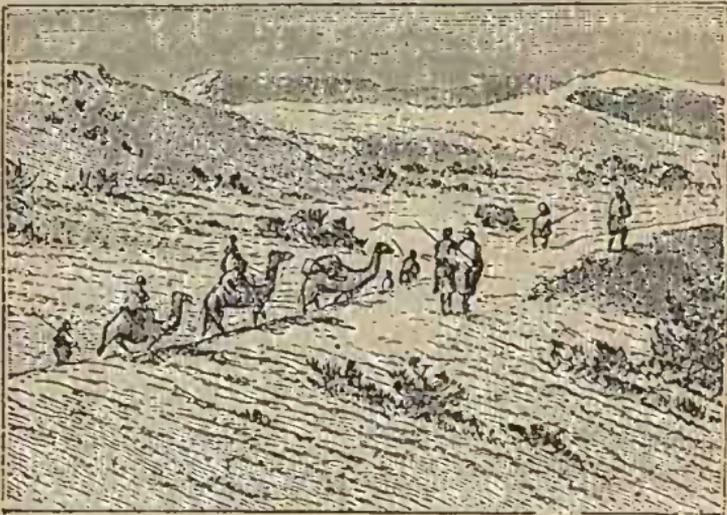
Le Sahara a douze fois l'étendue de la France et douze fois moins d'habitants. Les Arabes l'appellent le « pays de la soif », le « pays de la peur », la « mer sans eau ».

La région de l'ouest, bordée de dunes, est sillonnée de ravins, de gorges, de rochers de grès, de montagnes qui, pendant trois mois de l'année, sont couvertes de neige.

En avançant vers l'est, on rencontre des espaces fertiles, avec des puits, des pâturages, des plantes des palmiers; on dirait des îles verdoyantes jetées au milieu d'un océan de sable; ce sont des oasis. Malheureusement les sources sont souvent enfouies sous le sable et des eaux croupissantes dégagent des odeurs pestilentiennes.

Dans la province de Constantine, nos ingénieurs ont creusé de nombreux puits artésiens. Ils ont fait jaillir de vrais ruisseaux provenant des eaux d'infiltration de la chaîne de l'Atlas. Des oasis féeriques reverdissement; il y pousse des dattiers, des figuiers, des oliviers, des orangers, des grenadiers, des vignes grimpantes.

Le désert ne produit que des herbes, du thym, des



chardons. Le lapin, le lézard, la fourmi, le scorpion, la vipère sont les seuls êtres vivants que l'on y rencontre. Le lion, la panthère, l'autruche, la gazelle se tiennent sur la lisière du désert. Ils n'osent pas affronter ses sables mouvants et son atmosphère embrasée.

Si pénible que soit la traversée du désert, les négociants vont échanger les produits de l'Europe contre ceux de l'Afrique centrale. Ils partent de

Maroc, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, de Benghasi, du Caire. La caravane compte souvent jusqu'à quinze cents chameaux qui portent les voyageurs, leurs vivres, leurs provisions d'eau, leurs marchandises.

Le conducteur de la caravane se guide d'après certains pics, d'après la position des étoiles, celle du soleil, et par une connaissance instinctive du terrain.

Le jour, la température s'élève jusqu'à 56 degrés à l'ombre; la nuit, elle tombe à 7 degrés. Par suite de ces brusques transitions, le voyageur qui a étouffé de chaleur le jour, grelotte de froid la nuit.

Les caravanes qui partent d'Alger se reposent à l'oasis du Touat, à 1200 kilomètres d'Alger, puis s'enfoncent dans le grand désert. Quand elles ont franchi 1200 autres kilomètres, elles arrivent à Tombouctou, sur le Niger.

Dans l'intervalle, les caravanes sont exposées aux attaques des Touaregs, qui les rançonnent et parfois les pillent. Elles redoutent davantage le *simoun*, le « vent empoisonné » qui vient de l'équateur.

Le *simoun* chasse devant lui des nuages de sable; le ciel en est obscurci; la chaleur est étouffante; les chameaux inquiets, haletants, se couchent la tête dans la direction du vent, le nez pressé contre le sol. Les voyageurs essayent de fixer leurs tentes au moyen de ballots pesants; ils s'enveloppent la tête de voiles, se cachent la figure entre les mains, s'étendent la face contre terre.

Mais le sable chaud pénètre partout et se loge dans les organes de la respiration; la peau se dessèche; on éprouve une soif violente; les lèvres, le nez, les yeux,

les oreilles s'injectent de sang. Des tourbillons enlèvent les tentes ; les marmites de nos soldats ont plus d'une fois roulé à de grandes distances.

Au bout de cinq ou six heures, le simoun s'apaise ; hommes et bêtes sont épuisés, se reposent, se rafraîchissent avec l'eau tiède contenue dans les outres, puis se remettent en route.

Mais il arrive parfois sous l'action de ce vent brûlant que l'eau s'évapore ; c'est l'arrêt de mort de la caravane, les voyageurs périssent de soif. Quand plus tard d'autres caravanes passent au même endroit, elles aperçoivent des squelettes blanchis, à moitié couverts par le sable, dans l'attitude qu'avaient les malheureux voyageurs au moment où la mort mettait fin à leur cruelle agonie.

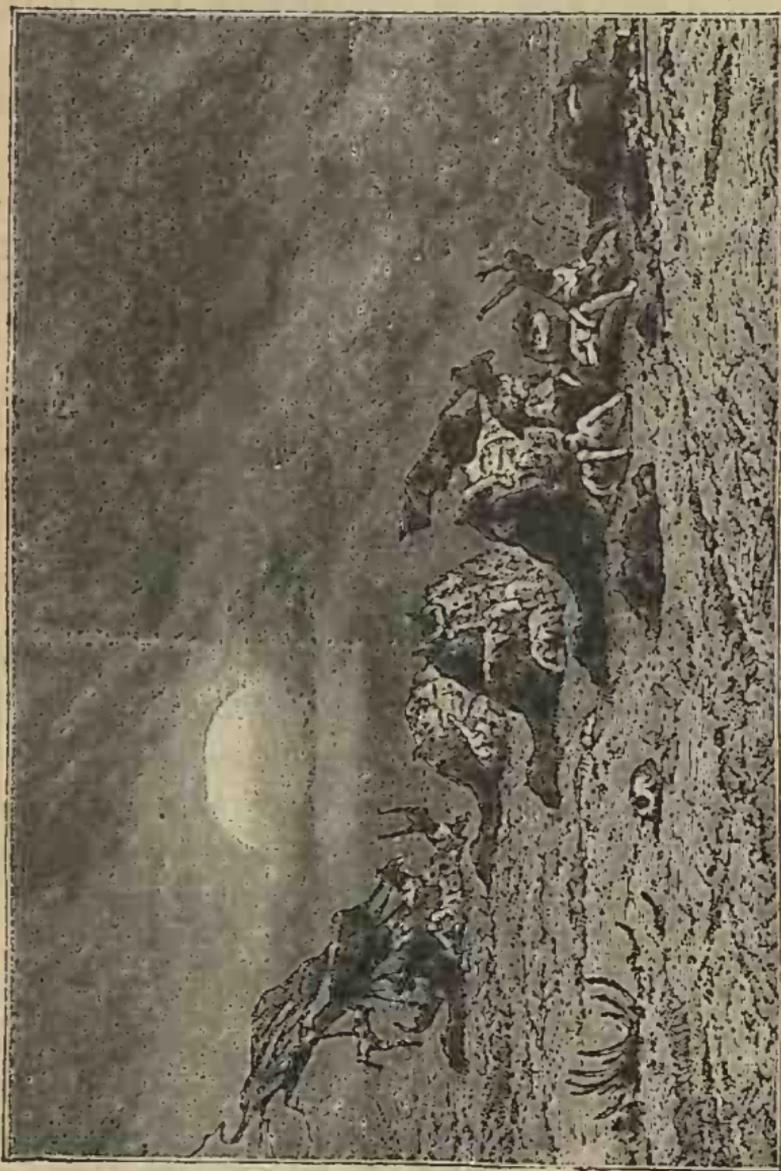
Les populations groupées autour des oasis mènent une vie pénible, endurent toutes sortes de privations ; mais elles aiment le désert ; leurs poètes le chantent ; elles parlent avec dédain des contrées moins ensoleillées. L'habitant des bords de la Méditerranée est pour elles le « fils des brouillards ».

L'Arabe a peu de besoins, et le désert donne satisfaction à ses instincts nomades ; il a le soleil, l'espace, la liberté ; cela lui suffit, il paraît heureux. Quand, après son frugal repas, il fume silencieusement sa longue pipe, enveloppé de son vaste burnous, il semble prendre en pitié le reste du genre humain.

MAXIME. — L'ami par intérêt est une hirondelle sur les toits.

Exercices oraux et écrits.

1. A quel danger sont exposées les caravanes dans le désert ?
2. Expliquer : *lisière, traversée, infiltration.*



Le simoun.

210. L'AFRIQUE

Le continent africain a une forme massive. Aucun golfe ne pénètre profondément dans les terres et n'en facilite l'accès; aussi l'intérieur en est-il resté presque inconnu jusqu'à nos jours.

Les anciens ne connaissaient guère qu'une petite portion de l'Afrique septentrionale, dont les côtes sont baignées par la Méditerranée. A l'ouest, ils n'avaient pas dépassé les hautes montagnes qui limitent les déserts du Sahara, et auxquelles ils donnaient le nom d'Atlas.

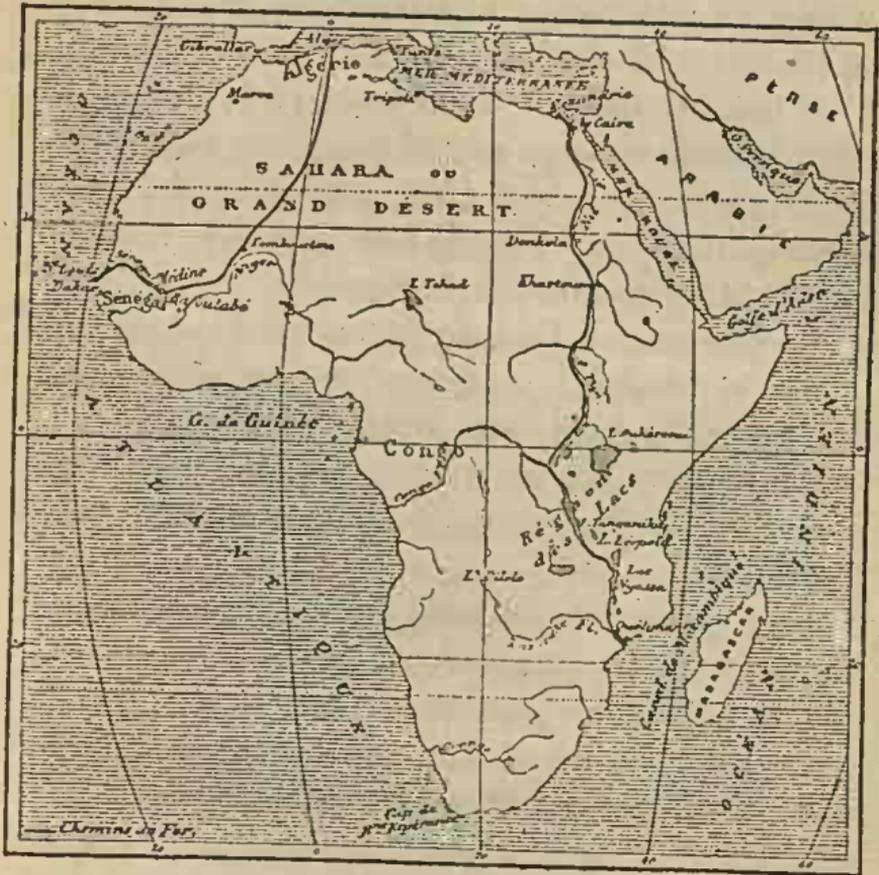
Leurs poètes disaient qu'Atlas était un géant qui supportait sur ses épaules la coupole céleste.

A l'est, la longue vallée du Nil, qui coule du sud au nord, était habitée par des peuples d'une civilisation très avancée, et avait offert une voie de pénétration plus facile. Toute cette vallée était bordée de villes et de temples dont les ruines gigantesques font notre admiration; mais les anciens ignoraient où étaient les sources du grand fleuve. Il descendait, disait-on, d'une région mystérieuse que l'on désignait sous le nom de Monts de la Lune.

L'exploration de l'Afrique est l'œuvre de hardis voyageurs de notre temps.

Parmi les plus célèbres explorateurs, il faut citer le Français René Caillié qui, en 1828, est parti des côtes du Golfe de Guinée. Se faisant passer pour un Arabe musulman, il a pu se joindre à des caravanes de marchands, visiter Timbouktou, la grande ville du Niger, et revenir par le Maroc.

Plus récemment, de 1858 à 1862, des officiers anglais, Speke et Grant, partis des côtes orientales, ont découvert les grands lacs de la région équatoriale. Ils ont appelé le plus important de ces lacs,



lac Victoria, en l'honneur de la reine d'Angleterre, et ils ont constaté que c'était le réservoir supérieur d'où sortaient les eaux du Nil blanc, qui se réunit, à Khartoum avec un autre bras, appelé Nil bleu.

Vers la même époque, un missionnaire écossais, Livingstone, explorait dans tous les sens l'Afrique

méridionale et le bassin du Zambèze. Livingstone était un homme d'une grande élévation morale. Il exerça une grande influence sur les populations noires, au milieu desquelles il vécut pendant plus de trente ans, de 1840 à 1873, prêchant le christianisme et enrichissant la science géographique des découvertes les plus précieuses.

Il mourut dans le centre de l'Afrique; et tel était l'attachement qu'avaient pour lui ses serviteurs noirs, qu'ils rapportèrent son corps jusqu'à la côte, pour qu'il pût être ramené dans son pays natal où on lui fit de magnifiques funérailles.

On était resté longtemps sans nouvelles de Livingstone, et plusieurs voyageurs étaient partis à sa recherche. Un Américain, Stanley, était parvenu à le retrouver près du lac Tanganyika; il rapporta ses nouvelles en Europe, puis aussitôt repartit pour l'Afrique.

Dans un long et périlleux voyage, avec une escorte armée, livrant maints combats pour s'ouvrir le passage à travers des populations hostiles, il explora le cours entier du grand fleuve du Congo; parti de la côte orientale, il revint par la côte occidentale.

Exercices oraux et écrits.

1. Que savez-vous de René Caillié?... de Livingstone?... de Stanley?
 2. D'où viennent les eaux du Nil?
 3. Expliquer : voie de pénétration; explorateur.
-

211. L'AFRIQUE (SUITE)

Plusieurs voyageurs ont abordé le centre de l'Afrique de divers côtés : les Français, parlant, tantôt de l'Algérie, tantôt du Sénégal, cherchaient à rejoindre leurs itinéraires. Quelques-uns posèrent même les bases d'un projet de construction d'un chemin de fer transsaharien.

En 1881, le colonel Flatters, un Alsacien, les officiers et la plupart des hommes qui l'accompagnaient, étaient traitreusement massacrés par les Touaregs, nomades du Sahara ; bien d'autres payaient de leur vie leurs efforts infructueux pour pénétrer au Soudan par le nord.

Un Allemand, le docteur Nachtigal, qui était parti, en 1869, des côtes de la Tripolitaine, fut plus heureux ; il parcourut le Soudan central et fut témoin d'odieuses chasses à l'esclave conduites par les traitants arabes qui ravagent ce pays. Les atrocités dont il fit le récit soulevèrent l'indignation de l'Europe, et des associations s'organisèrent sous le patronage du roi des Belges, pour combattre l'esclavage et la barbarie africaine. Plusieurs stations de missionnaires furent fondées, dans la région des lacs, pour servir de points d'appui aux généreuses tentatives des sociétés antiesclavagistes.

Mais il faudra de longues années et une grande persévérance pour obtenir un résultat appréciable.

Toujours est-il que, maintenant, l'Afrique a livré ses secrets et qu'elle est attaquée de tous côtés par la civilisation.

Les grandes puissances européennes se sont déjà partagé les zones qu'elles réservent à leur influence :

La France en Algérie, au Sénégal, sur la côte de Guinée, au Congo français;

L'Allemagne dans la région des Grands lacs, sur la côte orientale, sur quelques points des côtes occidentales.

L'Angleterre paraît avoir les plus riches domaines. Par le nord, elle s'établit en Égypte et dans la vallée du Nil; au sud, elle possède de florissantes colonies au Cap de Bonne-Espérance. Elle y étend rapidement son influence en gagnant chaque jour du terrain dans des régions où l'on a découvert des mines de diamant, d'or et de charbon.

Aujourd'hui on parle d'établir un télégraphe depuis l'Égypte jusqu'au Cap; au siècle prochain on pourra, sans doute, transporter les marchandises et les voyageurs, par une ligne de chemins de fer et par des vapeurs naviguant sur les lacs, des bouches du Nil à celles du Zambèze.

MAXIME. — Plus font deux amis que quatre ennemis (car les ennemis se diviseront).

Exercices oraux et écrits.

1. Que savez-vous du colonel Flatters?... du docteur Nachtigal?

2. Quelles sont, en Afrique, les régions réservées à l'influence de la France?... de l'Allemagne?... de l'Angleterre?

212. LES PHARES

Aux approches de la côte, la mer cache souvent des récifs contre lesquels les navires risquent de se briser. Il faut que les capitaines et les pilotes soient avertis du danger, afin de pouvoir l'éviter. Il faut aussi que, pendant les brouillards et pendant la nuit, ils puissent distinguer l'entrée des ports et les endroits où ils peuvent aborder.

C'est pour cela que, le long des côtes, on a construit des tours au sommet desquelles brillent des feux; ce sont des *phares*. Les phares de premier ordre sont pourvus de verres réflecteurs assez puissants pour qu'on aperçoive leurs feux à une distance de 60 kilomètres.

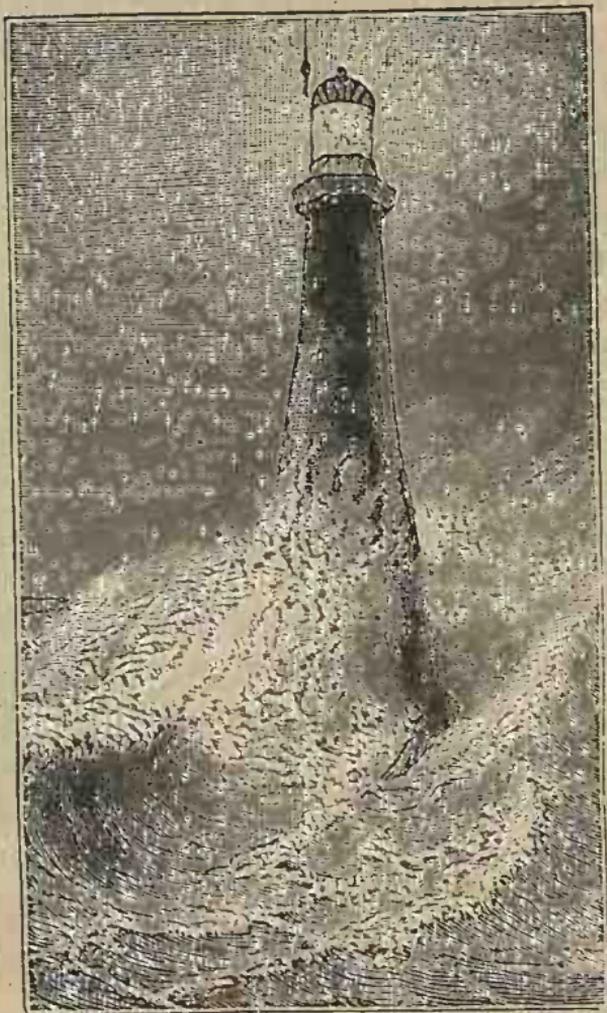
Certains phares ont des feux fixes; d'autres, munis d'un mouvement d'horlogerie, ont des feux tournants qui éclairent l'horizon toutes les dix, vingt, trente ou soixante secondes. La couleur des feux et l'ordre dans lequel ces feux se succèdent, guident le marin.

Un des plus beaux phares du monde est celui de la tour de Cordouan, situé à 10 kilomètres en avant de l'entrée de la Gironde. Commencé en 1584, il ne fut terminé qu'en 1610, l'année de la mort de Henri IV.

La plupart des phares modernes sont construits d'après le modèle de celui d'Eddystone, sur la côte méridionale de l'Angleterre :

Autrefois, et quand la mer était agitée, l'accès du port de Plymouth était très périlleux. Des navires

qui revenaient des Indes, qui avaient échappé aux tempêtes de la haute mer et aux poursuites des pi-



rates, semblaient misérablement sur des récifs perfides, au moment où ils se croyaient arrivés au terme de leur long voyage. Un de ces écueils, l'Eddystone, était particulièrement funeste.

En 1696, un architecte conçut l'idée hardie d'élever un phare sur l'Eddystone. Il fallait profiter de la marée basse pour faire les constructions et reprendre toutes les douze heures un travail périodiquement interrompu par la haute mer.

Au bout de quatre ans d'un travail opiniâtre, le récif était surmonté d'une tour en bois solidement établie; et pendant trois années consécutives pas un vaisseau ne périt.

Malheureusement, en novembre 1703, un ouragan d'une violence extraordinaire renversa tout l'ouvrage; la mer engloutit le phare, les gardiens, les ouvriers qui y faisaient quelques réparations et l'infortuné architecte, arrivé la veille pour surveiller les travaux.

La destruction du phare fut immédiatement suivie de nouveaux naufrages. Aussi on se remit à l'œuvre; en 1708 on inaugura un second phare semblable au premier; mais, cinquante ans après, ce second phare fut détruit par un incendie.

On entreprit alors la construction d'une tour en maçonnerie. Le roc fut raboté, puis on y pratiqua des entailles profondes destinées à recevoir les premières assises.

Les pierres furent enchevêtrées les unes dans les autres, de manière que l'édifice entier formât comme un seul bloc faisant corps avec le rocher.

Large à la base, la tour se rétrécit vers le milieu et s'élargit de nouveau à sa partie supérieure qui supporte l'immense lanterne. Elle offre ainsi moins de prise à la mer et amortit le choc des vagues qui se

divisent sur la base évasée du phare, glissent le long de la courbe et retombent inoffensives.

L'Océan déchaîné monte parfois à l'assaut de la tour; il semble vouloir éteindre ces feux resplendissants. Mais depuis plus de cent ans le phare brave toutes les tempêtes. Les veilleurs montent la garde, calmes et tranquilles :

De simples carreaux de verre les séparent du gouffre, mais ils n'ont aucune crainte. Plus les vagues houleuses projettent d'eau et d'écume, plus les brouillards sont épais, et plus ces braves gens nettoient avec soin les réflecteurs qui au loin signalent le danger aux navigateurs.

A certaines époques de l'année les communications sont absolument impossibles. Les gardiens restent des mois entiers sans recevoir de nouvelles de la terre ferme.

Notre superbe phare des *Iléaux*, dressé en 1836 dans l'île de Bréhat, sur la côte septentrionale de la Bretagne, est construit sur le modèle du phare d'Ed-dystone.

MAXIME. — Les discours prolixes sont aussi contraires à l'expédition des affaires qu'une robe longue est contraire à la course.

Exercices oraux et écrits.

1. A quoi servent les phares et comment sont-ils construits?
 2. Expliquer : *engloutir, évasé, houleuse.*
-

213. LA BOUSSOLE

Voici une aiguille à coudre, un petit aimant en fer à cheval et un verre aux trois quarts rempli d'eau. Je frotte l'aiguille sur l'aimant; j'en fais une *aiguille aimantée*. Je l'enduis d'une matière grasse quelconque, afin que le liquide n'y adhère pas, et je la dépose doucement sur la surface de l'eau.

L'aiguille flotte, oscille pendant quelques instants, puis reste immobile. Je la tourne doucement à gauche, elle revient à sa première position; je la pousse un peu à droite, elle y revient encore: l'aiguille aimantée reprend constamment une même direction, qui est à peu près celle de l'étoile polaire.

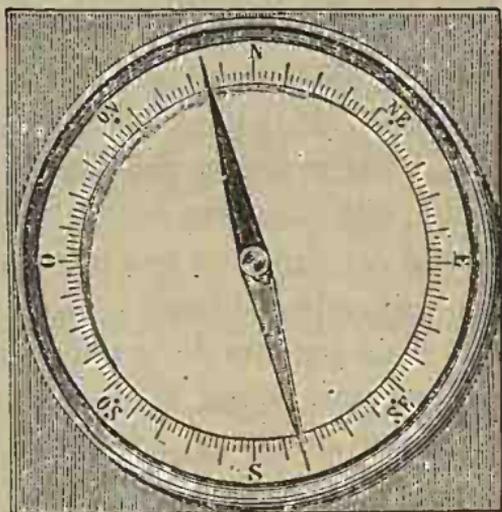
A toute heure du jour ou de la nuit, par le beau comme par le mauvais temps, elle permet donc de déterminer la direction des quatre points cardinaux. Ce petit appareil porte le nom de *boussole*.

Cent ans avant J.-C., la boussole servait déjà aux Chinois pour s'orienter sur les mers. Dans le huitième siècle de notre ère, les marins du Céleste Empire vinrent jusqu'aux bouches de l'Euphrate, au fond du golfe Persique. C'est d'eux que les Arabes apprirent à se servir de l'aiguille aimantée. Nos marins de la Méditerranée la connurent à l'époque des croisades.

Une chronique du temps de Philippe-Auguste nous apprend que l'appareil employé à cette époque était le même que celui que nous avons sous les yeux,

mais l'aiguille était simplement supportée par deux fétus de paille.

Depuis ce temps la boussole a été bien perfectionnée. Celle que je viens de prendre dans notre musée scolaire, et dont se servent les arpenteurs quand ils opèrent dans une forêt, et les ingénieurs quand ils construisent des tunnels, se compose, vous le



voyez, d'une boîte carrée sur laquelle sont dessinés les quatre points cardinaux et la rose des vents.

Au centre se trouve fixé un pivot vertical et pointu sur lequel est posée l'aiguille. Le frottement est presque nul ; l'aiguille oscille chaque fois que je déplace la boîte.

Sur la mer, où la boussole sert à chaque instant au timonier et au capitaine pour diriger le navire, elle est suspendue de façon à se maintenir constamment dans une position horizontale.

En examinant la direction de l'aiguille aimantée, le capitaine s'oriente sans sortir de sa cabine; et le timonier qui se trouve sur le pont, sait toujours exactement dans quel sens il doit diriger le gouvernail.

MAXIME. — Qui donne, vend, si ce n'est pas un ingrat qui prend.

Exercices.

1. Comment est ordinairement construite la boussole ?
2. Expliquer : *osciller, tunnel, timonier.*

214. LA ROUTE DES INDES

Des épices recherchées, des étoffes précieuses et d'autres produits venant des Indes avaient attiré l'attention des commerçants, sur les contrées inconnues du Levant.

Il était difficile d'y arriver par terre. On ne pouvait suivre, d'étape en étape, les innombrables trafiquants de langue et d'origine diverses qui se transmettaient les marchandises à dos de chameau à travers les déserts brûlants de l'Arabie.

Les commerçants européens, ceux d'Espagne et de Portugal surtout, cherchèrent à tirer directement les produits des pays d'origine et à les amener en plus grande quantité. C'était le moyen de les vendre moins cher tout en faisant de plus grands bénéfices. Les études astronomiques et le perfection-

nement de la boussole facilitèrent leurs entreprises.

Les Portugais tentèrent donc d'aller aux Indes en contournant d'abord l'Afrique. Chemin faisant, ils explorèrent les côtes occidentales de ce continent, déjà visitées par nos marins de Dieppe et de Rouen, mais dont ils s'attribuèrent la découverte. En 1486, sous la conduite de *Barthélemy Diaz*, ils arrivèrent au *cap des Tempêtes* que leur roi préféra nommer *cas de Bonne-Espérance*.

Six ans après, en 1492, un hardi navigateur génois, *Christophe Colomb*, au service de l'Espagne, comptait arriver aux Indes en partant vers l'ouest. Son projet fut longtemps combattu et tourné en ridicule. « Mais, se dit Colomb, la terre étant ronde, si je navigue droit devant moi, je rencontrerai les Indes sur mon chemin, et je dois finir par arriver à mon point de départ. »

Le grand homme ne se doutait pas qu'un continent barrait la route.

Six ans plus tard, en 1498, un navigateur portugais, *Vasco de Gama*, reprit l'œuvre de Barthélemy Diaz, et, plus heureux que son prédécesseur, parvint à franchir le cap de Bonne-Espérance; il traversa la mer des Indes, et débarqua à Calicut, sur la côte de Malabar. Il est le premier Européen qui soit arrivé aux Indes par mer.

Vasco de Gama avait ouvert aux Portugais une route nouvelle qui allait transformer le commerce du moyen âge. Ses compatriotes s'y précipitèrent à sa suite, et dans ces contrées lointaines s'assurèrent de vastes possessions, dont Goa devint la capitale

Pendant ce temps les Espagnols explorèrent l'Amérique, s'avancèrent dans l'isthme appelé aujourd'hui isthme de Panama, et découvrirent le Grand Océan. Aussitôt ils reprirent le projet de Christophe Colomb et organisèrent une nouvelle expédition. Celle-ci fut encore commandée par un étranger, par un Portugais nommé Magellan. Il devait chercher à pénétrer dans le Grand Océan, puis continuer à naviguer vers l'ouest.

MAXIME. — Nul ne garde mieux un secret que celui qui l'ignore.

Exercices oraux et écrits.

1. Quels voyages de découvertes ont eu lieu en 1486, 1492, 1498.
2. Expliquer : *trafiquant, barrer, explorer.*

215. MAGELLAN

LE PREMIER VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Magellan partit le 10 août 1519. Les officiers espagnols étaient mécontents de servir sous les ordres d'un étranger. « Où prétendez-vous nous conduire. » lui disaient-ils, quand ils le virent se diriger vers le sud. « Ceci est mon affaire, répondit Magellan; votre devoir à vous est de me suivre. » Cette fermeté leur imposa.

Quatre mois après ils jetèrent l'ancre dans la baie où plus tard s'éleva la ville de Rio-de-Janeiro; ils renouvelèrent leur provision d'eau, se procurèrent quelques vivres et se remirent en route.

Il s'agissait de trouver un passage conduisant au Grand Océan. Magellan explora les baies les plus importantes, et, par conséquent, n'avança que lentement.

Au mois d'avril, qui en ces régions australes correspond à l'entrée de l'hiver, le commandant en chef fit choix d'une baie bien abritée. « Nous hivernerons ici, dit-il, et nous attendrons le retour de la belle saison. » L'équipage se révolta. Magellan tint un langage ferme, se montra plein de confiance dans le succès de son entreprise, et réussit à calmer les matelots. Les officiers seuls persistèrent dans leur rébellion. Magellan en fit pendre deux, et exposa un troisième sur la côte inconnue; les autres se soumirent.

Ils restèrent dans cette baie cinq mois durant, et bientôt purent faire connaissance avec les indigènes. Le premier qui parut était d'une taille gigantesque. Il dansait, chantait, et, pour faire preuve d'intentions pacifiques, se couvrit la tête de sable. Sa figure était colorée de rouge; des cercles jaunes encadraient ses yeux; ses joues étaient ornées d'un dessin grossier en forme de cœur.

Il était couvert d'une peau de lama; ses pieds étaient enveloppés d'une chaussure faite avec la peau du même animal, ce qui les faisait paraître très grands. Magellan le traita de *patagon*, c'est-à-dire de « grand pied »; et ce nom est resté aux habitants de l'extrémité sud de l'Amérique.

Le sauvage était en admiration devant les étrangers, et leur demanda par signes s'ils étaient descen-

du ciel. On lui présenta une glace, il recula effrayé. Un grelot et quelques perles lui causèrent une joie enfantine.

Le mois d'août ramena enfin le printemps, et on leva les ancres. Les vaisseaux souffraient beaucoup de fortes tempêtes, quand enfin on découvrit une baie particulièrement profonde; bientôt on eut la certitude d'avoir trouvé un passage entre les deux océans.

Sur la rive gauche, les navigateurs aperçurent la nuit de grands feux, allumés par les indigènes, pour sécher des peaux. Les matelots appelèrent ce rivage *Terre de feu* et ce surnom lui est resté.

Enfin le 20 novembre, après une navigation périlleuse à travers les écueils et les découpures du détroit, l'équipage tout entier, debout sur le pont, saluait de cris de joie le *Grand Océan!*

Magellan avait hâte de quitter ces parages désolés et mit le cap sur le nord. A partir du 32^e degré de latitude sud, la température était de jour en jour plus douce; la mer était à peine ridée par le vent; aussi Magellan lui donna-t-il le nom rassurant d'*océan Pacifique*.

Les vents *alizés* favorisèrent les voiliers espagnols; ils avancèrent rapidement. Mais l'énorme distance qui les séparait des côtes orientales de l'ancien continent dépassa toutes les prévisions du hardi navigateur. Il ne savait pas qu'elle est trois fois plus grande que celle qui sépare l'Europe de l'Amérique¹.

1. Il y a 2800 kilomètres du cap Vert au cap Saint-Roch, et 5000 kilomètres de Brest à New-York. Or la distance moyenne entre l'Amérique et l'Asie, de la Californie à la Chine, par exemple, est de 13 300 kilomètres.

Les vivres s'épuisaient; la faim torturait les courageux marins. Après les souris et les rats, on dévora les objets en cuir détrempés dans l'eau salée et rôtis sur la braise... Puis ces malheureux mâchèrent des copeaux de sapin!

Tant de fatigues et de privations amenèrent le scorbut. Les gencives des hommes atteints de la maladie enflèrent au point de leur couvrir entièrement les dents. Dix-neuf marins moururent.

Par une fatalité cruelle, l'escadre passa au beau milieu des îles *Basses* et des îles *Marquises*, habitées et fertiles, sans voir ni les unes, ni les autres.

Enfin on rencontra le groupe des *Mariannes*. Il était temps! Les infortunés étaient à bout de forces! Ces îles sont fraîches, ombragées, couvertes de palmiers, de bananiers, de cannes à sucre et de rizières.

Les indigènes accouraient en grand nombre; ils étaient d'une hardiesse importune et soustrayaient adroitement une foule d'objets. Il fallut les chasser et les tenir à distance. C'est pourquoi les îles *Mariannes* furent surnommées *îles des Larrons*.

Le 6 mars 1521, Magellan aborda, dans la grande île de Mindanao, une des *Philippines*, où il fut tué dans un combat contre les habitants.

Ses lieutenants, guidés par des indigènes, abordèrent à l'île de *Bornéo*, puis aux *Moluques*, où ils rencontraient les Portugais. Enfin, le 8 septembre 1522, le dernier vaisseau de l'escadre de Magellan rentrait péniblement au port de Séville. Les cinq autres avaient péri.

Ce navire avait fait le tour du monde; il avait tenu la mer trois ans et vingt-huit jours.

MAXIME. — Qui compte sur l'écuelle d'autrui a souvent mal diné.

Exercices oraux ou écrits.

1. D'où viennent les noms *Palagon*? — *Terre de Feu*? — *Ile des Larrons*?
2. A quelle époque a été fait le premier voyage autour du monde?
3. Expliquer : *vents alizés, indigènes, scorbut.*

216. LA TOUR EIFFEL

L'une des merveilles de l'Exposition de 1889 est la superbe tour de 300 mètres qu'un ingénieur français, M. Eiffel, d'origine alsacienne, a conçue et élevée.

Elle est située sur la rive gauche de la Seine, sur le Champ-de-Mars, à l'extrémité du pont d'Iéna.

De loin, la tour Eiffel se dresse imposante et gracieuse à la fois. Quatre piliers qui reposent sur des assises profondes forment les quatre arêtes de la tour; ils se rapprochent insensiblement en décrivant une courbe élégante et se rejoignent à deux cents mètres de hauteur.

L'édifice est uniquement composé de tiges et de barres, assemblées par des rivets, qui se croisent et s'entrecroisent comme les fils d'une toile d'araignée : c'est une véritable dentelle de fer. Douze mille pièces ont été conçues, dessinées, forgées, percées de trous,

numérotées et se sont ensuite superposées avec une précision mathématique; cela tient du prodige. La hardiesse des lignes, les proportions harmonieuses de l'ensemble, la majesté qui s'en dégage prouvent que M. Eiffel n'est pas seulement un savant, mais un grand artiste, un homme de génie.

Au pied de la tour l'impression est poignante quoiqu'on ne puisse apercevoir le sommet de l'édifice. Les quatre piliers sont distants l'un de l'autre de cent mètres; la tour occupe ainsi un hectare. Elle a plusieurs étages :

A cinquante-huit mètres du sol, sur une plateforme qui repose sur les quatre pieds de la tour, se trouve une véritable ville aérienne avec des restaurants, des salles de fêtes, des boutiques. Au centre, le gouffre s'ouvre entre les quatre montants. Dans une large galerie extérieure les visiteurs se promènent et admirent le panorama de l'Exposition. Sur la frise qui couronne ce premier étage, à la place d'honneur brillent, en lettres d'or, les noms des savants et des ingénieurs dont les découvertes successives ont rendu possible cette audacieuse entreprise. On trouve ici une boîte aux lettres, l'eau, le gaz, la lumière électrique, le téléphone, comme d'ailleurs à tous les étages de la tour.

A cent seize mètres du sol se trouve la deuxième plateforme. Comme pour la première on peut y monter soit à pied, par des escaliers de plus en plus étroits, soit à l'aide d'un ascenseur; en deux minutes l'ascenseur s'élève du sol à cette deuxième plateforme. Une imprimerie est installée ici; les visiteurs

peuvent assister à la composition typographique d'un journal, à la mise en page, au tirage.

La troisième plateforme a un arc de surface et se trouve à deux cent soixante-seize mètres du sol ; l'ascenseur y monte du second étage en quatre minutes, y compris le changement de voiture qui se fait sur un plancher établi à mi-chemin. On ne permet pas aux visiteurs de se servir de ce troisième escalier.

A nos pieds s'étale l'Exposition avec ses toits, ses dômes étincelants, ses vastes jardins en miniature.

Des bateaux sillonnent la Seine et il semble que ce sont des jouets d'enfants. Devant nous s'étend le grand Paris avec ses parties vivement éclairées, ses coins sombres, ses monuments qui se détachent en traits plus accentués, ses parcs qui forment de verts oasis au milieu d'une sorte d'océan pétrifié. Plus loin, les collines qui entourent la capitale ; des villas, des villes qui apparaissent comme des taches blanches de lumière. Puis c'est le ciel bleu, l'horizon, l'immensité : subjugués par ce spectacle grandiose de la nature, nous sentons combien l'homme est petit et faible.

Mais, en considérant le point où nous nous tenons en toute sécurité et la rapidité avec laquelle nous y sommes arrivés, nous nous disons que cet être si faible peut devenir grand puisque, par son intelligence, sa force de volonté et sa persévérance il arrive à produire un tel chef-d'œuvre.

Le public ne dépasse pas la troisième plateforme. Au-dessus de ce troisième étage se trouve l'ap-

partement très confortable de M. Eiffel ; une double cloison de bois calfeutrée de coton minéral, mauvais conducteur, le préserve et de la chaleur extrême et du grand froid. Ce n'est pas sans surprise que nous y avons entendu jouer du piano.

Une salle est réservée pour les observations scientifiques.

Un petit campanile couronne cette demeure, la plus élevée de la capitale ; il est entouré d'un balcon qui se trouve à deux cent quatre-vingt-dix mètres au-dessus du sol.

Vient ensuite un phare qui a sept mètres de haut.

Le sommet extrême de la calotte du phare est à trois cents mètres au-dessus du Champ-de-Mars, à trois cent trente-trois mètres au-dessus du niveau de la mer.

C'est là que flotte le drapeau français¹.

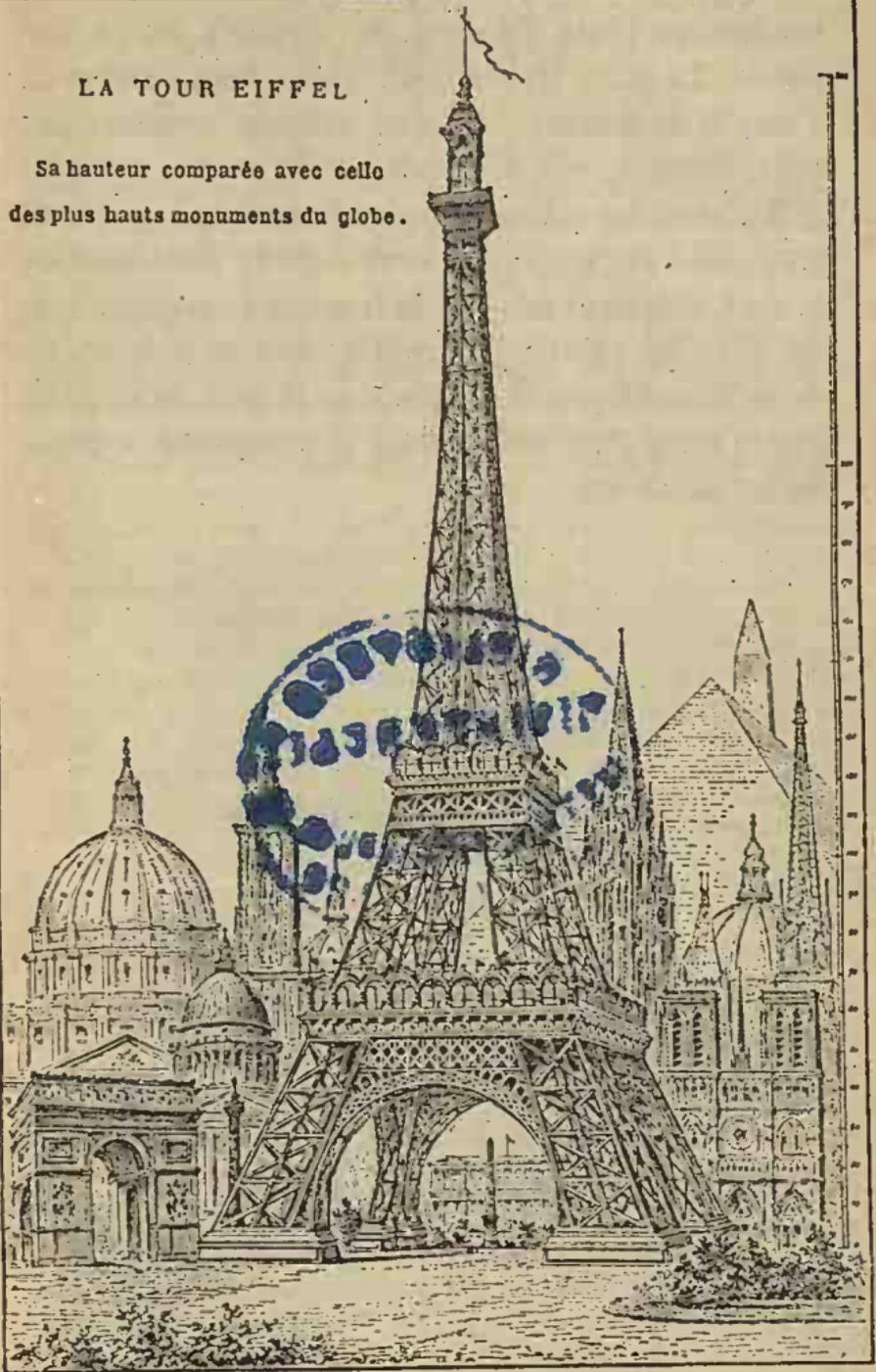
Le soir, l'Exposition semble se transformer en un palais féérique : les parterres scintillent de fleurs éblouissantes, les dômes deviennent de gigantesques lanternes vénitiennes, les fontaines lumineuses lancent vers le ciel des gerbes fantastiques qui re-

1. La flèche des Invalides a.....	105 mètres.
Saint-Pierre de Rome.....	132 —
Saint-Étienne de Vienne.....	138 —
La cathédrale de Strasbourg.....	142 —
La grande Pyramide d'Égypte.....	146 —
La cathédrale de Rouen.....	150 —
La flèche de la cathédrale de Cologne.	159 —
L'obélisque de Washington	169 —

La tour Eiffel pèse 7 millions de kilog. Elle a coûté 5 millions de francs. En pièces de vingt francs cette somme formerait une pile qui aurait exactement la hauteur de la tour.

LA TOUR EIFFEL

Sa hauteur comparée avec celle
des plus hauts monuments du globe.



tombent en pluie d'émeraudes, de rubis ou de diamants. La tour, de son côté, subitement s'embrace, s'emplit de flammes, colonne ardente, mystérieuse; puis, soudain, elle disparaît.

N'étaient les colliers resplendissants qui dessinent les profils des trois plateformes sur le fond noir de la nuit, n'étaient les jets de lumière électrique qui, du haut du phare, éclairent tour à tour la statue de la République et le Génie de la paix on croirait que la terre s'est entr'ouverte et a englouti le géant de fer et de feu.



VOCABULAIRE

- Abdomen.** Partie inférieure du tronc, dans laquelle se trouvent l'estomac et les intestins.
- Ablution.** Action de se laver le corps.
- Aboutir.** Tenir à quelque chose par une extrémité, par un bout.
- Abstention.** Action de ne pas prendre part à un acte, à une discussion, à un vote.
- Accélérer.** Hâter, avancer, rendre plus prompt.
- Accès.** Abord, approche; *donner accès à*, faciliter l'arrivée à.
- Accolade.** Embrassement. *Donner P.-.* Donner à quelqu'un un petit coup du plat de l'épée sur l'épaule pour l'armer chevalier.
- Acre.** Qui a quelque chose de piquant, de corrosif, qui produit une espèce de morsure.
- Administrer.** Gouverner, diriger les affaires; — une correction, faire subir; — un médicament, faire prendre.
- Aérien.** Qui habite l'air; qui a rapport à l'air.
- Affaïsser (s').** Plier comme accablé sous le faix, sous le fardeau.
- Affinage.** Action de rendre plus fin, plus net, meilleur.
- Affouage.** Droit de recevoir une certaine quantité de bois.
- Affranchir.** Rendre franc, rendre libre; — une lettre, payer pour qu'elle arrive sans frais.
- Agent-voyer.** Fonctionnaire qui veille au bon entretien des voies, des chemins.
- Agglutiner.** Réunir en collant.
- Aguesseau (D').** Savant jurisconsulte, intègre et ferme, qui vécut sous Louis XIV et Louis XV, 1668-1751.
- Aïssance.** État de fortune qui permet de vivre commodément; facilité dans les manières.
- Ajourner.** Renvoyer à plus tard.
- Alcool.** Liquide incolore combustible, d'une saveur brûlante. Obtenu par la distillation du vin, il s'appelle esprit-de-vin.
- Alizé (vents).** Vents qui soufflent *uniformément*, dans les régions intertropicales, dans la direction de l'est à l'ouest. Les alizés sont dus aux courants d'air chaud qui, dans la zone torride, s'élèvent dans l'atmosphère et font place à des courants plus froids venant des régions glaciales. Si la terre était immobile, ces courants viendraient en ligne droite des pôles; mais, comme elle tourne de l'ouest à l'est avec une plus grande vitesse à l'équateur, les vents qui viennent du pôle avec une vitesse moindre vont obliquement de l'est à l'ouest.
- Aménager.** Régler les coupes d'une forêt ou d'un pré, disposer avec ordre.
- Amorce.** Poudre, matière avec laquelle on enflamme la charge d'un fusil, d'un canon, d'une mine. — Appât pour prendre certains animaux. — Mettre l'amorce à l'hameçon. — Fig.

- tout ce qui attire en flottant :
*se laisser prendre à l'amorce
 du plaisir.*
- Amortir.** Rendre comme mort,
 c'est-à-dire plus faible, moins
 violent, moins dur. Amortir
 une chute. — Finances : étein-
 dre une dette.
- Analogue.** Qui a de la ressem-
 blance.
- Angoisse.** Affliction ; grande
 inquiétude.
- Apparent.** Visible, évident, ma-
 nifeste.
- Apprêt.** Préparation qui lustre
 les étoffes et leur donne de
 la consistance.
- Approuver.** Déclarer louable ;
 consentir à.
- Approximatif.** Qui approche, à
 peu près.
- Aquarium.** Vase en verre plein
 d'eau dans lequel on entre-
 tient des plantes et des pois-
 sons d'eau douce.
- Arbalète.** Arc d'acier bandé et
 monté sur un fût.
- Arbitrairement.** N'avoir pour
 règle et pour loi que la seule
 volonté.
- Armée territoriale.** Armée qui
 ne quitte pas le sol, le terri-
 toire français.
- Aromatiser.** Mêler une sub-
 stance d'une odeur agréa-
 ble.
- Arrêter.** Empêcher d'avancer ;
 — un budget, le régler d'une
 manière définitive.
- Artiste.** Celui qui exerce la mu-
 sique, la peinture, la sculp-
 ture, ou un autre art.
- Ascension.** Action de monter,
 de s'élever.
- Asile.** Lieu où l'on est en sûreté
 contre un danger ; établisse-
 ment ouvert à l'enfance ou à
 la vieillesse.
- Asphyxie.** Interruption, suspen-
 sion de la respiration.
- Assesseur.** Qui est assis auprès
 de ; adjoint à un magistrat :
 juge assesseur, conseiller as-
 sesseur.
- Associés.** Unis par un but ou
 par des intérêts communs.
- Assortir.** Réunir des personnes
 ou des choses qui se convien-
 nent.
- Atmosphère.** Masse d'air qui
 environne la terre.
- Attribution.** Charge ; devoir ;
 fonction à remplir.
- Auditoire.** Ceux qui écoutent,
 pris collectivement.
- Authentique.** Revêtu de formes
 officielles. — Actes —, pièces
 émanées d'un officier public
 et dont la certitude ne peut
 être contestée.
- Auxiliaire.** Qui aide ; qui
 donne du secours.
- Azote.** Partie non respirable de
 l'air.
- Bahut.** Grand coffre avec cou-
 vercle arrondi. Meuble ancien
 en forme d'armoire, de buf-
 fet.
- Balcon.** Saillie établie sur la
 façade extérieure d'une mai-
 son et ordinairement suppor-
 tée par des colonnes ou des
 consoles.
- Banlieue.** Étendue de terre qui
 entoure une commune et qui
 en dépend.
- Barboter.** Se dit des oiseaux
 aquatiques qui agitent l'eau
 pour y chercher leur nourri-
 ture, et d'une personne qui a
 perdu le fil de ses idées, qui
 déraisonne.

- Bardé.** Couvert d'une barde ou armure de lames de fer.
- Baromètre.** Instrument qui sert à mesurer la pression atmosphérique.
- Barres (partie de).** Jeu de course.
- Barrière.** Pièces de bois fermant un passage. Bornes, défenses naturelles d'un pays.
- Bas-relief.** Ouvrage de sculpture où les objets représentés ont peu de saillie et paraissent en partie engagés dans le bloc.
- Basse-cour.** Cour où l'on nourrit la volaille.
- Batiste.** Toile de lin fine.
- Batterie montée.** Batterie dont les servants sont, pendant la marche, assis sur les caissons.
- Battoir.** Palette pour battre le linge.
- Béant.** Qui présente une grande ouverture.
- Bêche.** Outil de jardinage composé d'un fer aplati tranchant et d'un manche.
- Beffroi.** Tour élevée du haut de laquelle un guetteur surveillait la campagne et signalait le danger en sonnant une cloche d'alarme. — La cloche elle-même.
- Bielle.** Tige de fer qui transmet le mouvement à deux pièces isolées d'une machine.
- Bifurcation.** Endroit où une chose se divise en deux.
- Bissac.** Sorte de sac.
- Bizarre.** Qui s'écarte du goût, ou des usages reçus. — Fantastique, extravagant.
- Blottir (se).** S'accroupir, se ramasser en un tas, se cacher.
- Bombé.** Rond comme une bombe, convexe.
- Border.** Garnir le bord d'un habit, d'une robe, etc. — Sedit aussi de ce qui s'étend le long de ; la prairie *borde la forêt*.
- Borne.** Pierre qui sert à indiquer les limites.
- Boucher.** Fermer une bouche, c'est-à-dire une ouverture.
- Bouillonner.** Former des ondes tumultueuses.
- Bourdonner.** Faire entendre un petit murmure semblable à celui que font les bourdons en volant. — Chanter ou causer à voix basse.
- Brancardier.** Homme qui porte un brancard.
- Cadran.** Surface sur laquelle sont marquées les heures.
- Calendes.** Premiers jours de chaque mois chez les Romains.
- Calmer.** Apaiser, rendre calme.
- Campanule.** Plante dont les fleurs ont la forme d'une cloche.
- Cap.** Éperon ou avant d'un vaisseau, *mettre le cap au vent*. — Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.
- Caparaçonné.** Couvert d'un caparaçon, sorte de couverture pour les chevaux.
- Capitulation.** Traité pour la reddition d'une place forte.
- Caracoles.** Mouvements en rond ou en demi-rond qu'on fait exécuter à un cheval.
- Carnassier.** Qui se nourrit de chair crue, et chasse pour s'en procurer. — Ordre de mammifères.
- Carnivore.** Qui mange de la chair.
- Cartouche.** Rouleau de papier renfermant le projectile et la poudre qui forment la charge d'un fusil.

- Catégorie.** Classification par genre, nature.
- Caustique.** Brûlant, corrosif.
- Cautionnement.** Somme déposée en garantie.
- Ceinture.** Large ruban mis autour du corps. — Endroit du corps où l'on place la ceinture. — Ce qui entoure et protège: *ceinture de murailles.*
- Censé.** Considéré comme.
- Cercler.** Entourer de cercles
- Cerveau.** Ensemble des parties contenue, dans la cavité du crâne. — Esprit, intelligence, jugement.
- Chaîne d'arpenteur.** Instrument destiné à mesurer la longueur sur le terrain.
- Charrue.** Machine à labourer.
- Chasse-neige.** Machine pour enlever la neige des rues.
- Châtelaine.** Damed'un château.
- Chauve-souris.** Mammifère nocturne à ailes membraneuses.
- Chef d'accusation.** Objet principal de l'accusation.
- Cheminer.** Marcher.
- Chevalier.** Premier titre d'honneur dans l'ancienne milice française.
- Chocolat.** Pâte alimentaire composée de cacao et de sucre.
- Chômer.** Rester inoccupé.
- Cible.** Planche servant de but pour le tir des armes à feu.
- Ciboulette.** Espèce d'ail.
- Cierge.** Grand flambeau de cire à l'usage des églises.
- Cigogne.** Gros oiseau de passage de l'ordre des échassiers.
- Citation.** Passage cité d'un auteur. Assignation devant un juge de paix.
- Citerne.** Réservoir sous terre pour recevoir les eaux de pluie.
- Civiliser.** Rendre sociable; donner des leçons de politesse.
- Claie.** Tissu d'osier à claire-voie.
- Clairsemé.** Peu serré: *blé clairsemé.*
- Claquement.** Bruit des dents, des mains qui s'entre-choquent.
- Clef.** Instrument pour ouvrir et fermer une serrure.
- Climat.** Température d'un pays.
- Coagulation.** État d'un liquide devenu solide: *la coagulation du sang.*
- Code.** Recueil de lois.
- Cœur (sans).** Sans amour, sans affection.
- Colbert.** Ministre de Louis XIV.
- Collationner.** Comparer.
- Collectionner.** Recueillir et classer des objets qui ont quelque rapport entre eux.
- Cologne (eau de).** Eau de toilette inventée à Cologne.
- Coloré.** Qui a de la couleur.
- Commander.** Ordonner. — Dominer par sa position: *le fort commande la ville.*
- Commémoratif.** Qui rappelle le souvenir, qui consacre la mémoire.
- Commun.** Qui appartient à deux ou plusieurs personnes. Qui a peu de valeur.
- Comparer.** Action d'examiner le rapport qui existe entre les objets.
- Compresse.** Linge doublé plusieurs fois, qu'on emploie dans le pansement des plaies.
- Comptabilité.** Art de tenir des comptes en règle.

- Concert.** Harmonie de voix, d'instruments.—Accord, union.
- Conciliant.** Porté à se mettre d'accord, à maintenir la paix.
- Conclusion.** Action de conclure; arrangement définitif.
- Confectionner.** Faire, fabriquer.
- Confiance.** Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose.
- Confiner.** Toucher aux confins, c'est-à-dire aux extrémités d'un pays.
- Congélation.** Transformation d'un liquide en glace.
- Conscience.** Sentiment intérieur du bien et du mal,
- Conscrit.** Jeune soldat, inscrit pour tirer au sort.
- Conseil municipal.** Assemblée élue qui délibère sur les affaires de la commune.
- Constance.** Persévérance dans certains sentiments; fermeté d'âme.
- Constituer.** Établir.
- Contagieux.** Qui se communique par le contact.
- Contestation.** Débat, dispute.
- Continental.** Qui appartient au continent.
- Contracter.** Acquérir, gagner; faire — *contracter une dette, contracter une maladie.*
- Contraction.** Raccourcissement des muscles, des nerfs. Réduction de deux syllabes en une seule : *du pour de le.*
- Contraste.** Opposition de sentiments, d'effets.
- Contravention.** Infraction à une loi.
- Contre-seing.** Signature de celui qui signe en second.
- Contrôle.** Vérification.
- Contrôleur.** Celui qui contrôle,
- Convalescent.** Qui relève de maladie.
- Conventionnel.** Qui résulte d'un accord, d'une convention.
- Convulsivement.** D'une manière convulsive; avec contraction violente et involontaire des muscles.
- Coque.** Enveloppe solide et dure. — Corps d'un navire.
- Coquetterie.** Goût de la parure. — Désir exagéré de plaire.
- Cornemuse.** Espèce de hautbois rustique.
- Corrompre.** Gâter. — Séduire.
- Corrosif.** Qui corrode, qui attaque les substances.
- Corroyeur.** Qui apprête le cuir.
- Cortège.** Suite de personnes qui accompagnent.
- Corvée.** Travail gratuit qui était lu par le paysan à son seigneur.
- Cosaque.** Russe de l'Ukraine.
- Costume.** Habillement.
- Côtoyer.** Suivre la côte, le bord.
- Couloir.** Passage d'un appartement à un autre.
- Coupe.** Étendue de bois destiné à être coupé.
- Coûteux.** Qui occasionne de grandes dépenses.
- Craie.** Espèce de pierre calcaire tendre et blanche.
- Crédits.** Sommes à dépenser inscrites au budget.
- Créneaux.** Ouvertures dentelées au haut des murs d'un tour, d'une citadelle.
- Crête.** Cime d'une montagne.
- Creux.** Vide. — Qui a une cavité intérieure.
- Crevassé.** Qui a des fentes, des crevasses.
- Criard.** Qui crie. — Aigu, élevé.
- Crochet.** Petit grappin recourbé.

- Cuirasse.** Armure de fer qui recouvre la poitrine.
- Débarbouiller (se).** Se nettoyer le visage.
- Déblai.** Les terres, les décombres qu'on enlève d'un endroit.
- Décantier.** Transvaser doucement un liquide qu'on a laissé déposer pour séparer la partie claire de celle qui est trouble.
- Décombres.** Vieux matériaux d'un bâtiment démoli.
- Décomposition.** Action de séparer ce qui était réuni.
- Découverte.** Action de trouver ce qui était inconnu; l'objet découvert lui-même.
- Découvrir (dé-couvrir).** Oter ce qui couvrait. — Révéler.
- Dédaigner.** Avoir du mépris pour quelqu'un ou pour quelque chose.
- Déficit.** Ce qui est en moins dans un compte, dans une recette. Être en déficit.
- Défilé.** Marche en colonne d'une troupe qui défile devant un chef. — Passage étroit dans les montagnes.
- Défiler.** Aller l'un derrière l'autre.
- Dégager.** Retirer ce qui avait été donné en gage. — Débarasser un lieu obstrué.
- Dégradation.** Destitution infamante d'un grade, d'une dignité.
- Dégrever.** Supprimer ou réduire les charges.
- Déléguer.** Envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir.
- Délétaire.** Qui attaque la santé, qui détruit la vie.
- Délibérer.** Examiner, mettre en discussion.
- Délimiter.** Fixer les limites.
- Démarche.** Allure, façon de marcher. — *Faire des —*, se donner de la peine pour amener la réussite d'un projet.
- Démonter.** Jeter quelqu'un à bas de sa monture. Séparer les différentes pièces dont une chose est composée.
- Denier.** Ancienne monnaie. — publics, fonds qui appartiennent à une ville ou à l'État.
- Denrée.** Marchandise quelconque destinée à la consommation.
- Dénudé.** Nu. Arbre dépouillé de son écorce; os dépouillé de la chair qui le recouvre.
- Dépendances.** Ce qui tient comme accessoire à une chose principale, à une maison, à une ferme.
- Dépouille.** Toute chose dont on s'empare de force et au détriment d'autrui. — Vêtements et tout ce que laisse un mourant. Dépouille mortelle, corps de l'homme après sa mort.
- Dépouillement.** Action de ravir à quelqu'un ses biens, ses possessions. — du scrutin, action de compter les suffrages d'un vote.
- Désagrégation.** Séparation de parties réunies qui se réduisent en grains ou en poussière.
- Désaltérer.** Apaiser, en parlant de la soif.
- Désapprouver.** Ne pas approuver, blâmer, condamner.
- Détacher.** Faire ressortir les contours d'un objet. Se —, se dit des engagements, des affections, des occupations qu'on abandonne.
- Dételer.** Détacher un attelage.
- Détention.** Action de garder en

sa possession. — Peine de celui qui est enfermé dans une prison

Détériorer. Gâter.

Détrousser. Dépouiller sur la voie publique.

Dextérité. Adresse de main; adresse d'esprit.

Digitale. Plante dont la fleur ressemble à un doigt de gant renversé.

Dignitaire. Personnage revêtu d'une charge importante.

Dilater. Augmenter le volume d'un corps, l'élargir, l'étendre.

Discordant. Qui est en dissentiment, qui n'harmonise pas.

Dispenser. Distribuer, donner en partage.

Dispos. Léger, agile, bien disposé à.

Disque. Sorte de palet. Le corps rond du soleil et de la lune tel qu'il se présente à notre vue.

Dissolution. Séparation des parties d'un corps par voie de décomposition. — d'une société, séparation des personnes qui formaient cette société.

Dissoudre. Défaire, séparer désagrégé.

Distraction. Inapplication; chose faite par inadvertance; ce qui délasse l'esprit.

Dithyrambe. Strophe enthousiasmée

Dominer. Exercer le pouvoir; dépasser en hauteur ce qui environne.

Dorénavant. A partir de ce moment, à l'avenir.

Dossier. Dos de certains sièges. Ensemble des papiers ou des documents relatifs à une affaire, à un individu.

Douve. Planche qui forme le dos du tonneau.

Drapeau. Bannière militaire.

Être sous les —, être en activité de service militaire.

Droits civils. Libertés et facultés que la loi reconnaît aux citoyens.

Duplicité. Ce qui est double; mauvaise foi.

Durandal. Épée donnée par Charlemagne à Roland.

Ébats (prendre ses). Courir, sauter, jouer, se divertir.

Éboulement. Affaissement et chute successive de matériaux.

Ébranler. Faire chanceler; rendre incertain. *S'ébranler*, se mettre en mouvement pour se porter en avant.

Ébullition. Mouvement d'un liquide soumis à l'action d'un feu assez fort pour le faire bouillir.

Échanson. Officier qui servait à boire à un grand personnage.

Échec. Revers, perte.

Échelonner. Ranger par échelons.

Éclairé. Qui a beaucoup de connaissance, d'expérience.

Éclairer. Répandre la clarté, la lumière; mettre en évidence. Donner des connaissances.

Éclat. Aspect brillant. Partie détachée d'un corps dur. — Bruit soudain et violent.

Éclipse. Disparition partielle ou totale d'un astre par l'interposition d'un autre astre.

Économie. Bon ordre dans l'administration. — Le résultat de l'épargne; argent mis de côté.

Écuyer. Celui qui monte bien à cheval. Gentilhomme qui portait le bouclier d'un chevalier.

- Effectif de l'armée.** Nombre de soldats présents au régiment ou à l'armée.
- Effectif (adj.).** Qui existe en effet, qui est réel.
- Effort.** Action énergique du corps ou de l'esprit.
- Égarer.** Détourner du droit chemin.
- Égayer (s').** Devenir gai.
- Égratignure** Blessure légère.
- Élastique.** Se dit de tout corps flexible et susceptible de revenir à sa première forme.
- Électeur.** Celui qui a le droit d'émettre un vote.
- Éléments.** Premières notions d'une chose.
- Éligible.** Qui réunit les conditions nécessaires pour être élu.
- Élire.** Nommer à une fonction, à une dignité par suffrage.
- Éloigné.** État de ce qui est loin de nous comme espace ou comme temps. *Un parent* —, un parent qui est presque un étranger pour nous.
- Embaumé.** Pénétré d'une bonne odeur. — Préservé de la putréfaction.
- Emblème.** Figure symbolique; le coq est l'emblème de la vigilance.
- Émotion.** Attendrissement, trouble subit.
- Émoussé.** Dont la pointe est usée.
- Empanaché.** Garni, orné d'un panache.
- Empesage.** Action d'apprêter du linge avec de l'empois.
- Empourprer (s').** Prendre la couleur de pourpre (rouge).
- Encadré.** Entouré de; placé dans un cadre.
- Enceinte.** Circuit de murailles, de fossés.
- Enchaîner.** Attacher avec [une chaîne.
- Enfer.** On appelait ainsi, dans les religions anciennes, le souterrain que l'on supposait habité par les âmes des morts. — Dans la religion chrétienne on donne ce nom au lieu destiné au supplice des réprouvés. — Fig. Lieu où l'on a beaucoup à souffrir.
- Enfoui.** Caché, enfoncé dans la terre.
- Engin.** Piège. — Machine qui sert à lever ou à tirer les fardeaux.
- Enseveli.** Déposé dans la sépulture. *S' — sous les ruines d'une place*, se faire tuer en le défendant.
- Entasser.** Mettre en tas. — Réunir beaucoup de choses dans un espace très étroit.
- Entraver.** Embarrasser, gêner.
- Entrecoupé.** Divisé en plusieurs endroits. Fréquemment interrompu.
- Entrelacés.** Reliés comme par un lacs.
- Entrepreneur.** Qui entreprend, qui exploite quelque chose.
- Entretenir.** Tenir en bon état.
- Envahir.** Occuper par force.
- Envie.** Chagrin et haine que l'on ressent du bonheur d'autrui. — Désir de jouir d'un avantage pareil à celui d'autrui. — Désir, volonté.
- Épais.** Serré, touffu. Des cheveux, des bataillons, des bois épais. — Fort, solide, par opposition à mince.
- Épars.** Disposé çà et là. — *Avoir les cheveux épars*, les avoir en désordre.
- Épreuve.** Opération d'après la-

- quelle on juge si une chose a les qualités requises. — Souffrance, malheur.
- Éprouvé.** Qui a été mis à l'épreuve. *Personne* —, qui a beaucoup souffert, et sur qui l'on peut compter.
- Épuiser.** Mettre à sec, tarir;
- Équarrir.** Tailler à angle droit. Ecorcher, dépecer.
- Équatorial.** De l'équateur.
- Équerre d'arpenteur.** Instrument servant à tracer des angles droits.
- Escarpé.** Qui a un talus fort raide, abrupt.
- Esclave.** Qui est sous la puissance absolue d'un maître.
- Esquimaux.** Peuples qui habitent les contrées glacées de l'Amérique septentrionale.
- Estropier.** Priver de l'usage d'un membre. — *Estropier un mol*, le défigurer en le prononçant ou en l'écrivant.
- Étancher.** Arrêter l'écoulement d'un liquide. — Apaiser la soif en buvant.
- Éteindre (s').** Cesser de brûler. — Cesser d'exister, mourir doucement.
- Éther.** Air pur des régions supérieures de l'atmosphère.
- Étiqueter.** Marquer d'une étiquette.
- Étranger.** Qui est d'une autre nation.
- Étrangler.** Priver de respiration en serrant le gosier avec force.
- Étrier.** Anneau pendant de chaque côté d'une selle et servant à appuyer les pieds du cavalier.
- Étui.** Boîte disposée de façon à serrer étroitement certains objets.
- Excédent.** Qui est de surcrott; qui excède.
- Exclure.** Interdire l'accès de; renvoyer quelqu'un d'une assemblée.
- Exécutif.** Pouvoir chargé d'exécuter les lois.
- Exempter.** Affranchir d'une chose obligatoire; dispenser de.
- Exhaler.** Émettre, dégager une odeur.
- Exhorter.** Pousser au bien par des paroles encourageantes.
- Expéditif.** Prompt à faire le travail.
- Expier.** Racheter une faute en subissant la peine méritée.
- Exploiter.** Tirer parti de. — Faire valoir. — Cultiver. —
- Explorateur.** Qui va à la découverte dans un pays.
- Exporter.** Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie nationale.
- Exposé.** Soumis à l'action de.
- Expulser.** Exclure d'un lieu. — Faire sortir. — Chasser quelqu'un d'un lieu où il était établi.
- Extraire.** Tirer de. — Arracher.
- Fabliau.** Petit conte français, du douzième et du treizième siècle.
- Fabrication.** Manière de confectionner, de faire fabriquer un objet.
- Façade.** Face ou côté d'un édifice où se trouve l'entrée principale.
- Facultatif.** Qu'on peut faire ou ne pas faire. — Son opposé est *obligatoire*.
- Faine.** Fruit du hêtre.
- Faire face.** Être vis-à-vis, en face. — *Faire face à une dépense*, y satisfaire.
- Faisceau.** Réunion d'objets lon-

- liés ensemble; assemblage de fusils qui se soutiennent en forme de pyramide.
- Familier.** Qui vit dans l'intimité de quelqu'un. — Ce que l'on connaît bien, ce que l'on fait bien par habitude et sans effort.
- Fané.** Qui a perdu sa fraîcheur, qui est flétri.
- Fauconnier.** Celui qui dresse les faucons pour la chasse.
- Fausset.** Voix aiguë, qu'on nomme aussi voix de tête.
- Favoriser.** Accorder une faveur, une préférence. — Seconder les desseins.
- Fébrile.** Qui tient de la fièvre. — Excessif : *une ardeur fébrile.*
- Fenaïson.** Action de couper les foins. — Le temps où on les coupe.
- Fendiller.** Se dit du bois ou de tout autre corps qui se couvre de fentes, de gerçures.
- Fermentation.** Décomposition qui s'opère dans un grand nombre de corps. — Agitation des esprits.
- Ferraille.** Vicieux morceaux de fer usés ou rouillés.
- Fiancé.** Qui a fait une promesse de mariage.
- Fiche.** Cheville en fer que les arpenteurs enfoncent dans le sol pour marquer les décimètres.
- Fidélité.** Attachement à ses devoirs, à ses engagements, à sa foi; exactitude, vérité; fidélité d'un récit.
- Filer.** Tordre des brins de chanvre, de lin, etc., et en former un fil. — S'en aller, se retirer; *filer entre deux eaux*, fuir, la tête sous l'eau.
- Filet.** Tissu à mailles écartées pour prendre les poissons, les oiseaux. — Petit réseau pour retenir les cheveux. — Partie charnue qui se lève sur l'épine du dos du bœuf, du chevreuil. — Petite quantité : filet d'eau.
- Filtrer.** Passer un liquide par le filtre pour le purifier.
- Flanqué.** Château — de tours, qui a sur ses côtés, sur ses flancs des tours qui le protègent.
- Flaque.** Petite mare d'eau.
- Fléau.** Instrument qui sert à battre le blé. — Tige de fer aux extrémités de laquelle sont suspendus les plateaux de la balance. — Grande calamité.
- Flexible.** Qui plie aisément.
- Fondamental.** Qui sert de fondement. — Ce qui fait le fond, l'appui, la base. — *Loi fondamentale*, loi de laquelle on déduit d'autres lois.
- Force publique.** Ensemble des forces organisées par la constitution pour maintenir les droits de tous et assurer l'exécution de la volonté nationale.
- Forer.** Faire un trou, percer.
- Fortune.** *Bonne* —, heureuse circonstance; *mauvaise* —, adversité, suite d'événements fâcheux. *La bonne et la mauvaise fortune*, la prospérité et l'adversité.
- Fouiller.** Creuser pour chercher.
- Four banal.** Four public, moyennant rétribution accordée au fournisseur.
- Foyer.** Lieu où l'on fait le feu. — La maison de ses parents : *le foyer domestique.* — Le pays natal : *revoir ses foyers.*
- Fragilité.** État de ce qui se brise facilement. — Faiblesse : *fragilité humaine.*

- Francs-archers.** Compagnie d'archers dont les hommes étaient exempts d'impôts.
- Franchise.** Sincérité : *parler avec franchise.* — Immunité, exemption : *les franchises d'une ville.*
- Frapper d'un impôt.** Obliger à payer un impôt, imposer.
- Frayer (se)** un passage, s'ouvrir un passage.
- Frein.** Appareil pour ralentir et arrêter le mouvement d'une voiture ou d'une locomotive. — Partie de la bride qu'on met dans la bouche du cheval pour le diriger. — Ce qui retient dans les bornes du devoir : la peine de la loi.
- Frêle.** Fragile. — Faible.
- Frémissant.** Qui tremble de crainte, de colère, d'horreur.
- Friche.** Terrain non cultivé. — *En friche* : sans culture.
- Frictionner.** Faire des frictions; frotter.
- Froid de loup.** Temps très rigoureux.
- Frôler.** Toucher légèrement en frottant.
- Frontière.** Limite qui sépare deux États.
- Frontispice.** Face principale d'un monument.
- Funeste.** Malheureux, sinistre, qui porte en soi la désolation.
- Fureter.** Fouiller, chercher avec soin.
- Gantelet.** Gant couvert de lames de fer, qui faisait partie de l'armure.
- Garantie.** Engagement par lequel on se rend garant, on garantit.
- Gaspiller.** Dépenser follement, inutilement, sans profit.
- Gauler.** Battre un arbre avec une gaule pour en faire tomber le fruit.
- Gemmé.** Garni de pierres précieuses.
- Gérer.** Administrer, faire valoir : *gérer sa fortune.*
- Gestion.** Manière de gérer, d'administrer.
- Gigantesque.** Qui tient du géant, — qui a des proportions énormes.
- Girouette.** Banderole de fer-blanc tournant sur un pivot en un lieu élevé, pour indiquer la direction du vent. — Celui qui change souvent de sentiments, d'opinions.
- Glandes.** Parties spongieuses qui sécrètent les humeurs, les fluides du corps.
- Glas.** Son d'une cloche que l'on tinte dans certaines contrées pour annoncer l'agonie ou la mort de quelqu'un.
- Gonfler.** Enfler.
- Gouttelette.** Petite goutte.
- Gracieux.** Qui a de la grâce, de l'agrément.
- Granit.** Pierre fort dure et grenue.
- Grand veneur.** Chef de la vénerie d'un souverain; le veneur dresse les chiens pour la chasse.
- Gratification.** Don, libéralité qu'on fait à quelqu'un pour récompenser des services exceptionnels.
- Gravir.** Monter avec effort.
- Grêle.** Long et menu. — *Intestin grêle*, par opposition au gros *intestin*, qui est gros et court.

Grelotter. Trembler de froid.
Grillé. Fermé avec une grille.

— Rôti sur le gril.

Guérite. Loge de la sentinelle.

Guise (à sa). A sa manière, à sa façon.

Gymnastique. Art d'exercer, de fortifier le corps.

Hacher. Couper en petits morceaux.

Hallier. Réunion de buissons très touffus.

Hamac. Lit en toile ou en filet suspendu horizontalement, en usage surtout à bord des vaisseaux.

Hardi. Avec assurance, confiance. — Effronté.

Harmoniser. Être en harmonie; lorsque les différentes parties d'un tout sont en parfait accord

Haubert. Cuirasse ancienne ou cotte de mailles.

Heaume. Casque des anciens chevaliers, dont la visière couvrait la tête et le visage.

Hémorragie. Perte de sang par le nez ou par une plaie.

Hennissement. Cri ordinaire du cheval.

Hermétiquement. Se dit d'une fermeture assez exacte pour que ni l'air ni la lumière ne pénétrant.

Hésitation. Action d'hésiter, indécision.

Hésiter. Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire.

Hiérarchie. Ordre et subordination des pouvoirs militaires.

Hôpital (l'). Magistrat intègre et éclairé (1506-1573).

Horizontal. Parallèle à l'horizon.

Hors de page. Avoir accompli le temps de son service comme page, être indépendant.

Horticulture. Art de cultiver les jardins.

Hospitalier. Qui exerce l'hospitalité.

Houssé. Qui est bien nettoyé, épousseté.

Humble. Qui a de l'humilité. — Qui témoigne de la déférence, de la soumission.

Hygiène. Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé.

Hymne. Cantique en l'honneur de Dieu. — Chant guerrier.

Image. Représentation d'un objet en peinture, en sculpture; réflexion d'un objet dans un miroir ou dans l'eau.

Imparfait. Incomplet, qui n'est pas achevé; qui a des défauts.

Importer. Introduire dans un pays des productions, des marchandises, des découvertes étrangères.

Imposer. Mettre dessus; imposer les mains. — Mettre un impôt sur.

Imprégner. Faire pénétrer les molécules d'une substance dans un corps.

Impressionner. Toucher, émouvoir, produire une impression.

Imprévu. Non prévu, non soupçonné d'avance, qui arrive lorsqu'on y pense le moins.

Impropre. Un terme qui ne convient pas; qui n'est pas très exact.

Inadvertance. Faute commise par défaut d'attention, de réflexion.

Inauguration. Action de livrer pour la première fois au public un monument ou un établissement.

Incinerer. Réduire en cendres.

- Incommoder.** Occasionner quelque gêne, quelque malaise.
- Incurable.** Qui ne peut être guéri.
- Indécis.** Irrésolu; non décidé, douteux, incertain, vague, difficile à reconnaître.
- Indiscipliné.** Qui n'observe aucune discipline.
- Indulgence.** Disposition bienveillante qui porte à excuser, à pardonner les fautes d'autrui.
- Inexpérience.** Manque d'expérience.
- Infirmes.** Qui est affligé de maladie incurable, qui est perclus, par exemple, ou aveugle.
- Influence.** Action exercée par nous sur ceux qui nous entourent.
- In-folio.** Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en deux et forment quatre pages chacune.
- Infortune.** Revers de fortune, adversité.
- Ingénieur (s').** Chercher, trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir.
- Innovation.** Introduction de quelque nouveauté dans les mœurs, dans la loi, dans la science.
- Inquiet.** Qui a l'esprit troublé, agité, soit par crainte, soit par irrésolution ou incertitude.
- Instinct.** Sentiment intérieur, indépendant de la réflexion, qui dirige les animaux dans leur conduite.—Chez l'homme, mouvement machinal, exécuté sans avoir réfléchi.
- Instruire.** Donner des leçons à quelqu'un. Informer, avertir. Mettre une cause, une affaire en état d'être jugée.
- Insuffler.** Introduire, à l'aide du soufflet ou de la bouche, de l'air dans les poumons.
- Intact.** A quoi l'on n'a pas touché.
- Intégralement.** En totalité.
- Intègre.** Qui est d'une probité scrupuleuse, incorruptible.
- Intelligence.** Faculté de connaître, de comprendre.
- Intendance.** Direction, administration, surveillance.
- Intercaler.** Insérer après coup quelque chose à un écrit.
- Intercepter.** S'emparer de ce qui est envoyé à quelqu'un.
- Interrompre le cours direct de quelque chose, arrêter.**
- Interdire.** Défendre quelque chose à quelqu'un.
- Interrompre.** Rompre la continuité d'une chose; couper la parole à quelqu'un.
- Interruption.** Action d'interrompre, de suspendre, de faire cesser.
- Intervention.** Action d'intervenir dans une affaire, dans un procès, etc. Action de se rendre médiateur.
- Intestin.** Long conduit membraneux logé dans la cavité abdominale.
- Investir.** Mettre, avec de certaines formalités, en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque; environner de troupes une place de guerre.
- Invisible.** Qu'on ne peut voir, qui échappe à la vue par sa nature, sa petitesse ou sa distance.
- Iris.** Nom poétique de l'arc-en-ciel; membrane qui donne une couleur particulière aux yeux de chaque individu.
- Jacques Bonhomme.** Nom qu'au moyen âge les seigneurs don-

- nèrent par dérision aux pay-
sans.
- Jauger.** Mesurer la capacité d'un tonneau, d'un navire, etc.
- Jonché.** Parsemé d'herbes, de fleurs, etc.
- Jurisprudence.** Science du droit et des lois. Manière habituelle de juger une question.
- Justaucorps.** Vêtement qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps.
- Justiciable.** Qui doit répondre devant certains juges.
- Juteux.** Qui renferme beaucoup de jus.
- Lance de pompe.** Tube en métal qui s'adapte à un tuyau d'arrosage.
- Langage.** Faculté de communiquer la pensée par la parole; manière de s'exprimer.
- Lice.** Lieu préparé pour les courses, les combats, les joutes.
- Liège.** Ecorce du chêne appelé chêne-liège.
- Liquéfier.** Rendre liquide.
- Literie.** L'ensemble des objets qui composent un lit.
- Littoral.** Le pays situé le long des côtes, des bords de la mer.
- Localisé.** Qui est placé dans un lieu, dans un local déterminé.
- Lotion.** Action de laver les corps en promenant sur la surface un linge ou une éponge trempée dans un liquide. — Le liquide employé.
- Loupe.** Verre bombé ou convexe des deux côtés qui agrandit les objets pour la vue.
- Loyal.** Plein d'honneur et de probité.
- Lugubre.** Funèbre; qui exprime ou inspire la tristesse.
- Luxe.** Recherche excessive du brillant, du superflu. Fig. profusion.
- Mâchicoulis.** Ouvertures pratiquées verticalement dans les galeries saillantes d'une tour, et d'où l'on faisait tomber sur l'assiégeant toutes sortes de projectiles.
- Maint.** Plusieurs, un grand nombre de.
- Maintien.** La contenance, la manière de se tenir. — Conservation, le maintien des lois.
- Majeur (être).** Avoir l'âge où la loi déclare le jeune homme responsable de ses actes et où elle lui reconnaît les droits du citoyen. — Force majeure: force irrésistible.
- Malveillant.** Qui veut du mal.
- Mandataire.** Qui est chargé d'agir au nom d'un autre.
- Manier.** Prendre, toucher avec la main. — Se servir de.
- Mancœuvre.** Exercices qu'on fait faire aux soldats. — Aide-maçon; ouvrier qui ne fait que les gros ouvrages.
- Maritime.** Qui est près de la mer, qui a rapport à la mer.
- Martial.** Belliqueux. — Tribunal militaire: *cour martiale*.
- Massif (masse).** Qui est épais, qui ne laisse pas de passage; — d'arbres, bosquet qui intercepte la vue; — de maçonnerie, construction pleine et solide; — de montagnes, entassement de montagnes.
- Massif (adj.).** Qui est épais, pesant, qui n'est pas creux.
- Maximum.** Le plus haut degré qu'une chose puisse atteindre.
- Méfier (se).** Ne pas se fier, ne pas avoir confiance.

- Mégarde** (par). Sans y prendre garde, par inadvertance.
- Mélodie**. Suite de sons qui constituent un chant régulier, agréable à l'oreille.
- Mélodieux**. Qui a de la mélodie.
- Mémoire**. Etat de sommes dues : *régler un mémoire*. — Un recueil, une relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements.
- Ménagère**. Qui s'occupe du ménage. — Servante.
- Menu**. De peu de volume, petit, de peu de conséquence.
- Merci** (à). A volonté.
- Merveille**. Chose qui excite l'admiration. — Faire des merveilles, faire des choses extraordinaires.
- Merveilleux**. Admirable, surprenant.
- Métallique**. Qui a rapport au métal.
- Meurtrier**. Qui cause la mort de beaucoup de personnes.
- Meurtrière**. Ouverture d'où l'on tire à couvert sur les assiégeants.
- Microscopique**. Très petit, qui ne peut être vu qu'à l'aide du microscope.
- Millésime**. Année qui figure comme date sur les monnaies, sur les médailles.
- Mine**. Galerie souterraine d'où l'on extrait du minerai.
- Monopole**. Privilège de vendre seul certaines denrées.
- Monosyllabique**. Qui n'a qu'une syllabe.
- Monumental**. Qui a les proportions d'un monument.
- Moral**. Qui a sa source dans le cœur; facultés morales.
- Motiver**. Donner les motifs d'un acte. — Justifier sa manière de voir ou d'agir.
- Motte**. Petite masse de terre détachée. — Petite masse plate et ronde, faite ordinairement de tan et servant à la combustion.
- Moule**. Objet creusé de manière à donner une forme à une matière en fusion; les mottes de tan sont faites dans un moule.
- Mousseline**. Le plus léger des tissus de coton. — Verre mousseline, verre très fin.
- Moult**. Vin doux qui n'a pas encore fermenté.
- Moutonné**. Se dit de l'aspect du ciel et des nuages, quand ceux-ci sont blancs et forment des flocons pressés.
- Moyenne**. Se dit de ce qui est entre deux extrêmes.
- Muguet**. Plante printanière qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur douce et agréable.
- Municipalité**. Le maire et ses adjoints.
- Munition**. Provision de guerre. — Pain qu'on distribue aux soldats.
- Murmure**. Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps; murmure des eaux qui coulent, des vents qui agitent les feuilles. — Plainte de gens mécontents.
- Muscle**. Chair qui recouvre les os.
- Musée**. Lieu destiné aux productions des sciences et des beaux-arts.
- Mutation**. Changement. — Droits de mutation : impôt que l'Etat perçoit sur les biens qui changent de propriétaire.
- Nasse**. Panier d'osier de forme oblongue, rond par l'ouverture

- et terminé en pointe, qui sert à prendre du poisson.
- Navrant.** Qui cause une tristesse dont on souffre comme d'une blessure.
- Niais.** Sot, inexpérimenté, sans usage du monde.
- Nive.** Nom des cours d'eau en Espagne.
- Nivellement.** Opération par laquelle on fait disparaître les inégalités d'un terrain pour y établir une ligne bien horizontale.
- Noce.** Fête qui a lieu à l'occasion d'un mariage.
- Notaire.** Officier public qui rédige les contrats divers que les citoyens font entre eux.
- Notion.** Idée d'une chose.
- Nutritif.** Qui nourrit.
- Obélisque.** Monument égyptien quadrangulaire en forme d'aiguille, élevé sur un piédestal. Les obélisques sont généralement d'une seule pièce et en granit.
- Obligatoire.** Ce qui est imposé; ce à quoi on est tenu.
- Oblitérer.** Effacer des lettres, des traits. — *un timbre*, y mettre une empreinte, afin que l'on ne puisse plus s'en servir une seconde fois.
- Obsédé.** Tourmenté par certaines idées.
- Obstruer.** Boucher, embarrasser.
- Octroi.** Droit que payent certaines denrées à leur entrée en ville; bureau où se paye ce droit.
- Oculaire.** Qui appartient à l'œil.
- Odorant.** Qui répand une odeur et spécialement une bonne odeur.
- Office.** Service, charge, certaines cérémonies d'Eglise.
- Ogive.** En forme de voûte.
- Olifant.** Cor d'ivoire que portait Roland.
- Onctueux.** Qui est d'une substance grasse et huileuse.
- Opaque.** Qui ne laisse point passer la lumière.
- Oppressé.** Qui a de la peine à respirer.
- Ordonné.** Commandé, prescrit.
- Organe.** Partie d'un être (appelé, pour cette raison, être *organisé*) qui est destinée à remplir une fonction nécessaire ou utile à la vie.
- Organisme.** Ensemble des fonctions qu'exécutent les organes; ensemble des organes.
- Orifice.** Ouverture d'un tuyau.
- Original.** Qui sert de modèle et n'en a point eu; singulier, bizarre.
- Oseraie.** Lieu planté d'osiers.
- Osier.** Arbrisseau dont les rameaux, longs et flexibles, servent à tresser des paniers, à faire des liens.
- Outrance (à).** Jusqu'à l'excès.
- Oxygène.** Corps simple, formant la partie respirable de l'air.
- Page.** Enfant noble attaché autrefois au service d'un seigneur, etc.
- Païen.** Ici *non chrétien*; il s'agit de mahométans.
- Palais.** Partie supérieure du dedans de la bouche. — Belle maison où réside un prince, où siège une assemblée ou un tribunal.
- Panser.** Appliquer sur une plaie les remèdes nécessaires. — Étriller, brosser, nettoyer un cheval.

- Pâquerette.** Petite marguerite qui fleurit dès les premiers jours du printemps, vers Pâques.
- Parapet.** Partie supérieure d'un rempart destinée à couvrir les défenseurs. — Muraille à hauteur d'appui, élevée le long d'une terrasse, d'un pont, d'un quai, etc., pour servir de garde-sou.
- Parcelle.** Petite partie d'une chose. Chaque petite portion de terre séparée des terres voisines et appartenant à un propriétaire différent.
- Parcourir.** Courir çà et là, aller d'un bout à l'autre. — Visiter, examiner rapidement.
- Parquet.** Espace compris entre les sièges des magistrats et le barreau des avocats. — Le ministère public qui se tient sur cet espace. — Assemblage de pièces de bois minces qui forment le plancher d'une chambre.
- Part.** Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes. — Sacrifier une portion. Faire la part du feu pour mettre le reste à l'abri.
- Pas.** Manière de marcher.
- Passager.** Qui ne fait que passer; qui dure peu. — Personne qui s'embarque pour passer d'un lieu dans un autre.
- Passion.** Mouvement, agitation, désir très vif de l'âme.
- Payen.** Ici *non chrétien*. Il s'agit de mahométans.
- Pécuniaire.** Qui consiste en argent.
- Peintre.** Qui exerce l'art de peindre. Écrivain qui excelle à bien représenter ce dont il parle.
- Peinturer.** Enduire de couleur.
- Pèlerin.** Qui fait un voyage de dévotion, dans un but religieux.
- Pelouse.** Terrain couvert d'une herbe courte, épaisse et douce.
- Pénal.** Qui assujettit à quelque peine.
- Penchant.** Pente d'un terrain. — Inclinaison naturelle.
- Pente.** Inclinaison d'un terrain, d'une surface.
- Pépinière.** Plants de jeunes arbres destinés à être transplantés; lieu où on les cultive.
- Perce-neige.** Petite plante à fleurs blanches qui fleurit en plein hiver.
- Perché.** Posé sur une perche, un bâton, une branche d'arbre, etc.
- Perfide.** Traître, déloyal, trompeur.
- Périmètre.** Contour, circonférence.
- Péripéties.** Incidents émouvants.
- Permanent.** Qui reste constamment dans le même état.
- Perron.** Escalier extérieur et découvert.
- Persévérant.** Qui persiste, qui demeure ferme et constant dans une résolution.
- Plaid.** Audience (vieux).
- Plonger.** V. actif: enfoncer un corps dans un liquide pour l'en retirer ensuite. — V. neutre: avoir une direction de haut en bas: *l'œil plonge dans l'abîme*.
- Plumage.** Toute la plume qui couvre le corps d'un oiseau.
- Poignée.** Quantité que la main fermée peut contenir. — Partie d'un objet par où on le prend, on l'empoigne.

- Pont-levis.** Pont qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé.
- Poser.** Placer, mettre. — Prendre une certaine attitude pour se faire peindre.
- Précaution.** Soin, mesure qu'on prend pour éviter un mal. — Circonspection, prudence.
- Prêcher d'exemple.** Pratiquer soi-même ce que l'on conseille aux autres.
- Précieux.** Qui est de grand prix.
- Précipiter.** Hâter, accélérer, jeter d'un lieu élevé.
- Prélevé.** Pris ou levé d'avance sur un tout.
- Pressoir.** Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, etc.
- Promptement.** Avec adresse et agilité.
- Preux.** Brave, vaillant.
- Primeurs.** Fruits et légumes précoces.
- Primevère.** Plante qui fleurit dès les premiers jours du printemps.
- Printanier.** Qui est du printemps.
- Prisme.** Solide triangulaire, en verre blanc ou en cristal qui sert à décomposer la lumière.
- Privation.** Manque du nécessaire.
- Prodigue.** Qui dissipe son bien en folles dépenses.
- Productif.** Fertile, qui produit, qui rapporte.
- Prophète.** Celui qui prédit l'avenir.
- Proximité.** Voisinage.
- Puisatier.** Qui creuse des puits.
- Pulvériser.** Réduire en poudre.
- Purifier.** Rendre pur.
- Quiétude.** Repos, tranquillité d'âme.
- Rade.** Petit golfe où les vaisseaux sont à l'abri des vents et des courants.
- Raisonnement.** Faculté de raisonner, de juger.
- Ramener.** Amener de nouveau.
- Ramifier (se).** Se partager, se diviser en plusieurs rameaux, en plusieurs branches.
- Rancir.** Contracter une odeur forte et une saveur désagréable (en parlant des corps gras).
- Rançon.** Ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier de guerre.
- Rapiécer.** Mettre des pièces à du linge, à des habits.
- Rature.** Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit.
- Rayon.** Jet de lumière. — Ligne allant du centre d'un cercle à la circonférence. — Chaque tablette d'une armoire ou d'une bibliothèque. — Gâteau de cire que font les abeilles.
- Recensement.** Dénombrement de personnes, de suffrages, etc.
- Receveur.** Fonctionnaire chargé de percevoir les deniers publics.
- Réciproque.** Mutuel, qui rend la pareille.
- Recommandation.** Action de recommander quelqu'un.
- Recommander.** Charger quelqu'un de faire quelque chose. Prier d'être favorable.
- Recouvrer.** Rentrer en possession d'une chose, la retrouver. Percevoir les impôts.
- Recrue.** Jeune soldat.
- Recueillir (se).** Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une chose.

- Redevance.** Dette, charge, imposée au possesseur d'une terre ou d'un autre objet.
- Rédiger.** Formuler par écrit.
- Réfléchir.** Renvoyer: *les miroirs réfléchissent l'image des objets.* Penser longtemps à une chose.
- Réfléter.** Renvoyer la lumière ou la couleur sur un corps voisin.
- Réforme.** Rétablissement dans une meilleure forme. — Suppression des abus. — Congé donné à des hommes reconnus impropres au service: *un officier mis à la réforme.* — *Cheval de réforme.*
- Régénérer.** Réformer, améliorer. Donner une nouvelle naissance, une nouvelle existence.
- Régime.** Règle observée dans la manière de vivre.
- Relâcher (se).** Ne plus montrer autant de zèle et d'exactitude; se détendre.
- Relais (re-laisser).** Lieu où l'on quitte des chevaux fatigués pour en prendre des frais.
- Remblai.** Terres rapportées pour exhausser un terrain. Résultat de ce travail.
- Remords.** Vif reproche de la conscience.
- Rendre compte.** Expliquer, justifier sa manière d'argir, d'administrer, etc.
- Renouveler.** Rendre nouveau en remplaçant une chose par une autre de la même espèce. — Rappeler, remettre en vigueur, recommencer.
- Rentier.** Celui qui a des rentes qui vit de son revenu.
- Répartition.** Partage, distribution.
- Requérir.** Sommer, réclamer, demander quelque chose en justice.
- Résignation.** Soumission à la volonté de Dieu, acceptation de son sort.
- Résolution.** Dessein que l'on prend, fermeté, courage. — Réduction d'un corps en ses premiers éléments.
- Résonner.** Retentir, renvoyer le son.
- Respiratoire.** Qui sert, qui a rapport à la respiration.
- Responsable.** Qui doit répondre de ses propres actions ou de celles des autres. Qui doit rendre compte, être garant de quelque chose.
- Ressemblance.** Rapport, conformité entre des personnes, entre des choses.
- Ressort.** Morceau de métal fait et disposé de façon à reprendre sa première situation quand il cesse d'être comprimé. — Judiciaire, étendue de juridiction, compétence.
- Restreindre.** Réduire, limiter.
- Retenir.** Garder par devers soi ce qui est à un autre, conserver, arrêter, garder dans sa mémoire.
- Rétréci.** Borné, étroit.
- Rétrécir.** Rendre plus étroit, moins large.
- Revenu.** Ce que rapporte annuellement un bien, un capital, etc.
- Revision.** Action de revoir, d'examiner à nouveau. — Conseil de revision, chargé d'examiner si les jeunes gens sont propres au service militaire.

- Rhododendron.** Fleur de la famille des Ericacées appelée généralement rose des Alpes.
- Rincer.** Nettoyer en lavant et en frottant.
- Rôder.** Errer çà et là; tourner autour, avec de mauvaises intentions.
- Roland.** Neveu de Charlemagne, qui mourut à la retraite de Roncevaux en 778.
- Romarin.** Arbuste aromatique.
- Rompre.** Briser, casser, mettre en pièces, s'habituer, se rompre au travail, aux fatigues.
- Rondel ou Rondeau.** Petit poème où le premier ou le dernier vers reviennent au milieu ou à la fin de la pièce.
- Rongé.** Dévoré peu à peu, consumé, tourmenté par la maladie, le chagrin.
- Rouet.** Machine à petite roue qui sert à filer.
- Rouge écarlate.** Rouge très vif.
- Rucher.** Emplacement occupé par un certain nombre de ruches.
- Rural.** Qui appartient à la campagne.
- Saccades.** Mouvements brusques.
- Sachet.** Petit sac; petit coussin parfumé.
- Sacrifice.** Renoncement volontaire à quelque chose que l'on désire fortement. — Faire des sacrifices, se charger de dépenses auxquelles on subvient difficilement.
- Saisir.** Prendre vivement et avec vigueur; mettre à profit; comprendre.
- Saler.** Assaisonner avec du sel.
- Sarcler.** Arracher les mauvaises herbes d'un jardin, d'un champ.
- Sauvage.** Qui vit dans les bois, qui vient sans culture, désert, inculte.
- Sceau.** Cachet employé pour certifier un acte authentique; l'empreinte de ce cachet.
- Scintiller.** Étinceler.
- Scrupule.** Désir de remplir ses moindres devoirs accompagné d'hésitation et de crainte.
- Séjourner.** Demeurer quelque temps dans un lieu.
- Sénéchal.** Autrefois grand officier de la couronne qui rendait la justice au nom du roi.
- Sensé.** Qui a du jugement, du bon sens.
- Sentence.** Décision, jugement.
- Serre.** Lieu couvert où l'on abrite les plantes qui redoutent le froid. — Griffes, ongles des oiseaux de proie.
- Sillonner.** Traverser, couvrir, laisser des traces.
- Sobriété.** Tempérance dans le manger et le boire. — Retenue, modération.
- Soif.** Désir, besoin de boire.
- Solidaire (être).** Avoir les mêmes intérêts, les mêmes responsabilités.
- Sollicitude.** Soin affectueux.
- Sommaire.** Bref, succinct.
- Somptueux.** Magnifique, splendide.
- Sonde.** Plomb attaché à une corde et dont on se sert pour connaître la profondeur de la mer.
- Sot.** Qui est dépourvu d'esprit et de jugement.
- Soulager.** Débarrasser d'une partie d'un fardeau. — Diminuer, adoucir, secourir.
- Soumettre.** Réduire, ranger sous sa puissance. — Subordonner

- au jugement de quelqu'un.
- Soupape.** Appareil destiné à permettre et à intercepter tour à tour la fuite de la vapeur ou de l'eau.
- Souple.** Flexible, maniable.
- Souplesse.** Flexibilité de corps ou d'esprit.
- Souterrain.** Qui est sous terre. Galerie qui s'étend plus ou moins sous terre.
- Spirale.** Courbe qui s'écarte toujours de plus en plus du point autour duquel elle fait plusieurs révolutions.
- Spontané.** Que l'on fait volontairement; qui s'exécute de soi-même et sans cause extérieure apparente.
- Statuer.** Régler, ordonner.
- Strangulation.** Étranglement.
- Subsister.** Exister encore, continuer d'être; être en vigueur, vivre et s'entretenir.
- Subvention.** Secours d'argent.
- Suffocation.** Étouffement, perte de la respiration.
- Suif.** Graisse fondue des animaux ruminants dont on fait des chandelles.
- Suinter.** S'écouler, sortir presque imperceptiblement.
- Sujet.** Celui qui est soumis à une autorité souveraine. — Cause, raison, motif.
- Sully.** Ministre de Henri IV.
- Supplémentaire.** Qui sert de supplément, qui complète.
- Supporter.** Porter, soutenir, endurer, souffrir avec patience.
- Suprême.** Qui est au-dessus de tout, le plus important.
- Symbole.** Figure ou image employée pour désigner d'une manière sensible une chose purement morale.
- Syncope.** Défaillance, quelquefois avec convulsion et avec interruption du mouvement du cœur et du battement du pouls.
- Taillade.** Coupure, balafre dans les chairs.
- Taillis.** Bois que l'on coupe de temps en temps.
- Tampon.** Gros bouchon, rouleau avec lequel les imprimeurs en taille-douce appliquent l'encre sur la planche gravée.
- Tanneur.** Celui qui tanne et vend les cuirs.
- Tâtons (à).** En tâtonnant dans l'obscurité.
- Témoin.** Qui a vu le fait dont il s'agit ou qui a entendu les propos en question. — Marque, monument.
- Ténacité.** État de ce qui est tenace, adhérent.
- Ténu.** Fort délié, fort mince.
- Ternir.** Oter le lustre, l'éclat, la couleur.
- Téthys.** Dans la mythologie des anciens, la déesse de la mer.
- Tintement.** Sonnerie à petits coups.
- Toile.** Tissu de lin ou de chanvre. — Tableau d'un peintre. — Tissu que forme l'araignée.
- Trait.** Dard, javelot, flèche. — Longe de corde ou de cuir avec laquelle les chevaux tirent. Contours, linéaments du visage.
- Tranchées.** Excavations derrière lesquelles les assiégés se mettent à l'abri des feux de la place.
- Transformer.** Changer de forme.
- Transparent.** Diaphane, au travers de quoi l'on peut voir les objets.

Transversal. Qui coupe obliquement.

Tremper. Plonger le fer ou l'acier tout rouge dans l'eau froide.

Trier. Séparer, choisir.

Triturer. Broyer.

Troubadour (trouvère). Chantres provençaux de la langue d'oc; ils allaient de château en château pour charmer de leurs chants les chevaliers et les châtelaines qui leur donnaient l'hospitalité. Les troubadours du Nord, des provinces de langue d'oïl, sont appelés *trouvères*.

Troubler. Rendre trouble, confus, causer du désordre. — Intimider.

Tube. Petit cylindre creux.

Tubercule. Excroissance qui se forme aux racines de certaines plantes.

Tulle. Tissu en réseau très mince et très léger. On croit, à tort, que cette espèce de dentelle a été inventée à Tulle.

Tunnel. Passage pratiqué sous terre, soit à travers une montagne, soit au-dessous d'une rivière.

Urbain. De la ville, par opposition à *rural*.

Urne. Vase où les anciens renfermaient les cendres des morts; vase qui sert à recueillir les bulletins de vote ou

les numéros qu'on tire au sort. Valide. Sain, bien constitué.

Vannier. Ouvrier qui fabrique les vans, les corbeilles.

Vénéneux. Qui renferme du poison.

Vénérable. Digne de respect.

Vermeil. D'un rouge un peu foncé.

Vertical. Qui est perpendiculaire au plan de l'horizon, c'est-à-dire qui suit la direction du fil à plomb.

Vicinal. Se dit d'un chemin qui met en communication les villages, les hameaux, etc.

Vielle. Instrument de musique à cordes et à touches que l'on fait agir au moyen d'une roue.

Violer. Enfreindre, agir contre.

Vitrine. Meuble vitré dans lequel on expose les objets à vendre.

Vivifier. Donner de la vie.

Volée (Sonner à toute). Mettre les cloches tout à fait en branle.

Volontaire. Sans contrainte et de pure volonté. — Soldat qui sert dans une armée sans y être obligé.

Voltiger. Voler çà et là; flotter au gré des vents.

Voter. Donner sa voix dans une élection.

Zouave. Soldat d'infanterie légère habillé à la turque.

FIN DU VOCABULAIRE.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS

NOUVELLE ÉDITION

PETIT

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

OU

ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS

DE

E. LITTRÉ

de l'Académie française

AUGMENTÉ D'UNE PARTIE MYTHOLOGIQUE, HISTORIQUE
BIOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE
FONDUE ALPHABÉTIQUEMENT DANS LE CORPS DU DICTIONNAIRE

PAR

A. BEAUJEAN

Ancien inspecteur de l'Académie de Paris

1 volume in-16, cartonné. 2 fr. 50

HUITIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE

Conforme pour l'orthographe à la septième et dernière édition
du Dictionnaire de l'Académie française.

La huitième édition du *Petit Dictionnaire universel*, abrégé du *Dictionnaire de la langue française* de LITTRÉ, n'est pas une simple réimpression, offrant seulement sur les tirages précédents les avantages de quelques corrections. C'est véritablement une édition entièrement nouvelle.

Les changements récemment apportés à l'orthographe par la septième édition du Dictionnaire de l'Académie avaient rendu nécessaire une refonte complète de l'ouvrage. Les réformes de cette nouvelle édition portent également sur le vocabulaire et sur l'orthographe. Pour le vocabulaire, l'Académie a fait disparaître trois cents mots environs tombés en désuétude, et un plus grand nombre de locutions vieillies. Par contre, elle a introduit dans son Dictionnaire environ deux mille deux cents mots nouveaux, que l'usage ordinaire et surtout le développement des sciences imposaient à son choix. Quant à l'orthographe, bien que l'Académie prétende n'y avoir apporté que peu de changements, on peut qualifier sa réforme de révolution, tant est considérable le nombre de mots qu'elle a atteints. On s'en convaincra par le tableau résumé des principales innovations : retranchement de quelques lettres doubles, comme, par exemple, dans *consonance*, *résonance*, *emmailloter*, *lunetier*, *patarase*, etc. ; suppression d'une des lettres étymologiques dans les mots tirés du grec, quand cette lettre ne se prononce pas, comme dans *ophthalmie*, *phthisie*, *rythme*, etc. ; réunion de mots composés, précédemment séparés par un trait d'union, comme *acompte*, *autodafé*, *contrepoids*, *contrepoison*, *contresens*, *clairsemé*, etc. ; retranchement du trait d'union dans la locution *non seulement* et après la particule *très* ; détermination du pluriel, variable ou non, dans les mots étrangers, comme *agendas*, *ana*, *autodafés*, etc. ; changement du genre de quelques substantifs ; par exemple, *amulette*, *jujube*, etc. ; remplacement de l'accent aigu par l'accent grave dans les mots terminés en *ège*, comme *collège*, *piège*, *sacrilège*, etc., et de l'ancien tréma dans les mots *poème*, *poète*, *goéland*, *goélette*, *trône*, etc. ; distinction des verbes en *eler*, *eter*, qui doublent ou ne doublent pas la consonne, par exemple : *jappelle*, *je feuillette*, *je gèle*, *jachète*, etc.

Telles sont en général les modifications que l'Académie a introduites dans l'orthographe, sans compter les corrections isolées, comme celles de *excédent*, *dysenterie*, etc., qui ne rentrent dans aucune des catégories ci-dessus.

Le Dictionnaire de l'Académie, ayant pour la langue une sorte de caractère officiel, nous avons continué à le prendre pour guide. Nous avons donc adopté toutes ses suppressions de mots passés d'usage ; quant aux additions, nous avons devancé pour partie d'entre elles les décisions de l'Académie ; et, aujourd'hui encore, nous faisons une part beaucoup plus large qu'elle aux néologismes et aux termes de sciences, que recommande un emploi journalier, et dont la connaissance est indispensable au public. On jugera de la richesse de notre nomenclature en

sachant qu'elle renferme trente-cinq mille trois cents mots, c'est-à-dire un quart environ de plus que le Dictionnaire de l'Académie.

Quant à l'orthographe, chacun sait que le Dictionnaire de l'Académie est la seule autorité universellement reconnue dans les classes et dans les imprimeries. Aussi nous sommes-nous fait une loi de nous soumettre rigoureusement à toutes ses décisions. C'est un avantage que notre dictionnaire est le seul, parmi les ouvrages de ce genre, à offrir au public.

Nous signalerons également une autre amélioration de notre nouvelle édition sur les précédentes. Nous n'avons pas cru devoir donner la conjugaison des verbes irréguliers, pas plus que les changements d'orthographe ou d'accentuation que subissent certains verbes à différents temps. Nous renvoyions pour ces détails aux grammaires. Aujourd'hui, pour nous conformer au désir qui nous a été souvent exprimé, nous indiquons pour chaque verbe toutes les formes irrégulières et les variations de l'accent.

La partie mythologique, historique, biographique et géographique a été également revue et recomposée. Notre nomenclature, d'une richesse particulière, est d'environ douze mille deux cent quarante-cinq noms. L'histoire et la géographie ont été mises au courant des changements apportés de nos jours par les événements et par la politique.

Pour la population de la France, de ses villes et départements, nous la donnons d'après le dernier recensement officiel, dont les chiffres doivent être considérés comme seuls authentiques. Quant aux pays étrangers, nous avons consulté l'Annuaire du Bureau des longitudes, l'Almanach de Gotha et tous les documents et atlas récemment publiés.

Telles sont les principales améliorations qui signalent cette huitième édition. Nous espérons que le public l'accueillera avec faveur, et y verra de nouveaux titres à la bienveillance qu'il a accordée jusqu'ici au travail de M. Beaujean, le zélé collaborateur de M. Vitre.

(Voir d'autre part la page spécimen.)



FOSSOYER, va. Se conjugue comme *employer*. Cloré par des fossés.

FOSSOYEUR, sm. Celui qui creuse les fossés dans un cimetière. || *Sf.* La fosseuse, la mort.

FOU (devant une consonne) ou **FOL** (devant une voyelle ou une *h* muette), **FOLLE, adj.** Qui a perdu la raison. || Celui ou celle qui fait ou dit des extravagances. || *Fig.* Être fou de, avoir une passion, un goût très prononcé pour. || Qui ne montre pas le sens, la prudence, la modération nécessaires. || Contraire à la prudence, à la raison, à la modération. || Excessif. || Il y avait un monde fou. || Fort gai, très enjoué. || Boussole folle, boussole qui ne s'arrête plus à un point fixe. || Folle avoine, graminée du genre avoine. || *Subst.* Celui, celle qui a perdu la raison. || Celui, celle qui fait ou dit des extravagances. || *Fig.* La folle du logis, l'imagination. || Bouffon.

FOU, sm. Pièce du jeu d'échecs.

FOUACE, sf. Pain fait de fleur de farine, en forme de galette, cuit sous la cendre.

FOUAGE, sm. Redevance féodale exigée pour chaque feu sur les biens roturiers.

FOUAÏLE, sf. Part qu'on fait aux chiens après la chasse du sanglier.

FOUAÏLLER, va. Frapper souvent avec le fouet. || Corriger des enfants indociles. || Détruire par l'artillerie.

FOUARRE, sm. Voy. **FOERRE** ou **FOARRÉ**.

FOUCHÉ (JOSEPH), duc d'Ortante, conventionnel, fut ministre de la police sous le 1^{er} Empire et au commencement de la Restauration, mourut exilé (1763-1820).

FOUDRE, sf. Sorte de trait enflammé qui vient des nuées, et qu'accompagne une violente détonation. || Ensemble des phénomènes que produit l'électricité atmosphérique. || Coup de foudre, atteinte infligée par la foudre, et *fig.* événement désastreux qui atterre. || La colère, la vengeance divine. || Les foudres de l'Eglise, sentence d'excommunication. || *Sm.* Dard enflammé qui était l'arme de Jupiter. || *Sm.* Foudre d'éloquence, un grand orateur. Foudre de guerre, un conquérant, un homme vaillant.

FOUDRE, sm. Grand tonneau contenant plusieurs muids de liquide.

FOUDROIEMENT ou **FOUDROÏMENT, sm.** Action de foudroyer.

FOUDROYANT, ANTE, adj. Qui foudroie. || Qui cause une mort prompte.

FOUDROYER, va. Se conjugue comme *employer*. Frapper de la foudre. || Battre, renverser à coups de canon. || Frapper comme avec la foudre. || *Fig.* Interdire, étouffer. || Terrasser, confondre. || Combattre avec véhémence, frapper de réprobation. || *Vn.* Se dit de la foudre qui éclate. || *Fig.* Avoir l'éclat et la force de la foudre.

FOUË, sf. Chasse aux petits oiseaux qui se fait la nuit à la clarté du feu. || Fagot.

FOUENNANT, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimper; 2225 h.

FOUET, sm. Longue cordelette de cuir ou de chanvre fixée au bout d'un manche, dont on se sert pour conduire les chevaux. || *Fig.* Coup de fouet, impulsion, excitation. || Coups de verge dont on châtie les enfants. || *Fig.* Toute punition morale infligée à un vice, à un travers. || Ficelle que les cochers mettent au bout de leur fouet. || Tir de plein fouet, tir horizontal.

FOUETTEMMENT, sm. Action de fouetter.

FOUETTER, va. Frapper du fouet. || Danner le fouet. || *Fig.* Frapper par la satire. || Fouetter des œufs, de la crème, les battre avec des verges pour les faire mousser. || Fouetter le sang, exciter l'impatience, l'irritation. || Frapper, cingler à la manière d'un fouet. || Lancer comme avec un fouet. || Se dit du canon qui bal sans obstacle un endroit. || *Vn.* La pluie fouettait.

FOUETTEUR, EUSE, sm. et f. Celui, celle qui fouette.

FOUGASSE, sf. Petit fourneau en forme de puits, qu'on charge de barils de poudre, et qu'on fait jouer par le moyen d'une saucisse. || *Fig.* Coup de tête, incartade.

FOUGER, va. Fouiller le sol avec le bœuf, en parlant du sanglier, du porc.

FOUGERAIE, sf. Lieu planté de fougères.

FOUGERAY, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon; 3701 h.

FOUGÈRE, sf. Famille de plantes qui croît dans les bois et dans les landes.

FOUGÈRES, ch.-l. d'arr. d'Ille-et-Vilaine, à 45 k. de Rennes; 14 325 h.

FOUGEROLE, sf. Petite fougère.

FOUGEROLLES, c. de la Haute-Saône, arr. de Lure, 5685 h. Teintureries; kirsch.

FOUGON, sm. T. de mar Le foyer ou la cuisine du vaisseau.

FOUGUE, sf. Mouvement impétueux, violent, ordinairement avec emportement et colère. || Impétuosité naturelle. || L'emportement propre aux artistes et qui leur fait faire des hardiesses, des écarts.

FOUGUE, sf. Mât de fougue, le mât d'artimon. || Vergue de fougue, vergue qui ne porte point de voiles.

FOUGUEUX, EUSE, adj. Plein de fougue.

FOU-III ou **FOIII**, premier empereur de la Chine, vers 3300 av. J.-C., institua le mariage, les arts utiles à la vie, etc.

FOUILLE, sf. Ouverture faite en fouillant la terre, pour creuser un canal, des fondations, pour faire des recherches, etc.

FOUILLE-AU-POT, sm. Petit marmiteau.

Au pl. Des fouillés-au-pot.

FOUILLER, va. Creuser la terre. || Chercher en creusant. || Fouiller quelqu'un, chercher dans ses poches pour voir s'il n'y cache point quelque chose. || *Fig.* Faire des recherches pour connaître, etc. || Fouiller un bois, y faire une reconnaissance. || Tailler et évider des ornements, pour leur donner plus de relief. || *Vn.* Faire des creux dans la terre. || Faire des recherches. || Se fouiller, *vr.* Rechercher ce qu'on a dans ses poches.

FOUILLIS, sm. Masse d'objets confus et en désordre. || *Fig.* Il se dit des compositions littéraires où se trouvent beaucoup de choses désordonnées.

FOUNE, sf. La martre des hêtres.

FOUNE, sf. Trident ou fourche à plusieurs branches pointues.

FOUNER, va. Popul. Fuir, agir en poltron.

FOUR, va. Creuser. Four la terre.

FOULAGE, sm. Action de fouler, le résultat de cette action, foulage des draps.

|| Ecrasement des raisins pour faire le vin.

FOULANT, ANTE, adj. En phys. Pompe foulante, pompe qui élève et lance l'eau.

FOULARD, sm. Taffetas des Indes orientales, imprimé en diverses nuances. || Mouches à poche ou de cou.

HACHETTE et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris

NOUVELLE ÉDITION

DU

NOUVEAU COURS

DU

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Publié sous la direction de G. DUCOUDRAY

GRAMMAIRE, HISTOIRE, ARITHMÉTIQUE
COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

PUBLIÉS

En deux volumes séparés pour les Écoles à plusieurs maîtres,
ou réunis en un volume pour les Écoles à un seul maître

Format in-16, avec gravures, cartonné

GRAMMAIRE LEXIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Par M. A. DUPLESSIS

Cours élémentaire. Nouvelle édition entièrement refondue. 75 c.

Cours moyen. 1 fr.

Cours élémentaire et moyen, grammaire complète, à l'usage
des Écoles à un seul maître. 1 volume de 166 pages. . . 1 fr. 20

HISTOIRE ET CIVILISATION DE LA FRANCE

Par M. G. DUCOUDRAY

Cours élémentaire. Nouvelle édition, avec rédactions. . . 60 c.

Cours moyen. Nouvelle édition augmentée de 150 *Rédac-*
tions. 1 fr.

Cours élémentaire et moyen, à l'usage des Écoles à un seul
maître. 1 vol. de 148 pages. Nouvelle édition, augmentée de
150 *Rédactions historiques*. 1 fr. 20

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

Par M. J. LEFRANC

Cours élémentaire. 75 c.

Cours moyen. Nouvelle édition, augmentée de 600 *problèmes du*
Certificat d'études. 1 fr.

Cours élémentaire et moyen, à l'usage des Écoles à un seul
maître. 1 vol. de 164 pages, cartonné. Nouvelle édition aug-
mentée de 600 *problèmes du Certificat d'études*. . . 1 fr. 20

Livre du maître, le Journal de classe (voir au dos).

NOUVELLE PUBLICATION

LE

JOURNAL DE CLASSE

LIVRE DU MAITRE

Leçons et exercices de Morale, d'Arithmétique,
de Grammaire, d'Histoire, etc.

POUR TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE

Par G. DUCOUDRAY

Ouvrage complémentaire du Cours du Certificat d'Études

En vente :

Le Journal de classe, livre du maître. *Cours élémentaire*. 1 volume in-16 de 432 pages, cartonné. . . 4 fr.

Pour paraître à partir d'Octobre 1895

LE JOURNAL DE CLASSE

COURS MOYEN ET CERTIFICAT D'ÉTUDES

1 volume in-16 de 560 pages, publié par livrets mensuels à partir du 1^{er} octobre 1893 et paraissant le 1^{er} de chaque mois.

Chaque livret mensuel, brochure in-16 de 56 pages. . 50 cent.

L'abonnement à l'année complète comprenant 10 livrets, expédiés chaque mois franco par la poste. . . 4 fr. 50

COURS
DE
GRAMMAIRE FRANÇAISE

FONDÉ SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE
THÉORIE ET EXERCICES

PAR
A. BRACHET | **J. DUSSOUCHET**
Lauréat de l'Académie française et de | Agrégé des classes de grammaire,
l'Académie des inscriptions. | Professeur au Lycée Henri IV.
6 volumes in-16, cartonnés

I. <i>Cours élémentaire.</i>	Livre de l'élève.	1 vol. . . .	60 c.
—	Livre du maître.	1 vol. . . .	90 c.
II. <i>Cours moyen.</i>	Livre de l'élève.	1 vol. . . .	1 fr. 25
—	Livre du maître.	1 vol. . . .	1 fr. 50
III. <i>Cours supérieur.</i>	Livre de l'élève.	1 vol. . . .	1 fr. 50
—	Livre du maître.	1 vol. . . .	2 fr. »

PETIT
DICTIONNAIRE UNIVERSEL
OU
ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS

DE
E. LITTRÉ
de l'Académie française

AUGMENTÉ D'UNE PARTIE MYTHOLOGIQUE, HISTORIQUE
BIOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE
FONDUE ALPHABÉTIQUEMENT DANS LE CORPS DU DICTIONNAIRE

PAR
A. BEAUJEAN
Ancien professeur au lycée Louis-le-Grand
Inspecteur de l'Académie de Paris
1 volume in-16, cartonné. 2 fr. 50

HUITIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT REFOUNDUE
Conforme pour l'orthographe à la septième et dernière édition
du Dictionnaire de l'Académie française.

Cette nouvelle édition n'est pas une simple réimpression, c'est véritablement une refonte de l'ancien ouvrage, dans laquelle l'auteur a profité des changements récemment introduits par l'Académie française dans la septième édition de son Dictionnaire.

ÉLÉMENTS
DE
GÉOGRAPHIE

PAR

HENRY LEMONNIER

Maître de conférences
à l'École normale de Sèvres

F. SCHRADER

Directeur des Travaux cartographiques
de la librairie Hachette et C^o

AVEC LA COLLABORATION DE

MARCEL DUBOIS

Professeur de Géographie à la Sorbonne

NOUVELLE ÉDITION ENTIÈREMENT REFOUNDUE

COURS ÉLÉMENTAIRE : Premières notions de géographie. 1 vol. in-4 contenant 13 cartes en couleurs et 82 gravures ou cartes dans le texte. Cartonné. 1 fr. 10

COURS MOYEN : Géographie de la France et Étude sommaire des cinq parties du monde. 1 volume in-4 contenant 30 cartes en couleurs et 24 gravures ou cartes dans le texte. Cartonné. 1 fr. 75

COURS SUPÉRIEUR : Géographie des cinq parties du Monde. Revision et développement de la Géographie de la France. 1 volume in-4 avec 44 cartes et 48 gravures. Cartonné. 3 fr. »

Cours général de géographie, par les mêmes auteurs, contenant en un seul volume les matières indiquées par les programmes de 1882, et répondant au programme du certificat d'études. 1 volume in-4, avec 42 cartes et 18 gravures, cartonné. 2 fr. »

Nous appelons l'attention de MM. les Membres de l'Enseignement sur ces nouvelles éditions dont les cartes ont été gravées à nouveau et dont l'exactitude géographique et l'exécution typographique ont été l'objet de soins tout particuliers.

Outre les cartes en couleurs, les cartes et les gravures en noir, le *Cours moyen* de cet ouvrage comprend une carte muette de la France exécutée en phototypie, analogue à celle qui a obtenu un si grand succès dans notre Atlas de géographie moderne de MM. Schrader, Prudent et Anthoine.

ÉLÉMENTS D'ARITHMÉTIQUE ET DE GÉOMÉTRIE

COMPRENANT LA THÉORIE SIMPLIFIÉE ET DE NOMBREUX PROBLÈMES

PAR

F. VINTÉJOUX

Ancien élève de l'École normale supérieure, Professeur honoraire au lycée Saint-Louis.

3 VOLUMES IN-16, CARTONNÉS

I. Cours élémentaire. 1 vol.	60 c.
II. Cours moyen. 1 vol.	90 c.
III. Cours supérieur. 1 vol.	1 fr. 50 c.

ÉLÉMENTS USUELS

DES

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

Par le D^r SAFFRAY

6 VOLUMES IN-16, CARTONNÉS

I. Cours élémentaire.	Livre de l'élève. 1 vol. avec 106 fig. . . .	60 c.
—	Livre du maître. 1 vol.	1 fr 50
II. Cours moyen.	Livre de l'élève. 1 vol. avec 211 fig. . . .	90 c.
—	Livre du maître. 1 vol.	1 fr 50
III. Cours supérieur.	Livre de l'élève. 1 vol. avec 319 fig. . . .	1 fr. 50
—	Livre du maître. 1 vol.	2 fr. 50

Le plan pour les trois Cours ayant été fait d'un seul coup d'après les nouveaux programmes, toutes les parties ont été coordonnées de telle sorte que les connaissances s'enchaînent dans un ordre logique et que chaque année continue, en le complétant, l'enseignement de l'année précédente.

Les livres de l'élève contiennent un résumé des leçons du maître, et les gravures qui accompagnent le texte lui remettent en mémoire les détails donnés en classe. Dans les livres du maître, chaque leçon est suivie d'un questionnaire préparé de façon que l'enfant soit obligé de penser avant de répondre, et d'exprimer sa pensée par des phrases tirées de son propre fonds.

COURS D'HISTOIRE

PAR

G. DUCOUDRAY

3 volumes in-16, cartonnés, avec des cartes et des gravures
d'après les monuments

- I. *Cours élémentaire.* Récits et entretiens sur notre histoire nationale jusqu'à la guerre de Cent Ans (1528), avec un complément jusqu'à nos jours. 1 volume 60 c.
 - II. *Cours moyen.* Histoire élémentaire de la France répondant au certificat d'études primaires. 1 volume. 1 fr. 10
 - III. *Cours supérieur.* Notions d'histoire générale et revision de l'histoire de France. 1 volume. 1 fr. 80
-

COURS COMPLET D'INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE

PAR

LÉOPOLD MABILLEAU

Professeur à la Faculté des lettres de Caen, Docteur ès lettres

INSTRUCTION MORALE

- Cours élémentaire et moyen.* 1 vol. in-16 cart., avec gravures . . . 60 c.
Cours supérieur. 1 vol. in-16, cartonné 90 c.

Travailler à faire des gens de bien, tel est le but que l'auteur s'est proposé dans son *Cours de morale*.

INSTRUCTION CIVIQUE

- Cours élémentaire et moyen.* 1 vol. in-16 cart., avec gravures . . . 60 c.
Cours supérieur, avec la collaboration de MM. Levasseur, membre de l'Institut, et Delacourtié, avocat à la Cour d'appel. 1 vol. in-16, cartonné 1 fr. 50

